• FAUX « ABCÈS DE FIXATION » EN PROCHE-ORIENT — Pages 18 à 21


# LE MONDE diplomatique

N° 392 - 33ᵉ année — NOVEMBRE 1986

40 pages - 15 F

| | |
|---|---|
| Algérie : 6 DA | Gr.-Bret. : 1,10 £ |
| Antilles fr. / Réunion : 19,00 F | Irlande : 1,70 £ |
| Belgique : 85 FB | Italie : 3 500 lires |
| Canada : 2,25 $ C | Maroc : 14,50 dir. |
| C.-d'Iv. : 870 F CFA | P.-Bas : 5,00 Fl. |
| Espagne : 270 P | Sénég. : 900 F CFA |
| E.-U. : 2,10 $ US | Suisse : 3,80 FS |
| | Tunisie : 1 700 m |

Abonnements : voir tarif page 11

Publication mensuelle — 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09


La guerre du blé

(Pages 25 à 29.)

SUR FOND DE CRISES ET DE PEURS

# Un nouvel Ordre moral

Par CLAUDE JULIEN

DEJA disponibles sur le marché des idées, tous les ingrédients d'une rénovation sociale s'offrent — enfin ! — à l'alchimiste politique qui, un brin démagogue, saura, en un savant dosage, les combiner pour séduire des foules inquiètes. Libéré de la pesante tutelle de l'Etat qui cultivait en lui une mentalité d'assisté, l'individu prend déjà en charge son propre destin, affronte sans complexe la crise et le chômage, la menace soviétique, les turbulences du tiers-monde, le terrorisme. Il ose dire qu'un drogué n'est pas un malade mais un délinquant qu'il faut savoir punir. Un vent de salubrité souffle sur l'Occident. L'homme nouveau est en train de naître sous nos yeux, porteur d'un ordre social rajeuni. Cet ordre sera moral ou il ne sera pas.

Car *« la politique (...) est centralement affaire de sensibilité morale et esthétique »*, écrit Louis Pauwels, qui se réjouit de voir les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans découvrir *« dans les valeurs traditionnelles des principes de progrès »*. Ils ne craignent pas de se dire *« attachés à la cellule familiale, l'armée, l'entreprise, l'université. En d'autres termes : famille, patrie, travail* (1) ».

Déjà, M. Raymond Barre avait, dans le désordre, évoqué cette trilogie, inoubliable devise du dernier avatar, en France, d'un Ordre moral qui disloqua les familles juives déportées, aida l'occupant à maintenir la patrie sous la botte, envoya les jeunes travailler chez l'ennemi. Les résultats chiffrés d'un sondage qui annonce le retour en force des *« valeurs traditionnelles »* sont peut-être moins convaincants qu'il n'y paraît à première vue. Qu'importe ! Ils permettent au commentateur de s'enthousiasmer : *« Le chemin parcouru depuis dix ans est spectaculaire (...) Des valeurs qui paraissaient moribondes renaissent, mais il ne s'agit encore que d'une promesse. Pour que ce retournement des valeurs dure et se traduise concrètement, il faut maintenant... »* Quoi ? On vous le donne en mille : *« ...il faut maintenant que l'Etat prenne le relais* (2) ». Car rien ne peut se faire sans l'intervention de la puissance publique, si longtemps décriée par les libéraux qui, soudain, l'appellent à la rescousse.

Une fois de plus, la France s'est laissé distancer par l'Amérique, où, *« depuis plus d'une décennie »*, les républicains se sont battus sur ces thèmes exaltants.

En 1980, *« les mots « famille, travail et voisinage » étaient au centre du plaidoyer de Ronald Reagan en faveur d'un retour aux « valeurs traditionnelles »*. Effort couronné de succès : six ans plus tard, dans la campagne électorale qui vient de s'achever, *« à la fois démocrates et républicains se sont efforcés d'atteindre les électeurs par des appels fondés sur des préoccupations morales et les valeurs familiales* (3) ». Le Parti démocrate a même inscrit le *« renforcement de la famille »* tout à fait en tête de ses priorités (4).

## Espoir et sévérité

ATTENTIF aux courants venus d'outre-Atlantique, le gouvernement scrute aussi les évolutions de la jeunesse française, où, d'après Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre de la santé et de la famille, *« le nombre des adeptes des grandes familles grimpe d'ailleurs vertigineusement* (5) ». Saisie par ce *« vertige »*, elle cite les cas de deux pays européens où, voilà dix ans, les naissances ne compensaient pas les décès. L'un de ces deux pays, la libérale RFA, *« a laissé faire ; résultat : le taux de fécondité y a, depuis lors, encore baissé »* de 1,5 à 1,3. L'autre pays a réagi et son taux de fécondité est monté de 1,5 à 1,8. Quel est donc cette société modèle ? Horreur, il s'agit de la République démocratique allemande. L'Ordre moral communiste — où la vie privée est subordonnée aux intérêts de la collectivité et chaque geste étroitement surveillé — aurait donc du bon ? Mais oui, car il apporte *« la preuve qu'une politique familiale menée avec détermination pour créer les conditions donnant envie de faire des enfants modifie spectaculairement les courbes démographiques d'un pays »*, conclut le ministre.

La France ne détient pas le monopole de l'aspiration à un Ordre moral. Gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, M. Mario M. Cuomo veut que les *« valeurs traditionnelles »* soient enseignées dans les écoles publiques. Ces valeurs ne peuvent s'épanouir sans une grande sévérité à l'égard de tous les déviants, et notamment sans de lourdes sanctions *« non seulement pour les vendeurs mais aussi pour les utilisateurs »* de drogues (6). M. Albin Chalandon est donc bien dans le vent lorsqu'il s'emploie à renforcer le *« volet répressif »* de la législation antidrogue : *« Nous sommes obligés de mettre de l'ordre là-dedans* (7). »

Démarche inhabituelle, en septembre, M. et Mᵐᵉ Reagan se sont présentés ensemble sur les écrans de télévision pour lancer un cri d'alarme : *« Les drogues (...) menacent nos valeurs et sapent nos institutions. »* Ils dénonçaient *« ceux qui tuent l'Amérique et la terrorisent par une lente mais sûre destruction chimique* (8) ».

M. Reagan fit alors connaître les grandes lignes de son propre programme d'action : *« Si le gouvernement ne peut pas couper l'offre en arrêtant les contrebandiers et les revendeurs, il peut parvenir à réduire la demande en persuadant les usagers* (9) » de renoncer à la drogue.

Dès lors s'engagea une course effrénée où, à l'approche des élections, nul ne devait se laisser distancer.

*(Lire la suite page 16.)*

(1) Louis Pauwels, *le Figaro Magazine*, 6 septembre 1986.

(2) François Labrette, *le Figaro Magazine*, 6 septembre 1986.

(3) *International Herald Tribune*, 2 octobre 1986.

(4) *Idem.*

(5) Entretien accordé par Mᵐᵉ Michèle Barzach, *le Figaro Magazine*, 6 septembre 1986.

(6) *International Herald Tribune*, 2 octobre 1986.

(7) Entretien accordé au *Monde*, 4 octobre 1986.

(8) Cf. *Time* et *Newsweek*, 22 septembre 1986.

(9) *Newsweek*, 11 août 1986.

# LES CHANCES DE LA PAIX

*Les réactions tumultueuses suscitées par l'« échec » de la rencontre de Reykjavik ont relégué à l'arrière-plan les progrès réalisés dans les relations entre Moscou et Washington. Sujet complexe, d'une technicité souvent aride, malheureusement mal connu du grand public. Dans l'article ci-dessous, Jean Klein présente fort clairement l'évolution des négociations, faisant ressortir les points sur lesquels les positions se sont rapprochées et les obstacles qui subsistent.*

*Aucun problème ne revêt, à l'heure actuelle, une plus grande importance. Il convient de l'aborder en gardant à l'esprit les difficultés économiques qui assaillent chacun des Deux Grands, et qu'illustre, sur un aspect particulier, l'article de Hiroko Yamane* (voir page 8) *consacré aux réactions du Japon aux pressantes sollicitations du président Reagan.*

## Diplomatie des sommets et maîtrise des armements

Par JEAN KLEIN *

C'EST Churchill qui est l'inventeur du mot « sommet » pour désigner les rencontres des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Est et de l'Ouest à l'époque de la guerre froide. En 1953, il fit une suggestion dans ce sens, estimant qu'une entente directe entre le président des Etats-Unis et les dirigeants soviétiques permettrait de trouver une solution aux problèmes de la sécurité en Europe, de conjurer les menaces que les armes nucléaires faisaient peser sur l'humanité, et de mettre un terme aux conflits qui se prolongeaient en Asie (Corée et Indochine). L'administration américaine fit d'abord la sourde oreille, mais deux ans plus tard se tenait à Genève le premier sommet Est-Ouest qui fut marqué par des initiatives diverses, les plus connues étant le plan des « cieux ouverts » du président Eisenhower et la proposition faite par le président du conseil français de l'époque, M. Edgar Faure, de créer un mécanisme de redistribution, au profit du tiers-monde, des économies réalisées sur les dépenses d'armements.

Déjà, le désarmement était l'un des principaux sujets de conversation, et certains considéraient que les progrès sur la voie d'un accord en ce domaine seraient le test d'une détente véritable. En fait, les résultats de cette rencontre furent minces, et si l'« esprit de Genève » fit illusion pendant quelque temps, il apparut bientôt que la méfiance continuait d'inspirer le comportement des principaux acteurs.

Toutefois, les risques liés à l'accumulation et à la dissémination des armes nucléaires et l'acquisition par l'Union soviétique de missiles balistiques intercontinentaux (1957) incitèrent les Etats-Unis à s'engager dans la voie de la maîtrise des armements ou *arms control*. Contrairement à une opinion longtemps dominante en France, l'objectif poursuivi était moins le désarmement que la consécration du duopole atomique et la prévention de la guerre nucléaire. Pour éviter un affrontement suicidaire, il fallait faire en sorte que l'équilibre sur lequel reposait la dissuasion réciproque ne fût pas rompu. A cet effet, on s'efforcerait de limiter le nombre des acteurs nucléaires en rendant plus difficile l'accès au club atomique et en instituant un régime de non-prolifération. En outre, un système de communication directe serait établi entre Moscou et Washington pour faciliter la manipulation des crises et empêcher le déclenchement de la guerre par malentendu, accident ou erreur de calcul. Enfin, on ferait preuve de retenue dans la compétition techno-stratégique afin d'éviter que les innovations technologiques ne confèrent la supériorité à l'une des parties ou ne créent des situations instables génératrices de conflits.

L'Union soviétique manifesta d'abord quelque répugnance à jouer ce jeu, mais après la crise des fusées de Cuba, en octobre 1962, les points de vue des Deux Grands se rapprochèrent, et plusieurs accords furent conclus pour aménager le *statu quo* stratégique, consolider les fondations sur lesquelles repose l'édifice de la dissuasion et limiter la croissance des potentiels nucléaires.

Les accords dits SALT (*Strategic Arms Limitation Talks*, négociations sur la limitation des armes stratégiques), signés le 26 mai 1972 et le 18 juin 1979, participent de cette entreprise de concertation entre les deux superpuissances pour éviter l'irréparable et alléger éventuellement le faix des armements.

*(Lire la suite page 4.)*

* Directeur de recherche au CNRS, Institut français des relations internationales (IFRI).



## DANS CE NUMERO

# Les Grands et les autres...

Le monde entier attendait-il vraiment de la rencontre de Reykjavik une sensible amélioration du climat international ? Le voici, en tout cas, repris par un flot de nouvelles qui éclipsent les grands problèmes.

### M. REAGAN ENTRE MOSCOU ET SES ALLIÉS

Pourtant, la rencontre Reagan-Gorbatchev avait été soigneusement préparée, et les points de vue s'étaient rapprochés. « DIPLOMATIE DES SOMMETS ET MAITRISE DES ARMEMENTS » : l'atténuation des tensions passe nécessairement par ce dialogue, malheureusement mal connu du public, que Jean Klein analyse *(pages 1, 4 et 5)*. Le président Reagan avait électoralement besoin d'un succès en ce domaine. Non seulement il ne l'a pas obtenu, mais il a essuyé d'autres échecs, cette fois chez lui et avec ses alliés. Car, explique Hiroko Yamane, « LES JAPONAIS NE PEUVENT SI FACILEMENT CÉDER AUX PRESSIONS DE WASHINGTON » qui leur demande d'abaisser leurs taux d'intérêt *(pages 8 et 9)*. Et les Allemands ne se montrent pas mieux disposés *(page 9)*. En même temps, un dossier de quatre pages permet de voir que les Etats-Unis ne maîtrisent plus « LA GUERRE DU BLÉ » *(pages 25 à 29)*, dont l'issue est encore plus vitale pour le tiers-monde que pour les pays producteurs. Enfin, Marie-France Toinet décrit d'autres difficultés, sur la scène intérieure : « LE CONGRÈS CONTRE LE PRÉSIDENT » *(page 3)*.

### COMPRENDRE LES CRISES DU PROCHE-ORIENT

Apparemment sûrs d'eux, les Grands ne sont pourtant nullement assurés de faire prévaloir leurs points de vue au Proche-Orient. Visiblement, la situation leur échappe. Alain Gresh fait défiler sous nos yeux « QUARANTE ANS DE CONFLITS ET D'ÉCHECS NOURRIS PAR LES INTERVENTIONS OCCIDENTALES » *(pages 18 à 20)*. Une « menace » chassant l'autre, Samir Kassir explique comment l'on est passé « DU NATIONALISME ARABE A LA POUSSÉE ISLAMISTE » *(page 19)*. C'est pourtant bien ce nationalisme arabe que prétendait briser, voilà trente ans, l'expédition de Suez. Contrairement à ce que beaucoup pensaient, il est aujourd'hui évident que l'URSS n'en a pas tiré tout le profit attendu. Les viriles déclarations de Guy Mollet et des commentateurs de l'époque, que rappelle René Bayssière, apparaissent aujourd'hui bien ridicules *(page 21)*.

### LE PROGRÈS ET LA DIGNITÉ

Ailleurs dans le monde, des peuples se débattent pour arracher au sort quelque progrès. Leslie Péan voit exploser le « MÉCONTENTEMENT POPULAIRE A HAITI » *(page 11)*, pendant que le Brésil enregistre « LES SUCCÈS AMBIGUS DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE » et se résigne devant « L'ENLISEMENT DE LA RÉFORME AGRAIRE » *(pages 12 et 13)*. La Colombie va-t-elle « VERS LA LIQUIDATION PURE ET SIMPLE DE L'OPPOSITION ? », demande Alfredo Gomez-Muller ; dans ce pays, au moins, un procureur courageux a osé faire entendre la voix de la dignité *(page 10)*. Anne Fuchs a saisi une image inattendue de l'Afrique du Sud : « L'APARTHEID AU MIROIR DU THÉATRE » *(pages 14 et 15)*.

Comme pour faire oublier difficultés et drames, des voix assez peu autorisées invoquent les valeurs traditionnelles pour prôner, aux Etats-Unis comme en France, « UN NOUVEL ORDRE MORAL » dont Claude Julien met à nu l'hypocrisie *(pages 1, 16 et 17)*.

Voir le sommaire détaillé page 40.

M 2136-392 - 15 F

« LES DIMENSIONS INTERNATIONALES DU DROIT HUMANITAIRE »

# Atténuer les rigueurs des guerres

Par MARIO BETTATI *

PEUT-ON, sans duplicité, vouloir réglementer la guerre autrement que par son interdiction absolue ? Un peu de naïveté et un raisonnement par analogie portent à distinguer toute réponse affirmative et à y trouver quelque vil dessein. A première vue, le juriste semble se trouver comme face à un législateur national qui édicterait des normes à appliquer pour assassiner son prochain. Il voit dans le droit de la guerre, ou *droit de La Haye*, l'indication de comment il faut tuer... Notre homme se trouve de surcroît comme face à des textes désignant *qui* l'on peut tuer... Ou encore confronté à une loi qui déterminerait la manière de traiter ceux que l'on a partiellement ratés (les blessés), ceux que l'on enlève et ceux que l'on séquestre (les prisonniers)... Il ne voit dans le droit humanitaire, ou *droit de Genève*, qu'une simple règle du jeu de la guerre banalisée. De la guerre-modalité-naturelle des relations internationales, désormais mieux organisée. Plus propre. Il s'indigne qu'on n'y proclame ni le droit à la paix, ni le droit à la vie, ni le droit à la liberté.

L'analogie est, on le sait, artificielle et artificieuse, tant sont vastes les disparités entre les deux ordres juridiques, interne et international. Dans l'ordre interne, la paix civile est assurée par l'efficacité de l'autorité étatique qui interdit le meurtre, l'enlèvement et la séquestration, poursuit et punit ceux qui s'en rendent coupables. Dans l'ordre international, la guerre n'a jamais pu être effectivement prohibée. Ni la Société des nations ni l'Organisation des Nations unies n'ont été en mesure d'assurer la sécurité collective. Les « casques bleus » sont désormais *davantage des otages, des cibles* impuissantes et fragiles, que les agents efficaces d'une prévôté universelle et respectée. La guerre est. Elle demeure. Aujourd'hui, dans le tiers-monde comme hier ailleurs, elle est, par vocation, génératrice d'horreurs et de cruautés. L'empêcher ou l'interdire est l'objet d'une littérature séculaire, théorique, ambitieuse... pléthorique. Les recherches sur la prévention des conflits et sur leur prohibition demeurent indispensables...

En attendant, se construit un corps de normes modestes et pragmatiques, traduction juridique d'une morale de l'extrême urgence. Il est à la règle de droit idéale ce que le Service d'aide médicale d'urgence (SAMU) est à la recherche médicale fondamentale. Sans rapport direct. Tout aussi indispensable. L'urgence et la prévention ne s'excluent pas. Tantôt elles s'ignorent, tantôt elles collaborent. Souvent elles cohabitent. Atténuer les rigueurs de fatales ou inéluctables hostilités, y épargner les vies qui peuvent encore l'être, telle est la vocation majeure et irremplaçable du droit *international* humanitaire. Né au dix-neuvième siècle, il s'enrichit et s'adapte aux nouveaux types de conflits surgis après la seconde guerre mondiale.

Dix-neuf éminents experts, praticiens ou universitaires — à l'initiative de l'UNESCO — viennent d'y consacrer un important livre, clair et complet, dont la réalisation a été confiée à l'Institut Henry-Dunant (1). Une brève mais très utile partie historique rappelle les origines des concepts, notamment dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau opposée à celle des jus-naturalistes. Elle reconstitue les développements conventionnels du droit humanitaire, le rôle majeur d'Henry Dunant, bouleversé par l'indicible détresse des blessés à la bataille de Solferino, et celui du Comité international de la Croix-Rouge, qui ont conduit à la conclusion des conventions de Genève de 1864 et de 1949, puis des protocoles de 1977.

Le corps de l'ouvrage s'articule méthodiquement autour de trois axes principaux. Le premier, orienté vers une analyse géopolitique comparative, éthique et culturelle, présente la nature du droit international humanitaire et sa place en droit international contemporain. Le pluralisme culturel auquel il s'alimente repose sur l'existence d'un patrimoine commun de l'humanité qui explique la vocation universelle du droit humanitaire. Karel Vasak le montre bien dans la conclusion du livre : *« Les travaux historiques et philosophiques sur le mouvement humanitaire... constituent en réalité un moyen essentiel de son renforcement, tant il est vrai qu'une règle juridique ne devient une norme de conduite qu'à partir du moment où elle s'impose à la conscience collective... »* Certes, chaque chapitre « régional » (conception africaine, asiatique, des Etats socialistes, islamique, latino-américaine, occidentale) est rédigé par un ressortissant local, d'où des textes parfois empreints de considérations idéologiques qui pourront paraître à certains un peu étrangères au sujet. Elles sont sans doute inséparables de chaque conception décrite et permettent de mieux comprendre l'attitude des pays de la région à l'égard de ce droit. Tous les systèmes culturels n'ont pas de la victime, destinataire des normes protectrices, une conception universellement admise, ce qui sous-entend la faculté d'éventuelles discriminations entre les « bons » et les « mauvais » blessés... De nombreuses organisations humanitaires s'interrogent aussi aujourd'hui : faut-il vraiment secourir n'importe qui ? n'importe où ? le tyran comme sa victime ?

## Méthodes de combat et protection des victimes

L'ÉTUDE rigoureuse et précise des normes de comportement forme le second axe du livre, le plus important. Il concerne les moyens et les méthodes de combat et la protection des victimes. Le *droit de Genève* confirme et développe le *droit de La Haye*. Sorte d'éthique du combattant, il lui impose d'abord de n'user de la force que contre les personnes qui elles-mêmes en font usage ou menacent de le faire, d'où la recherche d'une définition du combattant. Elle est rendue malaisée par la multiplication des types de personnes participant aux combats — toutes ne portant pas un uniforme, — depuis la seconde guerre mondiale, et surtout depuis l'élargissement de la notion de guerre aux conflits armés internes et aux guerres de libération nationale.

Deux des innovations du Protocole I de 1977 — l'incorporation du *guérillero* dans la catégorie des combattants réguliers et l'exclusion du *mercenaire* — sont étudiées en détail, parfois de façon critique. Notamment la définition du second, suivant les six critères retenus par le Protocole I de 1977, si restrictive qu'elle rendra malaisée l'identification de ce type de combattant. Le *droit de Genève* impose ensuite de ne pas employer des armes ou des méthodes de guerre de nature à causer des maux superflus. Longtemps opposé au droit international des droits de l'homme, pour les raisons indiquées plus haut, le droit humanitaire s'est aujourd'hui, au moins depuis les Protocoles de 1977, rapproché du premier pour former avec lui ce que Karel Vasak appelle *« les deux béquilles »* sur lesquelles s'appuie l'homme pour résister aux souffrances physiques et morales.

Le *droit de Genève* organise, en effet, la protection des victimes que l'Etat dont elles sont ressortissantes ne peut plus protéger (blessés, malades, naufragés, prisonniers de guerre, populations civiles) ou du personnel sanitaire et religieux, ainsi que des biens culturels, au cours de conflits internationaux ou internes.

La mise en œuvre du droit international humanitaire, les moyens réels de son efficacité, interpellent la conscience du juriste et alimentent la critique de l'observateur. N'y aurait-il pas vanité à conclure des conventions et des protocoles destinés à être violés ? C'est à cette question que répond la dernière partie de l'ouvrage, où se mêlent utilement les considérations de pure technique juridique et les recettes issues d'expériences pragmatiques. Les efforts normatifs se heurtent, dans ce secteur sensible, à la résistance des souverainetés *étatiques protégées* par le Protocole II de 1977 (article 3).

L'abandon du principe de réciprocité, vecteur principal du respect du droit international général, s'imposait moralement. Comme en matière de droits de l'homme. Mais la vertu de cet abandon est bien illusoire en cas de conflits armés internationaux. Les blessés, les naufragés, les prisonniers, seront d'autant mieux traités que chaque partie attendra de l'autre la réciproque. Les mécanismes de contrôle sont tributaires de la seule volonté des parties.

Reste alors, efficace et véloce, buissonnante et disparate, l'action des organisations non gouvernementales. Le livre accorde, tout naturellement, le premier rang au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), chargé de missions de protection et d'assistance, et qui exerce un droit d'initiative et une véritable diplomatie humanitaire, discrète et persuasive. Œuvrant avec les Croix-Rouges nationales, avec le Croissant-Rouge et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, il contribue à fournir au droit international humanitaire un mécanisme d'incitation à l'application de ses règles. Substitut de sanction juridique, ce mécanisme trouve dans la seule opiniâtreté de personnes privées un contrepoids aux pesanteurs des souverainetés qui, sur le plan humanitaire, dissimulent parfois le libre exercice de la barbarie.

(1) *Les Dimensions internationales du droit humanitaire*, préface d'Alexandre Hay, président du CICR, Pédone, Institut Henry-Dunant, UNESCO, Paris, 1986, 360 pages, 150 F.

* Professeur de droit international, doyen de la faculté de droit de l'université Paris-XI (Paris-Sud).

# CORRESPONDANCE

## La situation économique en Guinée

*A la suite de l'article d'Amadou Ouri Bah, « Le consensus national s'effrite en Guinée »* (le Monde diplomatique, *juillet 1986*), *M. Nabi Touré, économiste au Crédit lyonnais à Paris, nous fait part de ses désaccords.*

[...] En dépit de difficultés redoutables, le gouvernement, assisté du FMI, met en application une nouvelle politique économique depuis fin 1985. La grande idée-force réside dans la volonté de restructurer l'économie pour une croissance saine et durable.

Cette restructuration s'organise autour des quelques axes stratégiques suivants :

— pour résorber l'énorme déficit budgétaire de 12,3 milliards de FG, le gouvernement agit sur deux leviers : d'une part, il réduit les dépenses par la suppression des subventions et la compression de 30 % des 84000 emplois de la fonction publique ; d'autre part, il accroît les recettes par l'élargissement de l'assiette de l'impôt. Le *vote lié à l'acquittement de l'impôt* fait partie de la panoplie. La croissance fera le reste ;

— par ailleurs, les prix sont libérés pour mieux refléter l'équilibre entre l'offre et la demande de biens et services ;

— sur le plan monétaire, l'option novatrice porte sur une monnaie saine et forte. Le syli, symbole d'une gestion incompétente et irresponsable, est fortement dévalué (93 %) et remplacé par le franc guinéen (1 FG = 1 FCFA = 0,02 F) (...). Une nouvelle monnaie pour soutenir une nouvelle stratégie économique. Quoi de plus logique !

— s'agissant des entreprises publiques, un vaste mouvement de privatisation est déclenché, qui conduit à une désétatisation partielle ou intégrale (...).

En dépit de leur insuffisance, les résultats observables sont globalement satisfaisants. La rationalité a fait son apparition dans la gestion budgétaire. Des procédures sont en cours d'élaboration pour une meilleure lisibilité des comptes de l'Etat. Qui s'en plaindra ? Conséquence de la suppression brutale des subventions et de la dévaluation, les prix ont augmenté en moyenne de 50 % (carburant automobile, transports en commun notamment) : tel est le prix à payer pour la remise en ordre des finances publiques. Néanmoins, l'impact négatif de cette médecine de choc a été largement compensé. En effet, les salaires ont été revalorisés d'un seul coup de 80 %. Le pouvoir d'achat réel se trouve donc accru de 30 % en moyenne. Certes, c'est encore insuffisant, compte tenu du niveau moyen des rémunérations. Toutefois, d'autres augmentations sont prévues. Elles s'inscrivent dans un calendrier qui évite de déclencher une spirale inflationniste qui mettrait à plat les premiers résultats de la politique monétaire. Quelle prudence ! La nouvelle monnaie fait montre d'une vitalité remarquable. La stabilité de son taux de change affiché lors des adjudications constitue un indicateur efficient (...).

L'industrie et le commerce sont aussi en instance de remise à flot, appuyés par un code des investissements particulièrement incitatif. Déjà, les entreprises de ces secteurs subissent une cure d'amaigrissement. Véritables épicentres de la corruption et de la gabegie, les 58 unités déficitaires sont suspendues ou liquidées, soit 74 % des entreprises publiques. Certaines sont cédées à des investisseurs étrangers (Audimard, Coca-Cola) qui présentent toutes les garanties de maîtrise technologique et de solidité financière. D'autres attendent des acheteurs potentiels (...).

Somme toute, ces premiers signes sont encourageants. En l'absence d'à-coups conjoncturels et au prix d'une discipline rigoureuse, il est permis d'être optimiste pour l'avenir. Justement, cet optimisme explique que les pompiers traditionnels de *la finance internationale, le FMI* et la BIRD, aient accepté d'accorder à la Guinée les moyens financiers à la mesure de ses ambitions économiques : un prêt stand-by de 33 millions de DTS du premier et, en 1986, un premier crédit d'ajustement de 42 millions de dollars de la seconde. Ces concours sont renforcés par un cofinancement de 76 millions de dollars consentis par un pool de pays sous la direction de la France (...).

Au terme de deux ans, et bien que l'on ne dispose pas encore de statistiques précises, les principales hypothèses suivantes peuvent être retenues. Sous les effets conjugués de la consommation et de l'investissement, le produit intérieur brut devrait progresser à un rythme annuel moyen voisin de 20 % à 25 % (effet de rattrapage).

Il en résultera des recettes fiscales accrues, donc une forte réduction du déficit budgétaire qui passera de 135 % des recettes totales à 13 % environ. La hausse des prix se poursuivra à un taux modéré proche de 15 % (...).

Ce bilan et ces perspectives montrent que le redressement économique est bien engagé. Cependant, le dispositif mis en place présente quelques faiblesses. Cette politique de redressement économique ne bénéficie d'aucun effort de clarification auprès des Guinéens, ni d'une promotion dynamique dans les milieux financiers internationaux (...).

Le secteur industriel, clé de l'emploi et de l'investissement, ne dispose ni de plan crédible, ni de structures consistantes. Les décisions actuelles sont prises au coup par coup sans cadre directeur. Elles sont à courte vue. Dans l'ensemble, l'ambiance est empreinte d'un affairisme de mauvais goût. Les soi-disant « associés », ces génies de la corruption, sont en action pour soutenir les dossiers véreux. Face à ces imposteurs de haut vol, le ministère ne présente pas la solidité souhaitable. L'intérêt national sera-t-il défendu contre ces appétits individuels ? On peut en douter. De ce fait, il est permis de se poser des questions sur la fiabilité des évaluations des entreprises cédées ou à vendre. Par ailleurs, on constate l'absence d'une *Banque de développement économique* dont la mission serait de gérer les participations financières de l'Etat dans les nouvelles entreprises industrielles, voire commerciales et agricoles. Un tel organisme constituerait l'instrument efficace de l'intervention correctrice du gouvernement et un garde-fou au dérapage du libéralisme.

Les produits agricoles souffrent d'un manque de promotion sur les marchés étrangers au moment où le pays a grand besoin de recettes en devises (...).

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Ignacio RAMONET
Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71


### Calendrier des fêtes nationales

1er-30 novembre

| | |
|---|---|
| 1er ALGÉRIE | Fête nationale. |
| 1er ANTIGUA | Fête de l'Indépendance. |
| 3 PANAMA | Fête de l'Indépendance. |
| 7 URSS | Anniv. de la rév. d'Octobre. |
| 11 ANGOLA | Fête de l'Indépendance. |
| 18 OMAN | Fête nationale. |
| 19 MONACO | Fête nationale. |
| 22 LIBAN | Année de l'Indépendance. |
| 22 GUINÉE | Fête nationale. |
| 24 ZAIRE | Fête nationale. |
| 28 LA BARBADE | Fête nationale. |
| 28 MAURITANIE | Fête nationale. |
| 29 ALBANIE | Fête nationale. |
| 29 YOUGOSLAVIE | Ann. de la procl. de la Rép. soc. féd. |
| 30 REP. DEM. POP. YEMEN | Fête nationale. |
| 30 BENIN | Fête nationale. |

## Le Manifeste des prix Nobel

*Ayant apprécié l'article de Charles Condamines intitulé « Le grand bazar de la charité »* ( le Monde diplomatique, *septembre 1986*), *Mme Odile Delorme, présidente de Survie-France (2, rue Saint-Jean, 31000 Toulouse), nous adresse les remarques suivantes :*

La troisième décennie du développement a mis au monde depuis juin 1981, date du Manifeste des prix Nobel, une nouvelle génération de personnes qui luttent contre la faim dans le monde. Il ne s'agit pas d'une organisation structurée autour d'une activité, mais d'invidus réunis dans une même aspiration : *« Donner valeur de loi au devoir de sauver les vivants, de ne pas tuer et de ne pas exterminer, que ce soit même par inertie, par omission ou par indifférence. »* (Manifeste-appel des prix Nobel).

Agissant en individus et citoyens :

— ils pensent aussi qu'une contribution financière ou un engagement personnel doit être accompagné d'une nécessaire démarche politique pour faire en sorte que soient augmentées, coordonnées, « potentialisées » toutes les aides actuelles publiques ou privées ;

— ils pensent aussi qu'une participation à la vie publique doit être un effort constant pour ramener la politique aux priorités : la défense du droit fondamental *à la vie* ;

— ils pensent enfin que la prise de conscience de la dimension du problème de la faim dans le monde débouche de façon inexorable sur une prise de responsabilité, de parole, d'initiative, chacun à la place qu'il occupe, à son propre niveau.

C'est ainsi que :

— des femmes, des mères de famille, le 25 mai dernier, jour de la fête des mères, sont descendues dans la rue et se sont adressées au président de la République et au chef du gouvernement pour rappeler le désespoir des parents du tiers-monde qui ne peuvent nourrir leurs enfants ;

— des maires de communes (8 500) *ont* fait savoir au chef de l'Etat leur disponibilité à prendre en charge un projet dans le cadre d'un plan global ;

— des députés (plus d'une centaine) viennent de s'engager à faire en sorte que *« soit inscrit à l'ordre du jour, débattu et voté dans les meilleurs délais un projet de loi faisant de la lutte contre la faim une priorité absolue pour la France »*.

En Italie, en Belgique, en Espagne, au Luxembourg, en France, la campagne internationale du Manifeste des prix Nobel pour la survie et le développement est le lieu de rencontre de tous ceux, élus et citoyens, qui veulent que leur Etat et leurs institutions fassent de la lutte contre la faim une priorité de leur action.

## Droit foncier et aborigènes en Australie

*Le compte rendu d'un livre consacré aux aborigènes en Australie (*le Monde diplomatique, *décembre 1985) nous avait valu une lettre de l'ambassadeur d'Australie à Paris (voir* le Monde diplomatique, *juillet 1986*), *qui suscite à son tour la réaction d'un lecteur résidant à l'étranger :*

Les droits fonciers varient beaucoup d'un Etat à l'autre en Australie, mais aucune loi n'accorde aux aborigènes « propriétaires » le contrôle de plein droit sur leurs terres et sous-sol. La plus « progressiste » de toute une série de lois est celle de 1983, dans l'Etat de New-South-Wales, qui a accordé le contrôle de l'exploitation minière aux « aborigènes propriétaires », *sauf* en ce qui concerne l'or, l'argent, le charbon et le pétrole, qui sont d'ailleurs les plus importants. L'Etat maintient son contrôle sur ces exploitations. Dans l'Etat de Western-Australia, non seulement les aborigènes n'ont rien à dire sur l'exploitation minière de « leurs » terres, mais, en outre, ils ne perçoivent pas un sou à titre de redevances.

La sécurité de résidence pour les aborigènes est tout à fait bafouée dans l'Etat de Queensland, où la propriété foncière libre n'existe pas pour eux. Les aborigènes bénéficient de titres de propriété à durée déterminée sans aucun droit de veto contre l'exploitation minière de leur sous-sol. Cela implique qu'en cas de découverte de gisements, les « aborigènes propriétaires » ne peuvent que s'installer ailleurs. De tels exemples sont malheureusement encore assez nombreux.

(...) Comme les Indiens des trois Amériques (du Nord, centrale et du Sud), si les aborigènes ont pu conserver quelques lopins de terre, c'est parce que ces terres n'avaient pas d'utilité ni de valeur. Toutefois, comme on le sait, une bonne partie des terres quasiment désertiques et arides est devenue la Terre promise très recherchée.

(...) Il est vrai que le gouvernement *fédéral travailliste* a fait des efforts importants pour améliorer la situation des aborigènes depuis son arrivée au pouvoir en 1983. L'opposition acharnée de quelques Etats à toute intervention fédérale dans les questions concernant les aborigènes a sans doute contribué à limiter ou abolir l'efficacité de toute action positive.

La « clochardisation » des aborigènes est malheureusement une description réelle de la situation de cette population, qui constitue une partie importante des marginalisés en ville et des détenus en prison.

## FORTES FRICTIONS POLITIQUES AUX ÉTATS-UNIS

# Le Congrès contre le président

**LES élections législatives du 4 novembre aux Etats-Unis avaient pour enjeu essentiel le contrôle du Sénat, jusqu'alors à majorité républicaine. Mais, de toute façon, les relations entre le Congrès et M. Ronald Reagan vont demeurer très conflictuelles jusqu'à la fin du mandat présidentiel en 1988. Aucun des graves problèmes auxquels est confrontée la nation américaine, en économie comme en politique étrangère, n'a en effet trouvé de solution, tandis que les choix de la Maison Blanche suscitent de plus en plus de critiques de la part des élus. Particulièrement spectaculaire fut l'échec infligé au président, le 2 octobre, à propos de sa politique sud-africaine, lorsque le Congrès décida, à une majorité très confortable, de passer outre au veto présidentiel.**

**M. Reagan n'en a plus que pour deux ans à la tête des Etats-Unis. D'ores et déjà, plus qu'aucun de ses prédécesseurs depuis Eisenhower (à l'exception de Gerald Ford, un président faible), il a opposé son veto aux décisions du Congrès. Et sans doute son influence politique va-t-elle se réduire au fur et à mesure qu'approchera pour lui l'heure du départ. C'est toute l'orientation de la politique américaine qui s'en trouvera affectée au cours des deux prochaines années.**

Par MARIE-FRANCE TOINET *

DEPUIS plusieurs mois, l'économie est quasiment au point mort. Pourtant, les circonstances étaient favorables à une expansion que de nombreux analystes prévoyaient encore au début de l'année (1) : taux d'intérêt en baisse, chute du dollar de 40 % par rapport aux autres monnaies, écroulement des prix du pétrole et très faible inflation. Mais l'industrie, notamment, n'a jamais retrouvé son niveau d'avant la récession de 1981-1982 : des pans entiers connaissent de graves difficultés, non seulement dans des secteurs traditionnels comme les mines, l'acier et l'automobile, mais aussi dans des secteurs « modernes » comme l'industrie du bois, le pétrole, la machine-outil ou l'électronique. Le taux de chômage reste élevé (7 % en septembre 1986) alors que l'économie est encore en légère expansion et les emplois créés – souvent précaires et à temps partiel (2) – le sont de plus en plus dans les services et le commerce (3), avec un pouvoir d'achat plus faible que dans l'industrie.

L'agriculture, malgré des aides fédérales de 35 milliards de dollars en 1986, a subi de tels coups de boutoir que, dans le seul Etat d'Iowa par exemple, 15 % des exploitations ont disparu en cinq ans. Les prix agricoles ont atteint, en juin, leur niveau le plus bas depuis huit ans et la valeur de la terre a diminué de 26 % depuis 1982. Pour la première fois depuis 1959, la balance commerciale agricole a été déficitaire en mai 1986, comme l'ensemble des échanges américains. Globalement, le déficit de la balance commerciale a atteint 148 milliards de dollars en 1985, un quadruplement par rapport à 1980, et l'on estime que, malgré la chute du dollar, il pourrait atteindre 170 milliards en 1986. Quant à la balance des paiements, pour la première fois depuis 1914, les Etats-Unis sont devenus, en 1986, débiteurs nets à l'égard de l'étranger.

Si, jusqu'ici, une nouvelle récession a pu être évitée, c'est grâce au déficit budgétaire et à la consommation des ménages, mais l'ampleur de celle-ci a provoqué une aggravation de l'endettement individuel (+ 70 % par rapport à 1982) et, surtout, la baisse de l'épargne au seuil le plus bas jamais atteint. L'un des objectifs de la politique ultralibérale du président était pourtant, en abaissant les impôts, de stimuler l'épargne pour encourager l'investissement. Il n'en a rien été.

## Morosité des milieux d'affaires

A SON arrivée au pouvoir, M. Reagan avait proclamé son intention d'annuler le déficit budgétaire et de réduire le rôle de l'Etat. Les choses en sont allées différemment. Les achats de biens et de services par l'Etat fédéral (747 milliards de dollars en 1984, 20,4 % du PNB) ont été un élément essentiel de l'activité économique. Mais, en faisant du déficit budgétaire à outrance en pleine période d'expansion (4), M. Reagan a hypothéqué l'avenir, privant le pouvoir politique d'une arme utile lorsqu'il faudra juguler la récession qui, un jour ou l'autre, frappera inévitablement les Etats-Unis.

* Chargée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.



Depuis quelques années, les Américains ont vécu au-dessus de leurs moyens : déjà médiocre, la situation pourrait devenir catastrophique tant les dirigeants politiques ont refusé de prendre les mesures qui s'imposent.

Malgré les tentatives pressantes du gouvernement pour faire endosser la responsabilité de la situation actuelle à des pays alliés comme le Japon et l'Allemagne fédérale, l'opinion américaine ne se méprend pas. Bien que la popularité personnelle de M. Reagan reste extraordinairement élevée, des doutes commencent à s'exprimer dans l'opinion sur l'état réel de l'économie, qui devient *« la plus grande source d'inquiétude »*, selon une enquête du *Washington Post*, en raison de sa « fragilité », des problèmes engendrés par les importations, de l'incapacité des Etats-Unis à rivaliser avec leurs concurrents sur les marchés étrangers et de la croissance de la dette nationale (5). De même, *« la morosité l'emporte dans les milieux d'affaires américains »*. Le Business Council, qui réunit les dirigeants des plus grandes sociétés, s'étonne de l'optimisme officiel *« alors que le Congrès est incapable de réduire suffisamment le déficit budgétaire »*. *« Insidieux*, selon M. Beck, président de Prudential Insurance, *ce déficit mine la puissance et l'avenir de la nation* (6). »

Effectivement, le Congrès et le président n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la répartition et l'équilibre des dépenses et des recettes fédérales. En septembre 1986 a été adoptée une réforme fiscale qualifiée d'*« historique »*. Mais nul ne sait exactement quel effet auront ces nouvelles dispositions sur l'économie, d'autant qu'elles ne sont pas intangibles. La suppression des déductions fiscales (7) et la simplification de l'impôt, points les plus positifs, peuvent aisément être corrigées en fonction de la sollicitude des parlementaires soumis à certaines pressions. Surtout, la réforme ne touche pas à l'essentiel : le déficit budgétaire.

Sur ce plan, ni le président ni le Congrès n'ont abouti à quoi que ce soit. Au 1er octobre 1986, début de l'année budgétaire, le Congrès n'avait pas adopté la première des treize lois de finance qui composent le budget fédéral, signe manifeste de la déliquescence d'un processus budgétaire pourtant modifié de fond en comble – autre réforme historique..., – en 1974. L'amendement Gramm-Rudman – encore une réforme historique, – qui devait permettre une réduction progressive et automatique du déficit, apparaît, avant même d'avoir fonctionné, comme un instrument aussi grossier qu'inefficace, sauf à tricher avec les chiffres (8). Comment en irait-il autrement alors que président et Congrès sont totalement en désaccord sur les mesures à prendre ! M. Reagan ne veut pas entendre parler d'augmentation des impôts. Le Congrès sait qu'il faudra s'y résoudre un jour, mais ose d'autant moins prendre l'initiative que le président y mettrait son veto. Il n'y a donc rien, ou peu de choses à attendre sur le chapitre des recettes.

La situation n'est guère meilleure pour ce qui concerne les dépenses. Tout le monde se déclare favorable à leur réduction. M. Reagan, logique avec lui-même, veut continuer à augmenter les crédits de la défense et réduire les dépenses sociales. Le Congrès veut l'inverse. La plupart des dépenses sociales – et notamment celles destinées à protéger les plus défavorisés – ont été rognées jusqu'à l'os. Seul reste intact le système de retraite fédérale (*social security*). Même le président se garde bien d'en proposer la réduction : la simple suggestion qu'il avait faite à cet égard avait coûté cher à son parti lors des élections de 1982.

## Le coût de la défense

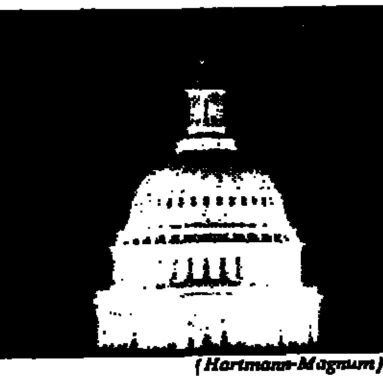
EN matière de défense, le Congrès a emboîté le pas aux exigences présidentielles entre 1981 et 1985 : le budget du Pentagone est alors passé de 180 à 295 milliards de dollars. Mais, pour l'année budgétaire 1986, il s'est rebellé, suivant ainsi une opinion publique de moins en moins favorable à l'augmentation des dépenses militaires. Pour l'année budgétaire 1987, le Sénat républicain a rogné de 25 milliards de dollars les 320 milliards demandés par M. Reagan. Rien n'est cependant acquis, d'autant moins que le président a menacé de mettre son veto à toute décision qui ne lui conviendrait pas.

Les choix antérieurs limitent d'ailleurs la liberté d'action du Congrès : largement pourvu depuis 1981, le Pentagone s'est lancé dans des programmes d'armements coûteux, que certains critiquent vivement (9), mais qu'il est exclu d'arrêter du jour au lendemain, sauf à perdre des investissements fort importants.

Les orientations de défense qu'esquisse actuellement le Congrès ne sont pas sans influence sur la détermination de la politique étrangère des Etats-Unis. Les commissions de défense du Sénat et de la Chambre des représentants ont décidé cet été de réduire de 25 % au moins les crédits (4,8 milliards de dollars) pour la recherche et le développement de l'Initiative de défense stratégique (IDS), elle-même contestée dans les milieux scientifiques. En juin 1986, 1 600 chercheurs et ingénieurs des laboratoires publics et industriels ont demandé une réduction d'un programme qu'ils estiment irréalisable. Auparavant, 6 500 scientifiques – dont 15 prix Nobel – avaient pris l'engagement public de ne pas participer à l'IDS (10). La Chambre des représentants a été plus loin dans sa tentative d'imposer sa volonté au président : à la veille même de la rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev à Reykjavik, le 8 octobre 1986, elle a adopté une loi de finance provisoire qui interdit notamment les essais nucléaires et ceux des armes antisatellites (11). M. Reagan s'en est plaint, estimant que l'on affaiblissait inconsidérément sa main face à M. Gorbatchev. En fait, les démocrates ne voyaient pas sans inquiétude le président s'engager dans la voie d'un désarmement dont ils souhaitent rester, aux yeux d'une opinion très favorable, les défenseurs les plus jaloux.

Dans ce contexte, la hâte présidentielle à se rendre à Reykjavik a semblé surprenante. Survenant après l'échange d'un espion soviétique contre l'« otage américain » (12), elle ne pouvait qu'être suspecte aux yeux des conservateurs : n'allait-on pas compromettre les intérêts stratégiques des Etats-Unis pour quelques gains électoraux ? Comment, en effet, M. Reagan a-t-il pu croire que la partie soviétique accepterait de faire toutes les concessions (diminution de 50 % des armes stratégiques, vecteurs et ogives ; élimination totale des missiles de portée intermédiaire, SS-20 et Pershing, en Europe ; plafond de 100 missiles de portée intermédiaire soviétiques en Asie ; non comptabilisation des forces nucléaires anglaise et française) sans exiger de contrepartie ? Pourquoi n'avoir pas accepté, selon la formule du sénateur Nunn, spécialiste des questions militaires, d'*« échanger* (l'abandon d'un) *projet de recherches* (l'IDS) *contre* (l'abandon de) *missiles bien réels et déjà déployés* (13) » ? Parce qu'il était exclu que M. Reagan puisse obtenir de la droite américaine l'acceptation d'une telle concession : elle était dès l'abord irrecevable. Pourquoi, alors, accepter d'aller à Reykjavik ?

L'art du compromis, fondé sur un sens aigu des rapports de forces, dont sait souvent faire preuve M. Reagan, a échoué à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. L'échec de Reykjavik avait été précédé par la défaite sur les sanctions contre l'Afrique du Sud (14). Il est très surprenant que le fin tacticien qu'est M. Reagan ait pu penser modifier sur ce problème l'attitude du Congrès, qui se sait porté et soutenu par une opinion convaincue de l'amoralité et de l'inefficacité à terme de l'apartheid. Tout aussi étonnante, la maladresse de ses dénégations dans l'affaire de l'avion américain abattu, le 5 octobre 1986, par les force nicaraguayennes avec trois Américains à bord, alors qu'il transportait une cargaison d'armes pour les *contras*. Les autorités s'escriment à déclarer qu'il ne s'agit aucunement d'une mission officielle mais d'une initiative privée. Le Congrès en est tellement peu convaincu qu'il a décidé d'ouvrir une enquête sur l'affaire, au moment même où il doit renouveler l'aide militaire aux *contras*. Le même jour, le porte-parole du Département d'Etat, M. Bernard Kalb, démissionne pour marquer son désaccord avec la campagne de désinformation sur la Libye dont la responsabilité est attribuée au gouvernement


(Hartmann-Magnum)

par le *Washington Post*. Les erreurs ont été accumulées par un président et son entourage, dont l'antisoviétisme tient lieu de politique étrangère. M. Reagan a voulu compenser à l'extérieur les difficultés rencontrées par son programme économique. Dans les deux cas, ses relations avec le Congrès ont abouti à une impasse. A l'activisme économique désordonné et coûteux de la présidence (15), le Congrès a opposé son immobilisme.

Les tentatives brouillonnes d'un homme qui veut entrer dans l'histoire comme l'artisan de la paix ont fondamentalement négligé les points chauds de la planète – notamment le Proche-Orient, l'Afrique du Sud et l'Amérique centrale, – se contentant de dénoncer l'influence néfaste de l'Union soviétique. Les projets de M. Reagan ont été contrecarrés par un Congrès plus conscient de la complexité des problèmes, mais incapable de proposer une politique de rechange.

Dès lors, c'est l'échec ou l'immobilisme : les deux, peut-être. Et les élections de novembre ne changeront guère à l'affaire, car M. Reagan ne modifiera pas ses théories et ses analyses, et l'hostilité du Congrès, totale ou partielle selon les résultats du scrutin, persistera. L'opinion, consciente de l'absence de solution de rechange, se satisfait parfaitement du « panachage » qu'elle impose à ses dirigeants. Depuis de nombreuses années, l'électorat est majoritairement républicain aux élections présidentielles et démocrate aux élections législatives. D'instinct, il veut contrôler l'Etat en divisant son pouvoir. Mais n'est-ce pas M. Reagan qui souhaitait désétatiser ?

(1) Cf. « Brave New Economy », *US News and World Report*, 31 mars 1986.

(2) D'après une étude récente du département du travail, un tiers des employés du commerce et un cinquième des employés des services travaillent à temps partiel. Voir *Business Week*, 29 septembre 1986.

(3) 81 % des nouveaux emplois ont été créés dans le commerce et les services en 1986 (66 % en 1985 et 52 % en 1984). Cf. *ibid.*

(4) La dette fédérale était de 914 milliards de dollars en 1980. Elle est actuellement de 2 100 milliards de dollars.

(5) Cf. « America in a « Wainting Period », *International Herald Tribune*, 19 septembre 1986.

(6) Cf. « La morosité l'emporte dans les milieux d'affaires américains », *le Monde*, 14 octobre 1986.

(7) Ces déductions allégeaient fortement le poids de l'impôt sur le revenu : avec une tranche supérieure à 50 % depuis 1982, ceux qui gagnaient plus de 200 000 dollars par an ne payaient en fait que 22,5 % de leur revenu. Sous le nouveau régime, ils en paieront 21,3 %.

(8) L'éditorial du *New York Times* du 26 septembre 1986 décrit ces méthodes trompeuses avec une sévérité que résume bien son titre : « Fraud and Fantasy in Congress ».

(9) Cf. « Rust to Riches : the Navy is Back », *US News and World Report*, 4 août 1986, et Hadley (Arthur T.), *The Straw Giant*, Random House, New-York, 1986.

(10) Cf. « Star Wars under the Sun » *US News and World Report*, 21 juillet 1986.

(11) Cf. « Reagan Spurns Plan from Democrats to Delay Arms Dispute », *International Herald Tribune*, 9 octobre 1986.

(12) M. Daniloff a indiqué à Reykjavik qu'il *« avait pu être utilisé sans le savoir* (par la CIA), *pour un contact avec une possible source d'information soviétique »*. Comme le souligne le *Washington Post*, *« un journaliste ne doit pas être mêlé – même brièvement et indirectement, comme ce fut son cas – à l'action des services de renseignement »*. Cf. *le Monde*, 14 octobre 1986.

(13) Cf. *le Monde*, 14 octobre 1986.

(14) Le Sénat a adopté les sanctions par 84 voix contre 14 et rejeté le veto présidentiel par 78 voix contre 21. La Chambre des représentants a adopté les sanctions par 308 voix contre 83 et rejeté le veto par 313 voix contre 83.

(15) Cf. l'étude de David Stockman, *The Triumph of Politics : why the Reagan Revolution Failed*, Harper and Row, New-York, 1986.

LES CHANCES

# Diplomatie des sommets

*(Suite de la première page.)*

Quant aux négociations sur les armes nucléaires et spatiales (*Nuclear and Space Talks* ou NST), qui se sont ouvertes au printemps 1985 à Genève, elles s'inscrivent dans le prolongement des SALT et des négociations sur la limitation des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), bien que leur objet soit plus ambitieux.

En tout cas, l'idée de débattre de la maîtrise des armements au sommet est classique depuis la rencontre entre le président Johnson et le président du conseil soviétique Kossyguine, à Glassboro, en juin 1967, qui donna le coup d'envoi aux SALT, jusqu'à la conférence de Genève de novembre 1985, où le président Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev tentèrent de trouver une formule de compromis autorisant une réduction drastique des armements nucléaires offensifs, sans compromettre la poursuite de l'Initiative de défense stratégique (IDS).

Il n'est donc pas surprenant que l'éventualité d'un deuxième sommet Reagan-Gorbatchev, dont le principe avait été admis en novembre 1985, ait fait l'objet de spéculations de tous ordres et que l'annonce de la « préconférence » de Reykjavik des 11 et 12 octobre dernier ait été interprétée comme un signe de bon augure par tous ceux qui fondent des espoirs dans la négociation soviéto-américaine pour mettre un terme à la course aux armements.

Mais, à cet égard, les commentaires optimistes qui ont précédé la rencontre et la dramatisation de son échec ne permettent pas de se faire une opinion fondée sur l'enjeu des pourparlers en cours ni de conjecturer leur aboutissement probable. Autant il était incongru d'escompter de la conférence de Reykjavik un accord sur la maîtrise des armements, autant il peut paraître hasardeux de déduire des désaccords qui sont apparus entre les deux parties sur l'avenir de l'IDS que le fil du dialogue est rompu et qu'il faut dire adieu à l'*arms control*. Ce qui retient surtout l'attention des observateurs avertis, c'est que l'URSS laisse ouvertes les chances du dialogue stratégique, tout en exploitant auprès des opinions publiques le succès tactique qu'elle a obtenu, et que l'administration américaine affirme que les points de vue se sont rapprochés et qu'un accord provisoire n'est pas exclu à Genève, si les Soviétiques renoncent à leur prétention d'interrompre la poursuite du programme IDS. Quant aux alliés européens, ils ont déploré le tour pris par les conversations de Reykjavik et craignent que les malentendus soviéto-américains ne compromettent à terme le succès des négociations Est-Ouest.

Le dénouement de l'affaire Daniloff, ce journaliste américain accusé d'espionnage et libéré en échange d'un agent soviétique pris sur le fait aux Etats-Unis, avait valu au président Reagan des critiques extrêmement vives dans les milieux conservateurs. Peu après, son acceptation d'une rencontre avec M. Gorbatchev pour discuter en tête à tête et sans publicité des questions qui seraient abordées lors du vrai sommet fut considérée comme un pas de clerc et la manifestation d'une complaisance fâcheuse à l'égard des thèses soviétiques. Aussi les porte-parole de la Maison Blanche ont-ils souligné la continuité du dessein présidentiel, alliant la fermeté au dialogue, et indiqué que les questions d'*arms control* ne seraient pas dissociées des autres aspects des relations internationales, qu'il s'agisse du respect des droits de l'homme ou de la solution des conflits régionaux. Toutefois, comme le but poursuivi à Reykjavik était la fixation de l'ordre du jour du prochain sommet et que le seul domaine où des convergences étaient apparues depuis l'automne 1985 était celui de la réglementation des armements, il était inévitable que ce sujet retiendrait l'attention en priorité.

De fait, les deux parties ont surtout débattu dans la capitale islandaise des voies et des moyens de stabiliser l'équilibre entre les armements stratégiques offensifs et défensifs et de réduire, voire d'éliminer, les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), en Europe et en Asie. Ils ont également évoqué l'interdiction des essais nucléaires qui n'inspire plus à l'administration américaine les mêmes réserves que naguère. Toutefois le président Reagan a insisté sur la nécessité de poursuivre les recherches dans le cadre de l'IDS, une défense efficace étant susceptible, à ses yeux, d'offrir une garantie contre les Etats de mauvaise foi qui exploiteraient les lacunes du contrôle pour se doter de l'arme nucléaire. Or c'est précisément sur la fonction assignée aux armes défensives que le désaccord soviéto-américain s'est manifesté avec éclat, et il est probable que l'IDS sera le principal obstacle à des progrès sérieux sur la voie d'une réduction des armements offensifs.

Dès l'origine, l'Union soviétique s'est inquiétée des virtualités de l'IDS et s'est efforcée d'empêcher la réalisation d'un programme où elle voyait l'expression d'une volonté des Etats-Unis d'accéder à la supériorité, en se dotant à la fois d'« armes spatiales de frappe » (*Space Strike Weapons*) et d'un bouclier qui les protégerait contre les représailles adverses. A Washington, on se préoccupait surtout du développement des armes offensives soviétiques, et plus particulièrement des fusées intercontinentales sol-sol à forte capacité d'emport et dotées d'ogives multiples séparément guidées vers leurs objectifs. Ces engins étaient crédités d'une capacité contre-forces et c'est sur leur réduction que devait porter l'effort prioritaire des négociateurs. Par ailleurs, la question du niveau des armes nucléaires de théâtre restait posée après l'échec des pourparlers de Genève (1981-1983) et, du côté occidental, on n'avait pas renoncé à une solution négociée, à condition que le « couplage » de la sécurité des Etats-Unis avec celle de l'Europe soit maintenu et que la menace que les fusées SS-20 déployées en Sibérie faisaient peser sur le Japon, la Corée du Sud et l'Australie soit écartée.

En définitive, les Etats-Unis et l'Union soviétique décidèrent à l'automne 1984 de renouer le fil du dialogue ; le 9 janvier 1985, MM. Gromyko et Shultz convenaient à Genève des modalités d'une négociation dont l'objet serait *« de conjurer la course aux armements dans l'espace et de l'arrêter sur Terre »*. Il était entendu que les problèmes posés par les armes cosmiques et nucléaires seraient *« étudiés et réglés en liaison étroite »* et que les pourparlers seraient menés par une délégation divisée en trois groupes, chargés respectivement des armements stratégiques, des forces nucléaires de portée intermédiaire et des armes spatiales. Les conversations sur les armes nucléaires et spatiales (NST) ont commencé le 15 mars 1985 et se poursuivent, en dépit des vicissitudes des relations soviéto-américaines.

(Selçuk)

Dans un premier temps, les Soviétiques avaient fait de l'abandon du programme IDS un préalable à la réduction des armements nucléaires et s'étaient refusé à examiner les propositions américaines dans la mesure où elles ne visaient pas expressément la limitation des armements défensifs. Les Américains soutenaient au contraire que la recherche en vue de la mise au point de systèmes de défense contre-missiles était conforme aux stipulations du traité ABM du 26 mai 1972, et qu'il ne pouvait être question d'y renoncer, puisque l'objectif poursuivi était d'asseoir la dissuasion sur des fondations plus solides que la menace de « destructions mutuelles assurées » (*Mutual Assured Destruction* ou MAD). Il fallut attendre l'annonce de la rencontre entre M. Ronald Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev, en novembre 1985, pour que les points de vue se rapprochent. *(Voir ci-contre les propositions soviétiques du 30 septembre et américaines du 1er novembre 1985.)* Il est vrai que la reconnaissance par le chef d'état-major des armées, le maréchal Akhromeev, de la légitimité de la recherche fondamentale dans le domaine de la défense contre-missiles (1) et les allusions de M. Mikhaïl Gorbatchev, lors de son voyage à Paris (octobre 1985), à la possibilité d'un arrangement sur les FNI indépendamment du règlement de la question des armes stratégiques et spatiales avaient pu être interprétées dans un sens favorable à la recherche d'un compromis. En outre, dans la déclaration commune publiée à l'issue du sommet de Genève, le 21 novembre 1985, le président des Etats-Unis et le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS avaient exprimé le souhait *« d'obtenir rapidement des résultats dans les domaines où il existe un terrain d'entente, notamment l'application adéquate du principe de la réduction de 50 % des arsenaux nucléaires, ainsi que l'idée d'un accord provisoire sur les missiles de portée intermédiaire en Europe »*. Mais ces vœux ne furent pas exaucés, en dépit de la proposition soviétique du 15 janvier 1986 tendant à un désarmement nucléaire total pour l'an 2000 et de la proposition américaine du 24 février suivant, prévoyant l'élimination des FNI déployés en Europe et en Asie en l'espace de trois ans.

Au terme de la quatrième version des NST (16 janvier-4 mars 1986), les positions des deux parties restaient fort éloignées les unes des autres, et les illusions que certains avaient pu nourrir sur les chances d'un désarmement nucléaire s'étaient dissipées. Les Américains affirmaient que l'élimination des armes nucléaires était un objectif louable, mais que la méthode préconisée par l'URSS pour l'atteindre ne faisait pas droit aux requêtes de sécurité des Occidentaux. Ceux-ci ne pouvaient souscrire à des mesures qui postulaient le gel des forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne ou interdisaient leur modernisation, ce qui aurait conduit nécessairement à leur dépérissement.

En outre, les Soviétiques avaient défini d'une manière large les armes stratégiques, englobant dans cette catégorie *tous* les systèmes d'armes américaines susceptibles d'atteindre des objectifs sur le territoire soviétique, alors que les armes « eurostratégiques » soviétiques étaient mises entre parenthèses.

Enfin, l'IDS soulevait toujours les mêmes objections, et les Soviétiques ne dissimulaient pas leur hostilité à ce projet. Or, sur ces différents points, des inflexions se produisirent pendant l'été, l'Union soviétique acceptant de reconsidérer sa position sur la réduction des armements stratégiques et les Etats-Unis paraissant disposés à différer la date d'un éventuel déploiement des défenses contre-missiles.

## Un signe de bon augure

SELON des indiscrétions parues dans la presse, l'Union soviétique aurait déposé, en mai 1986, sur la table des négociations de Genève un projet de traité (2) tendant à l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe (SS-20, SS-4, Pershing-II et missiles de croisière terrestres). Les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne n'étaient plus visées, mais une clause de non-contournement interdisait le transfert de ces systèmes ou de leurs composants à des puissances tierces.

Peu après, le 11 juin, l'URSS proposait également un renforcement du régime institué par le traité ABM. Celui-ci resterait en vigueur pendant une durée de quinze à vingt ans sans que les parties contractantes puissent exciper de la faculté de retrait de l'article 15 ; en outre, les obligations seraient définies d'une manière stricte, de sorte que le développement et les essais des systèmes défensifs fondés sur des *« principes physiques nouveaux »* (armes à énergie dirigée ou à faisceaux de particules, par exemple) soient interdits pendant cette période. Simultanément, les armements stratégiques des Deux Grands seraient réduits dans une proportion de 35 %, le nombre des lanceurs étant ramené à 1 600 et celui des ogives à 8 000. Sur ces 8 000 ogives, 4 800 seulement pouvaient être placées sur des fusées sol-sol, celles que les Etats-Unis jugeaient les plus déstabilisantes, et les missiles de croisière lancés à partir de plates-formes volantes et sous-marines étaient comptabilisés dans le calcul des vecteurs stratégiques. En revanche, les systèmes nucléaires américains basés en Europe (*Forward Based Systems* ou FBS) n'étaient plus pris en compte.

Les grandes lignes de ces propositions furent divulguées par M. Mikhaïl Gorbatchev dans un discours prononcé le 16 juin 1986 devant le comité central du Parti communiste de l'URSS et suscitèrent des réactions positives aux Etats-Unis, où le président Reagan reconnut publiquement le sérieux de la démarche soviétique (3) et laissa entendre qu'il répondrait personnellement aux ouvertures qui lui avaient été faites par le secrétaire général Gorbatchev dans une lettre remise le 23 juin par le nouvel ambassadeur de l'URSS, M. Dubinin, venu présenter ses lettres de créance. Au terme de la cinquième session des NST (8 mai-26 juin 1986), le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman, faisait lui aussi état du changement d'attitude de l'URSS et considérait que c'était un signe de bon augure pour la suite des conversations.

L'intermède de l'été fut mis à profit par les dirigeants américains comme soviétiques pour échanger une correspondance sur les questions en suspens, tandis que se multipliaient les rencontres d'experts pour circonscrire le champ des divergences et tenter de les réduire. Les efforts déployés dans ce sens aboutirent à quelques résultats et, à l'automne, certains observateurs crurent pouvoir affirmer que l'on était sur le point de conclure un accord sur la réduction des FNI. Ainsi, le président Reagan avait accepté pour la première fois, dans sa lettre à M. Gorbatchev du 25 juillet, de soumettre à des contraintes le déploiement des systèmes de défense contre-missiles, et le *New York Times* du 31 août révélait, en se fondant sur les confidences de fonctionnaires américains, que les Etats-Unis étaient disposés à faire des concessions à l'URSS en ce qui concerne la réduction des armements stratégiques (4). Toutefois, il est permis de se demander si les rapprochements qui se sont esquissés entre les Etats-Unis et l'URSS ne sont pas factices et si la négociation sur les armes nucléaires et spatiales ne repose pas depuis l'origine sur un malentendu fondamental.

(1) Déclarations au *New York Times*, 13 octobre 1985.

(2) L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* (30 juin 1986) a publié une traduction des extraits de ce projet de traité.

(3) Dans un discours prononcé le 19 juin 1986 à Glassboro (New-Jersey.

(4) Voir l'article de Michael R. Gordon, *International Herald Tribune*, 1er septembre 1986.

### *Propositions soviétiques* de réduction des armements nucléaires (30 septembre 1985)

– Réduction de 50 % des forces stratégiques de part et d'autre, y compris les forces nucléaires de moyenne portée en Europe. L'OTAN disposerait en dernière instance de 1 680 vecteurs et l'URSS de 1 250. Selon le gouvernement américain, la supériorité ainsi concédée à l'OTAN était fallacieuse, puisque l'URSS comptabilisait 1 149 systèmes d'armes nucléaires de portée intermédiaire du côté occidental et mettait entre parenthèses près de 2 000 systèmes équivalents à l'Est.

– Les ogives nucléaires seraient plafonnées à 6 000 et 60 % d'entre elles pourraient être placées sur l'une des trois composantes de la triade : fusées sol-sol, fusées mer-sol et bombardiers. Ainsi, les Soviétiques seraient autorisés à maintenir 3 600 ogives sur leurs ICBM, ce qui leur conférerait une capacité contre-forces significative, dans l'hypothèse où les Etats-unis maintiendraient leurs forces nucléaires intermédiaires en Europe au niveau actuel et ramèneraient à 531 le nombre de leurs systèmes centraux.

– Interdiction des missiles de croisière à long rayon d'action (plus de 600 km) et limitation des nouveaux véhicules de l'arme nucléaire.

– Arrêt du déploiement de nouveaux missiles de portée intermédiaire en Europe et des armes nucléaires dans les pays où il n'en existe pas.

– Interdiction du développement, des essais et du déploiement des « armes spatiales de frappe ». Toutefois, cette mesure n'est plus présentée comme la condition préalable d'une négociation sur la réduction des armes stratégiques et sur les armes de portée intermédiaire.

*Source :* Discours prononcé par M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, devant l'Assemblée de l'Atlantique nord à San-Francisco, le 14 octobre 1985.

### Propositions américaines de réduction des armements nucléaires (1er novembre 1985)

– Réduction de 50 % des ogives nucléaires, qui seraient ramenées à 4 500. Les charges nucléaires portées par les ICBM n'excéderaient pas 3 000.

– Réduction de 50 % de la capacité d'emport des fusées soviétiques, qui est estimée à 11,9 millions de livres (celle des fusées américaines est évaluée à 4,4 millions de livres).

– Réduction consécutive des missiles de croisière aériens (ALCM) à long rayon d'action, qui seraient plafonnés à 1 500.

– Réduction des missiles stratégiques à 1 250-1 450 unités et des bombardiers à 350. Les plafonds finals des vecteurs stratégiques oscilleraient entre 1 600 et 1 800.

– Interdiction de nouveaux missiles stratégiques lourds et de la modernisation de ceux qui sont en service, en raison de leur caractère déstabilisant.

– Interdiction de toutes les fusées intercontinentales sol-sol mobiles, en raison des difficultés de la vérification.

– Réduction du nombre des charges nucléaires par fusée *(built down)*.

– S'agissant des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), leur élimination totale (option zéro) est toujours considérée comme la solution idéale. Toutefois, comme première étape sur cette voie, les Etats-Unis sont disposés à geler le déploiement de leurs missiles en Europe au niveau atteint le 31 décembre 1985, soit 140 lanceurs, à condition que l'URSS ramène les fusées SS-20 susceptibles d'atteindre l'Europe au même niveau. Le nombre des ogives nucléaires autorisé de part et d'autre se situerait entre 420 et 450. Ultérieurement, l'URSS réduirait dans la même proportion les fusées déployées en Asie, de sorte que l'on parviendrait à une limitation globale des charges nucléaires. Des contraintes appropriées seraient imposées aux armes nucléaires de courte portée.

– Les Etats-Unis ne renonceraient pas à la recherche entreprise sous l'égide de l'Initiative de défense stratégique, mais seraient disposés à conclure avec l'URSS un accord aux termes duquel les deux parties échangeraient des informations sur leurs programmes de recherche dans le domaine de la défense stratégique et prévoiraient des visites de laboratoires et de centres de recherche.

– Il serait nécessaire de prévoir une vérification adéquate des mesures convenues, en raison de la violation par l'URSS des accords conclus antérieurement et des obstacles qu'elle met au contrôle exercé par des moyens de détection nationaux.

*Sources :* Communiqué de la Maison Blanche en date du 13 novembre et discours prononcé par M. Paul H. Nitze devant l'Atlantic Council, le 5 décembre 1985.



DE LA PAIX

# et maîtrise des armements

Il est clair que, à Reykjavik, l'objectif principal de l'URSS fut d'interrompre le processus de l'IDS, et elle parut disposée à en payer le prix par une réduction drastique des armements nucléaires offensifs, qu'il s'agisse des systèmes d'armes de portée intermédiaire ou des vecteurs intercontinentaux.

Ainsi, les deux parties se seraient entendues sur le principe d'une élimination progressive des armes stratégiques. Pendant les cinq premières années, le nombre des lanceurs serait ramené à 1 600 et celui des ogives à 6 000 ; ultérieurement, il serait procédé à une liquidation de tous les missiles balistiques – mais les deux parties seraient autorisées à conserver des bombardiers et des missiles de croisière. Les Etats-Unis estimaient que, dans cette perspective, les systèmes défensifs offriraient une garantie contre les violations du traité par l'une des parties ou contre les attaques nucléaires d'origine indéterminée (on songeait notamment à des opérations de style terroriste).

## Epreuve de force à Reykjavik

S'AGISSANT des FNI, M. Mikhail Gorbatchev avait indiqué dans sa réponse (5) à la lettre du président Reagan qu'il était favorable à un retrait massif des armes déployées en Europe et qu'il n'exigeait plus la prise en compte des forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne (6). De leur côté, les Etats-Unis avaient fait à Genève, le 18 septembre, une proposition tendant à limiter à deux cents le nombre des ogives déployées de part et d'autre, étant entendu qu'elles se répartiraient en quantités égales en Europe et que les cent ogives soviétiques stationnées en Sibérie seraient contrebattues par cent missiles de croisière déployés sur le continent américain (7). On sait qu'à Reykjavik les deux parties se prononcèrent pour une élimination totale des forces nucléaires de portée intermédiaire en Europe (« option zéro ») et une limitation à cent du nombre des ogives en Asie.

Enfin, alors que le président Reagan justifiait encore, le 23 septembre, la nécessité de poursuivre les essais nucléaires par des considérations relatives à la sûreté des stocks d'armes et au souci de prévenir une percée technologique de l'URSS et, tandis qu'il mettait en garde les membres de la Chambre des représentants qui voulaient brider sa liberté d'action par des amendements au projet de loi sur les dépenses militaires (8), il annonçait, à la veille du sommet de Reykjavik, son intention d'engager des négociations en vue de mettre un terme à l'expérimentation des armes nucléaires (9).

Certes, la démarche était progressive, et elle devait être précédée par la ratification des traités du 3 juillet 1974 et du 28 mai 1976 prohibant les explosions nucléaires souterraines d'une puissance égale ou supérieure à 150 kilotonnes. Or l'entrée en vigueur de ces traités était conditionnée par la mise au point d'un système de vérification fiable, et l'Union soviétique s'était refusé jusqu'alors à envoyer les observateurs sur les sites d'essais du Nevada pour étudier les techniques nouvelles (comme le système Corrtex) utilisées par les Américains pour mesurer les ondes de choc et distinguer les explosions nucléaires des secousses telluriques. En outre, le président Reagan liait l'arrêt des essais à la réduction des armes nucléaires, voire à leur élimination totale, de sorte qu'il ne fallait pas s'attendre à un résultat notable avant longtemps.

Il semble que M. Gorbatchev, tout en marquant sa préférence pour un arrêt immédiat des essais, soit entré dans les vues du président Reagan, à condition qu'un cran d'arrêt soit mis au développement et aux essais des systèmes d'armes défensives. A cet effet, les Etats-Unis et l'URSS devaient prendre l'engagement de se conformer aux obligations édictées par le traité ABM de 1972 pendant une durée assez longue et de s'en tenir pendant cette période à des recherches et à des essais en laboratoire. Si le président Reagan a consenti, à Reykjavik, à retarder de dix ans (dans sa lettre du 25 juillet, il avait proposé un délai de sept ans seulement) le déploiement éventuel des défenses contre-missiles, il n'a pas voulu compromettre le développement du programme IDS en renonçant à des essais jugés nécessaires par le général Abrahamson pour assurer le succès du projet dont la réalisation lui a été confiée (10).

Ainsi, des considérations d'opportunité politique et la dynamique de la recherche et du développement militaires ont conduit l'administration américaine à rompre avec l'interprétation stricte du traité ABM, auquel elle souscrivait encore au printemps 1985 (11), et à sacrifier les chances d'une limitation des armements nucléaires offensifs à la chimère d'une défense contre-missiles dont la faisabilité est douteuse et les inconvénients patents si elle devait, comme on peut le craindre, relancer la course aux armements (12).

Les alliés des Deux Grands ont suivi ces péripéties avec des sentiments mitigés, et, dans le monde occidental, on s'est surtout inquiété de l'incidence d'un accord limitant les forces nucléaires de portée intermédiaire sur la crédibilité de la « dissuasion élargie » des Etats-Unis. De nombreuses voix se sont élevées en France pour dénoncer les effets « découplants » du retrait des euromissiles, et, en RFA, le gouvernement a attiré l'attention de l'administration américaine sur la menace que les fusées de courte portée faisaient peser sur le dispositif militaire de l'OTAN. Dans l'hypothèse d'un marchandage avec l'Union soviétique, on ne pouvait, selon Bonn, faire abstraction de cette composante de l'équilibre régional, et il importait dans le cas d'espèce d'éviter le surgissement de nouvelles « zones grises » dans les négociations d'*arms control*. Il semble que le président Reagan ait fait droit à cette requête, puisqu'il a été convenu à Reykjavik qu'un accord sur la limitation des FNI serait suivi, dans un délai de six mois, de l'ouverture de pourparlers en vue du démantèlement des armes soviétiques de courte portée déployées en Europe centrale (13).

Enfin, s'il est souhaitable de stabiliser la dissuasion réciproque par une réduction mutuelle et équilibrée des armes nucléaires, on ne devrait pas faire abstraction des autres composantes de la balance militaire que sont les armes classiques et chimiques. En Europe, on s'efforce, depuis la fin des années 60, de corriger les disparités entre l'OTAN et le pacte de Varsovie sur le plan des forces armées et des armements classiques mais, jusqu'à présent, peu de progrès ont été enregistrés à la conférence de Vienne sur les MBFR, et l'accord conclu à Stockholm, le 22 septembre 1986, ne porte que sur des mesures destinées à rétablir la confiance, à empêcher le recours à la force à des fins d'intimidation et à prévenir les conflits par malentendu ou accident. Il n'en reste pas moins que ces mesures de confiance et de sécurité constituent une novation dans les relations Est-Ouest, car elles procèdent d'une concertation entre les trente-cinq Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki et pourraient préluder à des négociations multilatérales sur la réduction des armes classiques dans la zone géostratégique qui s'étend de « l'Atlantique à l'Oural ».

Il appartiendra à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, convoquée à Vienne le 4 novembre 1986, d'apprécier les résultats obtenus à Stockholm et de se prononcer sur la continuation du processus amorcé à Helsinki dans les années 70. Toutefois, des progrès ne sont concevables sur la voie du désarmement en Europe que si les Deux Grands ne remettent pas en question les acquis de l'*arms control* et *« font passer dans les faits les avancées enregistrées dans la capitale islandaise »*, comme les y ont invités récemment les ministres des affaires étrangères de la France et de la RFA.

Toutefois, les variations du gouvernement américain dans l'interprétation du traité ABM (14) et sa volonté de s'affranchir des contraintes du traité SALT 2 risquent de devenir un facteur de blocage des négociations de Genève et elles inspirent d'ores et déjà des réserves très nettes aux Européens, qui se réclament de la philosophie du rapport Harmel de décembre 1967 et sont convaincus qu'à l'ère nucléaire la défense et la détente sont complémentaires et que la sécurité implique une négociation permanente avec l'adversaire-partenaire.

JEAN KLEIN.

(5) Remise le 19 septembre au président Reagan par M. Edouard Chevardnadzé, ministre soviétique des affaires étrangères.

(6) Ce point fut confirmé ultérieurement par un porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Union soviétique, M. Pyadyshev (cf. *International Herald Tribune*, 2 octobre 1986).

(7) *International Herald Tribune*, 22 septembre 1986.

(8) Voir le texte dans *Wireless File* (bulletin du Service d'informations de l'ambassade des Etats-Unis à Paris) du 24 septembre 1986.

(9) Voir la lettre adressée d'Islande aux leaders du Congrès, le 10 octobre, et exposant les deux initiatives du président Reagan en vue de limiter les essais nucléaires, *Wireless File*, 14 octobre 1986.

(10) Voir la déclaration faite le 5 mars 1986 par le général James Abrahamson, directeur de l'Organisation de l'initiative de défense stratégique (SDIO), devant le sous-comité sur la défense du Committee on Appropriations du Sénat. Il indiquait notamment que les essais étaient nécessaires pour déterminer la faisabilité de l'IDS.

(11) Voir le rapport sur l'IDS au Congrès d'avril 1985 et l'« Arms Control Impact Statement » pour l'année fiscale 1985. Or, le 8 octobre 1985, le conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Robert McFarlane, déclarait que la recherche, le développement et les essais des systèmes défensifs fondés sur de nouveaux principes physiques étaient autorisés par le traité ABM. Ce changement d'attitude du gouvernement américain en faveur d'une interprétation large fut confirmé par le conseiller spécial du président pour l'*Arms Control*, M. Paul Nitze, et par le jurisconsulte du département d'Etat, M. Abraham Sofaer, lors d'une audition devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants le 22 octobre 1985 (*Arms Control Today*, septembre 1985, p. 13).

(12) Le président de la République française s'est exprimé nettement sur ce point après avoir examiné les arguments des partisans et des adversaires de l'IDS. (François Mitterrand, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Fayard, Paris, 1986, pp. 50-66.)

(13) Voir l'article de Jan Reifenberg dans *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 14 octobre 1986.

(14) Sur la problématique de la légalité de l'expérimentation de systèmes de défense fondés sur des principes physiques nouveaux, nous renvoyons aux études suivantes : Joseph Goldblat, « New Means of Ballistic Missile Defense : the Question of Legality and Arms Control Implications », *Arms Control. The Journal of Arms Control and Disarmament*, vol. 5, nº 2, septembre 1984 ; Thomas Boer, « Arms Control in Outer Space. Military Technology Versus International Law », op. cit., vol. 6, nº 2, septembre 1985 ; John Rhinelander, « Reagan's Exotic Interpretation of the ABM Treaty », *Arms Control Today*, octobre 1985.

« LE SYSTÈME COMMUNAUTAIRE EUROPÉEN », de Marie-Françoise Labouz

# Pouvoir et grippages dans le triangle institutionnel de la CEE

Par JEAN-PIERRE COT *

VOICI un ouvrage ingénieux (1). En 350 pages, Marie-Françoise Labouz réussit à faire le tour des principales questions qui se posent aujourd'hui à la Communauté européenne. L'exercice tient à la fois du manuel, par son caractère didactique et sa clarté d'exposition, et de l'essai, par l'éclectisme et l'originalité d'une réflexion souvent pénétrante. On y trouvera une quantité de renseignements, à jour au 1er janvier 1986, des annexes documentaires choisies avec bonheur pour compléter les textes de base qui traînent partout, et une bibliographie choisie et commentée.

Tout intéresse Marie-Françoise Labouz, qui ne se laisse pas enfermer dans le cadre étriqué des institutions communautaires. Ainsi, à propos de la défense européenne, l'auteur n'hésite pas à analyser en quelques formules lapidaires la crise des euromissiles, la redéfinition de la doctrine de la riposte graduée et les négociations de Genève entre les deux superpuissances... Elle consacre cependant l'essentiel de ses réflexions à la politique communautaire, qu'elle traite dans une perspective dynamique, en examinant son évolution. Elle échappe ainsi aux querelles d'antan pour les problèmes d'aujourd'hui et les défis de demain, dans le cadre de ce qu'elle appelle la dialectique coopération-intégration.

On reconnaîtra à l'auteur l'art de rendre distrayants et parfois même attrayants les problèmes les plus arides, qui ne manquent pas dans le domaine européen. Les révisions successives du règlement du fonds régional révèlent des charmes insoupçonnés. La présentation de quelques politiques communautaires, afin de décrire le système institutionnel et juridique « en action », permet de comprendre en quelques pages les données essentielles de la politique agricole commune, de la politique monétaire ou des relations de la Communauté avec le tiers-monde. Bien informée, Marie-Françoise Labouz va droit au cœur de chaque problème pour en circonscrire l'enjeu et en souligner les contradictions.

J'ai bien aimé l'examen du système institutionnel. L'auteur présente avec finesse le « triangle institutionnel » et le grippage du processus de décision. Elle montre comment des procédures parallèles se sont mises en place, qui n'ont plus grand rapport avec l'équilibre initial prévu par les traités. Le passage sur le droit de veto, sa réalité, ses limites, fait justice de certaines visions sommaires et opposées du problème. Le déclin du rôle de la Commission dans les années 70, son redressement récent – et fragile, – l'importance prise par le Comité des représentants permanents (COREPER) et la tendance actuelle à le court-circuiter par des « groupes à haut niveau » relevant directement de l'autorité des ministres, autant d'évolutions notées avec exactitude. Je suis moins certain de partager l'appréciation de l'auteur sur les effets institutionnels du troisième élargissement, qui aurait pour conséquence une *« difficulté plus grande de constitution d'une alliance minoritaire »*. A observer le double blocage qui a empêché, en juillet dernier, le Conseil des ministres d'adopter un projet de budget pour 1987, je craindrais plutôt une paralysie accrue en son sein.

Quant au Parlement, deux évidences me paraissent s'imposer. En premier lieu, le Parlement européen détient aujourd'hui des pouvoirs considérables, comparables à ceux qu'exercent en fait les parlements nationaux, puisqu'il n'y *a pas de discipline majoritaire*. Le Parlement n'a pas en face de lui un gouvernement, mais douze. Il lui est donc loisible de jouer des alliances, des majorités qualifiées, des minorités de blocage. Les difficultés croissantes pour parvenir à un accord au sein du Conseil accroissent sa marge de manœuvre et son influence politique. Ajoutons que l'administration communautaire, elle-même peu hiérarchisée et consciente de ce phénomène, cherche au sein de l'Assemblée des appuis pour ses projets.

Aussi l'image d'une assemblée purement consultative ne correspond-elle pas à la réalité des choses. Je connais peu de parlements nationaux qui aient effectivement le pouvoir d'amender le budget ou de le rejeter. Quant au pouvoir législatif, il s'exerce déjà dans une large mesure grâce à la jurisprudence « isoglucose » de la Cour de justice des Communautés européennes, du moins sous forme d'une faculté d'empêchement. Et les mécanismes de l'accord de Luxembourg, quoi qu'on en ait dit, ne manqueront pas de développer leurs effets dans les années à venir.

## Manque de professionnalisme

LA seconde évidence, en sens contraire, résulte du manque d'autorité politique du Parlement. On a longtemps imputé cette faiblesse à l'absence de suffrage universel direct. Aujourd'hui, on l'explique volontiers par l'indifférence de l'opinion publique européenne à l'égard de l'institution, manifestée par le fort taux d'abstention aux élections européennes. Je hasarderai une autre explication, qui n'est d'ailleurs pas contradictoire avec la *précédente : le manque de professionnalisme* politique des parlementaires européens.

Certes, avant 1979, les parlementaires européens, désignés par leurs collègues au sein des parlements nationaux, étaient rompus à la chose politique. Mais ils n'avaient guère le loisir d'exercer leurs talents, le mandat européen étant l'accessoire d'un mandat national qui absorbait toutes leurs énergies. Trop souvent, ils passaient en coup de vent à Strasbourg ou à Luxembourg pour lire un rapport préparé par les services et s'éclipser aussitôt. L'amateurisme était la règle.

Depuis l'élection au suffrage universel direct et la quasi-disparition du double mandat, les parlementaires européens travaillent. Pour autant que je puisse en juger, la comparaison avec les parlementaires nationaux est plutôt en leur faveur. Moins harcelés par les électeurs dans le cadre de la circonscription, ils consacrent davantage de temps à leurs fonctions proprement parlementaires et font preuve d'une assiduité fort honorable. Mais ils manquent, pour la plupart, d'expérience politique et n'ont pas accumulé cet *ensemble de relations, ce réseau politique* qui permet l'influence. Nombre d'entre eux n'ont jamais exercé de mandat auparavant et ignorent les contraintes de la permanence ou de la navette, ces institutions fondamentales qui légitiment quotidiennement l'action politique. Ils ont souvent peine à concevoir la notion de stratégie politique et se contentent par trop d'un rôle déclamatoire.

On comprend, dans ces conditions, que les virtualités de l'institution ne soient pas pleinement exploitées. Contrairement à ce qu'on entend trop souvent, Marie-Françoise Labouz se garde bien de ce travers – le Parlement européen ne manque pas de pouvoirs, *mais de compétence* et d'autorité. Il est difficile à une institution collégiale de corriger elle-même ce type de défaut. Il lui est plus facile d'entretenir l'illusion que sa faiblesse provient de l'insuffisante démocratisation du système politique européen.

Pour terminer, une question à l'auteur : pourquoi intituler l'ouvrage *le Système communautaire européen*, alors que l'analyse proposée n'a rien de systémique ? Je comprends qu'elle ait souhaité, par cette expression, souligner la complémentarité des diverses approches utilisées et l'interdépendance des problèmes, des « éléments » du « système ». Mais il existe une tradition systémique dans l'étude des relations internationales et une littérature, principalement de langue anglaise, qui applique ces concepts à l'étude des Communautés européennes. Marie-Françoise Labouz n'y fait aucune référence, suivant en cela l'exemple de la plupart des universitaires francophones qui ont étudié ces questions (Sidjanski me semble être la seule exception notable). Je ne fais pas reproche à l'auteur d'avoir négligé cette piste puisque, s'inscrivant dans la tradition intellectuelle française, elle nous donne un excellent ouvrage. Mais veillons à ne pas abuser des mots.

(1) Marie-Françoise Labouz, *le Système communautaire européen*, Berger-Levrault, *Paris, 1986, 350 pages, 127 F.*

* Député au Parlement européen.

TROIS OUVRAGES SUR LE(S) SOCIALISME(S)

# Le modèle soviétique peut-il se renouveler ?

Par MARIE LAVIGNE

L'ARRIVÉE au pouvoir de M. Gorbatchev et le vent de changement qu'il a immédiatement fait souffler sur l'économie et la société soviétiques ont conduit à un regain d'intérêt pour le socialisme. Le modèle soviétique est-il vraiment appelé à se renouveler ? Fera-t-il appel à certaines expériences de pays frères dont la Hongrie offre l'exemple le plus radicalisé tout en restant indéniablement dans l'orbite soviétique ? Une diversification plus grande va-t-elle caractériser ce système ?

Trois ouvrages récents (1) offrent des clés d'interprétation, de l'intérieur du système socialiste (le recueil sur la Hongrie ne comporte que des articles d'économistes hongrois, mis à part la présentation et la conclusion de l'économiste magyarologue français Xavier Richet), ou d'une perspective favorable à ce système pour les deux ouvrages publiés aux Editions sociales.

Pourtant, une fois refermés ces trois livres, c'est une impression de pluralisme, de variété, pour ne pas dire de contradiction ou d'ambiguïté. Il vaut donc la peine de suivre ces regards sur une réalité que, du dedans comme du dehors, personne ne peut prétendre appréhender avec des schémas simples.

L'entreprise coordonnée par Francis Cohen rassemble sept auteurs dont deux (lui-même et Léon Robel) ont fait partie de l'équipe de *l'URSS et nous* publié en 1978 – on se souvient dans quel climat, après l'échec de l'union de la gauche et de la gauche elle-même, où l'attention s'est sans doute plus portée sur ce que représentait le livre par rapport à l'évolution du Parti communiste français que sur ce qu'il apprenait de l'URSS ; le titre, il est vrai, y était une invitation. Le titre d'aujourd'hui, *Socialisme(s)*, est aussi un défi, par la parenthèse qu'il contient et que souligne le graphisme de la couverture.

Pourquoi socialisme(s) ? N'y a-t-il pas une définition incontestable *du* socialisme qui permettrait de classer sans ambiguïté tel pays dans cette catégorie ? Réponse : *« On peut, pensons-nous, parler de socialisme dès qu'il y a tendance pour les producteurs à s'approprier les moyens de production »* (p. 12), et, de ce fait, la liste des pays socialistes *« reste ouverte par principe »* (p. 14).

A partir de là, les auteurs ont voulu non pas tout dire sur tous les socialismes, mais dégager l'essentiel, après un bref survol historique. L'ouvrage ne contient pas de chapitre séparé sur l'idéologie ; dans son chapitre sur « Individu et collectivité », Francis Cohen en traite, en trois pages fort denses (pp. 88 à 90), rappelant les permanences, diversités, couleurs nationales, personnelles, circonstancielles du marxisme, lequel demeure *« référence théorique d'Etat »* et, surtout, base *« de la définition d'une normalité socialiste »* (p. 90). S'il y a une norme officielle, la dissidence ne peut être tolérée ; pourtant, elle existe et, autour d'elle ou ailleurs, une expression réelle de la pluralité effective des idées. Qu'en sortira-t-il ? D'après Francis Cohen, une réanimation du marxisme ou *« une insertion de celui-ci dans un mouvement d'idées et d'opinions où toutes les forces sociales participeront à l'unité contradictoire de la société »* p. 92). Oui, bien sûr, alors on pourra parler de socialisme sans (s) ! Mais quelle en sera la définition ?

Les chapitres thématiques se présentent comme des monographies de spécialistes – en fait, pour la plupart, des universitaires. Robert Charvin couche sur un lit de Procuste de 35 pages la matière de son ouvrage (rédigé conjointement avec A. Marouani) sur les *Relations internationales des pays socialistes* (PUF, Paris, 1981), relations qu'il résume dans une excellente formule : *« Les Etats du socialisme sont des Etats partiellement ordinaires exprimant un système social essentiellement différent des autres. Les relations internationales de ces Etats... sont à la fois analogues aux relations pratiquées par les Etats non socialistes et radicalement différentes »* (p. 42). Ce chapitre a, par ailleurs, le grand mérite de ne pas se réduire à la politique internationale de l'URSS, à quoi l'on ramène généralement les relations internationales des autres pays socialistes – avec elle et sous sa coupe, ou contre...

Les questions économiques sont scindées en deux. Consommation, revenus, niveau de vie sont examinés par Francis Cohen avec les problèmes de la société, où il traite, par ailleurs, de l'existence des classes dans la société socialiste – et notamment de la nomenklatura, ici appelée « nomenclature ». Le chapitre proprement économique est centré sur le thème de la croissance et paraît passablement schématique. La thématique de la réforme économique est à peine abordée, le thème de la crise est trop vite évacué et les références concernent surtout la RDA (pays dont est spécialiste Pierre Lefranc).

La liaison entre culture et socialisme est un sujet difficile. Statut des intellectuels, alphabétisation, religion et culture, ce sont plutôt des éclairages qui sont donnés sur ce thème par Léon Robel.

Gérard Marcou présente le système politique en s'attaquant d'emblée à la théorie (non scientifique, selon lui) du totalitarisme. Cela suffirait sans doute aux yeux d'un très grand nombre de lecteurs français à condamner l'ouvrage sans appel, tant cette thèse est communément admise en France ! Gérard Marcou se réfère aux auteurs américains (il cite Jerry Hough ; on pourrait ajouter d'autres noms, Stephen Cohen, par exemple) ; rapprochons-le aussi de Moshe Lewin, qui, dans le numéro spécial d'août 1986 de la *Quinzaine littéraire* consacré à l'URSS, s'étonne de la séduction qu'exerce sur le public français la conception « totalitariste » de l'URSS, qui ailleurs en Occident paraît bien « rétro »... Ensuite, l'auteur fait une présentation ordonnée des institutions et du fonctionnement du régime. La section sur les droits de l'homme choquera assurément un public français enclin à peupler le Goulag de millions de détenus politiques ; pourtant, en avançant des chiffres allant jusqu'à dix mille au plus pour les dissidents actifs en URSS, c'est encore aux études américaines qu'il se réfère...

Les auteurs de *Socialisme(s)* ont voulu faire partager, autant que leurs convictions, leurs interrogations sur une réalité complexe. Ils seront difficilement entendus et le savent sans doute : en France plus qu'ailleurs, ce n'est pas ce qu'on dit sur les pays socialistes (et surtout l'URSS) qui compte, c'est très largement qui on est par référence au microcosme politique français.

## La « voie hongroise »

POUR la même raison, Gérard Streiff touchera avec sa *Dynamique Gorbatchev* essentiellement les lecteurs de ses chroniques de *l'Humanité*, et ce sera dommage car, malgré des défauts certains (appareil de références vraiment indigent au-delà même du caractère nécessairement journalistique du livre, volonté de trop justifier... au-delà même de ce qui se dit et s'écrit aujourd'hui en URSS, désordre de la présentation), la vie quotidienne dans l'URSS d'aujourd'hui surgit, dans ses aspects multiformes et quelquefois déroutants.

Les dix textes retenus dans *la Voie hongroise* fournissent une sélection fort représentative et intelligente, encadrée par une préface de l'éminent économiste hongrois Janos Kornai que suit une présentation de Xavier Richet, et la conclusion de celui-ci. On y trouve les meilleurs noms de la pensée économique hongroise avec des études qui sont déjà des classiques, comme l'article du jeune et non conformiste Tamas Bauer sur les cycles en économie centralement planifiée, ou celui du jeune sociologue I. Gabor sur l'économie seconde (parallèle). Les grands noms sont présents aussi, et pour commencer deux textes de Janos Kornai, l'un des inspirateurs – lucide et critique – du *« nouveau mécanisme économique*, l'un analytique sur l'état actuel de la réforme, et l'autre théorique ; Marton Tardos donne en clôture un *« programme pour le contrôle et l'organisation économique »* ; le célèbre historien de l'économie Laszlo Szamuely retrace les tout premiers débats sur la réforme en Hongrie dans les années 50.

Ceux qui s'intéressent au fonctionnement des entreprises pourront lire à ce sujet M. Laki (les faillites) et E. Szalai. Le commerce extérieur est (insuffisamment) représenté par une étude de A. Köves et G. Oblath (pourtant, en ce domaine, les spécialistes ne manquent pas en Hongrie, y compris des auteurs francophones connus dans notre pays, comme E. Kemenes). La réforme en raccourci est présentée par L. Antal. Une critique aux « rédacteurs » : on ne nous dit pas qui sont les auteurs... A défaut d'un tableau de la science économique hongroise, n'aurait-on pu simplement indiquer leurs titres ? En tout cas, tel quel, l'ensemble sera fort utile à ceux qui voudront se faire une idée d'*un* socialisme parmi d'autres.

(1) Francis Cohen et un collectif de spécialistes, *Socialisme(s)*, Messidor-Editions sociales, Paris, 1986, 315 pages, 145 F ; *Janos Kornai et Xavier Richet (sous la direction de), la Voie hongroise, analyses et expérimentations économiques*, Calmann-Lévy, coll. « Perspectives de l'économique », Paris, 1986, 321 pages, 174 F ; Gérard Streiff, *la Dynamique Gorbatchev*, Messidor-Editions sociales, Paris, 1986, 106 F.

## LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATION AVEC L'EST

# L'internationale des affaires part à la découverte du monde

Par EMILE KARAILIEV *

« EN *nous lançant à la découverte des priorités pour la prochaine décennie, à la différence de Christophe Colomb, ce grand marin et audacieux explorateur, nous savons au moins que la Terre est ronde.* » Par cette surprenante formule, M. Rand V. Araskog, président-directeur général d'ITT, inaugurait la septième conférence annuelle de la Chambre de commerce internationale (CCI), fin mai 1986, à Barcelone.

L'organisation mondiale des milieux d'affaires consacrait ses travaux aux « priorités économiques internationales ». Les perspectives d'une croissance plus musclée sur fond de faible inflation, qui semblent se dessiner dans plusieurs pays industriels – notamment aux États-Unis, – et les mesures d'assainissement adoptées par quelques pays en voie de développement, qui commencent à porter leurs fruits, ont favorisé un certain optimisme.

Dans ce contexte, les grands patrons ont estimé plus fortes les chances d'une « *meilleure* » coordination internationale des politiques économiques. D'emblée, M. Rand V. Araskog a fixé le cadre des débats : « *Comment rendre aussi douce que possible la transition des entreprises vers le monde du vingt et unième siècle, en utilisant à bon escient la concurrence – ce moteur de l'activité humaine – afin de pouvoir concourir à égalité dans les mêmes conditions et avec les même règles ?* » Comment, en effet, alors que les intérêts dus sur la dette extérieure pèsent sur le pouvoir d'achat des pays en voie de développement mais aussi des nations industrielles ? Le commerce mondial représente 2 000 milliards de dollars, alors que la seule dette du tiers-monde s'élève à 1 000 milliards de dollars et que la dette publique des Etats-Unis frôle les 2 000 milliards de dollars, soit 8 400 dollars par habitant !

Tout en reconnaissant la charge ainsi imposée aux générations futures, « *surtout à ceux qui ont le moins de contrôle sur ces emprunts* », M. Araskog n'a pas hésité à affirmer que, avec la réduction du prix du pétrole et la baisse du dollar, « *nous pourrions bien être en train d'échapper à l'une des causes fondamentales de la dette des pays en développement comme des nations industrielles...* » Il a préconisé, pour accélérer le mouvement, plusieurs actions : activation du plan Baker – qui semble pourtant bien oublié – pour accroître les flux de financement extérieur vers « *les pays en développement endettés qui mènent à bien des programmes d'ajustement* » ; augmentation du capital de la Banque mondiale ; promotion de l'Agence de garantie multilatérale (MIGA)...

Faiblesse du prix des ressources naturelles, baisse des taux d'intérêt, diminution des impôts dans de nombreux pays, fort degré d'automatisation et circulation plus libre de l'argent grâce au développement de la technologie de l'information et des marchés financiers mondiaux, constituent, selon lui, autant de signes d'« *une importante renaissance économique et l'une des raisons fondamentales de la bonne santé de la Bourse de Paris, de Wall Street, de la City et de la Bourse de Tokyo* ».

Avec le même optimisme, M. Frans Van der Hoven, véritable porte-parole des milieux d'affaires du monde en tant que président de la CCI et administrateur de plusieurs sociétés multinationales, a présenté les priorités fondamentales d'une coopération internationale « *mieux adaptée à l'économie mondiale qui est unique, unifiée et interdépendante* ». « *Notre intérêt commun* (aux gouvernements et aux entreprises privées), a-t-il souligné, *est de créer un marché mondial plus vaste et plus libre afin d'accroître la prospérité universelle* », en établissant des « *liens forts et vitaux* » entre le commerce, l'investissement, la stabilité monétaire et l'endettement international.

Une des conditions du succès réside dans l'accroissement des investissements directs dans les pays en voie de développement. On perçoit d'ailleurs chez ceux-ci, toujours selon M. Van der Hoven, une « *nette évolution vers une attitude plus ouverte envers ces investissements* », mais ils doivent, afin de promouvoir une croissance durable et inverser la fuite des capitaux, engager des réformes dont les principaux éléments sont « *la libéralisation des prix, la privatisation des entreprises, une réforme fiscale, la lutte contre les pratiques bureaucratiques, la stimulation de l'épargne nationale et l'établissement d'un véritable marché des capitaux et d'un marché du travail plus souple... afin de faire disparaître de vieilles pratiques inefficaces* ».

Assez conformiste dans ses analyses générales, la CCI s'est, par contre, fixé comme tâche de contribuer à la renaissance de la coopération économique Est-Ouest quelque peu assoupie, voire ébranlée, depuis le « boom » des années 60 et 70. Au mois de juin et sous son égide, quelque cent cinquante hommes d'affaires occidentaux se sont rendus dans la capitale soviétique. Les rencontres et les entretiens à la Chambre de commerce et d'industrie, au ministère du commerce extérieur et aux *Vsessoyusnye obedineiya* (entreprises d'import-export) se sont déroulés sous le signe du nouveau plan quinquennal ratifié le 19 juin par le Soviet suprême.

Avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5 % à 4,1 % et la définition de « *grandes options du développement économique et social* » portant aussi sur les années 1990-2000, ce programme ambitieux prévoit une forte accélération du rythme de développement et de la modernisation de l'économie : accroissement de 22,1 % du revenu national, de 25 % pour la production industrielle et la productivité du travail, pour la seule période 1986-1990. Afin de réaliser ces objectifs ambitieux, M. Gorbatchev a souligné la nécessité d'une coopération « *améliorée* » avec les partenaires étrangers. Pour relancer des pans entiers de leur économie (métallurgie, industrie chimique, production de gaz naturel, agriculture et agro-industrie, voire industries de grande consommation...), les Soviétiques comptent sur un appui logistique et financier, sur des équipements et technologies de pointe.

Or le commerce entre l'URSS et les pays occidentaux reste très en deçà des potentialités : moins de 50 milliards de dollars en 1985. Cette dernières année, 27 % seulement du total des échanges extérieurs soviétiques ont été effectués avec les pays de l'OCDE. Un pourcentage inférieur à celui de 1980 ! Sans les achats de blé, le commerce entre l'URSS et les Etats-Unis ne serait guère plus important que celui entre l'URSS et la Côte-d'Ivoire.

POUR remédier à cette situation, patrons occidentaux et responsables soviétiques – avec, en tête, le premier ministre M. Ryjkov – ont tenté de définir des priorités. Un groupe de travail sur les *joint ventures* a été mis en place : pour la première fois depuis 1917, de telles sociétés à capital, gestion et risques partagés seront admises sur le territoire soviétique, à l'instar des expériences déjà probantes qui ont vu le jour dans certains pays du COMECON. Au-delà des problèmes politiques, que les Soviétiques semblent disposés à résoudre, quelques zones d'ombre subsistent : conditions d'écoulement et de commercialisation des produits, partage des profits et des risques, relations socio-professionnelles, rapatriement des dividendes, impositions, arbitrage, protection de la propriété industrielle et intellectuelle... sans oublier les sacro-saints principes de « non-transférabilité » de la propriété socialiste et de la valeur ajoutée en URSS. Les Hongrois, pourtant réputés libéraux, n'ont pas mis moins de trois ans pour aboutir à un *modus vivendi* sur les *joint ventures* avec leurs partenaires occidentaux.

Le *leasing* est un autre domaine de la coopération qui fait l'objet de discussions, et qui pourrait prendre un nouvel essor. Cette technique, à la fois de location et de financement, permet aux acquéreurs d'utiliser des biens sans en être propriétaires. Elle pourrait être davantage utilisée tant pour de vastes opérations concernant des installations que lorsque des biens d'équipement lourd – du matériel de construction par exemple – sont nécessaires pour une durée limitée, ou qu'il s'agit de matériel mobile. Elle convient mieux que la vente directe dans des secteurs nécessitant un important service après-vente. Au cours de ces dernières années, les banques et sociétés de *leasing* de certains pays occidentaux ont multiplié les efforts pour promouvoir cette technique en direction de l'Est. Avec la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, le Crédit lyonnais a créé à cette fin la société Promolease.

Enfin, la coopération industrielle et les diverses formes de coproduction et de compensation seront intensifiées. Diverses formules sont déjà à l'œuvre : *counter-purchase* (opération de contre-achats des produits), *buy-back* (rachat par le vendeur de la production des unités industrielles vendues), opérations triangulaires, *processing* (paiement d'installations industrielles par réalisation des commandes), *pay-as-you-earn* (remboursement sur les bénéfices des entreprises créées)....

Attirés par l'immense marché des pays de l'Est, les milieux d'affaires semblent aussi décidés à se pencher plus sérieusement sur le tiers-monde dont la crise menace l'ensemble de l'économie. La tenue, en février 1987, d'une importante conférence à New-Delhi devrait marquer une nouvelle étape de l'engagement de la CCI sur la scène internationale.

* Docteur d'Etat en sciences économiques, Paris.

**UNE BAISSE SPECTACULAIRE DES ÉCHANGES EST-OUEST (1970 : indice 100)**

| | 1970 | 1980 | 1982 | 1984 |
|---|---|---|---|---|
| Total du commerce avec les pays socialistes : | 100 | 71 | 64 | 64 |
| Dont : | | | | |
| avec l'Europe de l'Est | 100 | 97 | 90 | 92 |
| avec l'URSS | 100 | 54 | 58 | 50 |

*Source : Etude sur la situation économique de l'Europe en 1984-1985*, Commission économique des Nations unies pour l'Europe, Genève.

## Une organisation mondiale

CRÉÉE en 1919, la Chambre de commerce internationale (CCI) est une association internationale privée qui regroupe plus de 7 000 entreprises, associations professionnelles et chefs d'entreprise (1) appartenant à quelque 110 pays. Dans 60 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, du Proche-Orient, d'Asie et d'Afrique, les comités nationaux de la CCI exposent les vues de l'organisation à leurs gouvernements et sensibilisent le secrétariat international établi à Paris aux préoccupations des entreprises locales. En tant qu'organisation internationale non gouvernementale, la CCI jouit d'un statut consultatif auprès des Nations unies et de ses agences spécialisées.

La CCI lutte pour « *un libéralisme économique basé sur la concurrence loyale et les idéaux de la libre entreprise* », elle encourage « *l'autoréglementation* » dans l'industrie et le commerce. Des commissions d'experts de la CCI se réunissent régulièrement afin d'élaborer la politique de la communauté mondiale des milieux d'affaires dans de nombreux domaines : commerce, gestion, transport, mercatique, banques, propriété industrielle, environnement, investissements internationaux...

La CCI rend aux milieux d'affaires de multiples services pratiques. Citons sa cour d'arbitrage à Paris, le plus ancien centre arbitral du monde, qui est aussi le plus largement utilisé par les milieux d'affaires; ses deux « codifications » des usages du commerce international, d'une application quasi universelle, l'une en matière de vente, les INCOTERMS, l'autre en matière de crédit documentaire; son système des carnets ATA qui permet l'admission temporaire en franchise d'échantillons commerciaux; son bureau maritime international (BMI), son bureau d'enquête sur la contrefaçon (BEC) à Londres... Enfin, sa filiale des publications, ICC Publishing SA, propose plus de 60 guides et ouvrages de référence sur les techniques du commerce et des transports, de la pratique bancaire et de l'arbitrage, de la publicité et des communications...

(1) Des géants industriels tels ITT et Mitsubishi, Unilever et Nestlé, Thomson, ELF-Aquitaine et Air liquide, Philips, Montedison et Pirelli, Ford et Volkswagen, Daimler-Benz et Fiat, Siemens et Woolworth... pour ne citer que quelques-uns. Et sans oublier les grandes banques mondiales comme Citi Corp et Crédit agricole, Crédit lyonnais et Bank of America, Générale de banque et Banque internationale (Luxembourg), Deutschebank et Dresdner Bank, Scandinaviska Enskilda Banken et Banca nazionale del lavoro, SBS et Lloyds, Indosuez et Bank of Tokyo...

LE YEN ET LE MARK ALLEMAND AU CŒUR

# Les Japonais ne peuvent si facilement

**« LES seuls moyens de résoudre les déséquilibres extérieurs entre les pays consistent dans une augmentation de la croissance à l'étranger, dans l'amélioration de la compétitivité du dollar, ou les deux à la fois » : M. Reagan exprimait ainsi, le 30 septembre, devant l'assemblée du Fonds monétaire international, le double embarras des Américains face à leurs inextricables difficultés financières et devant le manque d'empressement de leurs deux grands partenaires économiques – le Japon et l'Allemagne – à jouer le jeu de la nouvelle « concertation économique occidentale ».**

***En réalité, depuis plus d'un an, cette concertation prend surtout les allures d'une véritable épreuve de force dont les enjeux dépassent de loin les simples impératifs économiques. C'est ce qu'explique ci-dessous Hiroko Yamane à propos du Japon.***

Par HIROKO YAMANE

Les conflits d'intérêts économiques qui opposent les Etats-Unis au Japon et à la RFA vont-ils enfin déboucher sur la « concertation économique » souhaitée et orchestrée par Washington ?

Pour la *première fois* depuis l'effondrement en 1971 du système de taux de change fixe – établi à Bretton Woods en 1945, – un autre système monétaire international est peut-être en train de naître. C'est dans cette perspective que les ministres des finances du groupe des Sept (Canada, Etats-Unis, France, *Grande-Bretagne, Italie*, Japon, *RFA*) et du groupe des Dix (les mêmes, plus la Belgique, les Pays-Bas et la Suède) se sont réunis le 27 septembre dernier pour entamer des discussions monétaires qui allaient se poursuivre devant l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Malgré la volonté générale de coopérer, des divergences persistent entre les Etats-Unis, d'un côté, le Japon et la RFA, de l'autre. Les premiers exigent la baisse à la fois du cours du dollar et des taux d'intérêt, ainsi que l'accroissement de la demande intérieure chez *leurs deux partenaires. Ceux-ci souhaitent*, en revanche, une plus grande stabilité monétaire.

Dès septembre 1985, ces trois Etats avaient entrepris de se concerter pour trouver des solutions négociées. Un premier résultat fut la baisse du dollar à l'issue de la réunion, à New-York, le 22 septembre 1985, des ministres des finances du groupe des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, RFA). En dépit de la participation de trois pays européens, le véritable objet de cette rencontre était de redresser le déséquilibre des échanges commer*ciaux et financiers entre les Etats-Unis* et le Japon. Le déséquilibre commercial en faveur du Japon a, en effet, atteint 36,8 milliards de dollars en 1984 et 45,7 milliards en 1985 alors que, dix ans plus tôt, les échanges étaient équilibrés. Quant au mouvement des capitaux, si, en 1980, le Japon était encore débiteur, 49,7 milliards de dollars sont sortis du pays en 1984 et 64,5 milliards en 1985, dont une grande partie a afflué directement ou indirectement aux Etats-Unis pour financer le déficit budgétaire américain.

Voilà quinze ans que les Etats-Unis s'efforcent de contenir les exportations de leur grand partenaire asiatique par *diverses mesures législatives, administratives* ou autres. Ils l'ont contraint à réduire volontairement ses ventes de certains produits manufacturés (1), à en soumettre plusieurs autres à des procédures de contrôle plus rigoureuses que celles imposées aux termes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et à s'adapter à la politique américaine quand celle-ci accorde la priorité aux produits nationaux pour les marchés passés par l'Etat (2).

Désormais, c'est aussi par une intervention monétaire que les Etats-Unis *comptent peser sur l'évolution des* échanges entre les deux pays. Treize mois après la concertation du 22 septembre 1985, la valeur du yen a augmenté de 45 % par rapport au dollar, entraînant de profondes conséquences pour l'économie nippone.

La réunion de New-York prit en réalité valeur de symbole : jusque-là acteur unique de l'économie mondiale, les Etats-Unis y sont apparus en état de dépendance dans la compétition internationale. En effet, l'importance du commerce international (exportations et importations) dans leur PNB s'est *radicalement accrue : dans les* années 50, cette part ne dépassait pas 9 % et elle n'atteignait encore que 13 % dans les années 70. Mais, en 1985, elle avait franchi les 20 %.

## Le déficit américain : conséquence d'une politique

FACE à cette dépendance nouvelle, et alarmés par leurs déficits croissants, les Etats-Unis sont obligés de faire appel à la « coopération » de leurs partenaires les plus actifs, le Japon et la RFA, invités à partager avec eux les responsabilités internationales en matière économique.

De surcroît, les Américains sont désormais conscients que leur déficit commercial n'est qu'une des conséquences de leur politique économique. Leurs taux d'intérêt très élevés et le déficit énorme du budget de l'Etat (3), combinés à la baisse des impôts, ont eu pour effet d'attirer les capitaux étrangers, notamment ceux du Japon, et ces nouvelles disponibilités financières ont favorisé les importations. Pris dans un cercle vicieux, les Etats-Unis tentent désormais de couper ce cordon ombilical qui relie le flux financier et le flux commercial.

Afin de corriger le déséquilibre, Washington insiste donc auprès de ses partenaires pour obtenir d'eux une concertation en matière de politique fiscale et monétaire et les oblige à *accroître la demande intérieure et* à relancer l'économie grâce à la baisse des taux d'intérêt.

Ces « interventions » représentent-elles une ingérence dans les affaires intérieures des partenaires concernés ? A tout le moins, l'interdépendance économique des grands pays industrialisés semble modifier les règles de la coopération internationale.

Depuis 1980, le déficit commercial américain ne cesse d'augmenter non seulement à l'égard du Japon, mais aussi de ses autres partenaires commerciaux importants. Il s'est élevé à 148,5 milliards de dollars en 1985. De créanciers qu'ils étaient jusqu'alors, avec 140 à 150 milliards de dollars à leur actif, les Etats-Unis sont devenus débiteurs à la fin de l'année 1984. Le déficit de leur compte d'opérations courantes a atteint 140 milliards de dollars, de sorte que la totalité de leur excédent s'est volatilisée.

Telle est la conséquence directe de la politique inaugurée par le président Reagan le 18 février 1980 pour stimuler la croissance économique tant par le déficit budgétaire que par la baisse des impôts. Parallèlement, le gouvernement a augmenté les taux d'intérêt afin de pourvoir aux besoins financiers de l'Etat, ce qui a attiré les capitaux des pays où les taux d'intérêt étaient plus faibles, comme au *Japon. Le déficit* budgétaire a donc été financé en réalité par l'épargne des autres pays : entre 1982 et 1986, le gouvernement Reagan a emprunté plus de 400 milliards de dollars à l'étranger.

Durant les années 1982-1985, l'économie américaine paraissait en bonne santé : la production industrielle avait augmenté de 20 %, le taux de chômage avait baissé de 2,5 points (4), le taux d'investissement dépassant largement celui de l'épargne. Mais la baisse des impôts a stimulé la consommation plutôt que l'épargne, et les disponibilités *financières attirées par les taux d'intérêt* élevés ont encouragé les importations en provenance non seulement du Japon, du Canada et de la CEE, mais aussi des nouveaux pays industrialisés, parmi lesquels, notamment, les Etats les plus lourdement endettés d'Amérique latine. Ces Etats ont pu ainsi dégager un excédent confortable dans leurs échanges avec les Etats-Unis. En ce sens, la politique économique américaine a incontestablement contribué à réduire le risque d'une crise financière internationale majeure.

Mais la politique du dollar cher a affecté la compétitivité des produits américains dans de multiples secteurs, industriels et agricoles. D'où la difficulté américaine à exporter...

L'économie japonaise a suivi un cours différent pendant la même période. La croissance s'est ralentie, le taux d'épargne, déjà très élevé (5), a dépassé celui de l'investissement, et le chômage s'est légèrement accru. Une situation qui n'a fait que renforcer le flux des capitaux vers le marché américain, ainsi que la progression des exportations. A cela s'est ajoutée l'évolution du taux de change entre le yen et le *dollar : entre 1982 et 1985, le cours du* dollar par rapport aux autres monnaies a augmenté de 35 % environ, alors que celui du yen vis-à-vis des mêmes monnaies n'a augmenté que de 10 % ; les exportations japonaises s'en sont trouvé facilitées. Si donc ces exportations ont contribué au déficit américain, ce n'est pas tellement à cause de la « fermeture » du marché japonais, comme l'affirme le Congrès américain, mais plutôt parce que l'évolution de l'économie des deux pays a été différente.

Des considérations d'ordre politique et psychologique faussent toutefois *l'analyse économique et font du Japon* une cible facile des critiques américaines qui dénoncent ses pratiques commerciales. Assurément, ses exportations occupent la première place dans le déficit commercial des Etats-Unis, et le pays est en train de conquérir des secteurs industriels jadis dominés par eux, comme l'automobile et l'électronique.

Mais, dans le même temps, le Japon se trouve dans une position de vulnérabilité politique en raison du traité de sécurité de 1951 qui le place sous la tutelle militaire américaine. A cela s'ajoute probablement le complexe du vainqueur, qui fait croire aux Américains que les Japonais accepteront automatiquement leurs exigences. De fait, quand, dans les années 70, le Japon a commencé à affirmer sa puissance économique et technologique, les Etats-Unis ont attendu de lui qu'il contribue à la réalisation de leur stratégie militaire proportionnellement à ses ressources. Or, pour n'en avoir pas pris clairement l'initiative, Tokyo s'est trouvé continuellement accusé, depuis la fin des années 70, de profiter gratui*tement de la défense américaine*.

D'où l'imbrication permanente – *trade-off* – dans les négociations nippo-américaines des intérêts économiques et des exigences politiques ou militaires. On rappellera à titre d'exemple le mar*chandage intervenu* au début des années 70 à propos de la restitution d'Okinawa au Japon : l'une des conditions imposées fut la limitation des exportations de textile aux Etats-Unis.

Jusqu'ici, les Etats-Unis demandaient à leurs alliés de partager leurs responsabilités militaires pour la défense de l'« Occident ». Aujourd'hui, ils veulent *associer leurs partenaires* les plus importants aux responsabilités économiques. Annoncées par le président Reagan le 23 septembre 1985, au lendemain de l'accord entre les grands pays industrialisés sur la concertation monétaire, ces nouvelles exigences vont bien au-delà des principes du libre-échange : l'Allemagne et le Japon sont en effet pressés d'appliquer une politique keynésienne de stimulation de la demande privée par des investissements publics. Washington leur demande d'accroître leurs achats de produits américains, plutôt que de multiplier les restrictions à l'importation. Mais ces efforts de leur part suffiront-ils à réduire le déficit commercial américain ? A l'égard du Japon, ce déficit dépasserait, selon le *secrétaire du commerce américain*, 55 milliards de dollars en 1986, et cela malgré la hausse du yen. Les Japonais peuvent-ils eux-mêmes ne pas s'en inquiéter ?

Tout en réclamant une concertation économique internationale qui permettrait d'infléchir la politique macro-économique de leurs partenaires, les Etats-Unis n'ont pas abandonné pour autant leurs griefs contre la « fermeture » du marché japonais aux produits étrangers. Les « barrières invisibles » qui protègent ce marché tiendraient aux traditions particulières du pays, à la langue, bref, à un ensemble d'obstacles culturels qui aggraveraient le déséquilibre des échanges commerciaux. Bien qu'il ne s'agisse là que d'un facteur secondaire dans l'ensemble de la concertation macro-économique envisagée, les Etats-Unis persistent à réclamer l'« ouverture » du Japon aux produits étrangers. Mais cette exigence est-elle toujours justifiée ?

A la suite des négociations du Tokyo round (1973-1979) dans le cadre du GATT, les barrières tarifaires à l'importation se sont nettement abaissées au Japon ; mais 27 produits, dont 22 agro-alimentaires et 5 industriels, restent encore protégés. De surcroît, des quotas à l'importation ont été maintenus pour des raisons de politique intérieure, notamment dans le secteur agricole et agro-alimentaire (6). Il est certain qu'une plus grande ouverture du marché dans ces deux domaines présenterait un fort intérêt pour les pays qui exportent de tels produits – les Etats-Unis, en particulier, mais aussi le Canada et l'Australie. Il reste que, le marché agricole et agro-alimentaire *mis à part*, l'accusation des Américains est discutable. Car, en réalité, ce sont leurs entreprises qui mènent bataille pour préserver leur supériorité technologique et conquérir des débouchés, quels que soient les arguments politiques souvent invoqués. Et il faudrait aussi *tenir compte de la* différence de traditions en matière de politique industrielle entre les deux pays.

## Un marché fermé ?

LES Américains critiquent le rôle de l'Etat dans l'économie, la définition des normes, les structures industrielles et financières propres au Japon, et, surtout, les interventions du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Quelques exemples donneront une idée de la complexité du problème.

Au Japon, tandis que le monopole d'Etat ne couvre plus désormais que le sel, il subsiste encore des formes indirectes d'intervention publique – tel le strict contrôle des prix dans le domaine de la distribution du riz – qui ne favorisent certes pas les importations de produits étrangers (comme le riz ou le tabac, par exemple). Les Américains déplorent aussi que l'Etat exerce son influence sur les achats de matériels étrangers par les compagnies nouvellement privatisées, et pourtant, lorsque la société publique Nippon Telephone and Telegraph a subi ce sort en 1985, ce sont bien les Etats-Unis qui ont réussi à lui vendre leur matériel (y compris un satellite de communication de la compagnie Hughes), grâce à des pressions politiques.

Les produits pharmaceutiques et cosmétiques, les pesticides, les produits agro-alimentaires avec colorants font l'objet de normes dissuasives. Quant au système des brevets dans les domaines de haute technologie, telle la fibre optique, les entreprises américaines se sont plaintes que la multiplication de normes spécifiques permettaient aux industries japonaises de gagner du temps pour se développer : elles mettaient ainsi le doigt sur ce genre de conflits technologiques et juridiques qui traduisent bien la rivalité toujours plus serrée qui oppose les entreprises américaines et japonaises pour la conquête du marché mondial.

D'autre part, la structure industrielle et les réseaux de distribution japonais offrent cette particularité d'être organisés en regroupements économiques, que les Américains considèrent comme des cartels créés par l'Etat : il s'agit en fait d'entreprises rassemblées à *l'initiative* du MITI pour favoriser le développement de secteurs industriels jugés porteurs d'avenir. Une autre catégorie de « conglomérats » fait l'objet de critiques de la part des Etats-Unis : ceux qui découlent des liens étroits de coopération unissant les producteurs, les banques, et les grosses maisons de commerce à compétence générale (Mitsubishi, Mitsui, Marubeni, C-Itoh, Sumitomo, etc.) et qui ne correspondent pas toujours aux strictes exigences de la concurrence, telle par exemple la règle voulant que l'on achète des produits de bonne qualité au plus bas prix. *En général, ce sont pourtant* des normes capitalistes qui régissent leur comportement, surtout à long terme.

Enfin, persistent au Japon une multitude de petits réseaux de distribution commerciale dont l'activité échappe totalement aux commerçants étrangers et suscite leur irritation.

Plus étrange est le grief des Américains contre les interventions du MITI en faveur de certaines industries de pointe, dans la mesure où celui-ci donne, effectivement, des indications sur les recherches technologiques à effectuer. Ainsi, pour développer la cinquième génération d'ordinateurs, le MITI a « guidé » la coopération entre les entreprises concernées (7). Il en a *été* de même dans la robotique. Mais dans quel pays hautement développé les organismes officiels n'ont-ils pas à jouer un rôle de stimulation ? En 1979, aux Etats-Unis, l'Etat a contribué pour 32,2 % au financement de la recherche et au développement des produits manufacturés ; la même année, cette participation publique était de 21,9 % en France et de 1,3 % seulement au Japon (8).

Toutefois, le Japon dispose d'une longue tradition de concertation entre les industriels et les instances gouvernementales pour définir les orientations de la production et de la commercialisation. Les Américains *peuvent* s'en formaliser, mais on ne voit pas comment l'on pourrait supprimer par décret ou par intimidation une telle pratique enracinée dans l'histoire.

Dans leurs efforts pour s'imposer sur le marché grâce au progrès technologique, les Américains invoquent les principes du marché libre ; mais, en même temps, ils multiplient les pressions politiques pour s'assurer de conditions qui leur soient favorables. Ainsi, ils s'efforcent actuellement d'imposer leurs entreprises pour la construction du nouvel aéroport international d'Osaka. Ils ont obtenu, après un an de négociations, un accord sur la vente des semi-conducteurs, en vertu duquel les Japonais sont contraints de limiter leurs exportations et de favoriser l'accès à leur marché des semi-conducteurs américains dans une proportion représentant 20 % de ce marché. Le MITI se voit en outre obligé de fournir au département du commerce américain toutes les données concernant les coûts de production, de commercialisation et d'exportation de huit types de semi-conducteurs produits en masse, et cela dans le cadre de consultations automatiques prévues en cas de problèmes. En contrepartie, les Etats-Unis ont abandonné leurs plaintes en dumping en ce domaine et la *menace* d'un doublement de leurs droits de douane.

Tantôt sollicité d'assumer ses responsabilités comme partenaire privilé-

**LE COURS DU CHANGE, A L'AUNE DES CHOIX AMÉRICAINS**

(Evolution de la parité yen-dollar, 1971 – mars 1986)

15 août 1971 :
18 décembre 1971 :
1 dollar = 308 yens.
14 février 1972 :
Flottement du yen.
16 oct. – 23 déc. 1973 :
Les Etats-Unis défendre le dollar.
18 février 1980 :
M. Reagan trace les grands axes de sa politique économique.
des cinq pays les plus riches pour faire baisser le dollar.
200
254
300
306
341
199
263
179
yens
1971 | 72 | 73 | 74 | 1975 | 76 | 77 | 78 | 79 | 1980 | 81 | 82 | 83 | 84 | 1985 | 1986
mars

(1) Autolimitation de l'exportation des aciers en 1969 et 1972 ; des textiles en 1971 ; des téléviseurs en couleurs *en 1977 et des* automobiles en 1981.

(2) La politique de *Buy American* est appliquée dans la plupart des Etats fédérés des Etats-Unis.

(3) 186 milliards de dollars en 1984.

(4) De 9,5 % en 1982, le taux de chômage aux Etats-Unis s'était abaissé à 7 % en 1985. Tandis que, durant la même période, il s'était *élevé* de 2,4 % à 2,6 % au Japon, de 7,5 % à 9,3 % en RFA, de 11,5 % à 13,1 % en Grande-Bretagne et de 8,1 % à 10,1 % en France (*source* : OCDE).

(5) En 1976, le taux d'épargne par rapport au revenu disponible était de 22,4 % au Japon et de 7,1 % aux Etats-Unis. En 1981, les pourcentages respectifs n'étaient plus que de 19,2 % et 5,5 % (*source* : Banque du Japon).

(6) Voir le document du GATT L/5090.

(7) Le MITI a accordé une subvention de 140 millions de dollars pour le développement de la cinquième génération d'ordinateur, tout en coordonnant la recherche des entreprises concernées telles que NEC, Hitachi, Fujitsu, Toshiba, Mitsubishi, Oki Electric Co.

(8) *Source* : OCDE.

## DE LA CONFRONTATION ÉCONOMIQUE OCCIDENTALE

# céder aux pressions de Washington

gié des Etat-Unis, tantôt accusé d'être un concurrent déloyal, le Japon semble jusqu'à présent s'efforcer de temporiser. En tout cas, l'opération chirurgicale intervenue à la suite de la réunion du 22 septembre 1985 dans la parité entre le dollar et le yen n'a pas encore abouti à une stabilisation équilibrée entre les deux monnaies qui correspondrait aux forces économiques réelles des deux pays. Le Japon avait alors reconnu la nécessité d'un réajustement de la parité dollar-yen, souhaitant la voir s'établir à 200 yens pour 1 dollar. Mais les Américains ont cru pouvoir profiter de cette bonne disposition pour laisser baisser le dollar jusqu'à un seuil censé leur permettre de réduire leur déficit commercial avec le Japon. De telle sorte que, aujourd'hui, 1 dollar vaut 154 yens, ce qui représente une majoration d'un quart supérieure à ce qu'escomptaient les Japonais, plaçant certaines de leurs productions en difficulté face à la compétitivité accrue des Européens et des nouveaux pays industrialisés – Corée du Sud et Taiwan, en particulier.

Précédemment, la parité du dollar par rapport au yen avait déjà subi plusieurs ajustements *(voir le graphique ci-contre)*, dont le plus important en novembre 1978, la valeur du yen ayant en trois ans augmenté de 30 % par rapport à la devise américaine. Cette progression était moins considérable que celle d'aujourd'hui, alors que le contexte était plus favorable pour les secteurs particulièrement visés. En 1978, en effet, les industries japonaises de l'automobile et de l'électronique avaient pu, grâce à une demande très élevée aux Etats-Unis, augmenter leurs prix de vente pour couvrir les pertes en quantité, et cela tout en baissant considérablement leurs coûts de production : le réajustement monétaire survenait en pleine période de rationalisation de la production japonaise grâce aux économies d'énergie et à l'introduction de la robotique. En 1986, en revanche, la conjoncture commerciale et technique ne leur permet plus de surmonter aussi facilement l'obstacle que représente cette nouvelle et brutale augmentation du yen. Le tassement de la demande américaine n'a pas permis de relever les prix de vente de plus de 3 % ou 4 %. Et ce sont surtout les petites entreprises de sous-traitance et celles dont les produits sont de faible valeur ajoutée qui sont ainsi mises en difficulté.

La fédération patronale japonaise (Keidanren) (9) prévoit une période de réadaptation difficile, au moins à court terme, caractérisée par une stagnation de la production. On estimait que le taux de croissance du PNB,



(Lasky-Sipa)

HOTEL « FUTURISTE » A TOKYO
L'industrie des « services » gagnée par les impératifs cauchemardesques de la rentabilité

calculé sur la base du yen, serait en baisse de 0,5 % pour le premier trimestre 1986 par rapport à la période correspondante de 1985. Aussi le Keidanren a-t-il défini le 28 mai dernier les mesures à prendre pour ouvrir davantage le marché national aux produits et capitaux étrangers ; pour encourager les investissements directs sur les marchés extérieurs, surtout dans les domaines de haute technologie ; pour introduire une réforme administrative et fiscale qui permettra d'augmenter les investissements publics ; et aussi pour stimuler le secteur privé dans la perspective d'accroître la demande intérieure.

Autant de dispositions qui correspondent aux souhaits formulés par les Etats-Unis et aux conclusions du rapport Maekawa, élaboré par les conseillers du premier ministre Yasuhiro Nakasone le 7 avril 1986, peu avant le sommet de Tokyo, et qui porte un titre tout à fait révélateur : « Les ajustements économiques structurels en vue d'une harmonie internationale (10). »

### Un bouleversement de la vie ?

AINSI, le Japon semble-t-il s'adapter avec discipline aux vœux des Américains qui l'exhortent à modifier ses structures industrielles et même sa façon de vivre. Si elle devait être appliquée à la lettre, cette nouvelle orientation affecterait jusqu'aux fondements de la société.

Le rapport Maekawa énumère, en effet, une série de réformes destinées à accroître la demande intérieure afin d'absorber une partie de la production exportable. Les modifications attendues reviendraient en fait à transformer profondément la vie des citoyens : réduction de l'épargne ; diminution des heures de travail (les Japonais travaillent 2 150 heures par an, contre environ 1 800 heures pour les Américains et les Européens) ; congés payés plus importants (les vingt jours de congés payés accordés par la loi ne sont pas obligatoires et les Japonais n'en prennent que 60 %) ; amélioration du logement. Autre suggestion, visant à développer les loisirs, l'aménagement des parcs et des quartiers résidentiels dans le milieu urbain devrait absorber une partie de l'épargne et du budget de l'Etat et modifier les habitudes de vie.

Le même rapport recommande de faciliter l'accueil des capitaux étrangers, soumis jusqu'ici à des procédures compliquées ; de renforcer le rôle de l'ombudsman pour le commerce et l'investissement (11), afin de faciliter l'accès au marché japonais ; de libéraliser complètement ce marché et d'encourager l'internationalisation du yen.

On peut cependant s'interroger sur la pertinence et la crédibilité de toutes ces mesures. Ainsi, l'accroissement des investissements publics est-il envisageable, alors que le budget de l'Etat souffre d'un déficit très important ? Actuellement, les emprunts d'Etat absorbent 26,2 % de toutes les recettes totales, et le remboursement des intérêts de ces emprunts représente, à lui seul, 19,5 % des dépenses publiques. Quant à la TVA sur les entreprises, seul moyen d'augmenter les recettes de l'Etat, elle risque fort de porter atteinte à leur dynamisme et il est peu probable qu'une mesure aussi radicale puisse être adoptée à court terme.

L'accroissement de la demande intérieure, accompagnée d'une politique sociale en faveur d'un meilleur logement et des loisirs, ne peut avoir des effets immédiats. De toute manière, l'encouragement de la construction dans le pays n'empêchera pas une poussée de l'exportation et de l'investissement direct des industries concernées sur les marchés étrangers. Dès maintenant, il y a au Japon un boom de la construction de maisons d'habitation (surtout des maisons à l'américaine), dû en partie au dynamisme du lobby canadien du bois de construction. Mais cela a déjà entraîné l'implantation aux Etats-Unis d'entreprises japonaises de construction, des barrages de Seattle aux gratte-ciel new-yorkais.

Plus étranges encore sont les recommandations du rapport Maekawa visant à modifier l'organisation et la gestion interne de l'entreprise : celle-ci, on le sait, pratique des relations internes personnalisées incitant à la participation des travailleurs et permettant de désamorcer les conflits. L'image de l'épi de blé, souvent utilisée pour caractériser l'attitude de la direction de l'entreprise à l'égard des employés de tous échelons, illustre fort bien le climat original qui, au Japon, préside aux relations humaines dans le travail. En modifiant ce climat, ne risque-t-on pas de briser le ressort d'une motivation efficace ?

Devant tant d'incertitudes, l'ensemble des suggestions contenues dans le rapport semblent surtout destinées à apaiser temporairement le courroux du partenaire américain, plutôt qu'à servir une réforme assurément suicidaire.

Certes, les directives concernant le temps de travail paraissent tout à fait acceptables, mais, pour être suivies d'effet, elles supposent une transformation des mentalités qui, dans l'immédiat, est loin d'être acquise. Il faudra au préalable que le temps de prendre des loisirs soit reconnu comme un impératif fondamental, plus bénéfique pour la collectivité que le travail. Le « droit à la paresse » n'est pas ressenti comme une valeur en soi au Japon. De toute manière, le dynamisme économique du pays, conforté par le franchissement des obstacles rencontrés depuis quinze ans, ne peut pas être affecté par ce train de mesures élaborées au pied levé : il est en effet devenu une référence constante dans la conscience que la majorité des Japonais ont d'eux-mêmes, et il nourrit leur fierté.

En somme, ces suggestions à long terme, conçues pour réduire le volume des exportations japonaises, paraissent bien aléatoires, et l'on doute qu'elles apportent aussi rapidement la solution souhaitée. En outre, on pourrait se demander pourquoi, sous prétexte de favoriser une « coopération économique internationale » aussi vaguement définie, les Japonais devraient changer leur style de vie pour se conformer au modèle occidental de la société de consommation, alors même que le fondement non démocratique de la société japonaise n'est pas mis en cause dans le rapport Maekawa.

En marge de ces recommandations marquées vraisemblablement par un souci d'opportunisme politique, le Japon avance plusieurs hypothèses de travail et diverses propositions concrètes susceptibles de réguler la rivalité commerciale avec les Etats-Unis et d'assurer une stabilité monétaire entre les deux pays. L'internationalisation du yen et l'adoption entre le dollar et le yen d'un système analogue au système monétaire européen, par exemple, sont à l'ordre du jour à Tokyo. La nouvelle série de négociations commerciales internationales lancée dans le cadre du GATT lors de la conférence de Punta-del-Este en septembre dernier pourrait à cet égard permettre au Japon de négocier ce qui à son avis est négociable.

Mais la persistance du déficit des Etats-Unis et l'importance que lui accordent le Congrès et les industriels américains n'incitent en rien les dirigeants de Washington à reconnaître la nécessité de négocier des choses négociables.

Certes, en ce qui concerne l'ouverture du marché japonais, dès le mois de janvier 1985, la visite du premier ministre Nakasone au président Reagan a rendu possibles des négociations commerciales sur les marchés sélectionnés (Market Orientation Sector Selective Discussions (MOSS) concernant le matériel électronique et de télécommunication, les produits pharmaceutiques et les appareils médicaux, ainsi que les produits forestiers. Le secrétaire d'Etat américain, M. George P. Shultz, satisfait des résultats obtenus jusqu'ici, a considéré cette démarche comme une arme contre le Congrès, qui actuellement se trouve saisi de quelque trois cents projets de loi protectionnistes contre le Japon.

La démarche du premier ministre japonais peut-elle alors apaiser la colère des industriels américains et inciter le Congrès à diminuer ses pressions ? Il est à craindre que l'affrontement se prolongera tant que la politique économique en vigueur aux Etats-Unis ne parviendra pas à supprimer les causes de déséquilibre, notamment la faiblesse de la productivité et le déficit de l'Etat.

Jamais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'hégémonie économique américaine n'avait été autant contestée. Serait-ce là pour le Japon une occasion rêvée d'affirmer, grâce à sa puissance économique et financière, un rôle international qui lui serait propre ? Dans l'immédiat, Tokyo multiplie les gestes d'apaisement, au nombre desquels figure l'acceptation d'une parité défavorable entre le yen et le dollar. Mais de quoi ces gestes sont-ils annonciateurs ?

HIROKO YAMANE.

(9) Organisation économique privée, qui regroupe 121 associations et 875 sociétés couvrant presque toutes les branches industrielles.

(10) Composée de conseillers siégeant à titre personnel, l'équipe a été constituée à la demande du premier ministre le 31 octobre 1985 en vue de mener une étude sur la politique à suivre à moyen et à long termes, à la lumière des changements économiques internationaux. Elle était dirigée par l'ancien directeur de la banque du Japon, M. Haruo Maekawa.

(11) *Ce poste a été créé par le gouvernement le 30 janvier 1982 en vue d'examiner les plaintes concernant les procédures d'inspection auxquelles sont soumis les produits d'importation, et tout autre problème relatif à l'accès au marché japonais.*

# En Allemagne aussi, des intérêts vitaux sont en jeu

Par MARCEL LINDEN

RÉUNI au lendemain de l'Assemblée générale du FMI, le 9 octobre, le conseil central de la Bundesbank a une nouvelle fois refusé d'abaisser les taux directeurs allemands, inchangés depuis le printemps. Pas plus qu'avant le sommet de Washington, les foudres de la Maison Blanche n'ont incité la banque centrale de Francfort à infléchir sa position. *« La Bundesbank est indépendante à l'égard du pouvoir politique à Bonn... et à Washington. »* Cette fière parole du président, M. Karl Otto Poehl, vaudra aussi au cours des semaines qui viennent.

L'isolement relatif de la RFA lors de la rencontre du FMI n'a guère ému l'opinion allemande. Quand des intérêts économiques vitaux du pays sont en jeu, les Allemands acceptent volontiers que leur gouvernement tienne tête tout seul aux pressions de l'administration Reagan.

De surcroît, les deux représentants de la RFA à Washington bénéficient dans leur pays d'un prestige exceptionnel : le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, est de loin l'homme politique le plus populaire ; et le président de la Bundesbank est, de par sa fonction, une personnalité tabou, que même les centrales ouvrières ont du mal à attaquer.

Néanmoins, loin de se prévaloir d'une attitude « gaullienne », les autorités monétaires allemandes déplorent sincèrement qu'il n'y ait pas eu à Washington d'accord global sur l'harmonisation des politiques économiques dans le monde. Elles le déplorent d'autant plus que le parallélisme en ce domaine est, depuis une décennie, une revendication allemande. Que valent, en effet, tous les indicateurs et zones cibles, si les politiques nationales divergent ?

Les banquiers privés de Francfort sont rentrés désabusés de Washington. Le dollar, a fait savoir la fédération des banques, descendra en dessous de 2 marks et continuera à fléchir. Certes, au rythme d'interventions isolées ou coordonnées avec d'autres banques centrales, la Bundesbank essaie d'ériger une ligne de résistance à 2 marks, mais, pour les observateurs, il ne fait pas de doute que le billet vert continuera sans doute à perdre. Il pourra descendre jusqu'à 1,70 mark, à son niveau le plus bas de la fin de l'époque Carter. Alors seulement, par crainte d'une chute à pic, le gouvernement de Bonn et l'industrie exportatrice seront psychologiquement prêts à agir. Dans cette perspective de dramatisation de la situation des changes, on peut fort bien imaginer que la Bundesbank abaisse ses taux directeurs dans l'intention de revigorer le dollar.

Pour l'instant, aucun action ne s'impose. Après un démarrage difficile en début d'année, tous les indicateurs économiques sont bons : l'objectif de croissance de 3 % en 1986 pourra sans doute être atteint, l'excédent commercial crèvera probablement cette année le plafond de 100 milliards de marks et l'inflation est inférieure à zéro. Inutile donc de donner, en ce moment, des incitations supplémentaires à une croissance saine.

LES Allemands n'ont pas oublié la mésaventure du chancelier social-démocrate M. Helmut Schmidt. Pressé par le président Carter, il avait accepté en 1978 de mettre sur pied un plan de relance correspondant à 1 % du produit national brut (PNB) ouest-allemand. Résultat : une surchauffe dans le bâtiment, une envolée des prix et des déficits budgétaires importants. La récession et la consolidation financière des années 1981-1982 ont provoqué la chute du cabinet Schmidt. En disant « non » à Washington, M. Stoltenberg a bien sûr en tête le sort de l'infortuné chancelier.

Bonn et Francfort ont déjà apporté deux importantes contributions à la réduction du déficit commercial américain : en acceptant un repli du dollar de 3,40 marks à 2 marks et en laissant la masse monétaire augmenter à un rythme de 7 % à 8 %, très supérieur par rapport au corridor officiel de 3,5 %-4,5 %. Une importante fraction du conseil central, sous la direction de M. Helmut Schlesinger, aimerait déjà serrer la vis du crédit. M. Poehl, plus sensible aux arguments internationaux, a certes raison de dire que la Bundesbank ne pratique pas en ce moment de *« monétarisme dogmatique »*.

Le gouvernement de Bonn prépare déjà le terrain pour être en mesure de lutter contre une éventuelle récession. Même si la majorité des instituts de conjoncture annoncent pour l'an prochain une croissance de 3 %, comparable à celle de cette année, certains, comme l'institut HWWA de Hambourg, redoutent l'amorce d'une récession pour la fin de 1987 ou le début de 1988. IFO, de Munich, estime que l'investissement atteindra cette année son point culminant et diminuera l'an prochain, marquant ainsi la fin du cycle.

Au ministère des finances, M. Stoltenberg a déjà pensé à cette éventualité. Dans ce cas, aurait-il dit, il faudra renforcer le deuxième volet des allégements fiscaux (11 milliards de marks en 1986, 8 milliards de marks en 1988). Le ministre songe à avancer de deux ans la deuxième grande réforme fiscale d'un volume de 40 milliards de marks, en fait prévue pour la période 1990-1992.

On le voit, la position allemande sur les taux et la relance n'est pas aussi cimentée qu'il ne paraît à première vue. La Bundesbank rendra le crédit encore meilleur marché et le gouvernement acceptera d'injecter des liquidités impressionnantes si la reprise en cours débouche l'an prochain sur une récession génératrice d'un nouveau chômage. Les Américains devront donc patienter encore un an.

UN AN APRÈS LE MASSACRE DU PALAIS DE JUSTICE A BOGOTA

# Société civile et pouvoir militaire en Colombie

**Des milliers de personnes ont protesté dans les rues de Bogota, le 26 septembre dernier, contre le manque d'empressement du nouveau président, M. Virgilio Barco, tant à appliquer les réformes promises qu'à faire la lumière sur la vague de crimes qui ensanglantent le pays. De sérieuses menaces pèsent sur « l'ouverture démocratique » pour laquelle s'est battu M. Carlos Jimenez pendant les quatre années (1982-1986) où il assuma la charge de procureur général. Ce combat le conduisit notamment à dénoncer les liens qu'entretenaient cent soixante-sept personnes avec l'organisation d'extrême droite MAS (mort aux ravisseurs). Cinquante-neuf membres des forces armées *étaient nommément désignés, mais aucune épuration n'eut lieu.* En mai dernier, M. Jimenez accusait à nouveau des *« membres subalternes »* de l'armée et de la police de mener une *« sale guerre »*, semblable à celle que connut l'Argentine à la fin des années 70.**

**Aujourd'hui, des bandes de tueurs s'acharnent tout particulièrement contre les représentants de l'Union patriotique, troisième formation officiellement reconnue aux côtés des deux grands partis traditionnels : libéral et conservateur. Les récents assassinats d'un député, M. Leonardo Posada Pedraza, d'un sénateur, M. Pedro Nel Jimenez, et d'un conseiller municipal, M. Dario Henao Torres, tous trois membres de l'UP, ont soulevé une vague d'indignation.**

**D'ores et déjà, ces crimes apparaissent comme un avertissement à tous ceux qui croient que la paix peut s'instaurer à condition que s'engagent de profondes réformes *(voir l'article d'Alfredo Gomez-Muller)*. Tel était bien le projet initial de l'ancien président Belisario Betancur lorsqu'il ouvrit avec la guérilla un dialogue qualifié d'*« historique »*. C'est ce même homme, pourtant son ami, que le procureur a mis en cause voilà quelques mois devant la Chambre des représentants, ainsi que l'ancien ministre de la défense, le général Miguel Vega Uribe, au terme d'une longue enquête sur les circonstances — encore très troubles — qui entourèrent *la tragique affaire du Palais de justice* (1). Le monde entier se souvient : l'attaque déclenchée le 6 novembre 1985 par un commando du M-19, l'assaut donné par l'armée, les chiffres du carnage (quatre-vingt-quinze morts, parmi lesquels de très nombreux otages, magistrats de la cour de justice, magistrats auxiliaires, avocats, employés, visiteurs).**

**Le chef de l'Etat avait-il tout fait pour les sauver ? Non, estime le procureur, dans un livre (2) où sont rassemblés divers documents du plus haut intérêt et autour duquel la polémique fait rage, comme elle le fait autour d'autres ouvrages *(voir l'article de Jean-Pierre Boris)*. Tout en reconnaissant le caractère impossible d'une négociation entre le gouvernement et les assaillants, le procureur pose la question centrale du *« droit des gens »* inscrit dans la Constitution : *« L'Etat peut-il envelopper dans une même action répressive des citoyens hors-la-loi et d'autres citoyens innocents, avant d'avoir épuisé tous les moyens à sa portée pour tenter de récupérer ces derniers sains et saufs ? »***

**Interrogation angoissée, gênante. Celui qui les formule est souvent traité de *desorbitado* (illuminé) par les journaux. Reprenant un éditorial publié par l'important quotidien *El Tiempo* (« Une accusation impossible », 19 juin 1986), la grande presse fit bloc derrière le président et l'armée, les félicitant d'avoir *« évité le pire pour la patrie »*. Certains articles témoignent aussi du rejet que suscita la politique de pacification de M. Belisario Betancur, accusé par le général Fernando Landazabal Reyes (*Vanguardia liberal*, 17 juillet 1986) d'avoir *« outrepassé son mandat constitutionnel de chef des forces armées »*.**

**Çà et là, *isolées, s'élèvent* des voix courageuses. Celle d'Alfredo Vasquez Carrizosa, *président* du Comité de défense des droits de l'homme (*El Espectador*, 22 juillet 1986), celle d'Ernesto Samper Pizano (*Cromos*, 29 juillet 1986), qui rappelle que, au lendemain du massacre, 86 % des Colombiens interrogés pensaient qu'une autre *manière* d'agir de la part des autorités aurait évité l'holocauste. Lors d'un hommage rendu à l'une des plus illustres victimes, Alfonso Reyes, président de la Cour suprême de justice, son successeur, M. Fernando Uribe Restrepo, critiqua la commission d'enquête de la Chambre qui avait décidé de « classer » sans autre forme de procès la dénonciation du procureur (*El Mundo*, 29 juillet 1986). *« Sans justice organisée, disait-il, on ne peut maintenir l'ordre, et il n'est pas possible d'aspirer à la paix »*, témoignant ainsi qu'il se situe dans le camp de ceux qui disent non à la violence et oui au respect de la vie.**

**FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.**

(1) Voir « Colombie : la paix désirée et violentée », *le Monde diplomatique*, janvier 1986.

(2) *El palacio de justicia y el derecho de gentes*, Bureau du procureur général de la nation, Bogota, août 1986.

# Vers la liquidation pure et simple de l'opposition ?

Par ALFREDO GOMEZ-MULLER

LA victoire de M. Virgilio Barco aux élections présidentielles en Colombie marque-t-elle la faillite de la droite « musclée » représentée par le candidat conservateur, M. Alvaro Gomez ? Au soir du scrutin, certains militaires ne cachaient pas leur déception (1) devant l'écrasante défaite de M. Gomez (35 % des voix contre 58 % pour M. Barco), représentant d'une certaine tradition d'intolérance, qui joua un rôle politique décisif dans la *violencia* — guerre civile non déclarée — des années 50.

Cependant, le nouveau président avait *laissé* dans l'ambiguïté ses intentions face à la nouvelle *violencia* qui secoue le pays, et il reçut le soutien des secteurs les plus immobilistes du Parti libéral, qui s'expriment essentiellement à travers le quotidien *El Tiempo*. Sa victoire fut saluée avec joie par l'ACORE — Association d'officiers à la retraite, — organisation dirigée par le général d'extrême droite Lema Henao (2). Et, surtout, les premières déclarations de M. Barco ne diffèrent pas sensiblement des positions de son adversaire : il s'affirme partisan d'une poursuite des négociations avec la guérilla, mais semble exiger en préalable la remise des armes par la guérilla — ce qui équivaut, en fait, à une reddition sans condition (3).

Les élections du 25 mai 1986 témoignent-elles alors de la stabilité du système politique colombien, d'une consolidation du bipartisme ? Une écrasante majorité de Colombiens ont voté pour les deux partis traditionnels, en dépit des progrès de la gauche, représentée par l'Union patriotique, qui passe de 1,2 % des voix en 1982 à 4,4 % en 1986 et qui dépasse les deux partis traditionnels dans plusieurs régions du pays. Or la victoire électorale du bipartisme n'implique pas nécessairement un succès politique.

Dans un pays comme la Colombie, où toute la vie politique, économique et sociale est dominée par le « clientélisme », voter pour les libéraux ou les conservateurs est très souvent une question de simple survie. Si l'on veut trouver un emploi, obtenir une place à l'hôpital, avoir une promotion, se procurer une bourse d'études, etc., il ne *faut pas hésiter à voter libéral ou* conservateur, selon le rapport de forces local. Cette interprétation du vote « utile » caractérise nombre de démocraties latino-américaines.

*A tous les facteurs qui contribuent à* limiter les possibilités réelles d'ouverture politique, il faut ajouter un autre élément de poids : l'apparition de ce qu'on pourrait appeler une convergence politico-militaire d'extrême droite.

## Légitimer l'assassinat politique

QUELS sont les protagonistes de cette convergence ? Une première clé est fournie par un commentaire paru en février dernier dans *El Tiempo*, sous la signature de Camilo Restrepo, un des collaborateurs habituels du journal : *« Bien qu'on nous accuse d'être des réactionnaires, nous partageons l'idée qu'il est nécessaire de rendre coup pour coup, car il a été prouvé que c'est le seul moyen d'obtenir la paix, comme en témoignent beaucoup d'autres exemples — l'Allemagne, l'Argentine et l'Uruguay. Qu'a-t-il fallu faire avec les nazis lorsqu'ils prétendaient s'emparer sauvagement de la planète ? Est-ce qu'il n'a pas fallu les détruire à feu et à sang, en utilisant diverses méthodes, y compris le bombardement d'innombrables villes où ont péri plus de civils que de militaires, étant donnée l'impossibilité de séparer l'or des scories ? N'a-t-on pas tenté le dialogue, avec eux aussi, pour des résultats totalement négatifs ? Quant à l'Argentine... les choses en étaient arrivées à un tel point que le gouvernement a dû choisir la voie du milieu et, avec une cruauté semblable à celle de ses adversaires, a décidé de couper par la racine cette mauvaise herbe, à n'importe quel prix, jusqu'à obtenir l'éradication totale de ce mal ; et, depuis lors, l'Argentine vit dans la paix... »*

Qu'une telle légitimation de l'assassinat politique, de la torture et de la « disparition » des personnes comme moyens d'action politique apparaisse dans les pages d'un journal « libéral » est sans doute déjà assez inquiétant.

Mais le plus grave est qu'un tel texte correspond à une réalité politique très concrète. Chaque mois, des dizaines de personnes — paysans, ouvriers, étudiants, intellectuels, prêtres, journalistes, avocats, syndicalistes, militants politiques — disparaissent ou sont assassinées. Ce phénomène a déjà fait l'objet de nombreux rapports élaborés par des organismes internationaux (Amnesty International, Croix-Rouge internationale) ou colombiens.

Dans un rapport officiel publié en octobre 1984, le procureur général de la République reconnaissait la disparition de cent cinquante personnes — chiffre inférieur aux trois cent vingt-six disparitions signalées à l'époque par l'ASFADDES et le CPDH.

Un an plus tard, dans un entretien accordé à la presse, le même procureur parlait de cinq cents disparitions et, dans un rapport publié fin 1985, faisait état de trois cent quarante-quatre cas de disparition, soit une augmentation de 129 % par rapport aux chiffres de l'année précédente.

Le nombre de personnes disparues serait aujourd'hui, selon les organismes de défense des droits de l'homme et les services du procureur, d'environ mille trois cents (4). On peut citer, parmi tous ces cas, celui de l'étudiant José Mejia, disparu depuis le 8 février 1986 à Bogota ; celui d'Antonio Hernandez, militant chrétien et collaborateur de la revue *Solidaridad*, enlevé à la sortie d'une réunion, en plein centre de Bogota, le 8 avril dernier et retrouvé assassiné deux jours plus tard ; son corps présentait des traces évidentes de torture ; ou le cas de Pablo Caicedo, professeur d'université à Cali, membre de l'Union patriotique, disparu depuis novembre 1985, et celui de Gustavo Alcalde, syndicaliste à la centrale hydroélectrique d'Anchicaya.

Les rapports officiels, ainsi que ceux des organisations humanitaires internationales, ont clairement établi la responsabilité de certains militaires dans l'organisation de divers groupes paramilitaires et dans de nombreux cas d'assassinat, de disparition et de torture.

Tous les militaires colombiens n'adhèrent pas au projet de liquidation pure et simple de l'opposition politique. L'idée d'une « solution finale » à la Videla ou à la Pinochet, élément central du noyau idéologique de la convergence d'extrême droite, n'est certainement pas acceptée par tous les militaires colombiens. Mais les militaires impliqués dans des pratiques *d'assassinat et de torture sont* systématiquement « couverts » par la haute hiérarchie de l'armée (en 1983, le ministre de la guerre rejeta en bloc le rapport du procureur, refusa d'autoriser les officiers d'active à comparaître devant des tribunaux civils et déclara que chaque membre des forces armées verserait une journée de salaire pour alimenter un fonds de défense des accusés). Ainsi, l'armée, en tant qu'institution, joue un rôle de premier plan dans la fermeture de l'espace politique et dans la structuration d'une convergence politico-militaire d'extrême droite.

## Le refus d'indispensables réformes

L'INTERVENTION des militaires dans la vie politique colombienne n'est certes pas un phénomène nouveau. *Mais* elle était en général plus discrète et moins massive. Or, avec l'arrivée au pouvoir du président Belisario Betancur en 1982, l'armée s'est trouvée en présence d'un interlocuteur *qui voulait modifier les règles du jeu* habituelles entre les pouvoirs politique et militaire.

Le projet de M. Betancur pouvait se résumer en quelques mots : le problèmes de la violence a des causes sociales, économiques et politiques ; si l'on veut en finir avec la violence, il ne faut donc pas compter uniquement sur l'emploi de la force, mais réaliser une *série de réformes et, en premier lieu, la* réforme du système politique, afin de moderniser et de consolider la démocratie existante et de préparer le terrain pour des réformes sociales et économiques. Par rapport à ceux des gouvernements précédents, ce projet était d'une originalité certaine. Dès les premières semaines du mandat de M. Betancur, il s'est heurté à l'hostilité des militaires.

Après tant d'autres, hommes politiques et militaires, le général Lema Henao l'a dit clairement : en acceptant le dialogue avec l'opposition armée, le président Betancur a asséné un sérieux coup aux institutions du pays et a concédé une victoire à l'opposition armée (5). Lors du débat sur l'amnistie à la Chambre des députés et au Sénat en mai 1985, des parlementaires libéraux et conservateurs ont tenu les mêmes propos : en acceptant de négocier la trêve avec l'opposition armée — que certains politiciens préfèrent encore nommer *bandoleros* (bandits), — le gouvernement a accordé des vacances aux insurgés, a semé le chaos, la *« désinstitutionnalisation »*, et a donné une victoire politique à la guérilla (6).

*Les* causes de la violence ne se trouvent pas fondamentalement dans les structures sociales et économiques de la société colombienne, mais dans l'*« expansionnisme soviétique »*, selon l'expression du parlementaire Ernesto Lucena (7).

Cette vision, qui suppose un alignement inconditionnel sur les thèses reaganiennes (primat absolu du conflit Est-Ouest sur le conflit Nord-Sud), s'exprime par un discours et une pratique *violemment anticommunistes*. Pour l'extrême droite, le dialogue de paix engagé par M. Betancur était à la base absurde : on ne négocie pas avec les « communistes » ; il n'y a aucun sens à vouloir transformer l'opposition armée de gauche en une opposition légale, s'exprimant, comme le fait l'Union patriotique, par les voies de la démocratie restreinte.

C'est pourquoi, trois mois après la création de l'Union patriotique, soixante-dix militants de ce mouvement légal étaient assassinés.

Ces pratiques terroristes ne sont pas le fait de groupes paramilitaires isolés. Des militaires, des journalistes, des dirigeants de la classe politique et économique (8), certains secteurs des couches moyennes, se rencontrent dans une option politico-militaire totalitaire, selon laquelle la seule réponse possible aux problèmes politiques, économiques et sociaux de la Colombie serait l'écrasement total de l'opposition.

(1) Déplorant l'échec du Parti conservateur, le général Fernando Landazabal, exministre de la défense, a parlé de la nécessité d'un recentrage idéologique de ce parti et a accusé l'ex-président Betancur (conservateur) d'avoir dénaturé la doctrine de son parti en menant une politique « gauchisante ». *Cf. Interpress Service (IPS)*, 28 mai 1986.

(2) *IPS*, 27 mai 1986.

(3) *IPS*, 26 mai 1986.

(4) *IPS*, 2 juin 1986.

(5) *El Tiempo*, 5 mai 1985.

(6) Débat sur la loi d'amnistie, mai 1985. Cité dans : *Reformas politicas*, ouvrage collectif préparé par Cristina de La Torre, Bogota, 1985, pp. 24 et s.

(7) *Reformas politicas*, pp. 18-19.

(8) *« Mieux vaut un coup d'Etat militaire que le communisme »*, déclarait J. Guzman Moreno, président de l'Association nationale des institutions financières (ANIF), *La Tierra*, 30 septembre 1984.

# Débat sur fond de « guerre sale »

Par JEAN-PIERRE BORIS

**LES événements de ces dernières années ont *poussé les intellectuels colombiens à une* réflexion sur la « paix » et sur la violence dans laquelle le pays est plongé depuis les années 40. De nombreux ouvrages ont vu le jour, où l'histoire du pays est racontée par ses acteurs, guérilleros, militaires, *hommes politiques, journalistes*. Leurs témoignages s'entrecoupent et finissent par donner une image très complète de ce que furent les quatre dernières décennies.**

**Certains auteurs ont eu de graves problèmes *après la parution de leurs ouvrages. Victime d'intimi*dations, la journaliste Olga Behar a dû se réfugier au Mexique. L'historien et écrivain Arturo Alape a eu la désagréable surprise de retrouver sa photo dans un livret confidentiel de l'armée consacré aux hommes *les plus recherchés du pays ; sous cette photo* figurait le nom d'un guérillero déjà mort...**

**L'ouvrage d'Olga Behar, *les Guerres de la paix* (1), est l'histoire des groupes de guérilla actuels, écrite tant à travers l'itinéraire personnel des guérilleros qu'à travers l'évolution politique des groupes. Souvent, être guérillero est devenu une *profession. A trente-neuf ans, l'un des personnages* (anonyme) a passé vingt-quatre ans dans les maquis. Sa trajectoire recoupe celle de la lutte armée en Colombie. A l'heure de l'interview, il milite au sein du M-19, la dernière-née des principales organisations. Auparavant, il a combattu dans les rangs des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) et dans ceux de l'Armée de libération nationale (ALN). Mais son initiation s'est faite à l'intérieur des guérillas libérales qui, constate-t-il, n'avaient pas d'idéologie et dont l'objectif primordial était de résister aux milices du Parti conservateur.**

**Un affrontement dont la barbarie inouïe est au centre des récits d'Alfredo Molano, *les Années du désordre* (2). Six histoires entre 1946 et 1966, vingt années de fuites pour tous les Efraim Baron qui peuplent ce livre et qui, de ville en ville, tentent de reconstituer leur vie, d'installer leur famille, de cultiver quelques arpents de terre, vite abandonnés à la furie conservatrice. C'est le contrôle des terres qui est en jeu. De gigantesques fortunes foncières se sont édifiées à l'ombre des deux cent mille cadavres laissés sur le carreau pendant ces temps de folie furieuse.**

**La tolérance n'est pas le fort de la société colombienne. En témoignent, chacun à sa manière, Pacho, petit paysan retrouvé par Olga Behar, et Eduardo *Mendoza, un avocat que rencontre Arturo Alape.* Après de longues années au sein des FARC, Pacho n'est pas d'accord pour continuer à organiser des enlèvements rémunérateurs au moment même où des négociations de paix sont engagées avec le président Betancur. Craignant pour sa vie en raison de ce désaccord, il rejoint l'armée et constate amèrement que *« la guérilla n'est qu'un grain de sable en comparaison des masses populaires »*.**

**Quant à Eduardo Umana Mendoza, l'un des principaux interlocuteurs d'Arturo Alape dans *la Paix, la violence, témoins d'exception* (3), il estime que le gouvernement Betancur a rendu l'Etat colombien plus violent. De nombreux mécanismes d'exception ont été intégrés au droit commun. Plus analytique que le livre d'Olga Behar, celui d'Arturo Alape s'intéresse au fonctionnement de l'appareil répressif. Il aide également à resituer dans leur contexte historique les accords de paix de 1984, derniers rebondissements d'une histoire tourmentée.**

**On mesure la ténacité dont a fait preuve le président Betancur à la lecture du *Prix de la paix* (4), que signe le général Fernando Landazabal Reyes. *« Ce ne sont pas les forces armées, écrit-il, qui n'ont pas pu venir à bout des terroristes, des subversifs et des délinquants ; ce sont les gouvernements, les lois des juges qui ont été défaits par les enlèvements, le terrorisme, les extorsions de fonds... »* Un jugement musclé qui explique, entre autres choses, pourquoi, en 1983, cet ancien ministre de la défense fut limogé.**

**Dernier de ces ouvrages consacrés à la pacification du pays, celui de Laura Restrepo est le complément indispensable de tous les autres. Journaliste et membre de la commission chargée des négociations avec le M-19, Laura Restrepo relate dans *Histoire d'une trahison* (5) comment, après avoir soutenu le processus de paix contre vents et marées, M. Belisario Betancur *se vit contraint* de participer au sabotage de sa grande ambition. Sous la pression des militaires, des capitaines d'industrie et des importantes fédérations agricoles, il laissera peu à peu se défaire l'écheveau lentement tissé de la paix.**

(1) Olga Behar, *Las guerras de la paz*, Planeta, Bogota, 1985, 415 pages.

(2) Alfredo Molano, *Los años del tropel*, Fondo Editorial CEREC, Bogota, 1985, 292 pages.

(3) Arturo Alape, *La paz, la violencia, testigos de excepcion*, Planeta, Bogota, 1985, 640 pages.

(4) Fernando Landazabal Reyes, *El precio de la paz*, Planeta, Bogota, 1985, 311 pages.

(5) Laura Restrepo, *Historia de una traicion*, Plaza y Janés, Bogota, 1986.

# Mécontentement populaire à Haïti

## *Un pouvoir paralysé, un pays à reconstruire*

**LA très faible participation aux élections pour l'Assemblée constituante, le 19 octobre dernier, confirme le croissant mécontentement de la population d'Haïti. Elle apparaît comme un nouveau désaveu à l'égard du Conseil national de gouvernement (CNG), que préside le général Henri Namphy, après le boycottage de la rentrée scolaire et les manifestations qui se sont déroulées début octobre, en particulier à Gonaives. Une vingtaine de partis ont réclamé la démission du CNG ; ils lui reprochent d'être dépassé par l'ampleur des problèmes à résoudre. La Conférence épiscopale a également dénoncé l'immobilisme du gouvernement alors que *«le chômage bat son plein et que les gens meurent de faim.»***

Par LESLIE PÉAN *

La population d'Haïti et le Conseil national de gouvernement, neuf mois après la chute de M. Jean-Claude Duvalier, commencent à mesurer l'ampleur du désastre économique causé par la dictature. Jamais, dans l'histoire pourtant tumultueuse du pays, les caisses publiques ne furent autant utilisées au profit de hiérarques sans scrupules.

Le pays a été saigné à blanc, mis en coupe réglée par une poignée de familles et, en même temps, abandonné à lui-même, non administré, non géré ; bref, non gouverné, si ce n'est par l'arbitraire et la terreur. Et cela durant trois décennies, au point que, M. Duvalier parti, l'économie paraît condamnée à demeurer longtemps en ruines. Selon le *New York Times* (1), l'anarchie atteint de telles proportions que la Banque centrale d'Haïti est pratiquement dirigée par le représentant local du Fonds monétaire international (FMI), tandis qu'une mission de la Banque mondiale, venue à Port-au-Prince pour signer le financement d'un projet évalué à 75 millions de dollars, a dû repartir à Washington faute d'interlocuteurs compétents. Dans cette situation, l'assainissement de l'économie, sa « déduvaliérisation », apparaît comme un préalable indispensable à la reconstruction du pays.

Les révélations de M. Marcel Léger (2), ancien ministre des finances du CNG, ont permis de mesurer l'ampleur de la tâche. Tout l'appareil économique était gangrené par une corruption sans bornes. M. Léger a découvert que l'une des principales sources d'enrichissement des dirigeants duvaliéristes résidait dans la vente du corps d'Haïtiens, morts ou vifs. Morts, on expédiait leurs cadavres, contre espèces sonnantes, à des universités américaines pour les classes d'anatomie des étudiants de médecine. Vivants, on les vendait comme « esclaves » d'un nouveau type en République dominicaine pour couper la canne à sucre. Le sang de tous ces malheureux était en outre acheté à un prix de misère par la Hemo Caribbean Inc., une filiale appartenant à M. Lucker Cambronne, ex-ministre des travaux publics et de l'intérieur et ex-dirigeant de la police politique. Puis le plasma était vendu au prix fort à trois laboratoires américains : Armour Pharmaceutical, Laboratories Cutter et Dow Chemical. D'autre part, un véritable trafic d'organes, digne des pires films d'horreur, avait été mis sur pied. Le *Pittsburg Times* (3) a raconté comment la vente d'organes, particulièrement de reins, a permis à certains duvaliéristes d'amasser de véritables fortunes. Un rein haïtien acheté 40 dollars à Port-au-Prince était revendu 50 000 dollars aux Etats-Unis.

Le nouveau gouvernement, le CNG, que préside le général Namphy, ne semble pas pressé de faire la lumière sur ces sinistres trafics. Pour éviter tout scandale, il a même consenti en mars dernier à restituer au gouvernement dominicain la somme de 2 millions de dollars versée à M. Jean-Claude Duvalier par l'entremise de l'ambassadeur haïtien à Saint-Domingue, M. Hervé Denis, pour la « location » de dix-neuf mille coupeurs de canne haïtiens que l'ancien dictateur n'a pas eu le temps de « livrer ».

Les pratiques de rapine et de vampirisme (vente d'esclaves, de cadavres, de sang et d'organes), si elles sont les plus abjectes, sont loin d'être les seules méthodes employées par l'ancien dictateur et ses proches pour s'enrichir. Le détournement de l'aide étrangère était pratique courante (4) : les émissaires de M. Duvalier parcouraient le monde, la sébile à la main, quémandant la charité internationale. En jouant sur le complexe de culpabilité des pays industrialisés et sur la bienveillance de certaines puissances à l'égard de son régime, M. Duvalier parvint à soutirer plus de 1 milliard de dollars en une décennie à des pays comme les Etats-Unis, la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Canada, le Japon et Israël (5). D'autres donateurs, comme le Mexique ou le Venezuela, furent victimes d'autres genres d'escroqueries : par exemple, une cargaison de pétrole, cédée à des prix préférentiels par le Mexique, fut détournée en haute mer et vendue à l'Afrique du Sud par le beau-père de M. Duvalier, M. Ernest Bennett (6).

Celui-ci, tard venu dans le « gang » qui pillait le pays (il ne s'y intègre qu'en 1980, après la mariage de sa fille Michelle avec Jean-Claude Duvalier), met bientôt les bouchées doubles. Il parraine les plus louches des transactions, réclame – au titre de « beau-père du président » – le droit de ne point payer de taxes, et fera révoquer M. Marc Bazin, ministre des finances en 1982, qui lui refuse ce droit. Alors que sa fille trône en reine de l'extravagance, M. Bennett devient vite le roi de la prédation : il détourne, entre autres, un don américain de graines de soja, reçu par Haïti en 1985, pour le remettre à l'un de ses fils, propriétaire d'un usine d'huile comestible, L'Huilerie tropicale SA.

Parmi les nombreuses autres escroqueries, on peut rappeler la vente à des pays d'Amérique latine d'une partie du café destiné à la consommation locale. Des notes manuscrites de M. Bennett adressées à M. Duvalier, et retrouvées à Port-au-Prince après la fuite du dictateur, font état de cette vente en contrebande (7). Durant l'été 1985, M. Bennett déclarait, non sans cynisme, au directeur de l'hebdomadaire *Haïti Observateur* à New-York : *« Vous savez, j'ai de la chance, tout ce que je touche se transforme en or. C'est le cas pour les matériaux de construction, les camions pour le transport de ciment, le café, les voitures, l'hôtellerie, l'eau potable et maintenant l'aviation civile. »*

Les pratiques des Duvalier-Bennett n'épargnaient pas même le FMI, qui, en 1981, vit disparaître un prêt de 20 millions de dollars sans la moindre explication. L'ancien dictateur s'estimait offensé – au nom de la souveraineté nationale – lorsque certains pays donateurs exigeaient des comptes sur le destin des sommes données ou des biens offerts.



(Oxley-Sipa)

MEETING EN FAVEUR DE M. MARC BAZIN
Le principal souhait des citoyens : un gouvernement légal et honnête.

### Le tonneau des Danaïdes

MALGRÉ cette flagrante immoralité, l'aide internationale continua de parvenir comme si de rien n'était, de nombreuses puissances fermant les yeux, au nom de la raison d'Etat, sur le pillage d'une nation. Si le régime n'avait été renversé par la révolte des citoyens, l'aide aurait continué à être versée par millions dans un véritable tonneau des Danaïdes. Pour preuve : le FMI s'apprêtait à effectuer, en mars 1986, un nouveau prêt de 26 millions de dollars.

Le résultat de cette longue prédation et de cette aide incontrôlée est une économie en lambeaux. L'agriculture a continué de dépérir et ne satisfait plus désormais que 60 % des besoins alimentaires d'une population pourtant mal nourrie. Les conditions de vie des paysans se sont encore aggravées : en certaines régions, la surexploitation du sol a provoqué une sorte de « sahélisation ». Le chômage touche plus de la moitié de la population active (8).

La dette extérieure atteint 1 milliard de dollars. Les réserves en devises sont actuellement inexistantes, alors que le pays doit rembourser au FMI 24 millions de dollars cette année, et 25 millions l'an prochain. Et d'autres créances plus petites attendent. La balance commerciale affiche un déficit de l'ordre de 200 millions de dollars. La décote de la monnaie locale, la gourde, par rapport au dollar varie entre 8 % et 25 % depuis 1984. Le revenu annuel *per capita* était de 377 dollars en 1985, de 9 % inférieur à celui de 1980.

Le CNG se trouve donc devant une situation d'autant plus alarmante que les désordres causés par son immobilisme politique (9) et la faiblesse de l'aide étrangère assombrissent encore davantage le panorama économique (10). Selon le *Financial Times* (11), M. Marc Bazin serait l'un des rares candidats à la présidence à inspirer confiance aux milieux financiers internationaux. Mais, en attendant les lointaines élections de novembre 1987, la gâchis demeure et le malaise se renforce, tandis que les préoccupations quotidiennes du petit peuple restent les mêmes (12).

Les mesures du nouveau ministre des finances, M. Leslie Delatour, qui a fait baisser le prix de l'essence, du sucre et d'autres produits de première nécessité, sont venues, en partie, soulager une population exaspérée. En effet, les citoyens n'ignorent pas que l'huile de cuisine, le sucre, la farine et le ciment sont produits dans des entreprises d'Etat (13) qui ont longtemps fonctionné à des coûts faramineusement élevés (pouvant aller jusqu'au triple, dans le cas du sucre, du prix du même produit importé) pour le plus grand profit de l'ancienne classe dirigeante. Le *New York Times* (1) a révélé que M. Duvalier empochait personnellement 1 dollar sur chaque sac de farine produit dans la Minoterie nationale, et 50 cents par sac de ciment produit par la société Les Ciments d'Haïti (14).

Si le rançonnement des patrons a pris fin, d'une certaine manière, les postes-clés sont toujours entre les mains des duvaliéristes. Et les structures des monopoles, de la contrebande et de la corruption demeurent en place, solidement implantées. Elles peuvent réduire à néant les timides efforts d'assainissement conduits par le CNG. Ces efforts sont notoirement insuffisants en matière d'épuration, puisque, jusqu'à présent, seuls deux grands tortionnaires de l'ancien régime ont été jugés : M. Edouard C. Paul, condamné à trois ans de prison, et M. Luc Désyr, condamné à mort.

Cette faiblesse à l'égard des hommes de main de la dictature est perçue par la plupart des citoyens comme un flagrant manque d'autorité. Une telle carence entretient le mécontentement populaire et fait bouillonner les rancœurs.

Car le nouveau pouvoir a impérativement besoin d'autorité – et de légalité – pour remettre de l'ordre dans la maison de fond en comble. Et tout est à faire : l'administration ne possède pas de fichier fiscal, il n'y a pas de cadastre, pas de registre de la fonction publique, aucun contrôle des fonds budgétaires ; bref, deux siècles après son indépendance, l'Etat haïtien reste effectivement à construire.

Les plus importantes décisions dans ce sens ne paraissent pas forcément heureuses, en particulier le projet de réduire de moitié le nombre des fonctionnaires et de renforcer, en revanche, les effectifs et la puissance des forces armées avec l'aide des Etats-Unis (15). Cette dernière mesure, surtout, est interprétée par certains comme un moyen détourné d'intégrer les impopulaires « tontons-macoutes » dans l'armée. Il va sans dire qu'un tel soupçon n'est pas de nature à calmer les esprits, ni à apaiser les tensions sociales.

* Economiste haïtien résidant à Washington.

(1) Voir Marlise Simons, « Tensions in Haiti Reported on Rise under New Chiefs », *The New York Times*, New-York, 13 avril 1986.

(2) *The New York Times*, 18 mars 1986.

(3) *Pittsburg Times*, Pittsburg, 30 mars 1986.

(4) Cf. Josh DeWind et David Kinley, *Aiding Migration, the Impact on International Development Assistance on Haiti*, Center for the Social Sciences, Columbia University, New-York, mai 1986, 255 pages. On peut lire un compte rendu de cet ouvrage dans *Haïti Observateur*, New-York, 25 juillet 1986.

(5) Cf. Antonio Gonçalves, « Los grandes negocios de Haiti », *Cuadernos de Marcha*, Mexico, septembre-octobre 1986.

(6) Voir Georges W. Grayson, « The San José Oil Facility : South-South Cooperation », *Third World Quaterly*, Londres, avril 1985.

(7) Voir « Manuscrit de Bennett à Jean-Claude Duvalier », inédit, Port-au-Prince, 1986.

(8) *Bulletin de l'aide alimentaire*, FAO, Rome, n° 1, janvier 1986. Voir également : *Tableaux par pays, données de base sur le secteur agricole*, FAO, Rome, 1986.

(9) Cf. « Haïti a besoin d'un gouvernement », éditorial, *The New York Times*, 27 juin 1986.

(10) Cf. *International Herald Tribune*, Paris, 14 juillet 1986.

(11) *Financial Times*, Londres, 4 avril 1986. Voir aussi : *Libération*, 1er mai 1986, et *le Point*, 5 mai 1986.

(12) Cf. Serge Gilles, « Une dictature à bout de souffle », *le Monde diplomatique*, février 1986, et Christian Rudel, « Le petit peuple et les politiciens », *Croissance des jeunes nations*, Paris, juillet-août 1986.

(13) Voir Leslie Péan, « Le pouvoir duvaliériste, le secteur privé et le capital international », *Collectif Paroles*, Montréal, n° 34, décembre 1985.

(14) Par le biais des Ciments Lafarge, dont il est propriétaire grâce à l'héritage Lambert, M. Jean-Marie Le Pen posséderait 47 % du capital des Ciments d'Haïti (voir *le Point*, 4 août 1986).

(15) Cf. *International Herald Tribune*, 6 août 1986.



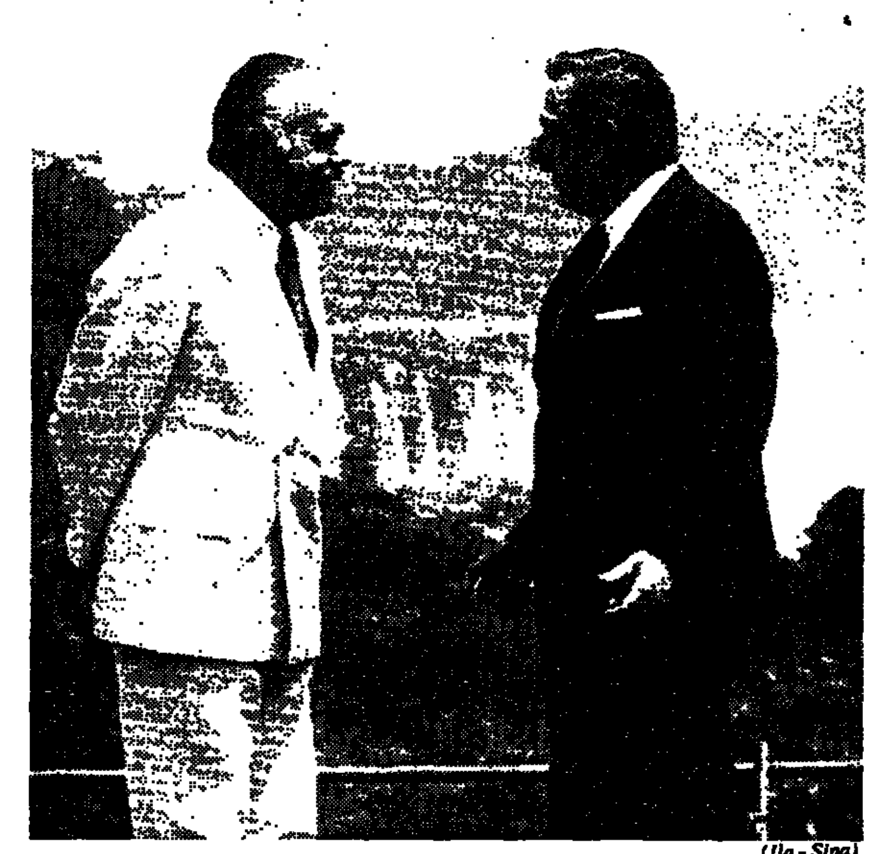
*Le Monde diplomatique* USPS 763-610 is published monthly for $ 35 per year by : *le Monde* c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at New-York, NY Postmaster : send address change to *le Monde* c/o Speedimpex, USA, PNC, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104.





# BRÉSIL

## Les succès ambigus de la « nouvelle République »



*(Ila - Sipa)*

M. JOSÉ SARNEY (à gauche) ET LE PRÉSIDENT DE L'ARGENTINE RAUL ALFONSIN
Mission historique pour les deux Grands de l'Amérique du Sud

**Au lendemain du retour à la démocratie, nombreux sont les pays dans lesquels l'enthousiasme politique a rapidement tourné au désenchantement économique, tant les factures des dictatures sont souvent lourdes à acquitter pour les citoyens. Le Brésil, à cet égard, est en train de vivre une expérience originale. Déjà les mobilisations massives de 1984 et la ferveur qui avait accompagné l'élection de Tancredo Neves à la présidence, en janvier 1985, sont en train de s'enliser dans la dépolitisation. Une dépolitisation qui, pour le scrutin du 15 novembre 1986 destiné à élire les gouverneurs des vingt-six Etats et territoires de la Fédération, ainsi qu'une Assemblée nationale constituante, se traduit par une juxtaposition d'affrontements politiciens locaux, hors de toute problématique nationale d'ensemble.**

**Dans le même temps, l'audacieux Plan tropical, lancé le 28 février dernier par M. José Sarney – devenu président en raison du dramatique décès de Tancredo Neves, – est en train de se transformer (provisoirement ?) en nouveau « miracle » économique. Mais, cette fois, le « miracle » ne se réalise pas aux dépens des catégories les plus déshéritées de la population : l'augmentation très sensible de la consommation populaire est en passe de saturer les capacités de production des industries nationales, et le chômage est en nette régression.**

**Le Plan tropical ne fait pas pour autant l'unanimité. La bourgeoisie urbaine est fort mécontente de la décision, prise par M. Sarney le 23 juillet dernier, d'augmenter de 30 % le prix des voitures, des billets d'avion et des achats de devises étrangères, afin d'alimenter, sous forme d'emprunt obligatoire, le Fonds national de développement, qui, selon les autorités, devrait permettre en 1989 de drainer 20 milliards de dollars pour l'investissement local. Quant aux grands propriétaires terriens, ils s'organisent activement et ont rassemblé de très gros moyens financiers pour faciliter l'élection de députés « amis », afin de mettre en échec le projet gouvernemental de réforme agraire, pourtant singulièrement affadi par rapport à ses ambitions initiales. Et ils n'ont guère attendu pour passer aux actes, sous forme d'une « grève » des livraisons de bétail (pour cause de blocage des prix) qui a fait disparaître la viande des étals des boucheries. Au point d'amener M. Sarney à faire intervenir la police fédérale dans les *fazendas*. On peut également compter sur une mauvaise volonté maximale de leur part pour empêcher que soit tenue la promesse présidentielle de distribution gratuite de lait dans les écoles.**

**L'indiscutable popularité que le Plan tropical a donnée à M. Sarney et la dérive populiste perceptible dans la démarche présidentielle ne font qu'accroître l'atomisation politique provoquée par la désintégration interne du PMDB, le parti qui avait porté les espoirs populaires sous le régime militaire. Voilà qui ne facilitera pas l'indispensable démocratisation en profondeur du Brésil, pays qui, dans quelques années, sera la cinquième puissance capitaliste du monde et qui s'est engagé, avec l'Argentine et l'Uruguay, dans un processus d'intégration économique susceptible de servir d'exemple à toute l'Amérique latine.**

BERNARD CASSEN.

*Un film de Werner Schroeter*

### « De l'Argentine »

LE *cinéaste allemand Werner Schroeter – auteur de Nicaragua* (1969), *la Mort de Maria Malibran* (1971) *et le Règne de Naples* (1978) – a fait, en 1983 et 1985, deux séjours en Argentine ; le premier donc, à la veille de l'effondrement de la dictature militaire ; l'autre, à l'heure où – après le procès des officiers responsables de crimes contre les citoyens – se consolidait la démocratie.

Il a recueilli des heures de témoignages sur les exactions de l'ancien régime, sur la pratique des « disparitions », sur l'obstination des mères de la place de Mai, sur la culture de la résistance... Et son film *De l'Argentine* est une sorte de journal de voyage..., un voyage au bout d'une dictature.

Quelles méthodes, quels moyens ont employé les militaires pour terroriser leurs concitoyens ? Pour leur imposer le silence et l'arbitraire. Bien que, depuis quelques années, cela ait été maintes fois dénoncé (et même, admirablement, par un film de fiction, *l'Histoire officielle*, de Luis Puenzo, en 1985), le mérite de Werner Schroeter est de proposer une réflexion plus vaste englobant l'ensemble de la culture politique argentine. Il nous permet ainsi de mieux comprendre l'engrenage essentiel ainsi que les fondements historiques et sociologiques d'une machine à terroriser.

L. R.

MAITRISE DE L'INFLATION

## Un bon départ

Par JULIA JURUNA

HUIT mois après son installation, le 28 février dernier, le Plan tropical brésilien semble avoir atteint son principal objectif : l'inflation, jusqu'alors galopante (*225 % en 1985*), n'a pas – officiellement – dépassé depuis cette date une moyenne mensuelle de *1,2 %, sans que la croissance* économique soit affectée, comme ce fut le cas en Argentine après le lancement du Plan austral. Pour l'année 1986, les autorités prévoient une croissance équivalente à celle de 1985, soit 8 %, avec un taux d'inflation global de 15 %, entre les mois de mars et décembre. Pour mieux mesurer la portée de ces résultats, il faut rappeler qu'au début de l'année – avant le Plan tropical – les instituts de prévision tablaient sur une hausse des prix atteignant le taux annuel de 750 % dès le mois de juillet 1986. Ils s'attendaient, en même temps, à un mouvement spéculatif entraînant des désinvestissements massifs et une nouvelle récession économique. Comment ce plan, que la Banque mondiale, dans un rapport récent, considère comme *« l'initiative économique et financière la plus importante prise au Brésil au cours des dernières décennies »*, fut-il mis sur pied ? Quels sont les perdants et les gagnants de l'ère du cruzado, la nouvelle monnaie nationale créée à cette occasion ?

### Les alliances de Tancredo Neves

IL *faut se souvenir de l'isolement* politique où se trouvait le président Sarney au tournant de l'année 1985. Arrivé à la *présidence* de la République dans des conditions dramatiques, M. Sarney s'appuya sur les alliances *politiques et militaires laborieusement* tissées par le président élu, Tancredo Neves. Composée du Parti de mobilisation *démocratique brésilien (PMDB)*, principale formation d'opposition aux militaires, et par le Parti du front libéral (PFL), *fraction dissidente* du parti qui soutenait le régime autoritaire, la coalition gouvernementale fut secouée *par les résultats contradictoires* des élections de novembre 1985, destinées à pourvoir les postes de maires des capitales des Etats de la Fédération. Le PMDB obtint la majorité des postes, mais subit une grave défaite dans la municipalité de Sao-Paulo. Par-delà le contrôle de la plus grande ville de l'Amérique du Sud, le PMDB – dont la *majorité* de la direction nationale est composée d'élus originaires de l'Etat de Sao-Paulo – perdait aussi la pièce maîtresse de sa stratégie. Devenu vulnérable dans sa place forte, le parti succomba aux forces centrifuges, *affaiblissant son* influence nationale et son poids auprès du gouvernement fédéral.

En même temps, les *secteurs* les plus conservateurs de la coalition au pouvoir reprirent l'offensive, parvenant notamment à *restreindre la portée de la* réforme agraire annoncée à cor et à cri par les autorités de la « nouvelle République ». *Paralysé* par les *tiraillements* au sein de son équipe gouvernementale, le président Sarney ne paraissait pas en mesure de résoudre *le lourd* contentieux économique et social légué par le régime militaire. De nombreuses voix commençaient à remettre en cause la légitimité du gouvernement, et M. Leonel Brizola, gouverneur de l'Etat de Rio-de-Janeiro, s'apprêtait à *lancer* une campagne nationale pour la réduction de la durée du mandat présidentiel et l'organisation d'élections directes à la présidence de la République. En ce sens, la première réussite du Plan tropical *fut éminemment politique* : rassurés par la popularité du plan, le président Sarney et le gouvernement placèrent *leurs détracteurs sur la défensive*, se dotant ainsi d'une nouvelle et confortable marge de manœuvre.

*Les facteurs* proprement *économiques* jouèrent aussi leur rôle. A la suite de la sévère sécheresse de l'année 1985, *les prix agricoles avaient rapidement* augmenté, projetant les taux d'inflation à des niveaux encore jamais vus au Brésil. Mais l'ampleur même du *phénomène* suscitait un certain consensus quant aux remèdes possibles. Il était de plus en plus admis que, au-delà d'un certain seuil d'inflation, les mesures de réduction graduelle de la hausse des prix n'étaient plus opératoires. Seul un traitement de choc – gel des prix, stabilisation des salaires et du taux de *change, élimination des mécanismes* d'indexation enchâssés dans l'économie – pouvait avoir des chances de réussite, du *moins* à court terme. Tel était le principal enseignement des plans anti-inflation précédemment mis en œuvre en Israël et en Argentine. Ainsi, dès le mois de décembre 1985, des économistes acquis à cette solution et parfaitement informés des exemples israélien et argentin furent mobilisés à Brasilia.

Un certain nombre de particularités distinguent cependant le Plan austral de M. Raul Alfonsin du Plan tropical. Préparé à partir de discussions engagées entre le gouvernement de Buenos-Aires et les dirigeants du FMI et de la Réserve fédérale des Etats-Unis, le plan argentin fixait des objectifs monétaires stricts et comportait une augmentation immédiate des taux d'intérêt. Ces contraintes monétaires, durement ressenties par les entrepreneurs, sont beaucoup plus souples dans le cas brésilien. Les salariés brésiliens semblent également avoir été mieux traités que leurs homologues argentins. Alors que les salaires réels baissèrent en Argentine après la mise en place du Plan austral, le pouvoir d'achat des travailleurs brésiliens s'est au contraire amélioré après l'introduction du cruzado, provoquant d'ailleurs une rapide augmentation de la consommation d'aliments et de biens non durables qui pose de nouveaux problèmes au pays. Certes, le contexte argentin était bien plus difficile que celui du Brésil. D'un côté une économie en récession, de l'autre une production qui avait repris son rythme de *croissance*.

Conséquence d'un environnement international plus favorable (chute du *prix du pétrole, baisse du dollar* et réduction des taux d'intérêt sur la dette extérieure), le Brésil disposait, à l'*annonce* du *plan*, de réserves de devises d'un montant de 11 milliards de dollars. C'était là un atout essentiel pour faciliter l'importation de produits de première nécessité qui n'allaient pas manquer de disparaître des magasins en raison de l'augmentation de la demande et des manœuvres spéculatives des producteurs nationaux (cas de la viande, du lait et de certaines denrées alimentaires). En rendant public le Plan tropical, le gouvernement brésilien faisait néanmoins un fantastique saut dans l'inconnu. Quel serait le comportement des agents économiques intoxiqués par une trentaine d'années d'inflation accélérée ? Comment réagirait la population de l'immense Brésil face à des mesures compliquées et *radicales*, conçues dans le secret des cabinets ministériels ?

Le succès de l'opération a reposé *dans une large mesure sur des facteurs* à la fois psychologiques et politiques. Rien, ou presque, n'aurait été possible *sans l'extraordinaire soutien populaire* dont ont bénéficié les nouvelles mesures. En annonçant les réformes *par le biais d'une grande manœuvre* médiatique, M. Sarney exhorta la population à se montrer extrêmement vigilante sur le maintien des prix relevés au 28 février, date du début du plan. Tous les citoyens étaient désormais habilités à porter le titre de « contrôleurs de la présidence ». Une intense mobilisation des consommateurs s'ensuivit, visant d'abord des commerçants trop habitués à la valse des étiquettes, puis s'attaquant aux industriels qui modifiaient le poids et le calibrage des produits.

AMORCE D'INTÉGRATION CONTINENTALE ?

### Du blé argentin contre du fer

LA perspective d'une intégration économique entre le Brésil et l'Argentine, *c'est d'abord une décision politique prise par les deux présidents*, MM. José Sarney et Raul Alfonsin. En signant une série d'accords à Buenos-Aires, le 29 juillet dernier (1), les dirigeants des deux Grands du Cône sud – qui sont, *avec le Mexique, les pays les plus endettés de l'Amérique latine* – montrent qu'ils sont sensibles aux thèses de leurs économistes nationaux.

Ceux-ci tirent les conséquences des difficultés à commercer avec les Etats-Unis et la CEE, et veulent promouvoir l'intégration sous-régionale (2) en visant deux objectifs principaux : développer le secteur industriel (dans le cas argentin, la dictature a laissé un champ de ruines) ; transformer le secteur agricole (viande et céréales), dont les productions, outre qu'elles se concurrencent, s'écoulent mal.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'accord aux termes duquel le Brésil achètera 1,375 million de tonnes de blé argentin en 1987, le volume devant progressivement augmenter pour atteindre 2 millions de tonnes en 1991 et les achats pouvant être élargis au maïs et au sorgho. Deux conditions sont posées : respect du cours international et, en échange du blé, importations argentines de fer brésilien, de café ou de cacao.

Au Brésil, le projet inquiète le « lobby » agricole, la production locale étant, jusqu'ici, fortement subventionnée. Il soulève aussi d'autres débats : combien d'habitants, sur un total de plus de 135 millions, peuvent-ils s'offrir le luxe de manger du pain et des pâtes ? Les haricots restent le plat du pauvre, quand il parvient à se le payer. Importer du blé revient donc à satisfaire les goûts de la classe moyenne et de la bourgeoisie. Une question à laquelle sont confrontés d'autres pays d'Amérique latine qui ont renoué avec les institutions démocratiques.

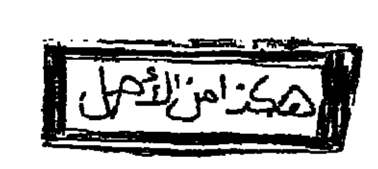
FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.

(1) Voir la liste des douze protocoles souscrits dans le *Financial Times* du 1er août 1986.

(2) L'Uruguay s'est associé en août à ce *marché commun embryonnaire, dans lequel* il a joué un rôle moteur en souscrivant des accords de coopération bilatérale avec Brasilia.







ET ACCELERATION DE LA CROISSANCE

# pour le Plan tropical

Après deux décennies d'arbitraire politique et de crise économique, chaque Brésilien avait désormais toute latitude pour dénoncer les spéculateurs. Quotidiennement la télévision montrait des ménagères souriantes et victorieuses, face aux devantures des supermarchés pris en faute et fermés par la police fédérale. Cette « nouvelle citoyenneté » très particulière, née en dehors des partis politiques et instaurée du jour au lendemain par la grâce présidentielle, n'est pas la moindre ambiguïté du Plan tropical.

L'arrêt de l'inflation galopante soulage une population durement éprouvée. Contrairement aux couches aisées qui pouvaient non seulement préserver, mais aussi augmenter leurs revenus grâce aux différents mécanismes d'indexation et aux spéculations immobilières et boursières, la majorité des salariés n'avait nul moyen d'échapper à la hausse infernale des prix. Plus dramatique encore était la situation des centaines de milliers de travailleurs non organisés – employés de maison et ouvriers non syndiqués des villes et des campagnes, – acculés à des discussions difficiles et humiliantes avec leurs employeurs, à cadence de plus en plus rapide, afin de réduire l'inéluctable érosion de leur pouvoir d'achat. Mieux que tous les autres indices, l'augmentation de la consommation de produits alimentaires et de médicaments pour soigner les maladies dues à la sous-nutrition et aux mauvaises conditions d'habitat prouve que les plus défavorisés comptent parmi les bénéficiaires du Plan tropical.

Dans le même ordre d'idées, les mesures d'accompagnement du plan, édictées le 23 juillet dernier en vue de réduire la demande de biens et services non essentiels et de financer le nouveau Fonds national de développement, furent bien reçues par l'opinion. Fait nouveau au Brésil, les sondages montrent que la majorité de la population ne compte pas tirer des bénéfices directs de ce second train de mesures, mais considère qu'elle sont nécessaires au pays. Importante pour l'avenir, cette donnée témoigne de l'émergence d'une nouvelle conscience collective dans une société démoralisée et avilie par vingt années de régime autoritaire.

Parallèlement à ses indiscutables succès sur les plans économique et social, la politique présidentielle projette certaines zones d'ombre sur la redémocratisatisation du pays. A la veille des élections de l'Assemblée nationale constituante, tout se passe comme si les initiatives de M. Sarney ne faisaient qu'accentuer une dépolitisation patente dès l'élection de Tancredo Neves au suffrage indirect. Tributaire de la télévision et de l'audace des économistes qui l'entourent, l'action de M. Sarney s'articule autour des idées ambiguës de modernisation et tourne le dos aux partis politiques et au Congrès.

Cette dépolitisation, préoccupante dans un pays de tradition autoritaire, est due pour une large part à la désagrégation du PMDB. Bien que ses économistes aient joué un rôle prépondérant dans l'élaboration du Plan tropical, le parti n'a tiré aucun bénéfice de l'actuelle embellie économique. Défiguré par les adhésions de politiciens issus des rangs du régime militaire, il n'a pas su éviter les compromissions, tergiversant, au Congrès, au moment de voter des textes décisifs pour l'avenir de la démocratie. Tel fut le cas pendant la discussion du projet de loi sur l'instauration de l'élection à deux tours pour les postes de maire et de gouverneur des Etats. Dans un système à partis multiples comme celui du Brésil, seul le scrutin à deux tours permettrait d'empêcher des candidats issus de courants minoritaires, et disposant à peine d'une majorité relative de voix, d'accéder d'un seul coup à la tête des grandes villes et des Etats. L'actuelle fragmentation politique et la toute-puissance de la télévision lors des campagnes électorales rendent encore plus pressante l'instauration des deux tours, afin que la majorité relative des suffrages devienne effectivement majorité absolue. Le principal intéressé à l'introduction de ce correctif, le PMDB, dispose de la majorité des élus au Congrès. Cependant, en raison de l'abstention de son chef de file, M. Ulysses Guimaraes, président de la Chambre des députés, le projet fut repoussé par une très courte majorité.

## Asthénie politique

CETTE grave erreur fut aussitôt sanctionnée par l'élection de M. Janio Quadros à la mairie de Sao-Paulo, au mois de novembre 1985. S'opposant à des partis populaires et démocratiques qui rassemblaient une majorité de voix mais ne présentaient pas de candidature unique, M. Quadros, avec 38 % des suffrages, se retrouva ainsi à la tête de la plus grande ville brésilienne. La même cause risque de produire les mêmes effets lors des élections de ce mois de novembre pour les postes de gouverneur. Déjà, M. Paulo Maluf – candidat du régime militaire à l'élection présidentielle indirecte qui vit la victoire de Tancredo Neves – apparaît comme un vainqueur possible dans l'Etat de Sao-Paulo.

La campagne électorale a révélé d'autres signes de dégradation du climat politique. Une trentaine de partis présentent des candidats. Dès lors, les transferts d'un sigle à l'autre se sont multipliés dans tous les Etats, brouillant encore davantage le paysage politique. De fait, la plupart de ces changements d'étiquette répondent à des convenances électoralistes et non pas à des impératifs idéologiques. Ainsi les coalitions entre partis sont davantage déterminées par le temps d'antenne dont chacun dispose pendant la campagne officielle que par le contenu de leurs programmes. Leur crise d'identité débouche sur une véritable crise de la représentation parlementaire.

Ces phénomènes n'ont, jusqu'à présent, que peu d'incidences sur le déroulement du Plan tropical, mais un tel processus de destructuration politique ne facilitera pas la mise en œuvre des réformes économiques. Si la maîtrise de l'inflation limite l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs, elle ne change en rien la disparité des revenus qui distord la société brésilienne. Par le biais de l'accélération de la course entre les prix et les salaires, l'inflation changeait sans cesse tous les repères économiques et faisait naître l'« illusion monétaire ». Les salariés recevaient des augmentations apparemment substantielles, aussitôt dévorées par la hausse du coût de la vie, mais dont la fréquence leur donnait l'impression d'une amélioration de leur situation. Aujourd'hui, les masques tombent. Ceux qui se trouvent au bas de l'échelle salariale peuvent mesurer toute leur détresse. Les grèves se sont mulitipliées parmi les métallurgistes de Sao-Paulo. Ne disposant pas de relais politiques ou syndicaux pour expliquer sa politique, le gouvernement a dû faire monter au front ses ministres-vedettes – M. Dilson Funaro, père du Plan tropical, et M. Almir Pazianotto, ministre du travail – pour discuter avec les syndicats, les organisations patronales, les associations de commerçants et de consommateurs.

M. Sarney estime, à juste titre, que le Brésil ne peut pas entrer dans le troisième millénaire sans éliminer la pauvreté et la misère qui frappent les trois cinquièmes de sa population. Reste à savoir comment la démocratie brésilienne pourra franchir le cap des années 80, si elle se maintient dans son état actuel d'asthénie politique.

JULIA JURUNA.

ENCOURAGEMENT A LA « FAVELLISATION » DES VILLES

# L'enlisement de la réforme agraire

Par PATRICK POSTAL

LE problème de la terre est un des plus ardus auxquels se trouve confrontée la nouvelle République : comment réduire la violence et les tensions dans les campagnes, mieux répartir le revenu agricole et développer une agriculture vivrière plus efficace ?

L'arrivée du nouveau pouvoir et ses promesses d'une véritable réforme agraire ont plutôt exacerbé la violence : les paysans sans terre ont multiplié les « invasions » (notamment dans le Sud), croyant naïvement que le droit leur en était déjà reconnu, ou entraînés par des dirigeants désireux de forcer le destin, cependant que les grands propriétaires manifestaient sans complexe leur volonté de défendre leurs terres, y compris par la force. Les assassinats de *posseiros* (1), de religieux, d'avocats, se sont multipliés depuis le début 1985.

C'est dans ce contexte de surenchère que M. Nelson Ribeiro, ministre de la réforme et du développement agraires nommé par Tancredo Neves, présenta, en mai 1985, un projet dont la rigueur d'analyse et l'ampleur des objectifs surprirent tous les observateurs. Ecartant toute confusion avec la politique de colonisation poursuivie par le régime précédent (2), le plan prévoyait d'installer, en quinze ans, sept millions de familles sur des terres principalement prélevées sur les *latifundios* (3). Ainsi aurait été résolu dans une large mesure le problème des travailleurs ruraux démunis, puisque leur nombre était estimé à 10,5 millions par les services fédéraux (12 millions selon la Confédération nationale des travailleurs ruraux, la CONTAG).

Le président Sarney décida alors de mettre le projet en débat, en laissant s'exprimer pendant plusieurs mois tous les secteurs de la société. Période mise à profit avec succès par le lobby des grands propriétaires, puisque c'est une version bien édulcorée qui fut finalement adoptée le 10 octobre 1985. Il était désormais seulement question d'installer en quatre ans 1,4 million de familles sur des terres appartenant à l'Etat ou sur des *latifundios* « improductifs », la superficie totale concernée étant de 43 millions d'hectares. Dans le nouveau plan, les propriétaires expropriés devraient être mieux indemnisés que prévu initialement, toute menace sur les *latifundios* « productifs » étant écartée, et les priorités géographiques étant manifestement plus sociales (alléger les tensions les plus vives) qu'économiques (population dense, proximité des grandes villes, existence d'une bonne infrastructure de développement rural). Une place plus grande est faite également à la négociation, dont les commissions agraires installées dans chaque Etat devraient être le lien. La nouvelle « réforme agraire » se réduit à deux éléments bien différents : poursuite de la politique de colonisation d'une part, diminution des affrontements d'autre part.



SOIF DE TERRE ET SOIF DE PLUIE DANS LE NORDESTE
*L'explosion démographique devrait encourager l'expropriation des grands domaines*
*(Bruno Barbey - Magnum)*

Ainsi conçu – au terme d'un arbitrage qui témoigne de l'habileté de M. José Sarney, – le plan national de réforme agraire n'avait *a priori* plus d'opposants farouches : ni dans les syndicats ruraux, qui estimaient en général que « c'était toujours bon à prendre », ni chez les grands propriétaires terriens, les *fazendeiros*, qui se réjouissaient d'avoir échappé à une réforme agraire en vraie grandeur et percevaient déjà toutes les possibilités de blocage de ce qui en subsistait. L'Union démocratique rurale (UDR), créée en 1985 par des *fazendeiros* dynamiques et nullement résignés, a étendu rapidement son influence à presque tous les Etats de la Fédération dans la perspective des élections du 15 novembre, collectant des sommes d'argent considérables, notamment grâce à des ventes aux enchères de têtes de bétail offertes par ses adhérents. Sans se transformer en parti ni soutenir aucun d'entre eux, l'UDR a négocié au cas par cas son appui aux candidats des divers partis en présence.

Les manœuvres de ce puissant lobby, appuyé par M. Marco Maciel, chef du cabinet civil de la présidence, et par un certain nombre de militaires du Conseil national de sécurité, ont conduit en juin 1986 à la démission de M. Nelson Ribeiro, écœuré par la nomination d'une personnalité réactionnaire à la tête de l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA), l'organisme précisément chargé de mettre en œuvre la réforme. M. José Sarney allait rapidement rééquilibrer les choses en nommant un « progressiste », M. Dante de Oliveira, au ministère de la réforme et du développement agraires (MIRAD), et en lui laissant toute liberté pour désigner le directeur de l'INCRA.

M. Dante de Oliveira constatait, début septembre, que seuls 186 domaines avaient été expropriés, de quoi installer huit mille familles sur 273 000 hectares. On était loin de l'objectif de cent cinquante mille familles installées en 1986 ! Le nouveau ministre avait déjà pu mesurer les difficultés rencontrées par le processus d'expropriation, qu'il s'agisse de l'appareil judiciaire, annulant des décisions signées du président lui-même, du budget fédéral réduisant sa dotation à 10 % (1,2 milliard de cruzados) de ce qu'il aurait fallu pour atteindre les objectifs du plan, de l'INCRA, demandant « par erreur » l'expropriation de *fazendas* normalement productives dans l'Etat de Sao-Paulo, des *fazendeiros* multipliant les manœuvres d'intimidation ou de maquillage : quoi de plus facile que de donner une allure « productive » à une terre hier encore oisive, ou d'obtenir le classement d'une ferme comme « entreprise rurale », ce qui lui épargne par définition tout risque d'expropriation ?

Mais, malgré l'enlisement de la réforme agraire et de son succédané, le plan national du même nom, mieux vaut, dans cette période électorale, « tenir » le réseau stratégique que constituent le MIRAD et l'INCRA. C'est sans doute ce que pensent M. Dante de Oliveira et la majorité des syndicats ruraux. Les élections sont une occasion de plus de mesurer et de modifier le rapport de forces entre les différentes parties en présence. Et les classes rurales défavorisées ne sont plus sans atouts : les syndicats de travailleurs agricoles ne cessent d'accroître leur audience et leur capacité d'organisation. Ils comptent aujourd'hui près de 9,5 millions de syndiqués, contre 5,7 en 1978. La liaison avec les syndicats ouvriers s'améliore sans cesse, bien que le dialogue soit parfois difficile. Les luttes rurales traduisent bien cette montée en puissance, et le soutien de l'Eglise ne se dément pas.

L'argumentaire en faveur d'une véritable réforme agraire est solide et bien connu. Le système agricole brésilien « fabrique » des paysans sans terre et des *fazendas* de plus en plus grandes et nombreuses (4) : ouvriers agricoles ballottés sans aucune garantie, petits colons abandonnés dans des confins incertains, *posseiros* ou petits propriétaires expulsés au mépris de toute loi... La « favellisation » croissante des villes trouve là sa principale source, de même que l'extraversion de l'agriculture, si préjudiciable à l'approvisionnement des centres urbains. En projection, on ne voit guère comment accueillir les générations nouvelles sans amputer les grands domaines qui n'ont souvent d'autre fonction que spéculative ou de prestige. Sinon, on continuera de voir se dresser l'un contre l'autre deux mondes de plus en plus étrangers : d'un côté quelques dizaines de millions de Brésiliens démunis et dont la situation se dégrade, de l'autre les entreprises et les *fazendeiros* qui concentrent entre leurs mains une part toujours plus grande des surfaces utiles. Avec pour résultat une violence croissante, dont le bilan est celui d'une véritable guerre civile localisée : près de deux cents morts en 1985, peut-être trois cents en 1986.

Divers impératifs viennent compliquer tout projet réaliste de réforme agraire pour le Brésil d'aujourd'hui. D'abord la terre n'est plus le facteur de production déterminant : les paysans installés auront besoin d'un environnement matériel et financier adéquat pour atteindre les niveaux de productivité leur permettant de socialiser leur production. Ensuite les différences régionales devront être prises en compte : quoi de commun entre la zone sucrière de Pernambouc, les belles campagnes du Parana et l'intérieur amazonien du Para ?

Quoi qu'il en soit, le préalable au lancement d'une véritable réforme agraire est politique : inverser le rapport de forces, ce qui suppose l'adhésion des masses urbaines aujourd'hui relativement indifférentes. M. Dante de Oliveira, initiateur de la campagne nationale pour les *diretas já* (élections présidentielles directes), le plus grand « tremblement de terre » politique que le pays ait connu depuis longtemps, est orfèvre en la matière.

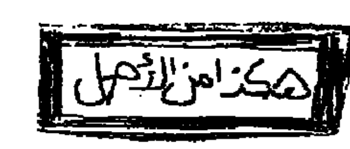
---

(1) *Posseiro* : petit paysan qui s'est installé sur une terre vacante, sans posséder le titre de propriété correspondant.

(2) Les terres qui n'appartiennent pas à des propriétaires privés sont propriété de l'Etat (exception faite des rares réserves indiennes officialisées). L'installation de colons sur ces terres a été encouragée par le régime militaire, surtout dans les années 70, aux confins de l'Amazonie.

(3) *Latifundio* : grande propriété rurale. La limite de 1 000 hectares est fréquemment utilisée, mais le Statut de la terre (1964) fait appel à une définition plus complexe et parfois absurde. Selon celle-ci, la superficie totale des *latifundios* est de 416 millions d'hectares.

(4) La tendance à la concentration foncière semble se maintenir : les *latifundios* ont gagné 97 millions d'hectares entre 1978 et 1984.



## BLANCS LIBÉRAUX ET MILITANTS AFRICAINS, LE TEMPS D'UN FESTIVAL

# L'APARTHEID AU MIROIR DU THEATRE

WATHINT ABAFAZI WATHINT IMBOKOTHO
(You strike the woman, you strike the rock)

Par ANNE FUCHS *

GRAHAMSTOWN est située à mi-chemin entre les deux villes industrielles de la côte sud de l'océan Indien, Port-Elizabeth et East-London, souvent mentionnées parce qu'elles font partie de cette région de l'Afrique du Sud, « the Eastern Cape », où se sont succédé évictions, émeutes, boycottages et grèves. Mais, à 50 kilomètres de la côte, Grahamstown elle-même pourrait être, avec sa cathédrale, ses *coffee-shops*, ses librairies et son cinéma Odéon, une ville anglaise des années 50. L'impression se confirme quand on pénètre sur le campus universitaire bâti de briques rouges, ou qu'on croise des écoliers en uniforme. Dans cette ville si anglaise, la présence d'une population noire, qui paraît bien plus misérable que celle qu'on rencontre à Johannesburg ou à Port-Elizabeth, se fait sentir à chaque coin de rue où les enfants mendient jusqu'à 9 heures du soir, heure à laquelle un couvre-feu oblige tous les Noirs à rentrer chez eux, dans le *township* qui prolonge la cité au sud.

Ce *township* s'étale au flanc d'une colline. L'année dernière, ceux qui fréquentaient le festival de Grahamstown pouvaient contempler, à travers de grandes baies vitrées, les manœuvres des *casspirs* (1) qui mataient ses habitants. Cette année, l'état d'urgence a été mis en place dès le 13 juin, et les festivaliers n'ont aperçu de la répression que les quelques *buffels* (1) qui traversaient chaque soir la ville réservée aux Blancs.

C'est à l'intérieur même du festival qu'ont été perçus, de façon souvent feutrée, les échos de l'Etat policier. Subventionné par la Standard Bank et patronné par la Fondation des colonisateurs britanniques de 1820, émanation de la haute finance et des nostalgiques de l'Empire, le festival est loin de Pretoria et de son régime à majorité afrikaner.

Trois institutions l'organisent et le patronnent. Le directeur administratif de la Fondation 1820 précise que son thème, en 1986, est celui de « Rencontres » : *« Notre souhait est qu'en ces temps de confrontation et d'incertitude on puisse frayer un chemin vers une tolérance et une compréhension plus grandes* (...). *La Fondation est heureuse d'avoir l'occasion de présenter un happening où les barrières de race, de couleur et de credo* (idéologique ?) *tombent et où l'art peut être apprécié pour lui-même. »* Pour le directeur du groupe des investissements de la Standard Bank, le festival représente *« le facteur-clé du programme de responsabilité sociale du groupe de la Standard Bank, programme à facettes multiples et qui finance, chaque année, une large gamme de projets ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de tous les Sud-Africains »*.

Messages anodins certes, mais qui traduisent bien un état d'esprit fort répandu jusqu'au début de cette année dans les milieux d'affaires : ignorons les fondements idéologiques de l'apartheid, maintenons le *statu quo* (un changement fondamental pourrait perturber le commerce ou ruiner des carrières), mais faisons tout pour arriver à un consensus grâce à la compréhension mutuelle (2). Aujourd'hui, le Blanc « libéral », le plus souvent de langue et de culture anglaises, est de plus en plus inquiet, si bien que le bon public de Grahamstown a pu accepter (non sans réticences, parfois) d'être interpellé par des spectacles inspirés non seulement par le mouvement de la Conscience noire (Black Consciousness) (3), mais aussi par une remise en question du système capitaliste.

Pendant les quelques mois qui ont précédé le festival, une désillusion totale s'est, en effet, emparée de ce libéral qui croyait ferme aux millions déversés par la Fondation Ford pour éduquer les Noirs — qui ensuite seraient « dignes » de prendre leur place à côté des Blancs dans une démocratie à l'américaine fondée sur la libre entreprise (4). Il était encore possible au mois de mai, au moment de sa condamnation, de considérer Hélène Passtour (5) comme une terroriste dangereuse, de se moquer du docteur Van Zyl Slabbert qui, dégoûté, abandonnait le Parti fédéral progressiste (Progressive Federal Party, PFP) et son mandat de député ; mais, fin juin, beaucoup d'yeux se sont dessillés : les réformes promises ont été perçues dans leur réalité, sans fard, comme un *pur camouflage du statu quo*. L'état d'urgence déclaré, comment croire des négociations possibles quand tout leader noir n'ayant pas la chance d'être connu en Occident avait été jeté en prison ? Et que dire des raids contre les pays voisins, sous les yeux du groupe d'« éminentes personnalités » dépêchées par le Commonwealth ?

Composé de jeunes artistes et de libéraux blancs d'un certain âge, en proie à un désespoir souvent réel, le public de Grahamstown était donc avide de sens. Une foule de gens assista aux films *« autorisés chacun pour une seule projection »*, tels le documentaire de la BBC sur l'œuvre du photographe David Goldblatt (6), qui s'est donné pour mission d'être le témoin de ce qui se passe en Afrique du Sud, ou celui (7) sur les rapports ambigus qui s'instaurent entre des maîtresses libérales blanches et leurs *bonnes noires des faubourg de Johannesburg*, ou encore des films sud-africains, notamment *la Lutte de l'intérieur* (8) qui raconte la formation du Front démocratique uni (United Democratic Front, UDF) et la réaction des chefs d'Eglise à la nouvelle Constitution, et, surtout, *les Deux Fleuves* (9), qui révéla au public le poète Rashaka Ratshitanga racontant l'histoire de son peuple, les Venda, et, à travers la métaphore du titre, l'histoire de toute l'Afrique du Sud. Le sérieux, la patience et la dignité du poète contrastèrent étrangement avec le désarroi de quelques Blancs de l'auditoire qui semblaient découvrir l'existence d'une civilisation noire. Deux films consacrés à la situation actuelle (10) furent censurés ainsi qu'au moins un spectacle de variétés présenté par la Campagne pour mettre fin au service militaire (11), mais à aucun moment il ne fut précisé s'il s'agissait d'une *interdiction légale ou d'un acte d'autocensure.*

## *Des spectateurs en position d'accusés*

A L'ORIGINE, le thème de « Rencontres » était censé s'appliquer au contact culturel entre l'Est et l'Ouest lors de l'émigration russe des cent dernières années. Cet aspect spécifique dut être abandonné à la suite du boycottage culturel de l'Afrique du Sud par le reste du monde.

Des traces du projet initial ont cependant survécu sous la forme d'une adaptation du *Platonov*, de Tchekhov par Michael Frayn. Cette pièce, *Wild Honey*, connut un succès d'estime. Un autre directeur que Bobby Heaney aurait pu faire le parallèle entre deux fins de règne, celle de la Russie tsariste et celle de Botha, il n'en fut rien. Le Natal Performing Arts Council donna *Tango*, de Slavomir Mrozek, pièce relevant du théâtre de l'absurde, censée se dérouler dans la Pologne d'aujourd'hui : un invité qui perturbe une maison farfelue démontre (selon le programme) l'*« influence désastreuse d'une puissance d'occupation »*.

Ce n'est qu'avec le Performing Arts Council of the Orange Free State que le thème de « Rencontres » sembla s'appliquer à la situation d'aujourd'hui en Afrique du Sud. Cette compagnie avait annoncé la première mondiale d'une pièce conçue par son directeur artistique, Pierre Van Pietzen, et écrite par Deon Opperman, son jeune premier. La pièce, intitulée *The Perfect Vehicle*, a recours à un métalangage : elle raconte l'histoire d'un groupe d'acteurs en route pour Grahamstown en 1986 où ils doivent présenter *la Cerisaie*, de Tchekhov, accompagnés de leur directeur allemand et d'un assistant noir. Ils sont obligés de camper une nuit près de la route *« et leur entreprise cesse d'être une illusion théâtrale pour devenir une réalité dramatique »*. Mais à Grahamstown on n'en saura pas plus, car la compagnie décida à la dernière minute d'annuler les représentations prévues. Cette véritable autocensure incita le jeune Deon Opperman, furieux, à quitter la troupe, et, avec quelques camarades, à présenter un autre spectacle qu'il montait en même temps pour le théâtre *off*.

Ecrite en 1976, cette pièce d'un exilé, Anthony Ackerman, qui habite maintenant en Hollande, fut un des points forts du festival. *Somewhere on the border* (Quelque part sur la frontière) évoquait ces jeunes qui passent leur service militaire à combattre les « terroristes » sur l'une des frontières de l'Afrique du Sud, probablement en Namibie. Thème par ailleurs rebattu (12) dans le théâtre sud-africain contemporain. A partir d'une histoire banale où jeunes Blancs de tous milieux — *boers*, anglophones, chrétiens et juifs — se retrouvent brassés par la vie militaire et brimés par un sergent de légende, on voit insidieusement s'introduire les grands thèmes de l'apartheid, du racisme, de l'anticommunisme, aboutissant au grand dilemme du libéral blanc qui proteste, rejette le système, mais, en fin de compte, n'a pas le courage ou l'envie, dès lors qu'il faut *agir*, de choisir l'autre camp. Pièce écrite par un Blanc et montée pour un public blanc à 95 %. Passé le choc initial que certains ont éprouvé, une grande majorité de spectateurs s'y est reconnue ou y a reconnu d'autres personnes. Cela est vrai de la seule Française de l'auditoire tout comme de Pieter Fourie (13), l'organisateur afrikaner du théâtre étudiant afrikans, et aussi de William Kentridge, peintre, cinéaste et frère du Kentridge qui a défendu Steve Biko. Si les vieilles dames des faubourgs blancs de Johannesburg trouvaient cette *production « ennuyeuse car trop politisée »*, l'autre réaction négative enregistrée émane d'une personnalité noire, Maishe Maponya, qui critiqua vivement le rôle qu'on fait jouer au seul Noir de la pièce : d'abord *boy* de mess obséquieux, ensuite terroriste raté qui se laisse prendre et abattre. Pourquoi, dit-il, ne pas avoir donné un rôle plus agressif, donc positif, au représentant noir ?

Maishe Maponya, lui-même dramaturge fort connu, présenta deux pièces. Sa seule présence suscita des remous. Pourquoi le chantre de la Conscience noire se prostituait-il sur les trottoirs de Grahamstown, symbole de la colonisation britannique ? La réponse se trouve dans ses spectacles et aussi, probablement, dans sa situation d'intellectuel militant noir. *Return the Drum* et *Hungry Earth* mettaient, en effet, les Blancs de l'auditoire en situation d'accusés, ce que certains supportaient très mal.

A vrai dire *Buseng Meropa/Return the Drum* célèbre, par une série de danses et de chants qui se veulent traditionnels et militants, en même temps que le mouvement révolutionnaire d'aujourd'hui, un retour aux valeurs ancestrales à travers le symbole du tambour qui sait parler aux ancêtres. Une prière à la mémoire du 16 juin 1976 avait inauguré le spectacle. Sur le moment, on se demandait comment le régime de Pretoria pouvait, en plein état d'urgence, tolérer une telle manifestation ; réflexion faite, il est évident que l'animosité des acteurs envers la majorité blanche de la salle et le manque de participation active de celle-ci, indispensable pour porter un tel spectacle, provoquèrent une distanciation dans le rapport entre le public et la scène et abolirent la fonction du spectacle qui était de promouvoir une révolution. Maishe Maponya, meneur du jeu, qui aurait pu s'attendre de la part d'un public noir à des battements de mains et de pieds, à des cris et ululements, sentit bien la crispation du public et interrompit le spectacle pour le supplier de se détendre... Ce fut, en l'occurrence, le comble de l'ambiguïté, Maishe faisant l'honneur aux spectateurs de les traiter tous comme des Noirs ou, du moins, comme des alliés potentiels.

Maishe et ses camarades se trouvent dans la situation de beaucoup de troupes militantes noires qui ont du mal à trouver « leur » public. Rejetées la plupart du temps par les spectateurs des *townships* qui réclament le théâtre populaire auquel un directeur comme Gibson Kente les a habitués, la troupe de Maponya, la Bahumutsi, et celle de Manaka, la Soyikwa, doivent en grande partie leur succès et leur notoriété à des passages dans des théâtres gérés par des Blancs, comme le Market (14) à Johannesburg où, de toute évidence, le caractère contestataire de leurs pièces n'a pas la même signification.

Si le public de Grahamstown a sans doute été pour Maponya un pis-aller, c'est lui qu'a très directement visé le jeune acteur-mime-écrivain Andrew Buckland, qui avait reçu le prix Jeune Artiste de théâtre pour 1986. A la première de *Pas de deux*, écrite par Andrew Buckland lui-même d'après le *Journal* de Nijinsky et dirigée par un jeune métis, Solly Philandar, les spectateurs se sont battus tant les appréciations divergèrent quant à la qualité du spectacle. En se conformant étroitement au thème de « Rencontres » entre la Russie et l'Ouest (en l'occurrence l'Afrique du Sud), Buckland présenta de façon très habile la vie de Nijinsky et ses déboires avec la politique de son temps, en parallèle avec ceux d'un auteur-acteur-directeur de troupe dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui. A la fin du spectacle, Nijinsky, seul, à la limite de la folie, entr'aperçoit des vérités premières qu'on peut supposer être également celles de l'artiste sud-africain. C'est cette dernière partie qui a été fortement contestée par une minorité de spectateurs, même si tous furent d'accord pour admirer les métamorphoses physiques de Buckland (de petit Russe il se transforme en petit Boer, puis en Nijinsky adulte, etc.), l'étonnante expressivité de son jeu, la pureté et la clarté de son texte. Dans une brève scène finale, Nijinsky devient un Julian Beck rajeuni proclamant l'égalité de tous et prônant l'amour et la charité qui découlent spontanément de la reconnaissance de soi-même et, surtout, de « l'autre », comme partie intégrante d'un dieu universel. Arrogance, prêchi-prêcha, encore de la politique : les commentaires allaient bon train parmi les esthètes et la bonne bourgeoisie ! Mais l'accueil accordé à la pièce par les jeunes, Blancs et Noirs, debout pour applaudir l'auteur, ne trompait

* Université de Nice.

(1) *Casspirs* et *buffels* sont des véhicules blindés utilisés dans la répression des Noirs ; les *casspirs* sont les plus meurtriers.

(2) Fin juin, Radio South Africa diffusa un entretien avec un chercheur américain employé temporairement par le Human Sciences Research Council, qui conclut que la raison principale de la mésentente entre employeurs et employés en Afrique du Sud était due à une méconnaissance de leurs cultures respectives et qu'il suffirait que l'employeur (blanc évidemment !) apprenne un peu de zoulou et que l'employé (noir) s'intéresse à l'histoire des Afrikaners pour que tout aille le mieux dans le meilleur des mondes. On en reste pantois.

(3) Sur la conscience noire, voir *le Monde diplomatique*, novembre 1977.

(4) Cf. *United States Foreign Policy and the Education of the Black South Africans*, de John Davies, in *Africa Perspective*, University of Witwatersrand, Johannesburg, n° 25, 1985, pp. 61-79.

(5) Hélène Passtour, condamnée le 15 mai 1986 pour haute trahison à dix ans de prison, possède cependant les nationalités hollandaise et belge, et n'est détentrice que d'un permis de séjour pour l'Afrique du Sud. Elle a reconnu être membre de l'ANC.

(6) *David Goldblatt in Black and White*, narratrice Janet Suzman, projeté le 28 juin 1986.

(7) *Maids and Madams*, de Mira Hammermesh, GB/SA 1985, projeté le 3 juillet.

(8) *The Struggle from Within*, de Kevin Harris, projeté le 29 juin.

(9) *The Two Rivers*, de Mark Newman and Rashaka Ratshitanga S.A., premier prix au Festival de Nyon, 1985, projeté le 4 juillet. Un autre film du même genre, bien que nettement plus ancien, fut projeté le lendemain : *N'ai – The Story of a 'Kung Woman*, de John Marschall, S.A. 1978.

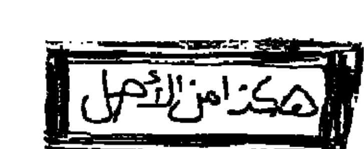
(10) *Witness to Apartheid*, de Kevin Harris, et *The News at 8 p.m.*, de The People of South Africa.

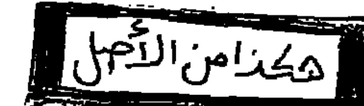
(11) End Conscription Campaign, organisme devenu illégal. Le spectacle était intitulé *Culture against Conscription*.

(12) Cf. aussi *The Bulls*, de Nicholas Ellenbogen, présenté également à Grahamstown « off », et *Walking Wounded*, présenté à Johannesburg fin 1985.

(13) Dans le monde théâtral il existe, en ce moment, trois Pieter Fourie : deux sont auteurs.

(14) Le public de Market a toujours été non racial mais, sauf quand on amène les spectateurs noirs des *townships* en car spécial, le public a tendance à être blanc de 75 % à 99 %, tout simplement à cause de problèmes de transport et parce qu'il faut avoir des heures normales de loisir pour vouloir et pouvoir aller au « théâtre » quand ce théâtre constitue un lieu à part.









pas. Ceux qui étaient venus au festival à la recherche d'un message d'espoir l'avaient trouvé : un théâtre rejetant la philosophie de la Conscience noire dépassée (15), un spectacle essayant de se frayer une nouvelle voie tant artistique que sociale.

En ce qui concerne le théâtre *off*, c'est plutôt du côté de la danse qu'on retrouvait ce type de créativité et de message pour tous. *Abamanyani* ou *Ceux qui disent la vérité* fut (comme *Pas de Deux*), dans la production même du spectacle, l'œuvre commune de Noirs et de Blancs, résultant de la fusion entre une troupe de danseurs, chanteurs et musiciens noirs et d'un groupe blanc. « *Le rassemblement de ceux qui partagent une vision d'unité* (16) » connut peut-être le plus grand succès du festival. Ce théâtre de danse, de musique, de chant et de jeux permit au spectateur de voir la culture africaine et celle de l'Europe se mélanger, fusionner et, chose plus étonnante encore, à égalité, aucune des deux ne prenant le pas sur l'autre. Thèmes, images et symboles abondaient : quelques danseurs se barbouillaient de peinture blanche et plaçaient un joug sur les épaules de certains de leurs camarades ; des jeux de rue avec des pneus prenaient un caractère atrocement ambigu quand ceux-ci servaient à encercler des cous. Assez ambiguë également la danse du sacrifice de la vierge blanche suivie de près par celle, menaçante, des *gumboots* (17) zoulous. Mais plus frappant encore fut l'enthousiasme frénétique du public, qui semblait tout à coup entrevoir la possibilité d'une Afrique du Sud entièrement différente.

Quel contraste avec la réception accordée aux spectacles, très raffinés, montés par le Sebokeng College of Education, l'équivalent de l'école normale en France, institution du système éducatif pour les Noirs. Piliers de l'apartheid et toujours situés dans des quartiers noirs, ces collèges pour instituteurs sont encadrés pour la plupart par des enseignants blancs et afrikaners, qui sont amenés au collège quotidiennement de leur quartier blanc en minibus spécial, arborant souvent des pistolets sous leur costume safari. Les étudiants, censés être rendus malléables par une discipline sévère et souvent le port d'un uniforme, et aptes à transmettre l'éducation bantoue tant haïe (18), connaissent bien évidemment une certaine promotion sociale mais, par la suite, ne réagissent pas toujours comme l'auraient voulu leurs mentors.

## Le comique et l'audace

A GRAHAMSTOWN, les enseignants afrikaners de Sebokeng ont présenté leurs élèves dans deux spectacles. Peu de spectateurs allèrent voir le premier, *Bophelo*, sorte de comédie musicale illustrant la vie d'une tribu par des danses et chants traditionnels d'une grande beauté, sans doute parce qu'il représentait dans l'esprit de beaucoup le retour aux bantoustans, tant prôné par le régime. Le second spectacle fut plus curieux et moins réussi, quelqu'un ayant eu l'idée malencontreuse de monter des scènes du *Roméo et Juliette* de Shakespeare, en un anglais mal articulé, avec danses, chants et costumes zoulous. Curieux mélange que cette transposition à l'Afrique d'une pièce de Shakespeare ! Mais, à la réflexion, ce fut là un moyen comme un autre de souligner la dissension entre ethnies différentes, source aujourd'hui, selon Pretoria, de tous les maux et, en particulier, de la violence des Noirs contre les Noirs (19). La leçon se termina par un hymne à la paix en zoulou, à la confusion d'une vingtaine de petits écoliers blancs anglophones assis au premier rang, qui étaient venus, joues de pêche et culottes courtes, apprécier les prouesses de leur illustre ancêtre !

Il est impossible de mentionner les deux cent deux prestations ; l'une d'elles, cependant, attira l'attention non seulement des festivaliers venus des quatre coins de l'Afrique du Sud mais aussi d'un public local, philistin en matière d'esthétique de théâtre, mais friand de variétés sans prétention. Celui qui provoqua chaque soir une immense queue, dont la moitié était condamnée à rester dehors faute de place, est un comique bien connu en Afrique du Sud mais peu à l'étranger.

Pieter-Dirk Uys a commencé sa carrière au début des années 70 au Space Theatre de Capetown avec des pièces assez traditionnelles dont il fut l'auteur et le directeur. Mais, doué d'un sens de l'humour tout à fait exceptionnel, il passa rapidement au genre satirique le plus virulent, dès l'instant où une de ses pièces, qu'il avait traduite en afrikans, fut censurée. Il fut d'autant plus apprécié du public qu'il donnait pour la première fois la parole au petit peuple afrikaner s'exprimant en un étrange mélange d'afrikans et d'anglais saupoudré de jurons. Pieter-Dirk peut se vanter d'être l'auteur dramatique d'Afrique du Sud le plus souvent interdit, car sa cible préférée est M. P.W. Botha, bien qu'à Grahamstown il n'ait épargné ni Mme Margaret Thatcher ni l'archevêque Desmond Tutu. Depuis quelque temps, il parcourt le pays (entre quelques sauts à Londres) avec un *one man show* qui s'intitulait à l'origine *S'adapter ou changer de couleur* (20), mais qui a connu plusieurs versions successives.

La dernière en date, *De l'autre côté du Rubicon* (21), présente, comme les précédentes, la famille Bezuidenhout dont la mère Evita est ambassadrice afrikaner dans un bantoustan : ce rôle est joué par Pieter-Dirk en travesti. A qui le comparer ? Mime et imitateur extraordinaire, ses commentaires politiques le rapprocheraient peut-être un peu de Coluche ou de Guy Bedos, mais bien davantage des grands satiristes d'outre-Manche. L'état d'urgence n'a nullement entamé son sens de l'à-propos et, à Grahamstown, ses caricatures furent tellement proches d'une réalité si caricaturale en elle-même qu'on sentait déferler dans la salle une vague d'hystérie.

Iconoclaste dans l'âme, Pieter-Dirk, au début des débats de la très auguste « table ronde » consacrée au théâtre afrikans, émit l'opinion que ce théâtre n'avait pas de raison d'être ni aujourd'hui ni, surtout, à l'avenir où l'on ne parlerait plus que du « *théâtre sud-africain* ». Cette bombe fit son effet et les débats ne s'en relevèrent pas. Il assista également, mais en spectateur réjoui, au déjeuner officiel où la jeune Menan du Plessis, membre de l'UDF, accepta le prix que lui avait décerné la compagnie d'assurance Sanlam (22) au titre de meilleure jeune romancière de 1986 (23). Lors de son officiel discours de remerciements, la jeune femme condamna très fermement la politique des dirigeants de Sanlam et dénonça leurs mains couvertes de sang. Comble d'audace et d'« ingratitude », elle annonça son intention de consacrer l'argent de son prix au journal qu'elle édite elle-même pour le compte de l'UDF.

## Libérez les femmes et les Noirs !

A PART les deux figures de proue, Andrew Buckland et Peter-Dirk Uys, ce sont surtout des femmes qui orientèrent le festival dans le sens du progrès révolutionnaire. Outre l'acte courageux de Menan du Plessis, deux contributions du Cape Town Theatre Project méritent une mention particulière. L'une, *Mud in your eye, Mac*, histoire de gangs et de clowns, mettant en relief les faiblesses et l'infidélité de la femme fut écrite et interprétée uniquement par des femmes et présentée par un homme en travesti. Bien loin d'être une variation sur un thème éculé, cette pièce était tout animée par un nouveau regard de femme porté sur le monde des hommes, mais aussi sur la vision que les hommes ont de la femme.

Présenté par le même groupe, *la Femme seule* (24), de Dario Fo, se réduit au monologue d'une ménagère enfermée à clef chez elle, victime du machisme d'invisibles personnages masculins dont elle décrit les agressions. Dans *Mud in your Eye, Mac*, on se moque du monde des hommes, de l'extérieur, de façon très cérébrale, tandis que la deuxième pièce brosse un portrait de femme qui se débat frénétiquement au sein d'un monde hostile. Pour s'en sortir, la femme seule, après avoir lancé maints appels à l'aide vers l'extérieur, n'a d'autre solution que la violence.

Ces deux volets d'un même problème ont souvent été perçus par le public comme deux farces à portée très limitée ou comme la mise en scène de thèses simplistement féministes. Pourtant le stéréotype auquel la femme blanche est censée se conformer, son enfermement même, font partie des clichés d'une société bien spécifique, celle de l'apartheid. On perçoit, sous les rapports entre homme dominateur et femme dominée, ceux que le régime a établis entre Blancs et Noirs et la nécessité pour un régime d'apartheid, qui prétend à la pureté de la race, de garder ses femmes sous clef. Ce thème de l'enfermement — et de la mort spirituelle qu'il peut provoquer — doit être enfin rapproché de l'esprit du *laager* des anciens pionniers afrikaners. La différence, aujourd'hui, c'est que tous les Blancs ne considèrent plus le *laager* comme une condition de survie, et qu'un certain nombre d'entre eux estiment qu'on la leur impose de force.

C'est l'idée exprimée dans une troisième pièce, *le Camp de concentration confortable* (25) : l'équipe du Cape Town Project entendait montrer la « *déshumanisation progressive de gens se laissant enchaîner dans la prison de leur esprit et dans les confortables camps de concentration de leurs châteaux de banlieue* (26) ». La sensation d'étouffement, qui se dégageait de cette présentation, était encore renforcée par les masques blancs superposés à des costumes ayant tout de linceuls, et par la récurrence de gestes familiers et quotidiens semblant ne jamais devoir prendre fin. A l'arrière-plan de ce monde clos, un diaporama montrait ce qui tourmente le reste de l'humanité et ce contre quoi les banlieusards si blancs et si sud-africains sont « protégés » : l'angoisse universelle, représentée par des citations de Samuel Beckett ; l'angoisse particulière au pays, la révolte des Noirs, évoqués par des extraits de journaux et des effets sonores.

Pour certains, le point culminant du festival fut *Wathint' Abafazi, Wathint' Imbokotho* (Vous frappez la femme et vous heurtez un roc). Ce titre est tiré d'une chanson qui commémore le 9 août 1956, jour où des milliers de femmes marchèrent sur Pretoria et se rassemblèrent dans l'amphithéâtre des Unions Buildings (le siège de la présidence et du pouvoir réel). Elles entendaient protester contre la première application aux femmes des lois exigeant que tout Noir porte sur lui l'infâme *dompas*.

Deux acteurs noirs du Community Arts Project de Cape Town (27) et les trois actrices noires (28) qui allaient jouer à Grahamstown sont à l'origine de cette pièce. Après le départ imprévu des acteurs, une directrice blanche, Phyllis Klotz, a tout repris en main. Avec un régisseur noir, Xolani September, et les jeunes femmes xhosa, a été créé un spectacle très émouvant où chacune des trois actrices, dans le rôle d'une vendeuse de poulets, raconte sa vie de femme et de Noire. La discussion sur la place du marché se transforme par moments en sketches où deux des actrices jouent des rôles dans un épisode de la vie de la troisième : voyage en car du Transkei au Cap, la femme restée au Transkei qui attend tous les jours à la poste qu'on lui envoie de l'argent, ou encore la femme qui monte à Pretoria pour le 9 août. La cohérence de la pièce est assurée par la métaphore filée des poulets.

Par sa situation, la femme noire en est réduite à se comporter comme une poule qui court ici et là, à ne savoir où donner de la tête. Tout comme les poulets par les oiseaux de proie, elle est menacée par les hélicoptères qui circulent au-dessus de sa tête et agressent ses poussins ou ses enfants. Mais la femme noire est multiple. Il y a celle qui se prostitue pour s'en sortir, celui qui, au goût des autres, est trop soumise à sa patronne, et celle, plus expérimentée, qui essaie de persuader les autres que la seule solution c'est de lutter et d'être solidaire. Si le spectacle brille par son humour, son esprit et sa musique endiablée, ce qui touche profondément le spectateur c'est le langage vrai de la situation quotidienne. Les trois jeunes Xhosa ont fait entrer le spectateur dans leur intimité au point que la distance entre salle et scène s'est réduite à celle qui existe entre la femme xhosa et son public traditionnel quand elle rassemble ses amis et ses enfants pour leur raconter, au cours d'une veillée, les « ntsomis » ou contes de son enfance.

# Quand viendra l'heure du choix...

DANS quelle mesure le festival reflétait-il les contradictions de la « situation » ? Il lui manquait, bien évidemment, la dimension rikaner : en langue afrikans, il n'y eut guère plus de ux spectacles, un film et une moitié de discussion, qui est normal : le festival n'était-il pas placé us le patronage d'une association à la mémoire s colonisateurs britanniques ? Et, après tout, du té des Afrikaners, existe-t-il vraiment des contra-:tions ? Encore voués à l'apartheid, en dépit de ıs leurs discours, leur problème (l'histoire se ɔète) est encore celui du *laager*, ou comment tenir n quand on est agressé de tous côtés.

En ce qui concerne les Noirs et les Blancs anglo-ones, la situation est loin d'être aussi maniéenne. D'abord, il faut bien que la vie continue, y mpris sous le régime de Pretoria. Dans ce monde érévolutionnaire, tout bouge, tout est fluide ; des iances se forment, se brisent et se recomposent. ndant des années, les adeptes de la Conscience ɔire, ou pouvoir noir, et ceux d'une société égaliire et non raciale (c'est, en gros, la différence entre Congrès panafricain (Pan African Congress, PAC) le Congrès national africain (African National ɔngress, ANC) se surveillaient et se méfiaient les ıs des autres. Aujourd'hui, au moins à l'intérieur du ays, cette différence semble s'estomper quelque eu (29) devant l'importance des nouveaux développements. On assiste à la montée d'une nouvelle asse noire petite-bourgeoise, peu encline à perdre es pauvres acquis dans une révolution ou dans une ɔciété en déliquescence (c'est le tableau de l'avenir ue leur peint le régime actuel si la « démocratie ud-africaine » était détruite par les « communistes », c'est-à-dire tout opposant au régime, mais urtout l'ANC). Ceux qui attaquent cette petite ninorité le plus violemment, les jeunes « camaades » ont obligé leurs aînés à démissionner des onseils municipaux collaborateurs dans de nomreux *townships*, tels Alexandra et Mamelodi, et se ont organisés en collectif pour faire la loi et même endre la justice à leur place (30). Dans les bidonvilles comme Crossroads, ils se sont opposés aux déménagements forcés. Il semble que les divisions à 'intérieur des villes noires sont toujours des proɔlèmes de classes ou de générations, ou alors des divisions suscitées par des provocations policières (31) mais très rarement des oppositions ethniques, comme Pretoria aimerait le faire croire. De plus en plus, d'ailleurs, la grande force vivante qui rassemble les Noirs est celle de la confédération syndicale COSATU. Le régime, par ses manipulations du chef zoulou Buthelezi (encore un « Botha », selon le nouveau jeu de mots de Pieter-Dirk Uys), espérait détacher les Zoulous du mouvement révolutionnaire et, en particulier, de la COSATU. Inkatha, le mouvement zoulou, a donc fondé un syndicat rival, mais il semble que les Zoulous déjà membres de la COSATU ne s'en détournent guère et que le nouveau syndicat n'arrive à s'implanter que dans des zones où n'existait pas encore de syndicalisme (32).

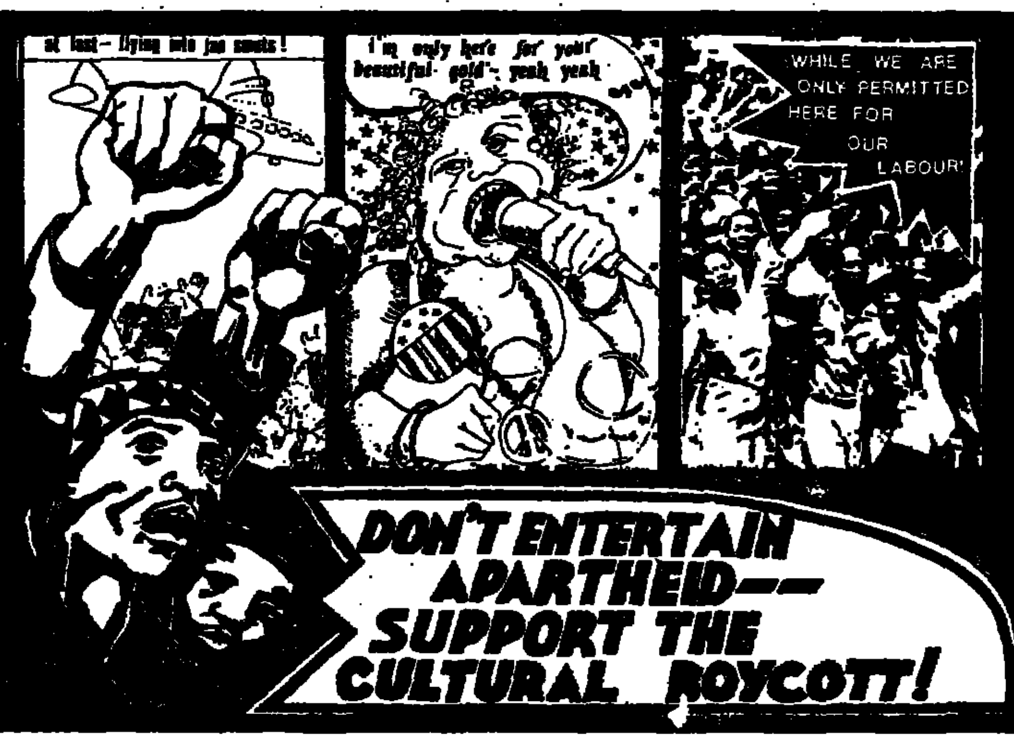
Pour les Blancs anglophones, l'heure du choix a sonné. *Somewhere on the Border* l'a très clairement montré : faire semblant de jouer aux sympathisants des Noirs peut être un jeu dangereux ; quand la révolution arrivera, il faudra choisir son camp. Comme l'a très bien prévu Eugène Terre-Blanche, beaucoup d'anglophones finiront par rejoindre les Afrikaners dans le *laager*. D'autres qui ont encore leur passeport britannique (33), après avoir laissé derrière eux successivement plusieurs pays d'Afrique (le Kenya, puis le Zimbabwe), retourneront « chez eux ». Pieter-Dirk Uys en parle dans un sketch où un Britannique de bon aloi descend ainsi l'Afrique, du nord au sud, puis, arrivé au Cap, le dos à la mer, déclare à sa femme, avec le plus grand flegme : « *Eh bien, ma chère, il ne nous reste plus qu'à rentrer à la maison.* » Ce nouveau « Dunkerque » des doubles nationaux a déjà pris des proportions considérables. Un directeur de cette Standard Bank qui organisait le festival avoue avoir perdu près de 40 % de son personnel pendant les six premiers mois de 1986 (il ne parlait que d'un seul département au siège social de la banque de Johannesburg, mais l'indication n'en est pas moins significative). Ceux qui partent craignent le « pire » ; paradoxalement, d'autres espèrent ce « pire » mais considèrent que, en tout état de cause, ils n'auront aucune place dans une Afrique du Sud libérée. D'autres encore s'accrochent à l'idée de négociations, comptent sur les pressions de l'extérieur et espèrent que les Noirs accepteront des réformes progressives et une société capitaliste. Enfin, quelque-uns abandonnent l'idéologie libérale et se tournent résolument vers un avenir où l'économie aura d'autres bases, où la notion de race sera dépassée et où l'Afrique du Sud prendra en compte la réalité vécue et les droits de la majorité de ses habitants. Ceux-ci sont aujourd'hui en détention, se cachent, sont en exil, ou, brillants universitaires, sont tolérés par le régime comme des « *armchair marxists* », c'est-à-dire des intellectuels qui n'ont aucun contact avec les masses.

Si le *laager* afrikaner et son esprit étaient absents des spectacles présentés, on peut dire que, indirectement au moins, leur reflet pesait lourd sur toute la production. La nouvelle figure du théâtre afrikans, Reza de Wet, participa aux discussions sur l'avenir du théâtre : sa pièce *Diepe-Grond*, montée au Market Theatre de Johannesburg, est un terrifiant exemple de ce que Nkosi appelle « *une image puissante de ce que signifie être membre d'une classe décadente* (34) » ; Nkosi parlait du roman et pensait probablement à Coetze, mais l'un et l'autre écrivains font irrésistiblement penser, et pour cause, au Sud des Etats-Unis décrit par Faulkner.

Dans les institutions officielles anglophones, usant du nouveau maquillage de l'apartheid, on présente des pièces à thèse, on engage des acteurs noirs — mais un Noir pour vingt Blancs ! — on ouvre ses salles aux deux ou trois intellectuels noirs que cela intéresse. Mais, surtout, on ne regarde pas vers l'avenir. Le théâtre noir indépendant est mal à l'aise, justement parce qu'il n'est pas indépendant. Comme tout le mouvement de la Conscience noire à une certaine époque, trop idéaliste et ne prenant en compte que des divisions de race, sa démarche est souvent dévoyée ou entravée par les données économiques qui régissent, comme partout, l'acte théâtral.

Les grands absents de Grahamstown ont été Barnëy Simon du Market Theatre et les deux branches du Junction Avenue Theater Company : celle restée à Johannesburg dirigée par Malcolm Purkey, qui a entrepris la création collective d'une série de pièces proposant une version « alternative » ou « différente » de l'histoire de l'Afrique du Sud ; celle qui, émigrée à Durban, a essayé de réconcilier théâtre et syndicalisme. Mais pourquoi venir à Grahamstown à l'invitation de la Standard Bank et des nostalgiques de l'Empire ? Le plus encourageant peut-être c'est que, nées d'une association entre Noirs et Blancs au niveau de la production — mais d'une association où personne n'exploite personne — au moins trois présentations de Grahamstown laissent filtrer une lumière encore faible qui aide à imaginer ce que pourrait être un théâtre-phare dans un Etat post-révolutionnaire. Et cela à la barbe de ceux qui ne veulent pas « franchir le Rubicon ».

ANNE FUCHS.




(*Mambo Press*)

POUR LE BOYCOTTAGE CULTUREL DE L'APARTHEID
Une affiche du MEDV Art Ensemble

● L'OISEAU MEURTRIER, œuvre du romancier métis sud-africain La Guma, dont nous avons publié des extraits dans notre numéro de septembre dernier, paraît ce mois-ci aux éditions Karthala (et non chez l'Harmattan, comme nous l'avions indiqué par erreur). Le public francophone aura ainsi pour la première fois l'occasion de prendre connaissance de l'œuvre romanesque du grand écrivain, décédé en octobre 1985. Mais une longue nouvelle d'Alex La Guma avait déjà été publiée en français sous le titre : *Nuit d'errance* (éditions Hatier, coll. « Monde noir poche », Paris, 1984, 159 pages).

(15) Buckland dit comprendre la position de la Conscience noire, mais ni lui ni Philander n'y adhèrent. Philander lui-même va plus loin : « *La polarisation représente le but politique de ceux qui détiennent le pouvoir. Nous voulons un théâtre unifié.* » Entretien avec Jeff Zerbst, dans le *Weekly Mail*, 4 au 10 juillet 1986.

(16) C'est ainsi qu'ils se caractérisent dans le programme officiel.

(17) *Gumboots* veut dire « bottes en caoutchouc », celles-là même chaussées par les mineurs zoulous qui donnent des spectacles le dimanche pour leurs confrères en ville et souvent, aujourd'hui, pour les touristes.

(18) Comme chacun sait, la révolte de Soweto fut initialement une protestation contre un enseignement en langue afrikans imposé aux écoles séparées pour Noirs.

(19) « *Black on Black Violence* », dit-on ; violence qui a d'ailleurs sa source dans les tribulations du développement séparé où chacun est obligé de se battre pour survivre.

(20) « *Adapt or Die* » : « s'adapter ou périr », fut la devise de M. P.W. Botha avant le mois d'août 1985. La pièce d'Uys s'intitulait *Adapt or Dye* (*dye* = « teindre »).

(21) *Beyond the Rubicon* est une référence au discours de M. P.W. Botha d'août 1985, discours qui était censé changer le cours de l'histoire et qu'on appelle son « *Rubicon Speech* ».

(22) Sanlam est une des grandes sociétés d'assurances d'Afrique du Sud, connue pour son mécénat.

(23) Menan du Plessis a partagé les honneurs avec Njabulo Ndebele, auteur de *Fools and Other Stories*, qui n'était pas présent à Grahamstown.

(24) Le titre utilisé fut *Woman Alone*.

(25) *The Comfortable Concentration Camp*, création collective.

(26) Cf. le programme officiel du festival : « *The Progressive Dehumanization of People Trapped in the Prison of Their Own Minds, in the Comfortable Concentration camps of Their Suburban Castles.* »

(27) Il s'agit de Itumeleng Wa-Lehulere et Andile Nyembezi. Le Community Arts Project de Cape Town est en grande partie subventionné par le Conseil mondial des Eglises.

(28) Thobeka Maqutyana, Poppy Tsira et Nomvula Qosha.

(29) Bien qu'il ne faille pas la minimiser au niveau de presque tous les regroupements politiques, syndicaux et estudiantins.

(30) Cf. *Weekly Mail, 9-15 mai 1986* : « Filling the Void Left by the Councils' Collapse », par Sefako Nyaka.

(31) *The Sunday Star*, 18 mai 1986 : « Terror Stalks Townships », par John Qwelane.

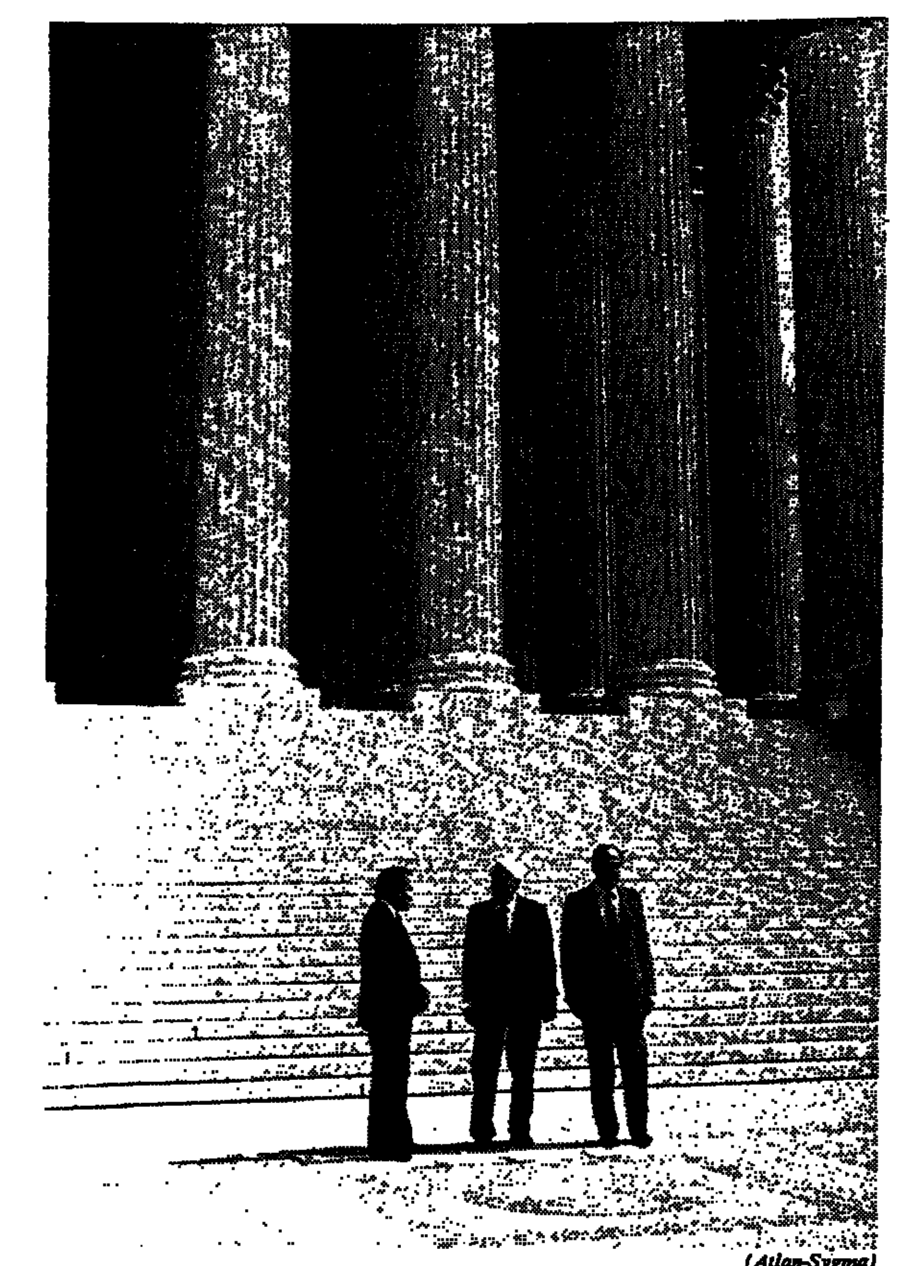
(32) Cf. *Weekly Mail*, 2-8 mai 1986 : « Over 1,5 million in Bigge-ever Strike », par Sefako Nyaka.

(33) Secrètement enviés par bon nombre d'Afrikaners qui, eux, se rabattent surtout sur l'Australie ; selon les annonces dans les journaux, on paie déjà en ce moment de fabuleuses sommes pour participer à un simple séminaire où l'on apprend comment émigrer en Australie. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le choix des Etats-Unis comme pays-refuge vient loin derrière : on n'y joue pas au rugby.

(34) L. Nkosi, *Home & Exile and Other Selections*, 1983, pp. 161-164.

SUR FOND

# Un nouvel



(Allan-Sygma)

LES NOUVEAUX JUGES CONSERVATEURS A LA COUR SUPRÊME

« Le droit rejoint le virage à droite de la vie culturelle »

*(Suite de la première page.)*

Par une écrasante majorité, la Chambre vota une loi extravagante qui donnait à l'armée un délai de quarante-cinq jours pour intercepter aux frontières les cargaisons clandestines de narcotiques, prévoyait les cas où seraient appliquées la peine de mort et la prison à vie. Texte improvisé, amendements proposés à la hâte dans un esprit de surenchère – mais comment résister à la vague purificatrice ?

Une législation plus sévère sera-t-elle efficace ? L'usage de la drogue aux Etats-Unis s'étant inégalement répandu selon les régions, les Etats qui furent les premiers touchés ont déjà expérimenté des mesures de répression comparables à celles que le Congrès fédéral approuve maintenant. Ainsi l'Etat de New-York avait adopté, dès 1973, une législation imposant de très lourdes peines aux utilisateurs comme aux revendeurs. Le rapport qui, en 1977, en évaluait les effets pratiques, établit que *« la loi n'a réduit ni la consommation de drogue ni le nombre de crimes associés à la drogue »*. Il ajoute que l'usage de narcotiques *« est, de manière irrécusable, profondément enraciné dans de plus vastes maladies sociales »* et aboutit à cette conclusion de bon sens : *« Il n'est guère plausible que des problèmes sociaux aussi fondamentaux puissent être efficacement résolus par le droit criminel* (10) ».

L'expérience américaine mérite de retenir l'attention, car voilà une société qui consomme 60 % de la production mondiale de narcotiques, soit un marché intérieur d'environ 100 milliards de dollars – plus que les ventes annuelles de General Motors, beaucoup plus que les revenus des *farmers* dans ce pays qui est le grenier du monde (11)... ou, encore, plusieurs fois le budget prévu sur cinq ans pour la « guerre des étoiles »...

La lutte contre la drogue donne pourtant l'impression d'être menée avec énergie. Mais le marché poursuit son expansion : si, en dix ans, le nombre de décès par surdose a décliné de 1 700 à 1 263 pour l'héroïne, il a grimpé de 42 à 613 pour la cocaïne et de 17 à 194 pour la phencyclidine (12).

Ce bilan doit être confronté à d'autres chiffres : *Time* rappelle qu'une étude de 1980 attribuait 98 186 décès à l'alcoolisme, 300 000 environ à l'abus du tabac (13).

Mais aucune statistique ne saurait rendre compte de la signification du problème. Le recours à la drogue pose en effet une seule question : pourquoi ? Les réponses hésitent, comme au seuil d'un mystère que l'on craindrait de sonder. *« Pour une nation qui cultive l'esprit d'indépendance, la dépendance à l'égard de la drogue révèle le côté sombre du caractère américain »*, écrit *Time* (14), qui ajoute : *« Les experts désignent des causes profondes qui produisent nationalement un incessant désir ardent de drogues : l'absence de véritable communauté, la désintégration de la famille, le laxisme moral, l'implacable pression qui pousse chacun à accomplir des performances dans une société qui avance à vive allure. »* S'il en est vraiment ainsi, alors le président Reagan a raison de déclarer (15) que *« l'abus des drogues est une répudiation de tout ce qu'est l'Amérique »*. Le rêve américain serait atteint au cœur. Il n'est pas seul en cause puisque, *« comme le blue-jeans et le rock'n roll, l'Amérique a exporté vers la jeunesse d'Europe et d'Asie sa civilisation de la drogue* (16) ».

Exportera-t-elle aussi la frénésie avec laquelle, soudain, certains s'attaquent à la toxicomanie tout en évitant de trop s'interroger sur ses causes ? Le terrain est déjà préparé. *« Dans les maux de la jeunesse actuelle*, dit M. Chalandon (17), *il y a l'absence des interdits. Nous avons besoin de sentir qu'il y a des contraintes. Le drogué aujourd'hui n'en a pas conscience* (...). *Nous avons toute une jeunesse pour laquelle* (...) *la notion de bien ou de mal a disparu.* »

Rien n'est plus vrai. Et c'est ici que, dans sa plus détestable hypocrisie, l'appel à l'Ordre moral émerge du désarroi. Les peines de prison que le garde des sceaux promet aux drogués leur signaleront en effet *« interdits »* et *« contraintes »* ; jamais elles ne pourront leur inculquer *« la notion du bien et du mal »*. Pour atteindre un tel objectif, encore faudrait-il que les prédicateurs, sinon dans leur vie privée qui ne concerne pas autrui, du moins dans leur gestion des affaires publiques, fussent eux-mêmes au-dessus de tout soupçon...

## Publicité et argent

PRÉDICATION active puisque, avec toute l'équipe de la Maison Blanche, M. Ronald Reagan s'est prêté à une analyse d'urine dont les rassurantes conclusions ont été proclamées, à grands coups de trompette, de Cape Cod jusqu'à Sacramento : la présidence ne se drogue pas...

Dans la campagne électorale qui vient de s'achever, de nombreux candidats des deux partis ont publiquement défié leur concurrent de se soumettre au même test. Lorsque la morale est ainsi exploitée à des fins publicitaires, elle n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle prétend être. La vertu se montre toujours plus discrète. Le gouvernement fédéral s'en moque : il a ouvert un crédit de 56 millions de dollars pour faire subir des analyses d'urine à plus d'un million de fonctionnaires fédéraux. C'est, écrit le *Washington Post*, *« un gaspillage pour faire diversion »*. Car ces tests ne pourront pas enrayer le trafic de drogue. Mais le gouvernement cherche *« une facile vitrine publicitaire* (18) ».

La publicité ? *« Planifiées en vue d'un triomphe »*, les opérations aéroportées contre les plantations de coca en Bolivie *« se sont terminées en parodie »*, admet à Washington un officiel des services de lutte contre la drogue. L'effet de surprise, explique-t-il, n'a pas joué car il y a eu indiscrétion, « fuite » délibérée en direction de la presse pour exploiter avec éclat ce « coup » publicitaire. *« Chaque grande opération que nous avons organisée depuis deux ans a échoué »* pour la même raison, ajoute-t-il en rappelant que, voilà quelques mois, les journalistes ont été invités à assister à la destruction de plantations de marijuana aux Etats-Unis. Pourquoi ? *« Principalement pour photographier M. Edwin Meese, attorney général, en train de couper lui-même les plants en Arkansas* (19). »

La publicité, mais aussi l'argent. Du plus humble au plus éminent citoyen américain, nul n'ignore que les 100 milliards de dollars du marché de la drogue sont, chaque année, lavés, blanchis, « recyclés » par le canal de « respectables » institutions, notamment bancaires. Qui oserait toucher aux temples du capitalisme ? Aujourd'hui comme à l'époque de Mac-Mahon, porté à la présidence de la République par la coalition conservatrice qui lui savait gré d'avoir écrasé la Commune de Paris,

(10) *International Herald Tribune*, 2 octobre 1986.

(11) *US News and World Report*, 28 juillet 1986. *Time* de la même date évalue le marché de la drogue à un chiffre supérieur : 125 milliards de dollars.

(12) *Idem*. Dans la seule ville de Detroit, 254 assassinats ont été enregistrés pendant le premier semestre de 1986 ; soit un chiffre analogue à celui des victimes de la drogue sur l'ensemble du territoire américain. Cf. *International Herald Tribune*, 30 septembre 1986.

(13) *Time*, 15 septembre 1986.

(14) *Idem*.

(15) *US News and World Report*, 29 septembre 1986.

(16) *Time*, 15 septembre 1986.

(17) Entretien déjà cité.

(18) Repris dans *International Herald Tribune*, 22 septembre 1986.

(19) *Newsweek*, 28 juillet 1986.

SECRETS D'ÉTAT, ÉVIDENCES

# La désinformation et la mollesse des

Par JACQUES DECORNOY

LES enquêtes sur la « désinformation », sur les « secrets d'Etat », sont à la mode en France. En témoignent plusieurs publications récentes (1). Leur dénominateur commun : flatter le goût du lecteur pour le dessous des cartes. L'attrait pour la « révélation » est, il est vrai, à la mesure des mensonges des Etats ou des groupes privés, des coups fourrés mal camouflés, des trop grossières manipulations de l'opinion. Mais il est tout aussi évident que, à force de parler de « désinformation », on en vient à ne pas parler de la manière d'informer. A force de tenter de lever les secrets d'Etat, ou de réduire la réalité à pareils secrets, ne risque-t-on pas d'évacuer l'exposé des évidences ?

Faisant le point de l'affaire de l'avion américain abattu au Nicaragua et de la capture de M. Eugene Hasenfus par les forces de Managua, Antony Lewis écrit dans l'*International Herald Tribune* : *« Il s'agit d'une violation grossière du droit international »*, *déclarait l'autre jour Eliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines. Il parlait de l'interdiction temporaire imposée par le gouvernement nicaraguayen de l'accès à M. Hasenfus par un membre du consulat américain. Voici comment se comporte un gouvernement qui a violé de manière absolue le droit international au Nicaragua et qui a ignoré le jugement de la Cour internationale de justice à ce propos. Criarde et stupide, cette remarque est un signe évident de la corruption des valeurs et du bon sens américains par la guerre du Nicaragua* (2). »

En quelques mots, Antony Lewis décape le message officiel en rétablissant une hiérarchie des problèmes et des valeurs, car de quel poids le retard de quelques heures apporté à la visite d'un consul à un agent venu attaquer un pays pèse-t-il face à l'intervention ouverte des Etats-Unis au mépris des règles élémentaires du droit ? Or, ce rappel des évidences n'est pas si fréquent dans les organes d'information.

## Silence, on ment

LA désinformation première n'est-elle pas le fait de ceux dont le métier est d'informer et qui confondent trop souvent, volontairement ou non, l'écume des choses et l'essentiel, quand ils n'ignorent pas l'existence même de l'essentiel ? Car il serait vain de croire qu'il est possible d'évacuer d'un trait de plume tous les thèmes qui ont été brassés, dans des conditions certes parfois ambiguës, lors des débats sur le nouvel ordre international de l'information et de la communication.

Le comte Alexandre de Marenches, qui fut pendant onze ans chef de nos services secrets, qui ne cesse de trouver *« molles »* nos démocraties, estime que la presse américaine a été, pendant la guerre du Vietnam, *« irresponsable »* en publiant les *« papiers dits du Pentagone »* : ce faisant, elle a *« aidé l'adversaire* (3) ». L'adversaire de qui ? Des Etats-Unis ? Ou d'un pouvoir engagé dans une aventure à la fois logique et folle ?

Le 14 août 1986, le président Reagan approuvait l'organisation d'une campagne de désinformation destinée à déstabiliser le régime libyen. Le 25 août, le *Wall Street Journal*, prestigieux et austère relais désigné par le pouvoir, se croyait autorisé à annoncer que, le colonel Kadhafi préparant des attentats, de nouveaux bombardements américains en Libye n'étaient pas exclus. La presse se fit partout l'écho de l'affaire. Début octobre, le *Washington Post* révélait les détails de cette opération d'intoxication, provoquant, outre l'embarras de la Maison Blanche, des commentaires peu amènes dans les journaux américains (4). *« Pure coïncidence »*, selon le département d'Etat, M. Reagan approuvait alors la création d'un bureau gouvernemental chargé de dénoncer l'action des Soviétiques répandant de fausses informations sur les Etats-Unis (5). Désinformation, contre-désinformation, mais aussi fragilité des organes d'information lorsqu'il s'agit de problèmes tels que les questions libyennes, tant fait défaut la rationalité dans la manière dont elles sont généralement couvertes...

Le comte de Marenches a raison : nos démocraties sont *« molles »*, mais peut-être pas au sens où il l'entend. Elles sont *« molles »* lorsqu'elles se laissent miner de l'intérieur par leur refus de voir le monde tel qu'il est, et, sous prétexte de vouloir se mieux connaître, finissent par s'offrir d'elles-mêmes des carricatures, des portraits défigurés. Le matraquage quotidien (au sens strict du terme) de l'opinion par les médias au moyen de « sondages » est un exemple parfait de la décomposition du métier d'informateur. Comment le citoyen peut-il s'y retrouver lorsque, par exemple, lors d'une émission télévisée joliment appelée « L'heure de vérité », les prétendues variations de son opinion sur un homme politique, ses idées, son programme lui sont présentées, en quelques secondes, comment autant de preuves de sa maturité, de sa toute nouvelle appréhension des problèmes ? Le fait que les responsables invités, toutes tendances confondues, se prêtent à ce mauvais jeu, organisé par un organe d'information du service public, ne saurait disculper les auteurs de pareilles manipulations.

*« Ethiopisme »* + marxisme = conquête de l'Afrique par l'URSS, et donc contrôle de la planète. Cette équation n'a pas été inventée par un quelconque Gérard de Villiers en mal de néologismes et en proie au délire de la persécution. Elle résume le chapitre, diffusé en prépublication dans le numéro de *Paris-Match* du 17 octobre 1986, du livre d'André Glucksmann et Thierry Wolton, *Silence, on tue* (6).

Les deux auteurs écrivent : *« Le 12 octobre 1985, sur la place de la Révolution* [à Addis-Abeba], *le Camarade-Président* (M. Mengistu) *fête le onzième anniversaire de sa prise du pouvoir* (...) *De quoi parle-t-il ? Des succès obtenus sur le front de l'industrie ? De l'agriculture ? De la culture ? De l'alphabétisation ? Que non ! De l'apartheid, encore de l'apartheid.* »

Une telle information est à coup sûr une pièce essentielle de la démonstration de MM. Gluksmann et Wolton : l'Ethiopie, à la manifeste destinée impériale, marxisée de surcroît et militarisée par l'URSS, ne songe qu'à faire basculer l'Afrique du Sud (et donc l'Afrique) dans le camp totalitaire rouge. Une telle *information* est précise, et pourquoi la mettre en doute lorsqu'elle apparaît sous de telles plumes publiées par un éditeur prestigieux ? Imagine-t-on le lecteur de *Paris-Match* contrôlant point par point des affirmations aussi préremptoires ? Et pourtant... Reportons-nous au compte rendu officiel du discours du 12 septembre 1985. Le journal *The Ethiopian Herald* du 13 septembre titre sur toute la largeur de sa « une » : *« Le secrétaire général demande aux masses de resserrer les rangs, de déployer leur énergie collective en faveur du développement. »* En page 6, trois colonnes et demie sont consacrées au compte rendu du discours : trois colonnes traitent du développement et de ses conditions politiques, et dix-sept lignes seulement de l'Afrique du Sud (en termes tout à fait « classiques »). *Dans les neuf* autres pages, l'Afrique du Sud réapparaît une seule fois, sous la forme d'une dépêche de l'agence Reuter, le reste étant consacré aux questions internationales, aux sciences, etc. Quant à l'éditorial, naturellement consacré aux fêtes de la révolution, il ne mentionne même pas l'Afrique du Sud...

## Les langoustes de Namibie

SILENCE, on tue... l'information. Mais qu'importe : la thèse doit être imposée selon laquelle *« la maîtrise du monde passe par Johannesburg »*. Par où n'est-elle pas passée depuis que l'Occident, secoué par ses aventures extérieures et ses crises internes, aime à se donner des frissons ? *« Maîtrise du Japon »*, *« maîtrise de la Chine »*, *« maîtrise du Pacifique »*, *« maîtrise des mers chaudes »*... Vieilles rengaines, vieilles comme ces équations quasiment centenaires : Japon + technique blanche = *fin de l'Occident* ; *savoir* nippon + multitude chinoise = péril jaune ; Russie rouge + Chine jaune = mise à mort de la civilisation. Voici le péril noir-rouge. Aujourd'hui, Johannesburg est l'objectif numéro un de cet *« autre rêve »* qui *« commence à prendre forme : celui d'un communisme panafricain »*.

Attention, danger ! M. Michel Droit, qui va représenter l'Académie française dans la Commission nationale de la communication et des libertés, l'instance suprême garantissant la liberté de l'information en France, le rappelait dans *le Figaro* du 14 octobre 1986, vitupérant le Congrès américain, coupable d'un vote irresponsable, et il parlait précisément de désinformation : *« C'est elle, cette désinformation, qui est parvenue à convaincre, à travers le*

(1) Christine Ockrent, Alexandre de Marenches, *Dans le secret des princes*, Stock, Paris, 1986, 342 pages, 98 F. Jacques Derogy, Jean-Marie Pontaut, *Enquête sur trois secrets d'Etat*, Laffont, Paris, 1986, 360 pages, 89 F. Pierre Péan, *Secret d'Etat*, Fayard, Paris, 1986, 365 pages, 89 F. Roland Jacquard, *la Guerre du mensonge*, Plon, Paris, 1986, 303 pages, 90 F. Le sous-titre de ce dernier ouvrage est ainsi bien abusivement rédigé : *Histoire secrète de la désinformation*. Roland Jacquard publie désormais, avec Dominique Nasplèzes, une lettre confidentielle consacrée au terrorisme, *Sentinelle*, et prépare une autre lettre consacrée à l'activité des PC, *la Lettre rouge* (information donnée par *la Lettre d'information de Magazine-Hebdo*, d'Alain Lefebvre, le 17 octobre).

(2) *International Herald Tribune*, 16 octobre 1986.

(3) Christine Ockrent, Alexandre de Marenches, *op. cit.*, p. 137.

(4) A ce sujet, lire notamment *Newsweek* et *Times* du 13 octobre 1986, et le *Wall Street Journal* du 6 octobre.

(5) *Wall Street Journal*, 8 octobre 1986.

(6) Grasset, Paris, 1986, 290 pages, 79 F.

## DE CRISES ET DE PEURS

# Ordre moral

l'Ordre moral distingue parfaitement l'essentiel, qui est l'affairisme, de son habillage moralisateur.

Ainsi le gouvernement Reagan se fait-il applaudir lorsqu'il impose une stricte condition à l'octroi de 14,4 millions de dollars à la Bolivie : ce pays devra détruire 9 % de ses plantations de coca. Les exportations boliviennes de cocaïne représentent une somme quarante fois supérieure à ce crédit, soit au moins 600 millions de dollars, contre 400 millions d'exportations légales (20). En l'absence d'une politique agraire qui leur permettrait de vivre décemment, les paysans boliviens pratiquent la seule « culture d'exportation » qui leur évite de mourir de faim. La misère du tiers-monde a ainsi de bien immorales façons de se rappeler à la bonne conscience des nantis...

En juillet dernier, M. Reagan signe un accord octroyant une aide de 4 milliards de dollars au Pakistan, sans demander à ce pays, qui déverse sur le marché américain 100 tonnes d'opium par an, de lancer une offensive contre les plantations de pavots. Pourquoi pareille libéralité ? Le Pakistan héberge les rebelles afghans. Où sera donc la priorité : éliminer les narcotiques ou abattre le communisme en Afghanistan ? Entre la croisade contre l'« empire du mal » et la lutte contre le mal insidieux qui ronge de l'intérieur l'empire américain, il faut bien choisir (21)...

*L'Empire souterrain* : tel est précisément le titre d'un gros ouvrage (22) qui démontre pourquoi — afin de préserver des alliances militaires, des accords sur l'établissement de bases aériennes ou l'échange de renseignements — Washington n'ose pas vraiment frapper à la source la production de stupéfiants. En dépit d'arrangements limités avec quatorze pays qui cultivent la coca, la marijuana ou le pavot, comme avec la Suisse pour des contrôles bancaires, l'auteur conclut que, « *sans l'indulgence du gouvernement américain, l'Empire souterrain ne pourrait pas exister* ». L'Etat doit pourtant offrir un visage « moral » . Il s'en prend donc aux utilisateurs. Pas à tous. Remettant la médaille de la liberté à Frank Sinatra, connu pour son association avec la Mafia, M. Reagan salue en lui « *l'un de nos plus remarquables et plus distingués* » compatriotes. Ce fut, écrit le *New York Times*, « *l'acte le plus obscène de la présidence Reagan* », d'autant que Mère Térésa était présente à la même cérémonie (23). Mais le chanteur participe volontiers aux galas organisés par le Parti républicain pour collecter des fonds électoraux. La morale de l'Ordre moral a ses limites...

Au-delà de la drogue, un vaste champ d'action s'ouvre aux nouveaux croisés de l'Ordre moral. Moins important que celui des narcotiques, le marché de la pornographie, avec une dizaine de milliards de dollars par an aux Etats-Unis, est quand même fructueux. Non content de se faire photographier en train de détruire des plants de marijuana, l'attorney général, M. Edwin Meese, a récemment présenté un volumineux rapport contre la pornographie (24). « *Le nouveau thème pour la société libérale est : vertu et caractère* », prophétise alors l'ultra-conservateur American Enterprise Institute (25). Certes. M. Edwin Meese a pourtant dû avouer devant le Congrès qu'il avait procuré des emplois gouvernementaux à des amis pour les remercier de lui avoir accordé des prêts sans intérêt (26). Ainsi va la morale des grands moralisateurs.

En juillet, par cinq voix contre quatre, les vénérables juges de la Cour suprême ont confirmé la constitutionalité des lois, en vigueur dans vingt-quatre Etats, qui condamnent la sodomie (27). Professeur de droit à Harvard, M. Randall Kennedy observe que « *le droit rejoint maintenant le virage à droite de la vie politique et culturelle* (28) ».

Du coup, ses vœux étant enfin comblés, le conservatisme religieux triomphe. La décision de la Cour suprême et le rapport sur la pornographie retentissent comme « *un coup de clairon* » qui salue le « *nouveau moralisme* », exulte le pasteur Jerry Falwell, porte-parole de la « majorité morale ». Faisant chorus, le pasteur fondamentaliste Pat Robertson (29), qui vise à conquérir la Maison Blanche, célèbre avec enthousiasme ce « *renouveau spirituel* » et ce « *retour aux valeurs morales* ».

Voilà qui, en France, fait rêver les purs champions de l'Ordre moral. La récente visite de Jean-Paul II fournit à leur intégrisme une belle occasion de se manifester. S'indignant des « *déviations récentes dans l'Eglise* » de France, ils interprètent les déclarations pontificales comme un utile « *rappel à l'ordre* ». Adressé à qui ? Car, enfin, nul ne l'ignore, « *la France chrétienne, dans ses profondeurs, aime ce pape* ». Or certains « *ne partagent pas ce sentiment populaire* ». Qui sont ces vilains ? Devinez. Mais tout simplement « *une partie des évêques français et de leurs prêtres, et la plupart des journaux officiellement catholiques* ». Suivent plusieurs pages où Georges Suffert entreprend vaillamment, tout seul, de remettre les chrétiens dans le droit chemin. Il vilipende la presse catholique (*la Croix, la Vie*), dont « *les thèmes dominants sont généralement esquissés dans* le Monde (30) ». Sacré complot ! Ce médiocre pamphlet du *Figaro Magazine* ne constitue sans doute qu'une turpitude supplémentaire, après toutes celles dont est prodigue ce « *monde médiatique pourri* (31) ».

Dans *la Croix*, Noël Copin note à ce propos que *le Figaro Magazine* s'est « *fixé comme mission de ranger tous les catholiques de France, évêques en tête, dans le camp de son « libéralisme » à lui, un libéralisme qui doit plus au néo-paganisme de la « nouvelle droite » qu'à l'Evangile* (32) »

### L'éthique politique

OR ce libéralisme ne se porte pas bien. Naguère fort élogieux pour la politique de M. Reagan, un économiste, conseiller de M. Chirac, annonce maintenant (33) : « *Il y aura une récession américaine, et une récession mondiale (...). L'homme qui devra gérer la crise à ce moment-là devra avoir des nerfs d'acier. Parce qu'il faudra gérer le déficit commercial américain, le déficit budgétaire, l'énorme endettement public et l'endettement du tiers-monde. Cela fait quatre énormes ballons prêts à éclater, et ils risquent de le faire en même temps (...). La réunion* [récente du FMI à Washington], *c'est la réunion des chefs d'état-major français au printemps 40.* »

Inquiétude d'autant plus justifiée que les neuf plus grande banques américaines ont prêté au tiers-monde près de 250 % de leurs avoirs. Pape du monétarisme, M. Milton Friedman considère que ces créances n'ont plus guère de valeur, et il suggère aux banques de les mettre sur le marché pour voir si elles trouvent acquéreur, et à quel prix (34). N'achetez pas, vous feriez une mauvaise affaire...

L'Ordre moral proposé aux citoyens dispense les pouvoirs politiques et économiques de respecter d'élémentaires principes éthiques. Lorsque la France réexpédie chez eux une centaine de Maliens, l'ineffable docteur Malhuret, chargé des droits de l'homme dans l'actuel gouvernement, déplore la manière employée mais affirme que l'expulsion elle-même était « *légale* ».

Pendant trois quarts de siècle, la ségrégation raciale aux Etats-Unis était parfaitement légale, ce qui ne la rendait pas moins immorale. L'Ordre nazi couvrait du manteau de sa légalité ses pires forfaits. En URSS, ce sont des tribunaux légalement constitués qui violent les droits de l'homme. L'Ordre libéral invoque ses propres lois, votées par sa propre majorité, en feignant d'ignorer qu'ainsi il s'accable doublement : d'abord de les avoir votées, puis de les appliquer.

« *Régime intolérable et intolérable insulte permanente à la dignité de l'homme* », l'apartheid s'appuie sur un complexe échafaudage de lois qui, admet Michel Droit, désigné par l'Académie française pour siéger dans la commission qui supervisera l'audiovisuel, pose « *une question de conscience* ». Parfait. Mais, ajoute-t-il, il ne faut pas « *prendre le risque d'affaiblir* » l'Afrique du Sud. Pourquoi ? Parce qu'elle est une « *irremplaçable place forte de l'Occident à la pointe australe de l'Afrique, par où passe l'essentiel du trafic maritime dont l'Europe a besoin* (35) ». En bonne morale libérale, voilà bien l'essentiel.

Hélas ! en concentrant le débat sur le racisme, on ferme les yeux sur « *une menace plus sérieuse encore, qui est la tiers-mondisation de l'Afrique du Sud* », cette « *enclave de prospérité* » qui ne trouvera le salut qu'avec des leaders africains comme le chef zoulou Buthelezi, « *ralliés à l'Occident et à l'économie de marché* », écrit l'un des troubadours du libéralisme (36).

Cette économie libérale va à la dérive. La réunion du FMI à Washington n'a rien pu faire d'autre que de mettre en place un système de « *conflit contrôlé* », qui porte la guerre commerciale entre démocraties au niveau d'une « *querelle d'ivrognes dans un bar* (37) ». Cet arrangement qui n'arrange rien « *reflète un conflit fondamental d'intérêts nationaux (...), mettant en jeu la santé économique* » du monde entier (38).

Mais que nul ne s'inquiète. Si le navire fait naufrage, les passagers, avant de sombrer, auront pieusement entendu le dernier sermon contre la pornographie et la toxicomanie. « *Les sondages d'opinion montrent que l'abus de drogues est devenu la première préoccupation de la nation, avant même les malheurs économiques et la menace d'une guerre réelle* (39). » Telle a toujours été la plus éminente fonction de l'Ordre moral. Mais qui donc ose nous parler de récession mondiale et de guerre ?

CLAUDE JULIEN.

(20) *Idem.*

(21) *Time*, 28 juillet 1986.

(22) James Mills, *The Underground Empire*, Doubleday, New-York, 1986.

(23) Cf. *International Herald Tribune*, 30 septembre 1986.

(24) Sur la campagne contre la pornographie, voir notamment *Newsweek* et *Time* du 21 juillet, et *International Herald Tribune* du 7 octobre 1986.

(25) *Time*, 21 juillet 1986.

(26) *Idem.*

(27) Cf. *Newsweek* et *Time* du 14 juillet 1986.

(28) *Time*, 21 juillet 1986.

(29) Sur M. Pat Robertson, voir *le Monde diplomatique*, septembre 1986.

(30) *Le Figaro Magazine*, 4 octobre 1986.

(31) La formule est, évidemment, de... Louis Pauwels lui-même, dans *le Figaro Magazine*, 6 septembre 1986.

(32) *La Croix*, 8 octobre 1986.

(33) Yves Laulan, « La récession mondiale est inévitable », *l'Evénement du jeudi*, 2-8 octobre 1986.

(34) Cf. *International Herald Tribune*, 1er octobre 1986.

(35) Michel Droit, *le Figaro*, 14 octobre 1986.

(36) Guy Sorman, *le Figaro Magazine*, 13 septembre 1986.

(37) *Newsweek*, 13 octobre 1986.

(38) *Newsweek*, 6 octobre 1986. Sur le nationalisme économique des grandes puissances, voir « Le sang des autres », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(39) *Time*, 15 septembre 1986.

## CACHÉES

# démocraties

*monde, des millions d'hommes et de femmes qu'il n'y avait, en Afrique du Sud, qu'un seul et unique problème : celui de l'apartheid.* » Le jour même, dans son rapport annuel, Amnesty International faisait état de dix mille arrestations pour motifs politiques en Afrique du Sud en 1985. Depuis le 12 juin 1986, jour de la proclamation de l'état d'urgence, vingt mille personnes ont été emprisonnées. Et, le 15 octobre 1986, l'*International Herald Tribune*, sous la plume du correspondant local du *Washington Post*, citait, de façon détaillée, un rapport de l'organisation Black Sash sur les tortures infligées à des jeunes de douze à dix-huit ans et risquant de laisser sur les victimes des séquelles « *irréparables* ». Ces rapports, sans doute oublieux du danger de l'« *éthiopisme* » et des « *importantes réformes* » ordonnées par le président Botha, passent décidément à côté de l'essentiel : les intérêts de l'Occident. Quelle ingratitude aussi ! Leurs auteurs omettent de rappeler la sollicitude des Sud-Africains (blancs) à notre égard. Mais elle n'a pas échappé à M. Jean Ferré, spécialiste de la radio au *Figaro-Magazine*. Il conseillait, dans sa rubrique du 11 octobre, l'écoute régulière de Radio-RSA (République sud-africaine) en français, dont on peut « *confronter* » les « *informations à celles de Radio-France internationale* », et qui diffuse un « *riche courrier des auditeurs* ». Le même numéro du magazine présentait un superbe reportage photographique sur la Namibie : « *Fabuleuse Namibie : le sable, le soleil, le silence.* » De ce « *territoire autonome* », on n'apprendra rien d'autre, si ce n'est que les langoustes y sont délicieuses, et que, pour le visiter, il convient de demander un visa aux Sud-Africains. A noter cependant que « *de nombreuses ethnies se partagent aujourd'hui la Namibie* » et que 200 000 phoques vivent à Cape-Cross. Information...

Afrique du Sud... Namibie « *silencieuse* » (les mines sur les pistes et les hélicoptères armés doivent être munis de silencieux)... Il y a aussi le voisin angolais, où M. Jonas Savimbi dirige, avec l'aide de MM. Reagan et Botha, la rébellion de l'UNITA. M. Savimbi ? Il est, pour M. de Marenches, un des grands hommes du siècle, un héros de la résistance anticolonialiste, un nouveau de Gaulle, un géant intellectuel et moral. M. de Marenches lui voue une admiration sans bornes, pour son « *français superbe* » notamment. De Radio-RSA à M. Savimbi, la francophonie a d'authentiques défenseurs...

« *Dans un monde enclin à la paranoïa,* écrit Pierre Péan, *la liberté de la presse est considérée comme un handicap puisque les informations censées affaiblir le pays sont perçues comme autant d'obus ou de bombes lancés dans le camp occidental. La défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, le soutien aux luttes d'indépendance, le pacifisme, l'écologie, sont classés comme des causes potentiellement dangereuses, puisque soutenues ou initiées par le KGB pour saper nos démocraties. Ce simplisme qui ramène tout au conflit Est-Ouest conduit par exemple les services spéciaux à défendre l'Afrique du Sud et à ne voir dans les mouvements contre l'apartheid qu'une manœuvre de désinformation russe* (7). »

On peut regretter que les services spéciaux adoptent cette attitude. Leur action n'est-elle pas facilitée par les « informateurs » qui abondent bénévolement dans leur sens ?

A vrai dire, le lavage des cerveaux organisé par ceux dont le métier est d'informer ne fait que commencer. C'est M. Louis Pauwels qui l'annonce, ouvrant le dossier intitulé « Pour en finir avec la révolution française, tout simplement » : « *Nous poursuivons, dans notre propre lavoir, la grande lessive des idées entreprise par les intellectuels des années 80* (8). » M. de Marenches ne devrait pas se faire trop de soucis : si les démocraties sont trop « *molles* », il ne manquera pas d'esprits forts pour leur redonner du muscle.

JACQUES DECORNOY.

(7) Pierre Péan, *op. cit.*, p. 234.

(8) *Le Figaro-Magazine*, 11 octobre 1986.

# FAUX «ABCÈS DE FIXATION» EN PROCHE-ORIENT

**Compromissions, indifférence, lâcheté : depuis quarante ans, le monde entier fait preuve d'une inconcevable irresponsabilité à l'égard des drames du Proche-Orient. Des interventions intempestives, contre Mossadegh en Iran par exemple, et des promesses trop tardives, de surcroît non suivies d'effet, ont envenimé les tensions. Les intérêts des pays concernés ont souvent été sacrifiés à des considérations purement stratégiques ou à des préoccupations mercantiles, traduisant une étroitesse de vues qui ne pouvait conduire qu'à des résultats désastreux.**

**Devant l'exacerbation des crises, l'Occident s'inquiète, mais sans pour autant remettre en cause les attitudes qui ont engendré tant d'erreurs. Peut-être a-t-on considéré que les rivalités qui déchirent le Proche-Orient faisaient de cette région un utile « abcès de fixation » ? Plus ou moins lointaine, l'histoire montre pourtant la vanité de ce concept : un abcès ne « fixe » jamais rien et, au contraire, finit par contaminer tout ce qui l'entoure. Prises d'otages et terrorisme n'en sont que les preuves les plus évidentes, qui n'excluent nullement de plus graves conséquences.**

**A supposer que l'Occident ait été pétri des meilleures intentions, ses interventions, comme le rappelle Alain Gresh, ont, pendant quatre décennies, nourri les conflits, accumulé échecs et frustrations qui compliquent à l'extrême la recherche de toute solution *(voir pages 18 à 20)*. Voilà encore vingt-cinq ou trente ans, l'Occident se préoccupait de contenir la poussée du nationalisme arabe dans lequel il voyait un danger majeur : ainsi a été favorisée, Samir Kassir le suggère clairement, l'explosion de l'islamisme *(voir page 19)*. En 1956, la nationalisation du canal de Suez était encore considérée comme un intolérable défi : d'autres nationalisations ont suivi, dont l'Occident s'est fort bien accommodé, et Monique Gemillier-Gendreau analyse l'évolution du droit en la matière, en même temps qu'elle illustre la permanence de problèmes non pas dépassés mais déplacés *(voir page 21)*.**

**En nous invitant à relire ce qui fut écrit, voilà juste trente ans, à l'occasion de l'expédition de Suez, René Bayssière nous permet de mesurer à quel point toute une pensée, qui se croyait ferme, était irréaliste *(voir page 21)*. Ce retour sur le passé permettra-t-il de porter sur les multiples crises du Proche-Orient un regard capable d'en comprendre la signification véritable ?**

# Quarante ans de conflits et

Par ALAIN GRESH

« EN *envahissant le Liban en 1982 (...) Israël a donné un formidable coup de pied dans la fourmilière du terrorisme proche-oriental (...) Les centres du terrorisme sont dispersés, les bandes ont repris une certaines autonomie par rapport à leurs commanditaires* (1) », déclarait un officier de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à la suite de la récente vague d'attentats en France. Explication technique qui dément les proclamations de l'époque : on annonçait alors, avec le départ des combattants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la fin du terrorisme. Mais explication bien partielle qui met de côté les frustrations accumulées et les humiliations subies, les innombrables rêves brisés avec l'aide non dissimulée des Occidentaux. Les groupes les plus extrémistes s'alimentent de ces échecs dont le plus flagrant concerne les Palestiniens ; les tractations de ces derniers mois en ont donné *une désespérante preuve.*

Assumant les risques de scission de l'OLP, M. Arafat avait signé, le 11 février 1985, un accord avec le roi Hussein. Leur projet de confédération jordano-palestinienne ne paraissait pas inconciliable avec les propositions formulées le 1er septembre 1982 par le président Reagan qui avait alors lancé cet avertissement : « *Si nous manquons cette chance qui nous est donnée de prendre un nouveau départ, il viendra un moment où, jetant un regard en arrière, nous constaterons combien notre défaillance nous aura coûté à tous.* » Pendant un an, l'OLP et la Maison Blanche échangent des messages, multiplient les propositions pour créer les conditions d'une rencontre, une simple rencontre publique, entre des officiels américains et la résistance palestinienne.

Depuis vingt ans, Washington a tenté, sans succès, soit de se passer des Palestiniens, soit d'ignorer l'OLP. Malgré les échecs de ses prédécesseurs, M. Reagan accumule les préalables dans le but, affirme-t-il, d'amener les Palestiniens à reconnaître Israël. Le même souci le guide quand il suspend tous les crédits d'aide à l'Etat hébreu pour obtenir de lui le démantèlement des colonies dans les territoires occupés, car, selon ses propres termes, elles ne font que « *miner la confiance des Arabes en la possibilité d'un règlement final librement et loyalement négocié* ».

Le 5 février 1986, l'OLP transmet à l'administration américaine une nouvelle offre : en échange de la reconnaissance par les Etats-Unis du droit des Palestiniens à l'autodétermination, elle entérinera les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. M. Reagan refuse, les négociations sont rompues et l'accord OLP-Jordanie ne résiste pas à ce nouvel échec.

Interrogé par un membre de la Chambre des représentants, le département d'Etat se justifie : « *Les références explicites* [faites par l'OLP] *aux résolutions 242 et 338 ainsi qu'à Israël sont nouvelles. (...) Mais le terme d'autodétermination dans le contexte proche-oriental est connoté ; il peut signifier l'établissement d'un Etat palestinien. (...) Et les Etats-Unis ne sont pas favorables à un Etat palestinien indépendant* (2). »

## Un impossible partage

RAISONNEMENT digne d'Ubu. Le droit à l'autodétermination des peuples – dont M. Reagan se veut le champion en Afghanistan et au Nicaragua – ne se marchande pas. *Les* formes sous lesquelles ce droit s'exerce pour les Palestiniens (mais aussi pour les Israéliens) peuvent, par contre, soulever des difficultés : c'est le sujet des futures négociations. En feignant de confondre un principe et son application, Washington a saboté toute perspective de paix à court terme et accru les risques d'une radicalisation des Palestiniens. Les thèses des partisans du refus, favorables à la seule violence, s'en trouvent confortées. Un sondage récent réalisé parmi les habitants de Cisjordanie et de Gaza – réputés plus modérés que leurs compatriotes en exil – s'il confirme un soutien unanime à l'OLP, signale aussi un appui grandissant au terrorisme : 60 % des personnes interrogées approuvent des attentats contre des avions de ligne d'El Al, la compagnie israélienne (3). Comment en est-on arrivé là ?

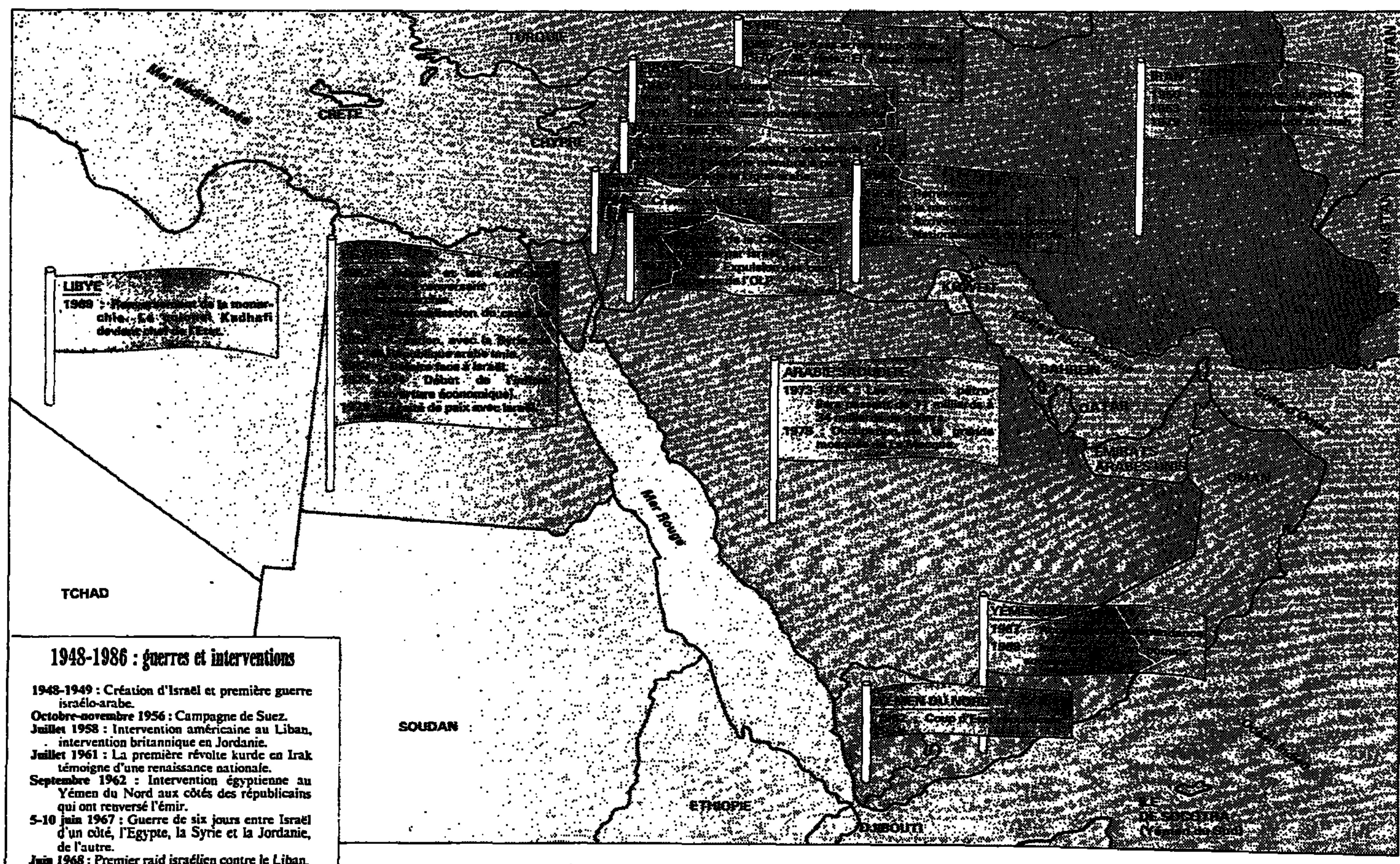
Hostiles à la création d'un Etat palestinien, les Etats-Unis ne l'étaient pourtant pas quand, en novembre 1947, ils votaient, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, en faveur du plan de partage de la Palestine. Ils participaient même à la commission de conciliation créée au début de l'année 1949 et chargée d'obtenir – déjà ! – le retrait d'Israël des territoires arabes occupés ainsi que le retour dans leurs foyers de centaines de milliers de civils palestiniens.

(1) *Le Monde*, 16 septembre 1986.

(2) Jerome Segal, « Why not Recognize Palestinian Rights », *International Herald Tribune*, 29 août 1986.

(3) *Falestine Althawra*, organe central de l'OLP, Nicosie, 20 septembre 1986.

## UN PASSÉ TOUT PROCHE, QUI ÉCLAIRE LES CHOIX DU PRÉSENT




### 1948-1986 : guerres et interventions

**1948-1949 :** Création d'Israël et première guerre israélo-arabe.
**Octobre-novembre 1956 :** Campagne de Suez.
**Juillet 1958 :** Intervention américaine au Liban, intervention britannique en Jordanie.
**Juillet 1961 :** La première révolte kurde en Irak témoigne d'une renaissance nationale.
**Septembre 1962 :** Intervention égyptienne au Yémen du Nord aux côtés des républicains qui ont renversé l'émir.
**5-10 juin 1967 :** Guerre de six jours entre Israël d'un côté, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie, de l'autre.
**Juin 1968 :** Premier raid israélien contre le Liban.
**Novembre 1971 :** L'Iran occupe trois îlots stratégiques dans le Golfe appartenant aux futurs Emirats arabes unis.
**1973 :** Troisième guerre israélo-arabe.
**1976 :** Entrée des troupes syriennes au Liban. Israël s'assure du contrôle d'une bande de territoire dans le sud.
**Juillet 1977 :** Conflit armé entre l'Egypte et la Libye.
**Mars 1978 :** Première invasion israélienne du sud du Liban.
**Février 1979 :** Guerre entre les deux Yémens.
**22 septembre 1980 :** Les troupes irakiennes attaquent l'Iran. La guerre du Golfe entraîne un durcissement de la révolte kurde dans les deux pays.
**6 juin 1982 :** Invasion israélienne du Liban.
**14 avril 1986 :** Raid américain contre la Libye.

**AUJOURD'HUI : A côté de l'éternel problème palestinien, le drame libanais, la guerre entre l'Iran et l'Irak et le développement du terrorisme sont devenus les abcès de fixation de la crise qui ébranle tout le Proche-Orient. L'imbrication des conflits explique les prises de position parfois contradictoires des principaux protagonistes.**

**LE LIBAN :** Caisse de résonnance et principale victime de tous les conflits régionaux. Pays atomisé en communautés-territoires qui se déchirent elles-mêmes : combats entre chrétiens, rivalités entre chiites parmi lesquels progresse le courant islamique, responsable de la détention des otages occidentaux. Israël occupe une partie du Sud. La Syrie est militairement présente depuis 1976.

**L'ARABIE SAOUDITE :** Soutient l'Irak, mais tente de ménager l'Iran. Entretient de bonnes relations avec la Syrie et s'est rapprochée de l'Egypte sans toutefois renouer officiellement avec elle.

**L'EGYPTE :** La dépendance à l'égard des Etats-Unis hypothèque ses ambitions arabes. Soutient l'Irak avec constance dans la guerre du Golfe.

**L'IRAK :** Très affaibli par la guerre avec l'Iran. Une défaite risquerait d'entraîner la désintégration du pays : les Etats du Golfe seraient alors menacés ; d'où leur soutien à Bagdad.

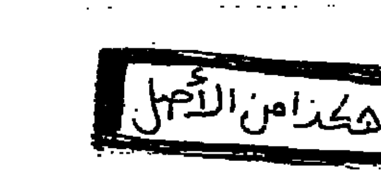
**L'IRAN :** Résolu à poursuivre la guerre du Golfe jusqu'à l'effondrement du régime baasiste. la révolution islamique inspire de nombreux groupes d'opposition aux régimes arabes, en particulier dans le Golfe. Au Liban, Téhéran, qui soutient le Hezbollah, se retrouve en rivalité avec la Syrie, son allié dans la guerre du Golfe.

**LA JORDANIE :** Souhaite établir, avec Israël, un « condominium » sur la Cisjordanie et Gaza, en profitant de l'affaiblissement de l'OLP. S'est récemment rapprochée de la Syrie malgré son appui à l'Irak dans la guerre du Golfe.

**LE KOWEIT :** Premier menacé par une extension de la guerre du Golfe. Du fait de son soutien à l'Irak, a été touché par une vague d'attentats. La libération des responsables de ces actions est l'une des conditions posées par le Djihad islamique pour la remise en liberté des otages occidentaux.

**LA LIBYE :** Alliée de la Syrie et de l'Iran dans la guerre du Golfe. Accusée de fomenter des attentats terroristes, elle est la cible des attaques américaines.

**LA SYRIE :** Pourtant baasiste comme l'Irak, soutient l'Iran dans sa guerre. Tente de renforcer son hégémonie au Liban – elle s'oppose au courant islamiste pro-iranien – et de placer l'OLP sous sa coupe.




d'échecs no

Du nationalisme a

هكذا من الأصل



ans de conflits et

# d'échecs nourris par les interventions occidentales

Cette responsabilité historique n'embarrassa ni le président Truman ni ses successeurs. Le projet d'Etat arabe fut enterré et les Palestiniens, rayés de la carte politique, furent traités en « réfugiés ». Devant l'intransigeance du nouveau pouvoir à Jérusalem, les Occidentaux abandonnèrent même la résolution qu'ils avaient bien sûr votée visant à *« permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers »*. Pendant près de vingt années, les différents locataires de la Maison Blanche multiplièrent les projets mirifiques de réinstallation des exilés dans les pays arabes d'accueil. Le Sénat américain précisait, en 1953, le sens de ces démarches : *« La solution du problème des réfugiés (...) est directement liée à la stabilité politique et économique ainsi qu'à la sécurité du Proche-Orient. Les Etats-Unis ne souhaitent pas voir l'ordre intérieur et l'indépendance des pays du Proche-Orient menacés par le chaos économique, la pénétration communiste ou les hostilités militaires. Le désordre, avec à la clef la reprise de la guerre, pourrait menacer la sécurité des Etats-Unis et du monde libre* (4). »

Admirable diagnostic mais erreur sur le traitement. Les millions de dollars octroyés aux « réfugiés » se heurtèrent au refus têtu de ces paysans qui ne voulaient pas renoncer à leurs terres. *« On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers »*, disait Danton... Une nouvelle génération grandissait dans les camps de la misère où *« les réfugiés (...) continuent à vivre dans une atmosphère d'amertume, de frustration et d'espoir déçu »* (rapport des Nations unies, 1964). Plus combative et plus déterminée, elle n'avait, au sens strict, rien à perdre, et appelait la revanche de ses vœux. Au printemps 1955, des raids palestiniens avaient enclenché l'escalade qui devait conduire à Suez. Pouvait-on s'étonner que le déclenchement de la lutte armée par le Fath, le 1er janvier 1965, accélérât la marche vers une nouvelle guerre ?

Mais la défaite de 1948-1949 allait secouer l'ensemble du monde arabe. Premier signe de ces bouleversements, la prise du pouvoir au Caire par les « officiers libres », le 23 juillet 1952. Dès le 3 septembre, le secrétaire d'Etat américain Acheson promettait à l'Egypte l'*« amitié agissante des Etats-Unis »*. Des programmes d'aide économique furent signés, des ventes d'armes furent promises. Le 27 juillet 1954, Londres et Le Caire signaient un accord sur l'évacuation de la zone du canal de Suez par les troupes britanniques, qui prévoyait cependant que, *« dans l'éventualité d'une attaque armée de la part d'une puissance étrangère »*, l'Egypte serait *« tenue d'accorder au Royaume-Uni toutes les facilités qui seraient nécessaires pour mettre la base sur pied de guerre et l'utiliser efficacement »*.

Concession mal accueillie par l'opinion nationaliste égyptienne qui affubla même Nasser d'un surnom, « colonel Jimmy », pour dénoncer ses attaches avec l'Occident (5). Mais, dans le contexte de guerre froide, Washington exigeait plus du Raïs. En échange de la livraison de matériel militaire, Eisenhower demandait une paix égypto-israélienne moyennant des compensations pour les « réfugiés ». Plus grave encore, la signature, en février 1955, du pacte de Bagdad qui devait regrouper sous la houlette anglo-américaine les pays du Proche-Orient. L'Egypte refusa d'adhérer à cette sainte alliance antisoviétique qui aliénait son indépendance et bafouait sa dignité.

Les relations avec les pays occidentaux se détériorèrent rapidement. Nasser trouva à l'Est les armes que l'Ouest lui refusa. Il confirmait au sommet de Bandoung sa volonté de « non-alignement ». Il allait bientôt nationaliser le canal de Suez (*voir page 21*). L'espoir de concilier les aspirations des peuples de la région et les intérêts des démocraties occidentales avait vécu.

*« Nous frapperons Nasser aux dents avec un bâton de missionnaire, pour faire un exemple qui servira à d'autres neutralistes en herbe »*, avait promis Allen Dulles en 1956. Cette ligne de conduite allait être poursuivie durant plus de dix ans. Le nationalisme arabe révolutionnaire à vocation laïque et moderniste, identifié à l'URSS, incarnait le mal absolu. En juin 1967, Israël, fort du soutien de Washington, attaqua l'Egypte, la Syrie et la Jordanie, et porta un coup mortel au nassérisme et au panarabisme. Faut-il s'en réjouir ? L'islamisme trouva déjà dans cette défaite et dans l'impasse politique qui suivrait un terreau ô combien favorable. Et, quinze ans plus tard, l'Occident appellera de ses vœux la victoire de l'Irak « révolutionnaire » contre l'Iran « islamiste ».

En attendant, de la défaite arabe de 1967 à la guerre de 1973, les organisations de fedayin portèrent les espoirs de peuples humiliés. Des milliers de jeunes « réfugiés » s'engagèrent avec enthousiasme dans le combat palestinien, brisé en partie par la terrible répression jordanienne de septembre 1970. De cette combativité, de ces désastres, du refus occidental de reconnaître leur revendication nationale naquit l'organisation Septembre noir qui s'illustrera, de manière dramatique, lors des Jeux olympiques de Munich en 1972. Rien ne fut épargné, pas même, comble d'insolence, les ambassades. Il était vain de s'indigner si l'on ne tentait de comprendre la signification de ces « signes ».

Le 6 octobre 1973, l'impasse diplomatique qui durait depuis plus de six ans déboucha sur une nouvelle guerre israélo-arabe. Les troupes égyptiennes franchissaient le canal de Suez tandis que la Syrie attaquait sur le Golan. *« Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue une agression imprévue ? »* demandait alors M. Michel Jobert. Mais malgré les espoirs suscités par la convocation d'une conférence internationale à Genève, un règlement du conflit israélo-arabe butait sur le refus américain de tenir compte des droits palestiniens.

La guerre avait cependant entraîné d'autres bouleversements. Réunie à Koweït, le 16 octobre, l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) relevait le prix du baril de 3 dollars à 5 dollars. Une page était tournée ; pour la première fois dans l'histoire, des pays producteurs faisaient prévaloir leurs intérêts. Mauvais exemple qui suscita le courroux de M. Kissinger. Commentant la décision de l'OPEP, au mois de décembre 1973, de faire passer le prix du baril de 5 dollars à 12 dollars, le secrétaire d'Etat américain écrira : *« En quarante-huit heures, la facture des Etats-Unis, du Canada, de l'Europe occidentale et du Japon avait augmenté de 40 milliards de dollars ; c'était un coup colossal frappant la balance des paiements, croissance économique, emploi, stabilité des prix et cohésion sociale* (6). » Les admonestations de M. Kissinger aux pays industrialisés quand grimpaient les prix des produits manufacturés ne figurent pas dans ses Mémoires, pourtant copieuses.

Regroupant leurs alliés, parfois bien réticents, les Etats-Unis organisèrent la riposte et en créant une organisation des « consommateurs ». Ils menaçaient d'intervenir, sans y être invités, si l'Occident était « étranglé ». La politique de la canonnière faisait fi des droits des peuples.

Pourtant l'accumulation de capitaux dans le monde arabe ouvrait un vaste champ de coopération. Certains, en Europe, le comprirent et tentèrent d'engager un véritable dialogue euro-arabe. Mais ces espoirs ne pèseront pas lourd face au veto américain, à la rapacité de quelques commerçants et aux vues à court terme des gouvernants. Pour recycler les pétrodollars, l'Occident allait fournir aux pays de l'OPEP des armements aussi sophistiqués qu'inutiles. Pour la seule année 1981, l'Arabie saoudite dépensa 20 milliards de dollars pour sa sécurité ; l'équivalent des dépenses prévues la même année pour les plans de développement de l'Egypte, de la Syrie, de l'Irak et de l'Algérie. La course aux « contrats du siècle » devint un des buts de la diplomatie, et leur négociation l'affaire des chefs d'Etat transformés pour l'occasion en commis voyageurs. Les profits récompensaient ces méritoires efforts : en 1975, le même projet était facturé trois fois plus cher dans le royaume wahhabite qu'en Californie.

La chute du chah d'Iran, en 1979, entraîna parmi les experts occidentaux une discussion sur les dangers de la « modernisation », amalgamée par eux à la corruption, la gabegie et la torture. Plus concrètement, les Etats-Unis se dotèrent d'une force d'intervention rapide. L'occupation de la grande mosquée de La Mecque, à la fin 1979, ne suscita par contre aucune polémique sur le pouvoir d'une famille qui impose son nom au pays et partage ses richesses comme s'il s'agissait de propriétés personnelles. C'est sans états d'âme que les gendarmes français du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) contribuèrent à écraser ces quelques « fanatiques ».

Folles années qui s'achèvent aujourd'hui avec l'effondrement des cours pétroliers et que symbolise un seul mot, *infitah*, ouverture économique. Prônée par les experts de Washington, elle a donné de probants résultats : augmentation du déficit alimentaire, urbanisation sauvage, aggravation des disparités sociales. L'Egypte qui, grâce à de substantielles aides américaines, devait devenir une séduisante vitrine s'est transformée en symbole d'échec où un tiers des citadins et la moitié des ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et quand les manifestants au Caire brûlent les cabarets et les boutiques de luxe, ils condamnent, à leur manière, non la modernisation mais son ersatz généreusement offert par leurs dirigeants, avec la complicité active de l'Occident.

Crise économique, sociale et culturelle d'autant plus difficilement supportable que les foyers de guerre et de désintégration n'ont fait que s'étendre.

### « Complot » et désinvolture

SI la thèse du « complot » américain visant à balkaniser le Liban et les pays proches d'Israël reste à démontrer (7), l'Occident n'en assume pas moins une lourde responsabilité dans l'effondrement de la « Suisse du Proche-Orient ». Entre 1920 et 1943, la France, puissance mandatrice, érigea le confessionnalisme en système politique. Durant la guerre civile de 1958, l'envoi de quatorze mille « marines » américains à Beyrouth bloque une *« évolution naturelle qui passait par un pouvoir accru pour les musulmans* (8) ». Miné par les transformations démographiques et sociologiques, l'édifice ne résistera pas à la guerre de 1967, à l'installation des fedayin et aux coups de boutoir israéliens.

Quand éclatèrent les incidents du 13 avril 1975 qui mettent le feu à la poudrière libanaise, M. Kissinger partageait son temps entre Le Caire et Jérusalem à la recherche d'un accord partiel de désengagement dans le Sinaï. Pour le secrétaire d'Etat, le pays du Cèdre ne figurait pas sur la liste des priorités ; et l'administration Ford mit au panier les dépêches de son ambassadeur à Beyrouth. Cette inconcevable désinvolture, remarquablement décrite par le journaliste américain Jonathan Randal, devait déboucher sur l'inévitable : *« avec le consentement tacite »* de Washington, la Syrie et Israël *« décidèrent d'un commun accord de prendre en main la situation au Liban »*. Pour justifier l'intervention de Damas, M. Kissinger mettait en avant la nécessité d'arrêter les Palestiniens. A l'interrogation *« Qui arrêtera les Syriens ? »* il répondait : *« Les Israéliens, bien sûr. » « Mais qui arrêtera les Israéliens ? »* L'absence de réponse à cette question dénotait l'incroyable myopie du « magicien ».

L'impuissance – synonyme ici d'absence de courage politique – n'était pas l'apanage des Etats-Unis. *« Il n'y a pas, il n'y aura pas, il n'y a pas lieu d'avoir une initiative française* (9) » concernant le Liban, déclarait le président Giscard d'Estaing en octobre 1976. Après une mission exploratoire de M. Couve de Murville et une petite phrase maladroite sur l'envoi d'un corps expéditionnaire, la diplomatie française connut une hibernation que ne pouvaient masquer les déclarations émues sur le sort du Liban. La démonstration en est d'ailleurs faite tous les jours : huit ans après la première invasion israélienne du sud du Liban en 1978, et malgré un vote du Conseil de sécurité et la présence de la Force intérimaire des nationalistes au Liban (FINUL), personne n'a été capable d'imposer à Israël de se retirer. On discutera ensuite gravement sur les raisons du ralliement des chiites au Hezbollah (Parti de Dieu).

La révolution iranienne a certes donné un coup d'accélérateur à la contestation chiite. Encore faut-il, là aussi, remonter aux origines de l'irrésistible ascension de l'ayatollah Khomeiny. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et forts des principes dont se réclamaient les alliés, les nationalistes iraniens mobilisaient les foules.

*(Lire la suite page 20.)*

(4) Cité par M. K. Shadid, *The United States and the Palestinians*, Croom Helm, Londres, 1981, pp. 55-56.

(5) Voir l'histoire de ces événements dans Jean et Simone Lacouture, *l'Egypte en mouvement*, Le Seuil, Paris, 1956.

(6) Henry Kissinger, *les Années orageuses*, tome II, Fayard, Paris, 1982, p. 1084.

(7) Pour M. Raymond Eddé, dirigeant maronite du Bloc national, *« nous sommes en présence d'un plan américain visant à la partition du Liban, laquelle contribuerait... à l'éclatement de la Syrie. L'objectif est la création, aux côtés d'Israël, de plusieurs Etats à caractère confessionel, des Etats tampons qui contribueraient à la sécurité de l'Etat juif »*. Cité par Georges Corm, *Géopolitique du conflit libanais*, La Découverte, Paris, 1986, p. 141.

(8) Jonathan Randal, *la Guerre de mille ans*, Grasset, Paris, 1983, p. 180.

(9) Cité par Michel Chehdan-Kalifé, *les Relations entre la France et le Liban (1958-1978)*, PUF, Paris, 1983, p. 78.

# Du nationalisme arabe à la poussée islamiste

Par SAMIR KASSIR

A UNE semaine d'intervalle, les 28 septembre et 6 octobre derniers, le président égyptien Hosni Moubarak a rendu hommage à ses deux prédécesseurs, Nasser et Sadate, en allant se recueillir sur leurs tombes (1). Ce double geste, qui répond à des motivations de politique intérieure, offre en même temps un saisissant raccourci de l'histoire du Proche-Orient, passé en trois décennies des espoirs euphoriques d'émancipation à une aggravation de la dépendance. Mais, à la différence d'autres régions du tiers-monde, cette évolution est étroitement liée à un conflit régional qui n'a fait que s'aggraver depuis près de quarante ans. Les dates qui la rythment sont celles des cinq grandes confrontations armées qui ont suivi l'implantation de l'Etat d'Israël, à commencer par celle de 1948, aux effets les plus durables.

La défaite arabe de 1948 aura accéléré, voire provoqué, l'effondrement des régimes libéraux, indépendants ou sous tutelle, du Proche-Orient. La Syrie sera touchée la première. L'armistice mettant fin à la guerre n'est pas encore signé qu'un coup d'Etat militaire aux ambitions kémalistes renverse le président Kouatly, l'un des dirigeants historiques du mouvement indépendantiste, inaugurant une longue période d'instabilité qui verra onze chefs d'Etat se succéder à Damas en vingt et un ans.

Mais la défaite n'est pas seulement celle des états-majors. Elle survient au moment où les peuples de la région viennent d'accéder à l'indépendance – en Syrie et au Liban – ou luttent encore pour l'obtenir – notamment en Egypte, en Irak et, bien sûr, en Palestine. A ce titre, elle est ressentie comme une catastrophe, non seulement par les réfugiés palestiniens, mais aussi par les sociétés arabes dans leur ensemble et, en particulier, par l'intelligentsia qui ne désignera plus l'événement que par ce terme (en arabe : *al nakba*).

Les années qui suivent sont marquées par un élan du nationalisme arabe dans sa version révolutionnaire, inaugurée en Egypte en 1952 avec l'accession des « officiers libres » et de Nasser au pouvoir. L'onde de choc que déclenche la révolution de 1952 en Egypte touche, de près ou de loin, tous les pays de la région : agitation nationaliste en Jordanie, union avec la Syrie, guerre civile de 1958 au Liban, chute de la monarchie en Irak le 14 juillet de la même année, instauration de la République au Yémen en 1962, déclenchement de la guerre de libération à Aden en 1963... L'ère nationaliste trouve son apogée avec l'arrivée au pouvoir du Baas en Syrie (1963) et en Irak (1968). Cet élan s'articule sur une démarche anti-impérialiste et, l'aveuglement des puissances occidentales aidant, le Proche-Orient s'ouvre à l'Union soviétique qui y fait une percée significative – surtout après le succès de la nationalisation de Suez – malgré le « péché originel » que constituait son appui à la création d'Israël aux Nations unies.

### L'ère des marchandages

L'ORIENTATION anti-impérialiste s'accompagne dans les Etats dits alors « progressistes » d'un effort sensible de construction nationale : réforme agraire, scolarisation, grands équipements, réduction des inégalités, tout cela ayant pour effets pervers une bureaucratie croissante et la création d'une bourgeoisie d'Etat. Vers le milieu des années 60, une nette radicalisation se produit, marquée par l'arrivée au pouvoir en Syrie, en 1966, d'une fraction gauchiste du Baas. En Egypte, la charte de 1965 consacre l'orientation socialiste de Nasser. En témoigne le sabordage du Parti communiste égyptien, dont les dirigeants décident, malgré des années passées en prison, d'intégrer le parti au pouvoir.

Le défi israélien, qui oblige constamment à d'énormes dépenses militaires, se pose avec vigueur : le projet de détournement des eaux du Jourdain est l'occasion pour Nasser de convoquer le premier sommet arabe en janvier 1964. La militarisation croissante du Proche-Orient pèse lourdement sur les efforts de développement.

Si la victoire, politique, de Suez avait « libéré » le nassérisme, la guerre de juin 1967 va, à terme, le briser. La foudroyante défaite, scellée par l'annonce de la démission de Nasser, marque le début du reflux, malgré les centaines de milliers de manifestants qui descendent dans les rues pour rejeter l'une et l'autre. La guerre de 1967 a certes pour résultat immédiat une radicalisation extrême, notamment sous l'impulsion de la résistance palestinienne. Mais les régimes conservateurs triomphent. Nasser mort, l'Egypte abandonne progressivement ses ambitions jusqu'à se réfugier sous l'ombrelle américaine et conclure, en 1978, un pacte léonin avec Israël. L'Arabie saoudite se pose alors en arbitre et même, après l'embargo pétrolier durant la guerre d'octobre 1973, en chef de file du monde arabe. La Syrie se dote enfin d'un pouvoir stable, avec le général Assad qui, lui aussi, fait prévaloir la modération et la nécessité de renouer avec l'Occident. Et quand, en 1974, le président Richard Nixon effectue une tournée triomphale dans la région, il cueille les dividendes à la fois de la guerre de 1967 et de celle de 1973. Le Proche-Orient entre dans l'ère des marchandages dont le Liban et les Palestiniens paieront le prix.

Pourtant la modération ne se révèle pas plus efficace que le radicalisme de naguère. Les grands problèmes économiques et sociaux, malgré les illusions créées par l'augmentation des prix du pétrole, demeurent sans solution. Les pétrodollars sont mis au service d'une politique d'ouverture (*infitah*) qui ne permet pas le moindre décollage économique, alors qu'elle aggrave les distorsions culturelles et sociales. L'alliance privilégiée avec les Etats-Unis ne permet pas non plus d'avancer dans la solution du problème palestinien.

Dans ces échecs des régimes modérés, dans le discrédit qui pèse sur les expériences progressistes des années 60, le courant islamiste va puiser ses forces. Alimenté par la victoire de la révolution iranienne, souvent proche des préoccupations populaires, il assure sa prédominance dans le monde arabe, même s'il n'y a encore triomphé nulle part.

(1) Nasser est mort le 28 septembre 1970, et Sadate le 6 octobre 1981.

*Un film de Salah Abou Seif*

## « L'empire de Satan »

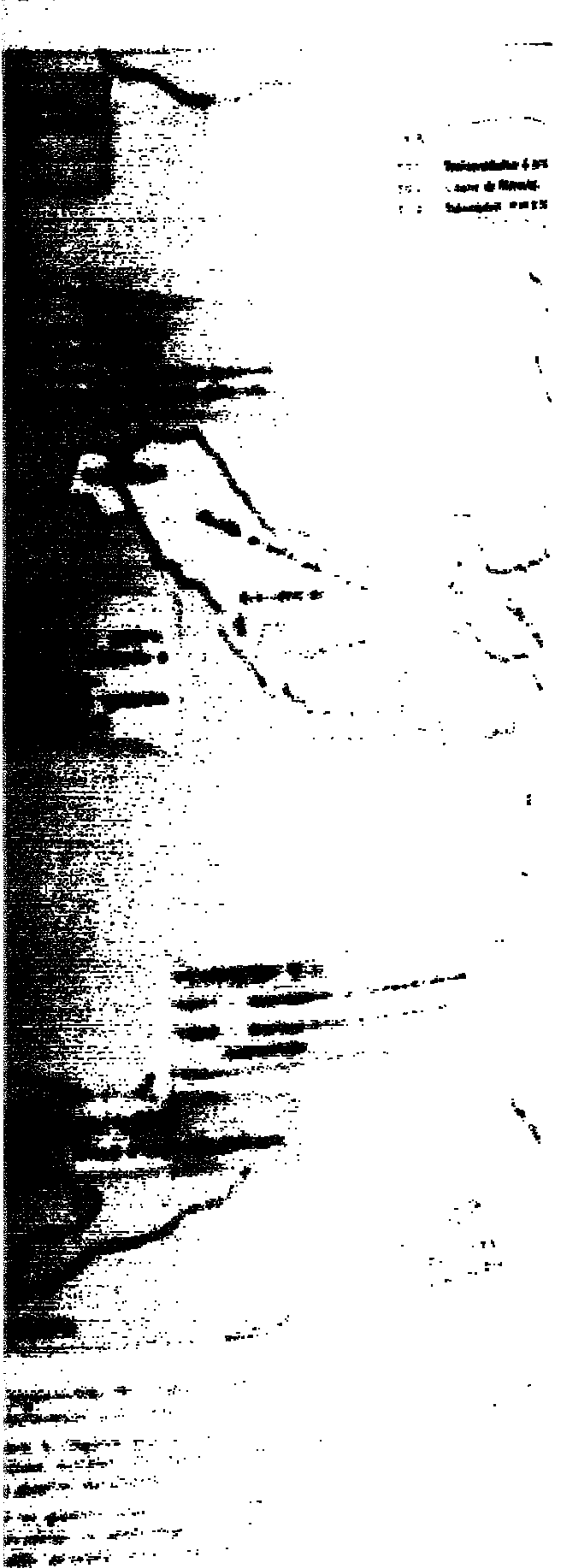
DE tous les réalisateurs égyptiens, Salah Abou Seif est certainement – avec Youssef Chahine – le plus célèbre hors de son pays et le plus populaire pour le public du Caire. Auteur d'une quarantaine de longs métrages, il a abordé tous les genres et, plus particulièrement, la comédie à travers les règles de laquelle il sait refléter le pittoresque et la gouaille du petit peuple cairote. Sous des dehors nonchalants et légers, ses films (*le Contremaître Hassan*, 1951 ; *le Costaud*, 1957 ; *le Caire 30*, 1966 ; *le Procès 68*, 1968) abordent souvent des questions politiques brûlantes.

Présenté récemment au Festival de Venise, son nouveau film, *Al Bedaya* (le Commencement ou l'empire de Satan) est – au même titre que certaines œuvres de Luis Buñuel comme *la Mort en ce jardin*, 1958 – un film métaphore, une parabole au service d'une démonstration politique.

L'histoire est simple : un avion s'écrase dans le désert, douze survivants s'installent dans une oasis en attendant du secours. Des mois passent ; la petite communauté – qui vit d'eau et de dattes – doit s'organiser. Selon quel schéma politique le fera-t-elle ? Hiérarchisation verticale et contrôle par un seul du pouvoir et de la propriété ? Ou bien répartition équitable, égalitarisme et prise de décision collective ? En d'autres termes : autocratie ou démocratie ?

Ce débat oppose l'ensemble des personnages. Chacun d'eux est un emblème : le capitaliste, l'ouvrier, le paysan, l'artiste, le scientifique, le journaliste, ... Le film décrit ainsi l'histoire de l'exploitation de l'homme par l'homme et montre la nécessité de la concertation. Démonstration non pesante, non manichéenne, filmée dans un style fortement narratif qui laisse à l'anecdote et à l'humour la première place. *« La personnalité égyptienne*, a déclaré Salah Abou Seif, *affronte les difficultés de la vie au moyen de la* nokta [blague] ; *l'humour permet ainsi de supporter les plaies de la vie quotidienne. »* Il permet ici, à ce grand cinéaste, de proposer un brillant plaidoyer en faveur de la démocratie.

I. R.



# Quarante ans de conflits et d'échecs nourris par les interventions occidentales

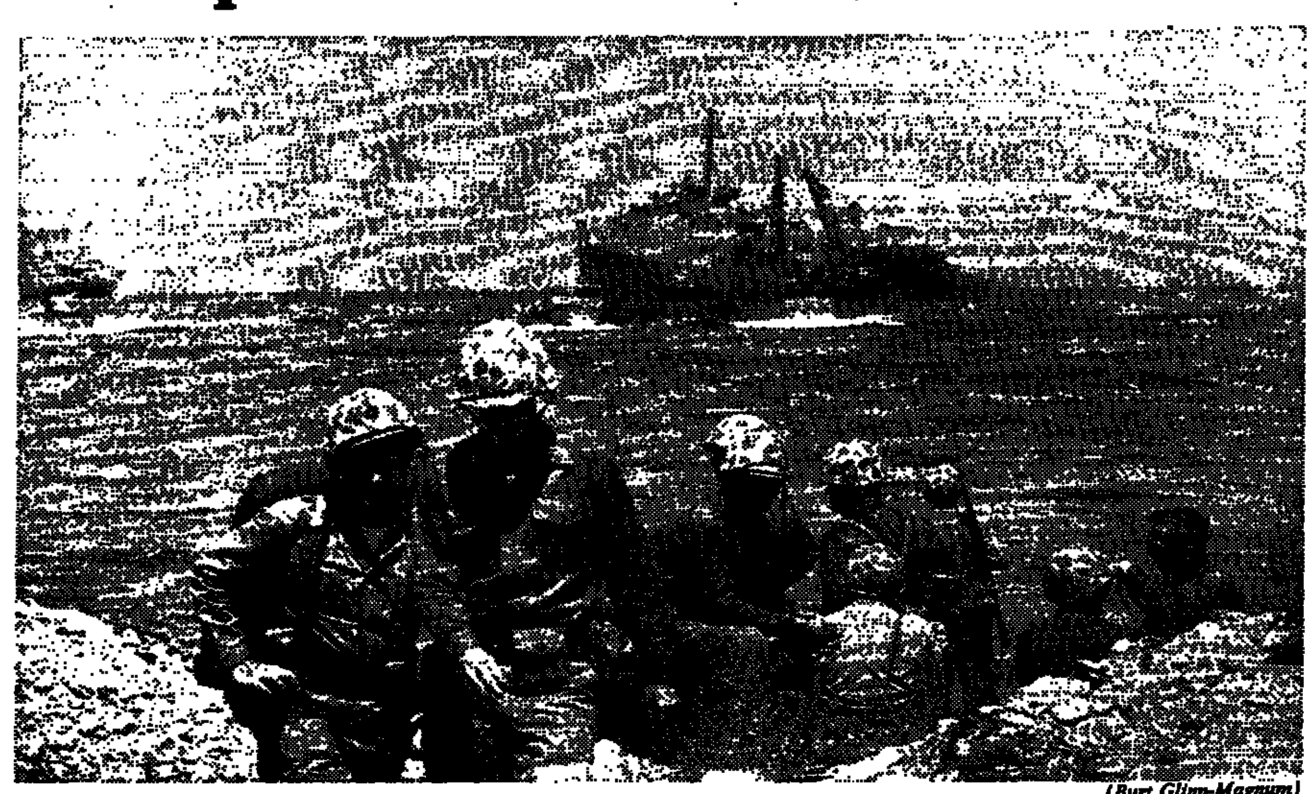
(Suite de la page 19.)

La contestation visait en premier lieu l'Anglo Iranian Oil Company dirigée par les Britanniques et qui contrôlait l'ensemble de la production d'or noir. De 1915 à 1950 elle réalisa 613 millions de dollars de bénéfices alors qu'elle ne versait que 316 millions de dollars à Téhéran.

En juin 1950, un premier ministre modéré, le général Razmara, tenta d'obtenir une révision de la répartition des profits, conforme à des accords déjà signés par certains pays latino-américains ou l'Arabie saoudite. Le refus de Londres déboucha sur la nationalisation du pétrole – *« le pétrole est notre sang, le pétrole est notre liberté »*, scandaient les manifestants – et l'accession à la tête du gouvernement du docteur Mossadegh, que M. George C. McGhee, secrétaire d'Etat adjoint américain, décrivait ainsi : *« Ses tendances anti-étrangères sont plus dirigées contre les Russes que contre quiconque... Il n'est pas aussi hostile aux Américains qu'il ne l'est envers d'autres pays* (10). » Washington tenta même de jouer les bons offices entre Téhéran et Londres.

Mais, en janvier 1952, l'arrivée de l'administration Eisenhower entraîna un changement radical. *« Il ne peut y avoir de règlement de la question du pétrole tant que Mossadegh reste premier ministre* (11). » La suite est connue et, en août 1953, un coup d'Etat, préparé par la CIA, ramena le chah au pouvoir. Pour récompense de leurs services, les Etats-Unis prirent le contrôle de 40 % du pétrole iranien. Au prix de quelques milliers d'exécutions, l'ordre régnait à nouveau à Téhéran. L'Iran s'enfonça dans une interminable nuit de terreur, et l'ombre de la sinistre SAVAK – formée par le FBI et la CIA – s'étendit sur tout le pays. En quelques années, l'Iran se dota d'une formidable armée et devint une pièce maîtresse du dispositif américain dans le Golfe. La présence de trente mille conseillers militaires américains témoignait de la profondeur des relations entre Téhéran et Washington.

Des libéraux aux communistes, toutes les organisations laïques furent massacrées, martyrisées. Mais on tue plus difficilement les idées. Indépendance, souveraineté, dignité, restaient de profondes aspirations que le clergé chiite – seule force survivante organisée – fut à même de canaliser. Vingt-cinq ans plus tôt, la révolution iranienne n'aurait ni épousé ces contours ni pris en otage, pendant de longs mois, des diplomates américains. En 1953, un responsable du département d'Etat, croyant expliquer l'échec des Britanniques à appréhender la « psychologie » iranienne, écrivait : *« Les Persans sont des rêveurs. Ils vivent dans un monde imaginaire... Ils font pousser des roses et écrivent de merveilleux poèmes. (...) Ils ont une approche totalement différente de la vie. »* Il illustrait surtout son mépris pour les « populations indigènes » et anticipait les échecs cinglants de son pays.



(Burt Glinn-Magnum)

JUILLET 1958 : LES « MARINES » AMÉRICAINS DÉBARQUENT AU LIBAN
Fatal coup d'arrêt à une « évolution naturelle » qui eût épargné bien des déchirements

La chute du chah, le refus unanime par le monde arabe des accords de Camp David en 1978 laisseront à l'Europe un champ d'action au Proche-Orient. A Venise, le 13 juin 1980, les neuf membres de la CEE affirmaient pour la première fois que *« le peuple palestinien doit exercer son droit à l'autodétermination »* et que *« l'OLP doit être associée à la négociation »*. La détermination de Paris avait joué son rôle dans cette avancée et l'idée d'une « initiative européenne » faisait son chemin. Auront-ils l'*« audace, pourtant élémentaire, de s'en tenir à une politique fondée sur les intérêts proprement européens et non sur la versalité de l'électorat outre-Atlantique?* (12) », s'interrogeait quelques mois plus tard un commentateur, alors que la belle unanimité se dissolvait déjà.

Non ! L'audace disparut avec l'accession de M. Reagan à la présidence et l'inauguration d'une diplomatie arrogante qui n'a que faire des velléités du Vieux Continent. L'élection de M. Mitterrand marqua aussi un infléchissement ; son voyage en Israël, au printemps 1982, alors que le Parlement israélien venait de voter l'annexion du Golan, signalait un « rééquilibrage ». *« L'initiative européenne, c'est l'Arlésienne,* faisait alors remarquer le président syrien Assad. *On l'évoque souvent, on ne la voit jamais (...) L'Europe a un rôle à jouer dans la région conformément à ses intérêts, à condition qu'elle en ait la volonté : celle de développer une politique indépendante des USA* (13). »

Pourtant, en 1982, lors de la guerre du Liban, un sursaut se produisit. Paris joua un rôle actif pour assurer le départ *« dans la dignité »* des combattants de l'OLP. Le contingent français de la Force multinationale fut accueilli avec chaleur par toutes les parties. Devant le Conseil de sécurité, la France et l'Egypte présentèrent un projet de résolution fondé sur la reconnaissance mutuelle israélo-palestinienne. Las, ce nouveau crédit sera vite dilapidé... Face à l'hostilité américaine, Paris renonça à faire discuter son texte à l'ONU. Au Liban, *« nous sommes entraînés dans le sillage de la politique américano-israélienne, qui a des objectifs totalement différents des nôtres* (14) ». Depuis, les soldats français de la FINUL servent de cible aux extrémistes de tous bords. Les choix hostiles à la révolution iranienne et, dans le conflit du Golfe, l'alignement sur l'Irak, pourtant pays agresseur, n'ont pas contribué au prestige d'une politique souvent qualifiée de mercantile (15).

L'histoire du Proche-Orient est jalonnée de rendez-vous manqués. Mais jamais comme ces derniers mois ne s'est exprimé, à Washington comme dans les capitales européennes, un tel désintérêt pour les drames qui secouent la région, une telle inertie que ne compensent ni le raid contre la Libye ni les appels guerriers contre le terrorisme. A la Maison Blanche, prévaut une vision fondée sur des intérêts étroitement perçus et un alignement total sur les positions israélienne. M. Tom Dine, directeur exécutif de l'American Israel Public Affair Committee, le lobby pro-israélien, a pu parler de *« révolution »* dans les rapports entre les deux pays et d'une *« coopération large et profonde progressant chaque jour vers une alliance étroite, économique et militaire* (16) ». La baisse des prix du pétrole et les violentes campagnes anti-libyennes et anti-arabes ont contribué à démobiliser les opinions publiques. En 1982, l'Europe a payé « le choix à courte vue » du gouvernement israélien. Elle est aujourd'hui la première victime de la paralysie occidentale.

Les ingrédients d'une nouvelle explosion s'accumulent : Palestine, occupation du Golan et d'une partie du Liban, inextricable imbroglio libanais, crise économique, sociale, culturelle, sans parler du conflit irako-iranien. Chaque nouvelle guerre ajoute un acte à la tragédie, rend les solutions plus difficiles à mettre en œuvre, tandis que les aspirations des peuples de la région demeurent bafouées. Est-il encore temps de suivre ce conseil que donnait le général de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir* : *« En ce pauvre monde qui mérite d'être ménagé (...) il faut avancer pas à pas, procéder d'après les circonstances et respecter les personnes. J'ai, pour ma part, souvent porté des coups, mais jamais à la fierté d'un peuple ni à la dignité de ses chefs »* ?

ALAIN GRESH.

(10) Committee on Foreign Affairs, Selected Executive Session Hearings 1951-1956, *The Middle East, Africa, and Inter-American Affairs*, vol. XVI, US House of Representatives, Washington, 1980, pp. 65-66.

(11) Déclaration du secrétaire d'Etat adjoint, H.-A. Byroade, le 26 juin 1952, *Ibidem*, p. 119.

(12) *Le Monde*, 23-24 novembre 1980.

(13) *EURABIA*, Paris, juillet 1981.

(14) Michel Jobert, *International Herald Tribune*, 7 octobre 1986.

(15) Voir Paul-Marie de la Gorce, « Face aux régimes ennemis », *le Monde diplomatique*, avril 1986.

(16) On trouvera de larges extraits du rapport présenté par M. Dine, le 6 avril 1986 à la 27e conférence annuelle de l'AIPAC, dans *Journal of Palestine Studies*, Washington, nº 60, été 1986.

# Comment l'occupation israélienne favorise l'extrémisme chiite dans le Sud du Liban

Par SAMIR KASSIR

QUATRE ans après, le Sud du Liban semble être revenu à la situation qui prévalait avant l'invasion israélienne de 1982 : occupation déguisée de la région frontalière et, au-delà, interventions militaires ponctuelles, en particulier contre les positions de l'Organisation de libération de la Palestine. Le « retrait » officiel des troupes israéliennes du Liban en juin 1985 n'empêche pas une présence persistante de « conseillers » dans la zone dite « de sécurité » confiée à l'Armée du Liban-Sud (ALS).

Pour les Israéliens, l'aventure de 1982 n'aura finalement produit qu'un maigre résultat : désormais la zone « de sécurité » s'étend au-delà de l'ancienne bande frontalière du major Haddad, puisqu'elle arrive, à travers le couloir de Jezzine, jusqu'aux portes de Saïda. Du côté des Libanais et des Palestiniens, par contre, à la seule autorité de l'OLP et de ses alliés s'est substituée une telle variété de forces qu'il se dégage une impression de chaos. Et chacune d'entre elles semble mener un combat contre un ou plusieurs adversaires privilégiés : Amal contre les Palestiniens, Amal contre le Hezbollah (Parti de Dieu), le Hezbollah contre la FINUL...

Aucun fil conducteur n'existe entre ces divers affrontements, aucune certitude sur leur évolution non plus. Une seule chose est sûre, l'ordre que le mouvement chiite Amal a voulu imposer, avec le soutien actif de la Syrie, s'est effrité. Certes, Amal peut encore prétendre au contrôle du sud du Liban, mais au prix de deux batailles permanentes à l'issue incertaine : l'une contre la mouvance islamiste chiite groupée autour du Hezbollah, l'autre contre l'OLP.

## Le pari islamiste

LE « retour » des Palestiniens s'est affirmé le mois dernier avec la destruction d'un avion israélien par leur DCA au dessus d'Ain-Al-Héloué, le plus grand camp de réfugiés du pays, au cœur du dispositif de l'OLP dans le Sud. Cette dernière contrôle aussi indirectement la ville de Saïda elle-même, en dépit de la présence d'observateurs syriens, et ce sont en majorité des Palestiniens qui tiennent le front de Kfar-Falous, face à l'ALS. Toutes les tendances palestiniennes, y compris les « dissidents » opposés à M. Arafat, sont implantées dans le Sud, mais la prépondérance revient comme avant par le Fath. Mais « dissidents » et loyalistes se retrouvent ensemble pour la défense des camps. Il en est ainsi dans ceux de Beyrouth, ou à Rachidieh, dans le Sud, où les affrontements se sont multipliés au mois d'octobre entre les Palestiniens et le mouvement Amal. Ces derniers combats ont constitué une surprise, car la puissance de feu mise en œuvre par ceux-ci témoigne d'un retour en force de l'OLP dans une région propice au lancement d'opérations de commandos contre Israël.

Ce retour de l'OLP s'est effectué par plusieurs canaux, notamment celui du Hezbollah. Ce dernier ne partage pourtant pas les options de l'organisation palestinienne, qui soutient l'Irak dans la guerre du Golfe, et il ne cache pas son désir de voir se développer un courant islamiste chez les Palestiniens. Mais, en aidant l'OLP, il contribue à affaiblir son rival immédiat, le mouvement Amal.

Aspirant depuis une dizaine d'années à s'assurer l'exclusivité de la représentation de la communauté chiite et à promouvoir son rôle politique dans la structure confessionnelle libanaise, Amal pouvait croire être arrivé à ses fins : en février 1984, l'organisation prenait le contrôle de Beyrouth-Ouest, et, un an plus tard, à la suite de l'évacuation israélienne, celui d'une grande partie du Sud (1). Mais l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement d'union nationale a affecté la crédibilité de M. Nabih Berri et montré à la base chiite, qui avait hâte d'en recueillir les dividendes, les limites de la solution confessionnelle nationale dans laquelle Amal avait beaucoup investi. Dans ce contexte, le discours islamiste du Hezbollah présente l'attrait d'un radicalisme novateur, d'autant plus qu'il s'appuie sur la force d'impulsion, encore intacte, de la révolution iranienne. Et, dans le marasme ambiant, le Hezbollah reste, grâce à l'Iran, l'un des rares partis, sinon le seul, à disposer encore de moyens financiers à la hauteur de ses ambitions.

Vive à Beyrouth et dans sa banlieue, la rivalité entre Amal et le Hezbollah ne saurait être tranchée ailleurs que dans le Sud, qui reste le vivier de la communauté chiite, alors que dans la Békaa, l'autre grande région chiite, cet antagonisme est tempéré par la présence syrienne. En attendant une explication finale, trop coûteuse pour l'instant, la confrontation prend des formes indirectes, telles la vague d'attaques contre la FINUL au cours du mois de septembre et l'escalade contre l'ALS. Parallèlement, le thème de la république islamique revient avec insistance : des pétitions réclamant son instauration ont recueilli des milliers de signatures et un timbre – illégal – a même été émis, portant l'inscription « République islamique du Liban. » L'irruption sur la scène du parti Al Da'wa (2) est venue confirmer le sérieux des appels ouvertement lancés en ce sens.

L'établissement d'une république islamique au Liban ne va pas de soi. Mais si l'Iran l'emportait dans la guerre contre l'Irak, les bouleversements qui ne manqueraient pas de se produire pourraient favoriser un tel projet. Sa mise en pratique resterait cependant problématique dans les zones sous contrôle syrien – pour autant qu'elles le restent – et dans la capitale : ce serait bien entendu dans le Sud que se jouerait l'expérience. Les jours de la FINUL seraient alors comptés.

Un éventuel retrait de la FINUL aurait aussi des répercussions sur la politique israélienne, qui pourrait tendre à élargir la zone « de sécurité ». La situation de l'ALS n'est cependant guère rassurante pour ses commanditaires, de nombreuses désertions ayant été signalées à la suite de la campagne de harcèlement dont elle a fait l'objet, et Israël a dû encore renforcer son encadrement. Quelle sera, à ce propos, l'attitude du gouvernement de M. Shamir, qui vient de succéder à celui du travailliste Shimon Pérès à Jérusalem ? Cette inconnue, conjuguée à la redistribution des cartes sur le terrain entre les différents protagonistes libanais et palestiniens, fait que le Sud du Liban est une nouvelle fois ouvert à toutes les incertitudes.

(1) Cf. Samir Kassir, « L'affirmation des chiites libanais », *le Monde diplomatique*, mai 1985.

(2) Le parti Al Da'wa a été fondé en Irak par l'imam Bagher Al Sadr, exécuté en 1980. Directement lié aux centres de pouvoir iraniens, il est notamment impliqué dans la vague d'attentats qui a touché le Koweït l'année dernière.

SUEZ, TRENTE ANS APRÈS

# De la nationalisation des richesses à la maîtrise de l'économie



Par MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU *

LA nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, à laquelle procéda le gouvernement égyptien pendant l'été 1956, fut à l'époque le thème de grands débats chez les juristes : l'acte de nationalisation était-il licite selon le droit international ? Sinon, pouvait-il entraîner une action fondée en légitime défense ? Des intérêts si décisifs étaient-ils donc en jeu que les passions se déchaînent en une action armée et que les partenaires ne puissent faire l'économie de la violence ? Trente ans après, l'anniversaire de Suez est l'occasion de faire le point rapidement de l'état du droit et de son éventuelle aptitude à remplir sa fonction : régler les conflits d'intérêts d'une manière perçue par les protagonistes comme suffisamment juste pour les amener à accepter les solutions juridiques et à renoncer à se faire justice eux-mêmes par la violence.

Le lecteur aura déjà compris que nos conclusions ne sont pas optimistes et qu'elles conduisent les juristes à prendre la mesure du chemin à parcourir : améliorer techniquement le droit international, certes, mais, lorsque ce droit ne progresse pas où il existe et n'est pas applicable, chercher pourquoi et oser le dire.

## La violence et le droit

LA décision égyptienne de 1956 n'était pas, il s'en faut, la première mesure de nationalisation par un Etat de biens étrangers se trouvant sur son territoire : nationalisations mexicaines, soviétiques, iraniennes avaient, depuis le début du siècle, ouvert le débat. Mais la violence de la réaction franco-britannique et le choix des armes comme instrument de riposte furent l'occasion de fixer les droits en la matière, alors que les impératifs du développement n'étaient pas encore formulés.

L'assimilation de la nationalisation à une agression autorisant la légitime défense est alors définitivement rejetée et le droit de nationaliser reconnu aux Etats souverains.

La période antérieure à 1956 est marquée dans ce domaine par une persistante ambiguïté. Les Occidentaux, de par leur conception même de la souveraineté, ne pouvaient nier à aucun Etat le pouvoir de réglementer le régime de la propriété privée, et les protestations diplomatiques que suscitèrent les décrets de nationalisation soviétiques ou mexicains à partir de 1918 ne portaient pas sur une contestation de ce pouvoir. Pourtant, utilisant le cadre normatif général fourni par la charte des Nations unies, l'Institut du droit international (1) avait proposé d'interpréter la charte comme limitant la compétence des Etats membres dans le domaine des nationalisations. « *L'interdiction de la guerre faite par l'ONU, non seulement à ses membres mais à tous, doit s'étendre de la guerre militaire à la guerre économique et, dès lors, à la guerre froide par laquelle se ferait, dans un simple but d'hostilité, soit l'abusive interdiction, soit l'agressif développement des nationalisations.* »

Cependant, la France et la Grande-Bretagne ne s'aventurèrent pas dans cette voie en 1956 et ne plaidèrent pas l'agression économique. Elles préférèrent arguer d'une violation de la convention de Constantinople du 29 octobre 1888. D'ailleurs, le Conseil de sécurité affirma dans sa résolution du 13 septembre 1956 que « *tout règlement de l'affaire de Suez devra répondre aux exigences suivantes :* (...) *la souveraineté de l'Egypte sera respectée* (...) ». Et les adversaires de l'Egypte, en ne contestant la nationalisation que parce qu'elle portait sur un service public international consacré par un traité, confirmaient le fondement international de ce droit.

Mais toute nationalisation, pour être régulière, devait respecter les droits acquis, donc être accompagnée d'une indemnisation correspondant au respect de ces droits. Ainsi croyait-on concilier (jusqu'aux années 60) la souveraineté territoriale de l'Etat et le droit de l'étranger. La protection de la propriété s'exprimait alors en droit international avec un certain degré de certitude et de précision : la nationalisation devait s'inspirer d'un mobile d'utilité publique, avoir un caractère non discriminatoire et être accompagnée d'une indemnisation prompte, adéquate et effective.

Les nouveaux Etats issus de la décolonisation entrant dans la société internationale à partir de la décennie 60 vont contester le prix fixé aux nationalisations en se fondant sur de nouvelles règles. Il s'agit essentiellement du principe de souveraineté permanente sur les ressources naturelles, au nom duquel les règles jusque-là avantageuses pour les investissements étrangers feront place aux lois et règlements de l'Etat nationalisateur, compte tenu de toutes les circonstances qu'il juge pertinentes.

Par un long cheminement qui passe par la résolution 1803 de l'Assemblée générale des Nations unies (1962), puis par la Charte des droits et devoirs économiques des Etats (1974), la notion d'indemnité prompte, adéquate et effective, laisse la place dans les règles formulées par les nouvelles majorités à la notion d'indemnité équitable fixée sur la base du droit interne de l'Etat nationalisateur. Mais justement, il s'agit de nouvelles majorités et, si larges soient-elles, elles ne représentent pas la société internationale tout entière, et désormais la brèche reste ouverte. Les partenaires se crispent sur la question : « à quel prix ? » relative aux nationalisations, sans parvenir à une réponse uniformément acceptée.

Les pays occidentaux maintiennent que ce prix doit être cherché dans la valeur vénale de l'entreprise. Certains pays en voie de développement se réfèrent à la valeur comptable des actifs nets. D'autres, à la valeur boursière (la loi égyptienne du 26 juillet 1956 prévoyait l'indemnisation selon cette méthode, mais l'accord d'indemnisation finalement intervenu le 13 juillet 1958 a retenu le principe d'une indemnisation globale et forfaitaire).

Enfin, les nationalisations chiliennes de 1971 ont été indemnisées sur la base de la théorie des bénéfices excessifs : indemnité calculée après déduction des bénéfices excessifs par rapport au taux de rentabilité annuel normal des entreprises du même secteur. En l'occurrence, le calcul avait conduit pour certaines sociétés opérant au Chili à un solde négatif.

La question de l'indemnisation est ainsi celle sur laquelle se cristallisent les oppositions les plus fermes. Les gouvernements du tiers-monde ont considéré la nationalisation comme « un acte de développement » et ont mené depuis les années 60 leur combat pour tenir les commandes de leurs économies nationales dans ce qu'ils croyaient être les meilleures conditions (une indemnisation selon leur propre loi).

Malheureusement, en 1986, force est de constater que les multiples nationalisations n'ont « *ni produit le développement escompté ni diminué la dépendance à l'égard du capital international* (2) ».

Les nationalisations sont une technique de réappropriation par un Etat des entreprises qui, sur son territoire, exploitent ses ressources naturelles. Elles avaient toute leur valeur de réaffirmation de souveraineté et de maîtrise de l'économie nationale dans le cadre du capitalisme industriel concurrentiel du dix-neuvième siècle. Les formes financières et multinationales du capitalisme contemporain ont fait perdre une grande partie de son efficacité à cette arme économique.

Les nouveaux Etats n'ont pas seulement besoin de récupérer leurs ressources naturelles. Le développement dont il est tant parlé, celui-là même dont jouissent les pays occidentaux, suppose ressources naturelles, main-d'œuvre *et* capitaux. Pour attirer ces derniers, il a fallu édicter des codes d'investissement flatteurs pour les capitaux étrangers, offrant de bonnes conditions fiscales et sociales, démarche éminemment contraire à celle de la nationalisation. Et le piège de la dépendance s'est ainsi refermé.

Il est vrai que, s'agissant des nationalisations, la question « pour quoi faire ? » a rarement été posée avec assez d'insistance. Or, si elles sont décidées, puis gérées par l'appareil d'Etat et des catégories trop restreintes, les nationalisations ne peuvent pas exprimer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leurs richesses naturelles. Les problèmes ont été non pas dépassés, mais déplacés. Il apparaît de plus en plus clairement que l'enjeu du développement n'est pas dans la maîtrise de la propriété des entreprises, mais dans celle, effective, de l'activité exercée (3). Maîtrise de la production des biens et de la distribution de ces biens, juste rémunération de la part en matières premières et en travail fournie par chacun des Etats, telles sont aujourd'hui les conditions impérieuses à l'arrêt du sous-développement et de l'accroissement de la dette.

Les conquêtes juridiques, valables sous une certaine forme de régime économique (le capitalisme industriel), à savoir le régime des nationalisations, n'ont guère de sens, dès lors que le système a évolué vers un capitalisme financier à forme multinationale, ou plutôt elles sont incomplètes et inachevées faute de mécanisme permettant de maintenir sur place les flux financiers engendrés par la mise en œuvre des richesses naturelles.

1956 : certains pays occidentaux emploient les armes pour essayer de maintenir leurs « droits acquis » au Proche-Orient.

1986 : la violence est diffuse, plus forte au Proche-Orient, elle se répand et vient exploser en aveugle dans les capitales européennes.

Entre ces deux dates, il y a, d'une part, ces diverses formes de violence et, d'autre part, trente ans de confusion dans les règles du droit international économique (entretenue par la rapacité inassouvie des milieux d'affaires et des gouvernements qui les représentent, au Nord comme au Sud). Et s'il y avait un lien ?

* Professeur à l'université Paris-VII.

(1) Organisme non gouvernemental, mais représentatif de la doctrine du droit international.

(2) M. Bench Ilkh, *Droit international du sous-développement*, Berger-Levrault, Paris, 1983, p. 148.

(3) Voir M. Ch. Boutard-Labarde, *Nationalisations imposées, nationalisations négociées*, PUF, Paris, 1984.



GAMAL ABDEL NASSER EN 1956

(*Keystone*)

### Points de repère

**18 juin 1955.** — Evacuation de Suez par les troupes anglaises.

**19 juillet 1956.** — A l'issue de longues négociations, les Etats-Unis renoncent à financer la construction du barrage d'Assouan.

**26 juillet.** — En représailles, Nasser nationalise le canal de Suez.

**23 octobre.** — Accords secrets entre Israël, la France et le Royaume-Uni.

**29 octobre.** — L'armée israélienne envahit le Sinaï.

**31 octobre.** — Début des actions militaires franco-anglaises contre l'Egypte.

**5 novembre.** — Débarquement franco-anglais à Port-Saïd.

**6-7 novembre.** — Capitulation de la France, du Royaume-Uni et d'Israël après leur condamnation par les Nations unies, et sous l'effet des pressions américaines et soviétiques.

# Quand la France recouvrait sa virilité

Par RENÉ BAYSSIÈRE

IL paraît sans doute bien assourdi, aujourd'hui, l'écho du « coup de Suez ». Trente ans après, ce qui devait résonner comme le « clairon » de toutes les nostalgies impériales — et que le vent de l'histoire condamna à un si misérable couac (un « *fiasco* », déclara Jacques Soustelle, *qui s'y connaissait*) — *sonne le glas des revanches coloniales et, « contre le lion vieilli et le coq déplumé »,* le triomphe de la décolonisation. L'entreprise qui devait mettre fin à la « *dictature* » de Nasser, aboutit au résultat inverse : elle parfait sa stature de héraut du monde arabe et de ce « tiers-monde » qui venait à Bandoung, un an plus tôt, d'accéder précisément à la scène du monde. Alors qu'au nom de l'antiterrorisme se réveillent les vieux démons, il n'est pas inutile de se souvenir.

« *La guerre la plus courte de l'histoire* » recueillit l'appui de l'opinion, et cette ardeur s'accrut, malgré le désastre, en France. En décembre 1956, 42 % des Français interrogés avouent avoir été favorables à l'opération ; en mars 1957, ils sont 44 %.

Il n'aura fallu que quelques mois pour que s'opère un véritable retournement de l'opinion politique et publique. Au moment où Guy Mollet annonce le programme de son gouvernement à l'Assemblée nationale, le 1er février 1956, et déclare notamment : « *La paix, la paix intérieure, la paix outre-mer, la paix mondiale, c'est sous ce signe que je voudrais placer toute l'action du gouvernement...* », les relations avec l'Egypte sont bonnes et personne ne mentionne à ce propos le problème algérien.

Entre-temps, l'humiliation et la capitulation de Guy Mollet face aux « pieds noirs » lors de son voyage en Algérie, le 6 février, le choix d'une politique de répression de la « rébellion » avec Lacoste, la montée de ce que l'on nomme déjà le « *fanatisme musulman* » (Max Lejeune), le soutien de l'Egypte au FLN et le coup de tonnerre de la nationalisation du canal de Suez ont transformé le maître de la nouvelle Egypte en « ennemi public numéro un ».

Les parlementaires de la majorité de Front républicain, qui soutient le gouvernement, ont de plus en plus souvent recours, dans leur analyse de la situation algérienne, à la thèse commode du complot extérieur : « *Lorsque le Vietnam se soulève..., c'est la faute à la Chine populaire ; lorsque l'Algérie se soulève..., c'est la faute à Nasser.* » Aujourd'hui, on dirait... la faute à Khomeiny. Et Nasser, c'est le nouvel Hitler. Il suffit d'écouter Guy Mollet justifier sa politique du coup de force le 25 décembre 1956 devant l'Assemblée : « *La faiblesse et l'irrésolution des démocraties ont permis à Hitler de monter ainsi, degré par degré, jusqu'au faîte de la puissance. Notre impression est que la France n'avait pas le droit de commettre deux fois la même erreur* » (applaudissements à gauche et sur plusieurs bancs au centre et à droite).

L'équation Nasser = Hitler a constitué une constante gouvernementale en France depuis le mois d'août. Elle est largement relayée, de façon souvent hystérique, par la grande presse, les radios et les actualités cinématographiques, où se mêlent les invectives et les défis dangereux, contre l'« *Ubu colonel* », qui « *tel Hitler... a agi, tel Hitler... périra* », face auquel « *la capitulation est impossible* », parce que ce « *fou* » ne comprend qu'« *un seul langage, la force* ». Ce concert est renforcé par le contrôle et la pression que le pouvoir fait subir aux médias, à coups de saisie de journaux notamment, dont l'année 1956 détient le record.

Cette orchestration, à laquelle *le Monde* lui-même n'échappe pas, puisque Nasser y devient sous la plume de Maurice Vaussard l'« *émule de Mussolini* (1) » et, sous celle de Maurice Duverger, le 7 novembre 1956, « *un dictateur dont les rodomontades ont fini par appeler le seul jugement qu'il ne puisse récuser* », marque profondément l'opinion française. Il est décrit aussi, à l'époque, comme une « *marionnette de Moscou* », cheval de Troie, au Proche-Orient, d'un communisme soviétique que la tragédie de Budapest, fin octobre 1956, allait mettre plus encore que la crise de Suez sous les feux de l'actualité.

Ainsi, s'installe dans l'opinion l'idée que le temps des frustrations est terminé et que doit venir, après Dien-Bien-Phu, la Tunisie et le Maroc, celui de la fermeté — amorcé par l'arraisonnement, le 16 octobre, du navire *Athos*, transportant des armes pour le FLN, et la capture, le 22 octobre, de l'avion marocain qui transportait M. Ahmed Ben Bella à Tunis — le temps de la « *virilité* », pour reprendre le mot de Louis Pauwels dans *Paris-Presse*, le 1er novembre.

On comprend, dès lors, que 58 % des Français aient refusé à Nasser le droit de nationaliser le Canal. Avec Pierre Boutang, dans *la Nation française*, ils considèrent, en majorité, que « *M. Guy Mollet a déclenché une guerre juste* ». Le mythe colonial semblait revivé par ce « coup de poing ». « *La vocation de la France n'est pas dans l'humiliation. De cela, nous avons notre saoul pour longtemps. Cela suffit* », écrit Jules Roy dans une lettre ouverte à *l'Express*, dont il fut souvent le collaborateur, publiée le 9 novembre. « *Dans l'enthousiasme des bien-pensants,* avait, en effet, déclaré ce journal, le 2 novembre, *l'intervention décidée en conseil des ministres a donc été approuvée en moins de deux heures par le Parlement.* » « *Nous sommes peut-être,* poursuit l'hebdomadaire de gauche, proche de Pierre Mendès France, *assez seuls encore, hors les communistes que Budapest marginalisait, à manifester notre opposition à la veille d'une guerre générale. On allait se venger des humiliations. Nasser paierait pour Ho Chi Minh et pour les Algériens. La Bourse montait. Toute la presse de droite, sans grand succès d'ailleurs, s'efforçait d'orienter l'opinion vers la pire hystérie nationaliste et cocardière...* »

## « Le régime pourrit tout »

CONTRAIREMENT à ce que souhaitait *l'Express*, la presse de droite n'était pas seule à tenir ce langage, et l'opinion y était malheureusement sensible. Et *l'Express, l'Observateur, Témoignage chrétien*, se retrouvaient bien seuls pour tenter d'endiguer cette vague.

L'audience de ces hebdomadaires est limitée. Les appels qui sont lancés, pour arrêter l'opération autour d'Emmanuel d'Astier, de Claude Bourdet, Laurent Casanova, Jean-Marie Domenach, Jacques Madaule, le pasteur Roser, Jean Rous... ont un impact réduit. Les ébranlements de 1956, dont Suez ne fut qu'un élément, conduisent Jean-Paul Sartre à accorder à *l'Express* un retentissant entretien qui donne bien la mesure d'un effondrement politique : « *Les communistes sont déshonorés, les socialistes se plongent dans la boue. Oui, la droite aujourd'hui jouit, grâce à Guy Mollet, d'une espèce de pureté. Ce n'est pas elle qui torture en Algérie ; ce sont les socialistes qui ont débarqué à Suez.* » L'amertume était à la mesure de l'espérance entrevue. Pierre Vidal-Naquet écrira : « *Pour bien des hommes de ma génération, la mémoire de Guy Mollet demeure maudite au même titre, par exemple, que celle de Franco.* (2) »

L'opinion en France, majoritairement, est « *gangrénée par huit années de guerres coloniales* ». La « nouvelle gauche », qui naît contre la SFIO et, déjà aussi, contre le parti communiste, reste minoritaire. A côté d'un François Mitterrand qui s'est prononcé fermement pour l'emploi de la force en Egypte, arguant que « *cette paix est peut-être mieux défendue par ce que nous faisons que si nous laissions aller les choses ;* [qu']*elle est mieux préservée par notre action que par notre inaction...* », l'opposition parlementaire socialiste est réduite, même si elle n'est pas sans poids (Alain Savary, Daniel Mayer, André Philip, Robert Verdier, Roger Quilliot...). C'est une femme, Mme André Viénot, ancien député et ancien ministre de Léon Blum en 1946-1947, qui l'a exprimé avec le plus de netteté en déclarant, après vingt-cinq ans de fidélité, qu'il n'était « *plus possible de rester dans un parti dont les dirigeants, ayant accédé au gouvernement, ont renié non seulement les promesses faites aux électeurs, mais toute la morale et toute la tradition du socialisme* ». Le Parlement et l'opinion ont été, en majorité, passionnellement intoxiqués, par le gouvernement et la plus grande partie des médias. Alors que la presse décrivait Nasser comme l'homme « *aux genoux couronnés* » du monde arabe, la revue américaine *Time* le désignait, en 1956, comme l'homme de l'année. *The New Statesman and Nation* du 24 novembre, sous la plume de son correspondant à Paris, estime qu'« *en dehors du Palais Bourbon le gouvernement est impopulaire* », qu'« *il y a un gouffre entre le* [*pays légal*] *et le* [*pays réel*] »... et que, « *comme souvent dans le passé, les gens expriment le besoin d'un « homme fort »*. *L'Express* du 16 novembre rapporte que le général de Gaulle répète, depuis deux semaines, que « *le régime pourrit tout* » ! Mai 1958 n'est plus loin. L'hystérie chauvine et les rodomontades auront ouvert la voie à l'effondrement du système.

(1) Cité par Marc Ferro, *1956, Suez, la crise*, éditions Complexe, Bruxelles, 1982.

(2) Hamon et Rotman, *les Porteurs de valise*, le Seuil, Paris, 1982.

# les livres

## NOIR UNIVERS CARCÉRAL

# Toutes tendresses confondues

**_FAUT ÊTRE NÈGRE POUR FAIRE ÇA..._ de Chester Himes, nouvelles traduites de l'anglais par Hélène Devaux-Minié, Lieu commun, Paris, 1986, 220 pages, 95 F.**

DES mots aussi compacts qu'une marche que l'on rate et qui vient vous heurter au visage. Des effets de surprise à décrocher l'estomac mieux qu'un atterrissage brutal. Une action comme découpée au laser, plus efficace que le meilleur vidéo-clip. Un style qui se « déchaîne » autour d'histoires de prison surprenantes...

Voilà ce qu'a valu, paradoxalement, la terrible immobilité de l'univers carcéral à l'ancien « casseur » Chester Himes, enfermé dans un pénitencier des Etats-Unis de 1928 à 1935 pour vol à main armée.

Les effluves de Raymond Chandler et surtout de Dashiell Hammett, son maître des années de prison, flottent parfois au-dessus de ces quinze nouvelles écrites pour la plupart entre 1932 et 1955, mais ne nuisent pas, bien au contraire, à cette puissance précoce de l'auteur qui permettait à Richard Wright d'admirer chez Himes *« cette prose si intensément aveuglante qu'elle vous brûle les yeux* (1) ».

*Faut être nègre pour faire ça* contient en germe le monde un peu fou du peuple des ghettos, habité de rêves de grandeur, d'argent, de lumière... De sang aussi... On y reconnaît l'extrême violence, l'humour, le mélo qui animent ses *« romans domestiques »*, de *S'il braille, lâche-le* (1948) à *la Reine des pommes* (1958) en passant par *l'Aveugle au pistolet* (1976), jusqu'à l'ultime *Plan B* (1983, mais écrit en 1969), festivals grotesques et macabres qui rappelleraient l'esprit de dénonciation politique du dessin animé *Fritz the Cat* (2), tout fumant des émeutes de Harlem et de Watts et des combats urbains menés par les Panthères noires.

Encore loin des défoulements de la politique-fiction ou des repères obligés du roman policier (Ed Cercueil et Fossoyeur n'apparaissent pas ici), ces nouvelles émeuvent au plus profond. Elles révèlent en séquences rapides, et non en caricatures, des gens vrais, aux misères misérables, qui troqueraient leur âme contre une chemise neuve ou un peu de tabac, leur femme contre six mois de remise de peine, leur liberté contre un article dans les journaux *(« Seuls les pauvres, les vraiment pauvres du Sud ou de Harlem comprennent ce que je veux dire dans mes livres* (3). »)

Ces gens-là ne sont pas des déments : *« De simples détenus. Des escrocs à l'œil tendre, des tueurs à l'œil de faucon... des bandits, des faussaires, des kidnappeurs... Mille hommes, mille délits... Tous détenus, tous habillés de gris, costume gris, casquette grise, murs gris, avenir gris. »*

Chester Himes fait justement sortir de l'oubli du gris les personnages du Bailleur, de l'Allumé, de Bébé — chacun a endossé, par tendresse, la souffrance des autres *(« Quelle fraternité bizarre que celle des prisons, qui défie l'analyse des comportements ! »)*. A un moment, avant la prison, les uns ou les autres ont décidé de payer pour les délits de certains *(« Parce que Robert était tuberculeux, Bébé avait tout pris sur lui. »*. Tout comme ce condamné à la chaise électrique, Guêtre, qui vit son dernier jour sous l'œil sadique des matons, avait signé de sa guêtre jaune un crime commis par la mère de son fils *(« C'est marrant, j'ai toujours eu un faible pour le mélo »*, se dit-il). Et même en prison, lors d'un incendie criminel, *« des condamnés pour meurtre, viol..., bravent la fumée pour tirer vers la vie un salaud qui ne valait pas un clou » : « Faut être nègre pour faire ça. »*

MAIS c'est un *« nègre »* qui le dit. Chester Himes décrit un monde où, si elle n'exclut pas la violence comme arme politique, la logique sinistre du talion perd enfin de sa force ; un monde non conforme, donc, où les tendresses se confondent — à tel point que, lorsqu'il arrive, comme partout, que, dans son coin, criblé de coups, gise un bouc émissaire (Prêcheur, *« moitié d'homme »*), et que personne, ni Pilon, ni l'Unijambiste, ni Eclair — les-Doigts — Gelés, personne, ne soulève une paupière pour le réconforter, alors rampe dans la nuit, sur le sol froid et souillé, une créature qui entend les larmes de Prêcheur, et qui console.

C'est Ben. Et Ben se glisse contre lui. Sa peau rugueuse tarit les pleurs de Prêcheur. Et celui-ci pense *« que peut être que Big Ben ressentait la même chose que lui. « T'es mon ami, Ben, t'es mon ami. Tendrement » :* Une *« moitié d'homme »* et... un alligator. Toutes tendresses confondues.

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) Cité par Michel Fabre dans sa passionnante biographie, *Richard Wright, la quête inachevée*, Lieu commun, Paris, 1986 *(voir ci-contre)*.
(2) *Fritz the Cat*, dessin animé de Ralph Bakshi, dessins de Robert Crumb.
(3) François Corre, entretien avec Chester Himes, *le Nouveau Candide*, Paris, 16 mai 1963.

**○ TIR A BALLES, ANTI-ROMAN D'UNE MINORITÉ NATIONALE, de *Lajos Grendel* (traduit du hongrois par Ghislain Ripault), L'Harmattan, Paris, 1986, 133 pages, 80 F. — Un Hongrois de Bratislava (Tchécoslovaquie) règle ses comptes avec une société qui l'opprime. Il questionne l'histoire, revendique son individualité. Même si l'humour trompe les adversaires, la démarche ne va pas sans risques : l'« *Europe centrale, désert du cerveau* » est aussi un labyrinthe où l'on peut tout perdre, et d'abord son identité.**

## CULTURE

**RICHARD WRIGHT : LA QUÊTE INACHEVÉE ». — Michel Fabre**

★ Lieu Commun, Paris, 1986, 400 pages, 120 F.

L'auteur, professeur de littérature américaine et afro-américaine à la Sorbonne, présente et analyse dans cette œuvre tous les aspects de la vie et de la pensée de l'écrivain noir américain Richard Wright. Déjà publiée à New-York en traduction anglaise en 1973, cette biographie définitive — l'auteur a eu accès à l'ensemble des manuscrits et papiers personnels de Wright — paraît pour la première fois en France.

Le biographe trace l'itinéraire de ce fils de métayer du Mississippi qui, ayant fui le Sud profond pour tenter sa chance dans les grandes villes du Nord — Chicago puis New-York, — se heurte à une discrimination raciale plus hypocrite que dans le Sud, adhère au Parti communiste, et se lance dans une carrière littéraire. Déjà célèbre au lendemain de la seconde guerre mondiale (après le succès du récit autobiographique *Black Boy* et de son premier roman, *Un enfant du pays)*, Richard Wright décide de s'exiler en France. Grâce aux amitiés nombreuses et aux échanges qu'il put avoir avec des écrivains et des artistes français, ainsi qu'avec des intellectuels africains et antillais, le romancier entreprit à Paris le départ de sa *« quête inachevée »* pour une idéologie humaniste et universelle, qui l'emmena dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. *Il* devint ainsi, selon *Michel Fabre*, un précurseur du tiers-mondisme contemporain, comme en témoignent, entre autres, *The Color Curtain* (reportage sur la conférence de Bandoung) et *Puissance noire* (essai sur le Ghana de Nkrumah).

SCHOFIELD CORYELL.

## PROCHE-ORIENT

**THROUGH THE HEBREW LOOKING-GLASS. — Fouzi El-Asmar**

★ Zed Press, Londres, 1986, 149 pages, 5,95 livres.

*Etre un Arabe en Israël* (1), premier livre de l'auteur, racontait le sort de la minorité palestinienne dans l'Etat hébreu. Aujourd'hui, à travers une étude systématique de la littérature enfantine israélienne, il tente de dégager la vision des Arabes que l'on inculque à la jeune génération juive. *« Les Arabes sont motivés par leur désir de tuer les juifs, de voler leur propriété et de les expulser de leur patrie. »* Ces stéréotypes s'opposent à toute coexistence entre les deux communautés et font obstacle à une prise de conscience de leur *« destinée commune »*. Une première partie du livre retrace l'évolution de la pensée sioniste et la manière dont, à chaque étape, elle a appréhendé la présence arabe en Palestine.

ALAIN GRESH.

(1) Casterman, Paris, 1981.

## TIERS-MONDE

**LE TIERS-MONDE. — Bernard Chantebout**

★ Armand Colin, coll. « U », Paris, 1986, 180 pages, 69 F.

Un ouvrage de synthèse sur un sujet toujours controversé et cela en moins de deux cents pages, c'était un défi. L'auteur l'a relevé sans peine, offrant ici un réflexion honnête et très actuelle qui a le mérite de couvrir un champ très large, de la colonisation et ses conséquences aux actuelles querelles d'idées sur le tiers-monde.

Un travail de qualité et accessible à tous *ceux qui veulent comprendre l'enchaînement* des événements et les enjeux des « tiers-mondes ». Un ouvrage de références donc, qui reste en dehors des polémiques et permet d'organiser la réflexion. On l'aurait cependant souhaité moins concis.

CAROLE DANY.

## EUROPE

**BLACK BOOK ON THE MILITARIST « DEMOCRACY » IN TURKEY.**

★ Info-Türk (38, rue des Eburons, Bruxelles 1040), Bruxelles, 1986, 405 pages.

Une énorme masse d'informations puisées aux sources officielles, dans la presse turque et des documents occidentaux : c'est sur cette base qu'Info-Türk, agence d'opposants de gauche en exil, propose son analyse du « terrorisme d'Etat » exercé depuis le coup d'Etat militaire de 1980 en Turquie, au détriment des milieux d'opposition (de tous bords, mais de gauche et d'extrême gauche, *surtout*), des intellectuels, de minorités religieuses et des populations kurdes.

Les auteurs entendent disséquer les rapports entre la politique des militaires et les besoins d'un libéralisme musclé, des investisseurs étrangers et de la puissance américaine dans la région. Les relations mouvementées entre les institutions européennes et le régime d'Ankara sont également passées au crible.

L'ouvrage ne satisfera sans doute pas toutes *les interrogations que pose l'évolution* de la société turque depuis six ans. Mais il donne matière à réflexion à l'heure où la « démocratie militaire » restaure largement son image de marque.

JEAN-MARIE CHAUVIER.

**ONI. DES STALINIENS POLONAIS S'EXPLIQUENT. — Tereza Toranska**

★ Flammarion, Paris, 1986, 380 pages, 129 F.

Pour l'opinion populaire, dans les pays socialistes, la société est divisée en deux : « nous », les simples citoyens, « eux », les dirigeants. ONI, précisément, c'est « eux », en polonais. Voici un ouvrage qui, à travers des entretiens menés par une journaliste polonaise entre 1981 et 1984, période d'apogée de Solidarité, fait parler quelques-uns des plus hauts dirigeants de la Pologne des années 1945 à 1956.

Parmi eux, Edward Ochab, premier secrétaire du parti en 1956 et 1957, ministre de l'agriculture de 1959 à 1964 ; Stefan Staszewski, premier secrétaire du parti à Varsovie en 1956 ; et surtout Jakub Berman, dont les propos occupent un bon tiers du livre, et qui appartient, jusqu'en 1956, au noyau le plus restreint et le plus concentré des dirigeants du parti. Quatre des cinq personnages interrogés sont restés, malgré les vicissitudes politiques dont ils furent les victimes après avoir été les instigateurs, fidèles au parti. Tous projettent leur éclairage sur l'histoire récente de la Pologne.

*MARCEL DRACH.*

**LA FRANCE RESTAURÉE, 1944-1954. — François Bloch-Lainé et Jean Bouvier**

★ Fayard, Paris, 1986, 338 pages, 98 F.

Un livre original, vivant et riche que recouvre ce titre volontairement ambivalent au sens d'une France qui, tout à la fois, au cours de cette période, *assure son relèvement et rate,* aux yeux de *« ceux qui mettaient dans la Résistance plus qu'elle ne pouvait contenir »*, une révolution. Original, parce que l'échange a lieu entre l'un des grands acteurs-décideurs de ce temps-là, *François Bloch-Lainé, directeur* du Trésor de 1947 à 1953, et Jean Bouvier, historien économique des plus solides et des plus éclairants de l'après-guerre. Vivant et riche parce que ce *« dialogue sur les choix d'une modernisation »* montre bien comment les *« ferments rénovateurs »* sous la *« surface désespérante »*, dans le cadre d'une économie mixte où l'Etat consolide le capitalisme, ne pouvaient conduire qu'à une *« récupération »* par le patronat et le marché des réformes entreprises.

RENÉ BAYSSIÈRE

## AFRIQUE

**MOZAMBIQUE : DIX ANS DE SOLITUDE... — C. Verschuur, M. Corrêa Lima, P. Lamy, G. Velasquez**

★ L'Harmattan, Paris, 1986, 182 pages, 90 F.

La disparition, dans des circonstances troubles, du président Samora Machel a illustré une nouvelle fois le rôle crucial joué par le Mozambique en Afrique australe. En 1975, le pays accède à l'indépendance à la suite d'une longue lutte armée contre le colonialisme portugais. En 1984, Maputo et Pretoria signent les accords de Nkomati qualifiés par M. Nyerere de *« gifle à l'Afrique tout entière »*. C'est l'histoire de cette décennie tourmentée que le livre tente de retracer. Sans schématisme, car le bilan du parti unique, le FRELIMO, n'est pas négligeable, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la santé. Mais sans complaisance non plus ; et le chapitre central porte sur « les paysans ignorés ». La sous-estimation des questions agraires et le blocage de la révolution paysanne par les cadres urbains ne sont certes pas l'apanage du Mozambique. Mais dans le contexte régional troublé marqué par la guerre secrète de l'Afrique du Sud contre son voisin, ces carences ont pesé d'un poids décisif dans l'affaiblissement du régime. On notera aussi l'éclairage donné sur les dissensions internes au sein du FRELIMO, qui permettent de suivre aujourd'hui les véritables enjeux des luttes pour la succession.

A. G.

**MÉMOIRES D'UN MILITANT DU TIERS-MONDE. — Mamadou Dia**

★ Publisud, Paris, 1986, 244 pages, 122 F.

Les mémoires de celui qui fut le premier chef du gouvernement du Sénégal constituent un document précieux pour la connaissance de l'histoire politique de ce pays. Le livre permet de mieux comprendre la crise de décembre 1962, qui déboucha sur la mise à l'écart de Mamadou Dia du pouvoir et l'instauration par Léopold Senghor d'un régime présidentiel fort.

L'échec de M. Dia éloigna le pays de la voie progressiste et nationaliste que ce dernier avait commencé à mettre en œuvre. Si l'ouvrage se présente comme une défense et illustration des options engagées de l'ex-*président du conseil, il a aussi le mérite* de clarifier de nombreux épisodes historiques : l'effervescence politique des années de la loi-cadre, l'ambiguïté du « oui » sénégalais au référendum de 1958 sur la Communauté, ou l'échec de la fédération du Mali.

MICHEL LOBÉ EWANÉ.

## HISTOIRE

**LE CHOIX DE MARIANNE. — Annie Lacroix-Riz**

★ Messidor-Editions sociales, Paris, 1986, 222 pages, 105 F.

*« On a peine à croire que les dirigeants politiques des pays en voie de développement montrent beaucoup plus de docilité et d'humilité vis-à-vis du FMI, dans les années 80, que les responsables français ou italiens, hantés dans les années 40 et 50 par la puissance du péril intérieur, n'en témoignaient de leur côté à l'égard des représentants des Etats-Unis »*, écrit Annie Lacroix-Riz, au terme d'un long dépouillement des archives du ministère des affaires étrangères portant sur l'immédiat après-guerre. De la Libération à la signature, en janvier puis en juin 1948, des accords bilatéraux franco-américains dans le cadre du plan Marshall. Paris s'installe graduellement dans la dépendance de Washington.

Le choix décisif, en France comme ailleurs en Europe occidentale, a consisté à opter pour une reconstruction fondée sur l'aide américaine, alors qu'une stratégie visant à compter d'abord *sur ses propres forces*, préconisée notamment par lord Keynes, n'était pas absurde. Annie Lacroix-Riz fait justice du caractère « désintéressé » du plan Marshall, qui consistait à prêter des dollars pour financer l'achat des productions excédentaires des Etats-Unis.

Au-delà de la contribution à la réécriture de l'histoire d'une période décisive pour la France, *le Choix de Marianne* est aussi la chronique d'une aliénation — l'atlantisme.

BERNARD CASSEN.

## Dans les revues...

▣ Le numéro de POUVOIRS consacré à l'armée vient à point, alors que s'annonce un débat sur la défense. A relever particulièrement l'analyse de Jean Planchais sur « L'armée et le tournant de 1958 », l'étude de l'amiral Alain Bizard sur la défense opérationnelle du territoire, et plusieurs articles sur la *dissuasion nucléaire. (N° 38, trimestriel, 78 F.* **Presses universitaires de France, Paris.)**

▣ Un sommaire de FOREIGN AFFAIRS particulièrement varié, avec des articles sur les soixante-cinq ans de l'Etat soviétique, la Chine dix ans après Mao, le conflit du Cambodge, Cuba dans les années 80, le bilan de la détente entre les deux Allemagnes et une analyse de la situation au Brésil par le président Jose Sarney lui-même. (Vol. 65, n° 1, **automne, 5 numéros par an, abonnement annuel : 32 dollars. - PO Box 2615, Boulder, Co 80322.)**

▣ Dans la revue ALLEMAGNES D'AUJOURD'HUI, un bilan des relations entre la RDA et l'URSS depuis le vingt-septième congrès du PCUS et un article sur « l'affaire Roques ou le dévoiement de la recherche ». (N° 97, **juillet-septembre, trimestriel, 50 F. - 8, rue Faraday, 75017 Paris.)**

▣ A l'aide, principalement, d'une critique du vocabulaire qu'utilise le discours européen, Bernard Paloille s'interroge dans les CAHIERS POUR L'ANALYSE CONCRÈTE sur le « sens de l'unité européenne » (dans laquelle il voit surtout un « projet en régression »). (Centre de sociologie **historique, n° 18, abonnement pour quatre numéros : 88 F. - BP 26, 45320 Courtenay.)**

▣ La première partie d'un dossier sur l'agriculture dans la compétition internationale, publié par ECONOMIE RURALE, traite principalement du problème des excédents, de la politique agricole commune et des exportations françaises. (N° 173, **mai-juin, bimestriel, 98,80 F. - 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05.)**

▣ Dans LA LETTRE DE SOLAGRAL, un dossier explique le rôle du GATT dans les échanges internationaux de produits agricoles. **(N° 52, octobre, mensuel, 15 F. - 3, rue François-Bizette, F-35000 Rennes.)**

▣ PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX présente deux dossiers : l'un sur l'évolution des consommations et pratiques alimentaires des Français, l'autre sur le Pacifique Sud. (**Respectivement : n° 544, 3 octobre, et 545, 17 octobre ; un vendredi sur deux, 16 F. - La Documentation française, Paris.)**

▣ Présentation du prochain programme d'aide militaire américain au Pakistan, dans MERIP REPORT : Jamal Rashid traite du rôle stratégique assigné à ce pays et des liens conflictuels avec Washington. (N° **141, juillet-août, bimestriel, 3,50 dollars. - Room 518, 475 Riverside Drive, New York, NY 10115.)**

▣ La multiplicité des langues est-elle un frein à l'affermissement de l'Etat ? C'est à cette question que tente de répondre le dernier numéro de POLITIQUE AFRICAINE intitulé *« des langues et des Etats »*. *(N° 23,* **septembre, trimestriel, 70 F. - 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris.)**

▣ Le dossier de REVIEW OF AFRICAN POLITICAL ECONOMY est consacré à la santé en Afrique, avec des études sur le Mozambique, la Tanzanie et l'aide internationale. (N° 36, **septembre, trois numéros par an, 2,95 livres. - ROAPE, 341, Glossop Road, Sheffield S10 2HP, Royaume-Uni.)**

▣ Dans MAGHREB-MACHREK, un dossier sur le secteur privé en Algérie. A lire également : *les étapes de la guerre entre l'Irak et l'Iran.* (N° 113, **juillet-août-septembre, trimestriel, 28 F. — La Documentation française, Paris.)**

▣ MAGHREB TRIBUNE se consacre à la défense des droits de l'homme au Maghreb ; sa dernière livraison traite de l'esclavage en Mauritanie, du Sahara occidental, du terrorisme... (N° 2 et 3, **bimestriel, 4 francs suisses. — Case postale 2041, 1002 Lausanne, Suisse.)**

▣ Avec tant d'autres, HOMMES ET MIGRATIONS s'inquiète : « Le droit d'asile en question ». Sur ce thème, s'expriment notamment MM. Mohammed Benamar, représentant en France du haut commissaire *pour les réfugiés, et Daniel Fabre, maître des* requêtes au Conseil d'Etat, délégué interministériel aux réfugiés. (N° 1095, **15 septembre, mensuel, abonnement annuel : 150 F. — 40, rue de la Duée, 75020 Paris.)**

▣ *Un numéro spécial d'ACTUALITÉ DE* L'ÉMIGRATION à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la répression du 17 octobre 1961, dont furent victimes des centaines d'Algériens qui manifestaient à Paris en faveur de l'indépendance de leur pays. On lira, en particulier, les textes de Pierre Vidal-Naquet, Kateb Yassine, Ali Haroun et Abdelkader Djeghloul... (N° 59, **15 octobre, hebdomadaire, 5 F. — 3, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris.)**

▣ CONCORDIA, revue internationale qui publie ses articles en français, en espagnol et en allemand, propose une approche philosophique et théologique de la question des droits de l'homme. Réflexion d'une haute tenue à laquelle contribue notamment Roger Garaudy dans un entretien à propos de « marxisme, foi et politique ». (N° 9, **deuxième trimestre, 42 F. — BP 14, 75561, Paris Cedex 12.)**

▣ COMMENTAIRE réunit huit « consultations » juridiques, à la fois complémentaires et divergentes sur « le contrôle de la constitutionalité des lois » et l'exception d'inconstitutionnalité signées notamment de Maurice Duverger, Roger Errera, François Goguel. A noter également trois études sur le libéralisme, dont celle de Jean-Pierre Cot qui relève l'actualité et l'ambiguïté du concept. *(N° 35,* **automne, trimestriel, 70 F. — Julliard, Paris.)**

▣ L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE DANS LE MONDE publie un sondage multinational sur les religions et leur impact sur la paix et la guerre. *(N° 38, octobre 1986,* **mensuel, 25 F. — 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.)**

▣ Conflits de culture : le cas particulier des déplacements internationaux d'enfants, après séparation d'un couple franco-étranger ; l'analyse juridique du problème fait l'objet d'un dossier dans la revue du Syndicat de la magistrature, JUSTICE. (N° 111-112, **octobre, bimestriel, 40 F. — BP 155, 75523 Paris Cedex 11.)**

▣ « Cherche emploi désespérément », tel est le titre du dernier numéro d'ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. Parer au plus pressé par des expédiants ? Pour l'éditorialiste, le chômage n'est pas une fatalité, c'est le produit du « refus par la majorité du corps social de *partager l'emploi en réduisant le* temps de travail. » Et le profit. (N° 40, **octobre, mensuel, 15 F. — 20, rue d'Assas, 21000 Dijon.)**

▣ A quoi peut servir la « thèse de Nantes », de M. *Henri Roques*, *qui* n'est pas un acte isolé mais s'intègre dans le mouvement international de l'école révisionniste ? *se* demande ARTICLE 31. (N° 23, **octobre, mensuel, 15 F. - Boîte postale 423, 75527 Paris Cedex 11.)**

▣ La littérature argentine est présentée dans un numéro spécial d'EUROPE. Felipe Navarro y analyse l'histoire du roman alors que Paul Verdevoye tente de définir l'idendité de la culture de ce pays latino-américain. Des nouvelles et des poèmes de nombreux écrivains : Borges, Cortazar, Soriano, Arlt, Bioy-Casares... (N° 690, **octobre, mensuel, 65 F. - 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)**

▣ La dernière livraison de FUTURIBLES est entièrement consacrée aux télécommunications et à la télématique en Europe et aux Etats-Unis. L'article d'ouverture de Jean Mizrahi prévoit l'émergence *de monopoles* transnationaux des télécommunications, plus difficiles à contrôler que les monopoles nationaux. (N° **103, octobre, mensuel, 43 F. - 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)**

▣ SCIENCES ET TECHNIQUES présente un développement du rapport « La révolution de l'intelligence » sous une forme actualisée et destinée aux adolescents et au grand public. (N° **31, novembre, mensuel, 40 F. - 2, *rue Béranger*, 75003 Paris.)**



# du mois

## L'HÉRITAGE DU DOCTEUR VILLERMÉ

### Faire confiance à l'entreprise ?

*POUR son anniversaire, le patronat est au Zénith. Médiatisée par le sémillant François de Closets toujours plus œcuménique, ou par Bernard Tapie aux dents aussi blanches que longues, l'entreprise a bonne presse.* La Croix *faisait, il y a quelque temps déjà, un gros titre d'un sondage SOFRES :* « L'entreprise réhabilitée — déçus par la gauche, les salariés font confiance aux entreprises *(1).* » *Suivait un lot d'articles sous le titre général :* « Les patrons bougent, les entreprises gagnent », *dans lesquels les milieux patronaux, portés sur l'euphorie, affichaient leur credo :* « Les nouveaux patrons : des animateurs »... « Des entreprises heureuses »... « Inventer l'aventure »... « Visionnaires de l'avenir »... *et un curieux :* « Ne trichons plus » *(... mais alors, avant ?). Bref, comme on dit dans le* show-biz, « ça baigne », *et, au Zénith, le CNPF ne reculait devant aucune audace militante :* « Ensemble, patrons et jeunes, construisons un monde nouveau ! *(2)* », *revanche sur les années 60 en forme d'inversion publicitaire.*

*Les éditions La Découverte nous font visiter les coulisses. Qui mieux que les inspecteurs du travail, témoins à la fois extérieurs et au fait des réalités, pouvaient dépeindre l'envers du décor ? Regroupés à un peu plus d'une trentaine derrière le pseudonyme collectif de Villermé, pour rappeler le* Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, *publié par ce médecin en 1840 et qui fit grand bruit à l'époque, ces inspecteurs et contrôleurs du travail nous proposent de nouveaux tableaux de la condition salariée en France. L'Entreprise, au singulier et avec un E majuscule, objet de tous les cultes depuis quelques années, ils ne la rencontrent guère. N'existent, en effet, que des entreprises au pluriel et plurielles,* « avec leur lot de modernité, de médiocrité, d'archaïsmes suffisamment imbriqués pour qu'aucune d'entre elles ne puisse prétendre au rôle, à la figure de modèle ».

*Ce sont essentiellement les PME qui ont retenu l'attention des auteurs : ces milliers d'entreprises de moins de cent personnes où travaillent 61 % des 12,8 millions de salariés du secteur privé. Au travers d'une grande variété de situations, l'enquête dessine un monde salarié éclaté. A côté des secteurs protégés, cible des néo-libéraux, existent des zones de précarité, voire de non-droit, plus nombreuses qu'on ne l'imagine.* « Qui veut visiter les soutes de l'économie n'en revient pas indemne », *prévient-on. La pression généralisée sur l'emploi, l'extension de la sous-traitance, le retour à l'entreprise « hors les murs », rendu possible par l'introduction de technologies nouvelles (l'informatique, par exemple), favorisent la désagrégation des solidarités sociales.*

*DANS le bâtiment, l'agro-alimentaire, l'hôtellerie, etc., on voit apparaître ce que les auteurs appellent les* « paumés du droit ». *Dans tel grand restaurant parisien, les différends entre employeur et salariés se règlent à coups de poing, tandis que tel traiteur de luxe, lors d'un contrôle du travail de nuit, cache ses apprentis dans... la chambre froide. Sur un chantier, à côté des ouvriers de l'entreprise principale, douze manœuvres, peu payés, sans équipements et sans vestiaires, relèvent de huit maisons différentes de sous-traitance. Ailleurs, ce sont des Turcs ou des Tamouls réfugiés politiques qui travaillent dans les « entreprises dauphins » (parce qu'elles apparaissent et disparaissent) de l'exploitation forestière ou de la confection, en marge de la loi. Si les histoires sont vraies, malheureusement les noms sont fictifs. On peut s'essayer à identifier tel ou tel. Mais chacun connaît, par la rubrique des faits divers, de semblables exemples, comme l'affaire de la filière chinoise de la confection parisienne qui défraya la chronique durant l'été 1985, et où se trouvaient mêlés les trafiquants de main-d'œuvre du treizième arrondissement, de respectables maisons de prêt-à-porter et de grandes banques : Crédit lyonnais, Société générale, etc., et où l'on vit même des syndicats créer un comité de soutien aux inculpés !*

*Car c'est dans un milieu de petites combines et de grandes lâchetés que prolifèrent de telles situations, nourries de l'indifférence et de l'ignorance du plus grand nombre. Contre l'ignorance et l'indifférence, les nouveaux Villermé ont écrit un livre, loin de tout extrémisme, plaidoyer pour une forme de consensus fondé sur le droit :* « Ne voit-on pas les mystifications périlleuses auxquelles conduiraient dans le paysage tourmenté que je dépeins la négation des conflits et la suppression des barrières que constituent les règles générales ? » *On les voit.*

PHILIPPE VIDELIER.

★ Villermé, *Tableaux de l'état physique et moral des salariés en France*, La Découverte, Paris, 237 pages, 89 F.

(1) *La Croix*, 24-25 mars 1985.
(2) *Le Monde*, 2 octobre 1986.

## SOCIÉTÉ

**LE TEMPS DU LABEUR. — Matéo Alaluf**

★ **Editions de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1986, 340 pages, 1 295 FB.**

La qualification-déqualification du travail : une question qui engage toute la vision du monde ouvrier dans la société en train de se faire. Matéo Alaluf, dans un domaine qui lui est familier et où il fait autorité depuis de nombreuses années — « la formation, l'emploi et la qualification en sociologie du travail », — nous livre le fruit d'une longue recherche, à l'écart de bien des idées en vogue. De la figure dominante, par exemple, de la « dépossession du savoir ouvrier » dans les analyses critiques du taylorisme ou des « nouvelles technologies ».

En rupture avec les études de la qualification qui la circonscrivent à la nature des tâches, à leur contenu défini par les entreprises, l'auteur situe la qualification (et la déqualification), certes toujours sanctionnée par le travail, dans le cadre, extérieur au travail, de la formation scolaire, du marché, des appréciations subjectives. D'où une mise en garde envers la confusion subtile, et très fréquente, entre les aptitudes, les performances, les hiérarchies de statuts et de « valeurs » socio-professionnelles.

Une réflexion dense et stimulante pour tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir du mouvement ouvrier.

J.-M. C.

## RELIGION

**L'ISLAM DANS LE MONDE. — Paul Balta**

★ **La Découverte, le Monde, Paris, 1986, 379 pages, 110 F.**

55 % des Français, selon un récent sondage, considèrent l'islam comme un « facteur de guerre ». Nul ne s'en étonnera vraiment alors que le pays connaît, sur ce thème particulier, une campagne où se mêlent ignorance et, le mot est à la mode, désinformation. Ce livre se situe dans une autre perspective : *« Aider le profane à se familiariser avec le monde complexe de l'islam ».* Et les auteurs de cet ouvrage collectif, coordonné et réalisé par Paul Balta, ont, pour la plupart, suivi une voie qui évite de voir dans cette religion une idéologie ennemie et dans les travailleurs immigrés des agents de la « subversion khomeiniste ».

Après avoir abordé les rapports entre islamisme et arabisme et étudié la place de l'islam en France, l'ouvrage s'attache à saisir le rôle de la religion de Mahomet dans les différentes régions du monde ; principalement au Maghreb et au Machrek, mais aussi en Afrique noire, aux Philippines, en Inde, en Afghanistan, en URSS et même sur le continent américain. Des annexes détaillées, dont un tableau de la situation de l'islam dans soixante-quinze pays, complètent utilement ce vaste survol auquel ont participé Maxime Rodinson, Eric Rouleau, Jean Gueyras, Christian Coulon, Claudine Rulleau...

A. G.

## « La France sans défense ? » du général André Dubroca

**Par YVES FLORENNE**

LE point d'interrogation, qu'enfle la typographie, n'est en rien dubitatif : seulement suspensif (1). C'est un point d'avertissement, d'alarme et de mémoire. Le titre s'énoncerait : *« La France sans défense, comme en 1934. »* Cette date, de toute façon, s'imposerait — 1933 jette sur elle son ombre — si elle n'était aussi celle du livre prophétique d'un inconnu, nommé de Gaulle, sur la force de frappe blindée. Et si, dans son sous-titre, puis dès la première ligne et à la dernière encore, le général Dubroca n'évoquait le spectre d'un *« nouveau mai 40 ».* Cela dit, il ne se réclame d'aucun gaullisme. Sans doute par ce souci déclaré d'objectivité, non seulement professionnelle mais politique, qui lui permet de frapper fort. Non moins juste et loin ? On en jugera. Reste que sur les bases produites, et ignorées jusqu'ici du simple citoyen, ce jugement est bien près de convaincre ; en tout cas, d'ébranler de trop confortables certitudes.

Quant à de Gaulle, il est pourtant un peu plus qu'en filigrane. *Vers l'armée de métier* est l'un des intertitres ; et l'épigraphe est empruntée au texte du *« colonel Charles de Gaulle ».* Discrétion encore, et modestie : ne pas paraître appeler à la comparaison. Car, dans son parti de sérénité et de courtoisie, cette dénonciation souvent radicale des doctrines et pratiques officielles, des scléroses militaires, des *« schémas périmés »*, des tableaux optimistes peu conformes à la réalité, ne peut qu'évoquer une certaine attitude historique, vieille seulement d'un demi-siècle.

La défense de la France, en 1935, il était encore *temps* non seulement de la penser autrement, mais d'agir. On sait ce qu'il en fut. Seul avantage aujourd'hui : nous ne sommes plus encombrés de généraux historiques, ni d'aucun *« grand soldat glorieux ».* De semblables pesanteurs et pétrifications ne s'exerceraient pas moins. Notre ligne Maginot serait-elle coulée dans un béton intellectuel ?

Le titre du premier chapitre est net : « Nous ne sommes pas prêts. » On le trouvera brutal, complété par le texte : *« ...Pour faire la guerre. »* Mais sinon, de quoi s'agit-il ? Pourquoi une armée, un armement, une stratégie ? Traduisons, si l'on veut : *« Pour faire la paix »*, qui est plus doux. Et peut-on contester cette déclaration, en somme optimiste : *« Une guerre en Europe ne peut être exclue de façon définitive »* ?

Ne pas s'y tromper : si le général Dubroca n'est peut-être pas un soviétophile des plus ardents, il ne croit en aucune façon que l'Union soviétique pourrait présenter rien de semblable à la volonté d'agression longuement préméditée de l'Allemagne hitlérienne. En 1934, il était temps encore de la détraire, et Hitler allait par deux fois y prêter le flanc. Il eût suffi d'y opposer notre propre volonté, qui, alors, en avait les moyens. Mais cette volonté était en miettes. Celle d'aujourd'hui paraît plus solide. Prenons-la pour telle. Qu'en est-il de ses moyens et de la situation ? C'est précisément ce qui est examiné dans ces deux cents pages denses, dénuées de toute littérature superflue, et exceptionnellement claires aux yeux du lecteur le plus courant. L'auteur sait de quoi il parle ; et c'est pour en parler tout à fait librement qu'il a quitté la dernière de ses hautes charges.

AINSI, face à l'Europe, pas de volonté d'agression. Restent les occurrences. Devant l'évidence d'une réalité géostratégique dont personne n'est responsable, il semble que tout Européen ne peut pas ne pas voir comme l'auteur : une attaque armée contre l'Europe ne pourrait venir que de l'Est. (Plus tard, il dira pourtant que c'est *« la menace la plus grave, mais aussi, heureusement, la moins probable »*). Et, d'autre part, qui donc conserve l'illusion qu'une riposte foudroyante, à grands risques pour le généreux défenseur, pourrait nous secourir venant de l'Ouest ? Tout s'oriente vers une stratégie où les deux puissances dominantes, si elles s'affrontaient, épargneraient mutuellement leur propre territoire. Nous soupirons d'attente et d'espoir devant des spectacles comme celui de Reykjavik : « Pourvu qu'ils s'entendent ! » Dans le même moment, M. Michel Jobert déclarait, en termes plus châtiés, que s'entendre, c'est toujours sur notre dos. D'ailleurs, ne pas s'entendre, c'est encore sur notre dos. Conclusion du général Dubroca : nous devons avoir un dos très vertébré, dûment blindé, bien pourvu de pointes dures, toujours prêt à *tout* ; et la poitrine *idem*, naturellement. Il constate que nous ne les avons pas. Et rejette le substitut, d'ailleurs mythique, d'un filet miraculeux, à la bonne volonté de son propriétaire, notre protecteur.

*C'est* dire qu'il dénonce avec force, et non sans angoisse, l'Initiative de défense stratégique (IDS), *« risque insoupçonné pour l'humanité ».* Risque sans mesure de toute militarisation de l'espace. *« La France aurait gagné à développer cette argumentation pour expliquer son hostilité à l'IDS. »* Une hostilité prête à virer à tous vents ? Ne trouve-t-on pas là un bel exemple de cette même catégorie péremptoire que le pouvoir est capable de déployer dans son éloquence, pour entraîner une opinion, peu douée de mémoire, par des prises de positions différentes, voire contraires ? En fait, là comme ailleurs, les décisions politiques apparemment les plus volontaires ne sont que le reflet interprété des arguments d'autorité apportés par des experts variables qui imposent, par la bande, leurs propres choix.

Aussi, le général Dubroca insiste-t-il sur un point capital : *« L'incapacité du système à s'évaluer lui-même de façon objective. »* Incapacité, évidemment non proclamée, du gouvernement, d'ailleurs juge et partie ; du Parlement, qui n'a aucun moyen de contrôle ; impuissance des commissions parlementaires, en dépit de leur travail. Il propose une sorte de haut conseil, capable, lui, de surmonter les cloisonnements, rivalités, initiatives séparées, et d'informer objectivement les pouvoirs, et même le haut commandement ; lequel, à ce qu'il apparaît à l'auteur, en aurait besoin aussi.

IL ne saurait être question de présenter ici le multiple tableau des critiques très argumentées et des propositions fortement correctives de l'auteur, qui est aussi un témoin. Bornons-nous à deux échantillons très simples. L'un, dans l'ordre politique : une déclaration faite au plus haut niveau sous le précédent septennat, et qui a porté atteinte à la crédibilité de notre dissuasion. L'autre, dans l'ordre militaire : *« Rendre la chaîne de commandement permanente et invulnérable. »* Ce qui signifie qu'elle n'est ni l'un ni l'autre. Le saviez-vous ?

Que nous montre-t-on ? Une énorme accumulation *militaire* d'hommes, d'idées, de forces, de matériel, d'argent, régie par une organisation qui, pour paraître peu ordonnée, n'en est pas moins fortement *militaire* ; servie par une production et une technologie remarquables, et à fins évidemment purement *militaires* — où *« la guerre a été perdue de vue ».* La chute est rude. La formule assez terrible.

*« Je crains fort,* écrit l'auteur, *que les plus hauts responsables de l'Etat ne soient pas parfaitement au courant de la situation réelle de nos armées. »* C'est une litote. Il écrit aussi : *« Ce livre aurait pu n'être qu'un simple rapport au président de la République et au ministre de la défense. Il aurait rejoint d'autres rapports restés confidentiels... »* Le voici donc, rapport public. Peut-être, s'il ébranle le public, qu'il retentira jusqu'aux pouvoirs publics.

(1) Général André Dubroca, *la France sans défense ?* Plon, Paris, 1986, 210 pages, 75 F.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

**L'ÉTAT DU MONDE 1986**

★ **La Découverte, Paris, 1986, 640 pages, 120 F.**

**L'ÉTAT DU MONDE JEUNESSE**

★ **Hachette - La Découverte, Paris, 1986, 256 pages, 145 F.**

Aujourd'hui publié pour la sixième année consécutive, *l'Etat du monde* s'est déjà imposé — dans un format pratique — comme une somme sans égale d'informations de tous ordres sur les différents pays (avec dans cette édition, pour chacun d'entre eux, un encadré rappelant les données de base) mais aussi sur les questions stratégiques, les tendances lourdes, les statistiques mondiales.

Deux innovations majeures : l'introduction des questions religieuses (qui font l'objet de sept articles) et de cartes démographiques d'une conception nouvelle. Sous la rubrique « L'événement », on trouvera près de quarante articles allant de la « rambomanie » à la « crise de l'étain ».

A partir de matériaux utilisés pour *l'Etat du monde*, les éditeurs ont eu l'heureuse idée de préparer une version destinée à la jeunesse. Dans le format des livres scolaires, *l'Etat du monde jeunesse* servira de complément aux manuels d'histoire et de géographie des onze à seize ans.

La cartographie et l'iconographie sont particulièrement soignées et les grandes questions qui préoccupent les jeunes (notamment celles liées à l'environnement) sont traitées avec clarté. A côté des articles sur les grands pays ou régions du monde, on trouvera une carte où sont signalées les zones de tension et une série de vignettes sur des thèmes clés, par exemple, pour la Chine, « Un enfant par famille » et « Une fusée chinoise pour des satellites américains ».

B. C.

**EUROPEAN SPACE DIRECTORY 1986**

★ **Sevig Press, Paris, 1986, 448 pages, 600 F.**

Elaboré par le bureau d'études Eurospace, l'annuaire européen de l'espace comprend une série d'articles faisant le point sur les grands dossiers actuels de l'industrie spatiale, une fiche détaillée sur chacune des institutions et des sociétés concernées, un Who's Who européen de l'espace, une liste de tous les numéros de téléphone et de télex utiles et un glossaire. En somme, une véritable base de données professionnelle, indispensable à tous les spécialistes.

## ARMEMENTS

**LE MARCHÉ NOIR DE LA BOMBE. — Roland Jacquard**

★ **Vertiges du Nord, Carrère, Paris, 1986, 196 pages, 69 F.**

Outre les cinq Grands (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, URSS), trois pays sont considérés comme membres du club atomique : l'Afrique du Sud, l'Inde et Israël, quatre autres très proches de l'être (Argentine, Corée du Sud, Pakistan, Taïwan), et une dizaine encore font figure de candidats potentiels... L'ouvrage de Roland Jacquard met en scène les hommes politiques, les fonctionnaires mais aussi les trafiquants, les services secrets, les sociétés-écrans qui permettent aux Etats de tourner les interdictions du traité de non-prolifération nucléaire de 1968. Les cas israélien, irakien et pakistanais sont, en particulier, traités dans le détail. Le plus inquiétant est que le transport de l'uranium et du plutonium étant maintenant une pratique courante, un hold-up audacieux monté par une organisation criminelle ou des services de renseignement n'est plus une hypothèse fantaisiste.

B. C.

● ENQUÊTE SUR LES « TÊTES DE TURCS » EN FRANCE. — Le grand succès du livre de Günter Wallraff, *Tête de Turc* (voir *le Monde diplomatique* d'avril 1986), a amené nombre de ses lecteurs à se demander si les déplorables conditions de travail des travailleurs immigrés en RFA, décrites avec talent par l'écrivain allemand, avaient leurs pendants en France. Les éditions La Découverte et une quinzaine d'associations (dont le CEDETIM, la CIMADE, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP) ont donc décidé de lancer une enquête sur ce sujet. Ceux, immigrés ou Français, qui vivent des situations analogues en France, ou qui en ont connaissance, sont invités à apporter leur témoignage *(écrire à Têtes de Turcs en France, c/o La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris, ou téléphoner à : (1) 45-31-43-38, pour rendez-vous).*

● « GUIDE PRATIQUE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE A L'USAGE DES ÉLUS » : Le Réseau d'information tiers-monde des centres de documentation pour le développement publie sous ce titre un ouvrage destiné aux nombreux élus qui cherchent à coopérer avec des pays ou des groupes du tiers-monde au travers d'actions des communes, des départements ou des régions *(CEDIDELP, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, 1986, 68 pages, 40 F).*



### Prochains colloques

● Le Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS) patronne au Caire, du 16 au 20 novembre, un colloque sur « L'EAU DES HOMMES ». *(Renseignements : MURS, 127, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. — Tél. : (1) 43-26-43-98.)*

● « LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE. QUESTIONS ET PERSPECTIVES CULTURELLES » est le thème du colloque organisé par l'Association des travailleurs marocains et l'Institut de recherche sur les enseignements techniques et professionnels, le 22 novembre, à Gennevilliers. *(Renseignements : Joëlle Abancourt, 13, boulevard Beaumarchais, 92230 Gennevilliers. — Tél. : (1) 47-99-37-30).*

● Le centre de Fontaines organise deux journées consacrées aux « DIMENSIONS POPULAIRES DE LA DÉFENSE », les 29 et 30 novembre. *(Renseignements : Les Fontaines, BP 205, 60501 Chantilly. — Tél. : 44-47-24-60).*

UN PROCÈS POLITIQUE AU PORTUGAL

# Le « crime » d'Otelo de Carvalho

**IL y a deux ans, le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho, leader de la révolution des œillets qui renversa en 1974 la dictature, était arrêté à Lisbonne en même temps qu'une soixantaine de jeunes Portugais accusés de « terrorisme ». Une vingtaine d'entre eux étaient libérés peu après. Les autres, et M. de Carvalho, sont en prison depuis lors et participent à l'interminable procès qui se déroule au tribunal de Monsanto. Les accusés sont séparés du tribunal, du public et des journalistes par des doubles cloisons en verre. Les témoins de l'accusation sont essentiellement des « repentis ».**

**Le général Eanes, ancien président de la République, et deux députés grecs – MM. Statis Panagoulis, ancien vice-ministre de l'intérieur, et Manolis Glezos qui, âgé de dix-sept ans, arracha le drapeau nazi sur l'Acropole – ont témoigné le 3 octobre en faveur de M. de Carvalho, ainsi que les deux auteurs du présent article (1).**

Par CLAUDE BOURDET et ALBERTO SANTOS *

A l'origine de ce procès, il y a les attentats commis par une organisation d'extrême gauche : les Forces populaires du 25 avril (FP 25), qui tirent leur nom, un peu bizarrement, de la révolution sans effusion de sang du 25 avril 1974 (dite révolution des œillets) et dont le principal leader fut M. Otelo Saraiva de Carvalho, alors major. *En été 1980, un industriel* était tué, et un tract des FP 25 revendiquait l'attentat au nom de la « justice populaire ». Cinq autres attentats eurent lieu au cours des quatre années suivantes dans des conditions similaires.

Quel est le rapport entre les FP 25 et M. Otelo de Carvalho ? C'est là toute la question. M. de Carvalho a conservé l'estime de la plupart de ses collègues (2) et l'actuel président, M. Mario Soares, dit de lui, en privé, le plus grand bien (bien qu'il l'ait fait arrêter deux fois alors qu'il était premier ministre, en 1976 et en 1984). Il nie absolument toute collusion avec les FP 25. Il en est de même de la plupart des autres emprisonnés. Ces accusés sont presque tous des membres du parti politique légal créé par M. de Carvalho en 1980, le Front d'unité populaire (FUP). L'accusation tente de prouver qu'il y a identité entre le parti politique FUP et l'organisation terroriste FP 25 et que cette dernière n'est que le « bras armé » du FUP.

Jusqu'ici, ces démonstrations n'ont pas convaincu. Certains « repentis » se sont ridiculisés : l'un d'eux, par exemple, annonçait que M. de Carvalho avait préparé un coup d'État au Zaïre avec la complicité de M. François Mitterrand. Un autre assurait qu'une partie de l'argent provenant d'un cambriolage avait été transféré à un compte de M. de Carvalho à l'Union des banques suisses (UBS) à Genève. Le juge d'instruction, M. Almeida Cruz, se rendit à Genève en septembre 1984 ; à son retour, il se vanta d'avoir découvert ce compte secret. Il y eut alors un démenti cinglant de l'UBS ; la banque reconnaissait avoir reçu la visite du juge mais affirmait qu'on n'avait rien trouvé. L'accusation abandonna l'histoire du compte suisse (3).

Les arrestations de juin 1984 ne mirent pas un terme aux attentats. En décembre 1984, un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis fit des dégâts minimes. On l'attribua aux FP 25. Le 28 janvier 1985, des tirs au mortier étaient dirigés contre des frégates néerlandaises, allemandes et norvégiennes sur le Tage. Aucune ne fut touchée. On s'étonna que l'on n'ait pas essayé d'atteindre un destroyer américain qui se trouvait sur place. Le lendemain, l'*International Herald Tribune* révéla que, quelques heures auparavant, l'ambassade américaine de Lisbonne avait été avertie de l'imminence de ces attentats. Vers la même époque, une base de l'OTAN à Oeiras dans l'Alentejo était aussi attaquée avec des dégâts minimes.

On ne peut se défendre de penser que les terroristes ont fait œuvre d'une provocation soigneusement préparée pour ne pas faire de dégâts. L'idée s'impose avec encore plus de force quand on étudie le climat dans lequel ont été effectuées les arrestations du 20 juin 1984.

On discutait alors au Parlement une loi de sécurité intérieure considérée par beaucoup comme scandaleuse. Cette loi a été appelée la « loi orpheline » car aucun ministre n'a admis qu'il en était l'auteur. C'est vrai, en particulier, pour M. Eduardo Pereira, ministre socialiste de l'intérieur à l'époque. C'est vrai aussi pour le ministre de la justice, également socialiste, numéro deux du PS, M. Almeida Santos, qui n'a pas caché son hostilité à certains aspects du projet. L'ex-président de la République, M. Eanes, avait dit qu'il opposerait son veto.

La loi a été votée, le 27 juillet dernier, après des pressions de M. Mario Soares sur les députés socialistes. Pressions que M. Manuel Alegre, pourtant ami de M. Soares, a dénoncées dans un article comme un « *terrorisme psychologique* ». Les députés de droite la votèrent mais il y eut beaucoup de récriminations, même au sein du PSD, parti de centre droit (social-démocrate) (4) ; sept ou huit socialistes refusèrent de voter.

Certains prétendent que cette loi « orpheline » a des parents, mais pas portugais ! Plusieurs faits tendent à le confirmer. Au moment de la présentation de la loi, le ministre de l'intérieur, M. Eduardo Pereira, s'est envolé vers Washington « *pour demander conseil* », selon plusieurs journaux. Surtout, on est frappé par le texte, insolite dans un pays démocratique, des articles 7, 33 et 35 : « *Des services secrets étrangers et des organisations internationales collaboreront au maintien de l'ordre intérieur avec la Haute Autorité nationale pour la sécurité intérieure.* » Cette Haute Autorité n'a pas encore été créée. Beaucoup d'observateurs pensent que, vu les liens étroits de M. Soares avec Washington, le texte de la loi aurait été soufflé par le gouvernement des Etats-Unis. Le Portugal représente un *élément central dans la défense du* système atlantique, à cause de l'archipel des Açores.

Les Açores, région autonome – le gouverneur actuel est le général Rocha Vieira, – se trouvent au centre stratégique de l'Atlantique. La *Nuclear Weapons Deployment Authorization* de 1974 signale l'existence de têtes nucléaires dans l'archipel dès le début des années 70, en particulier à la base américaine des Lages (5).

On ne connaît pas le développement actuel de cette base, mais on sait que l'équipement y a été très développé aussi bien en armement et personnel qu'en systèmes de surveillance, d'information ou de communication avec les satellites. Cette base est devenue le centre de la surveillance sous-marine et aérienne sur la façade européenne et africaine de l'Atlantique. Cela suffit à faire comprendre l'importance du Portugal pour le Pentagone et l'OTAN.

C'est pourquoi l'intervention des Etats-Unis dans la politique portugaise a été constante. En 1974, à la chute de la dictature, les Etats-Unis se sont appuyés sur le général Spinola, premier président de la République, personnalité la plus à droite de la révolution des œillets. Le général Spinola ne parvint pas à séduire, par les honneurs, les militaires de gauche (il avait, par exemple, offert à M. Otelo de Carvalho le grade de général de corps d'armée. Le 28 septembre 1984, Spinola tenta un coup d'Etat qui échoua. Il s'exila à Rome et fut remplacé par un président modéré, le général Costa Gomes, qui a récemment témoigné en faveur de M. de Carvalho.

Pendant tout le début de 1975, un certain nombre de personnalités pro-américaines, dont M. Mario Soares, tinrent des propos alarmistes. En janvier 1975, des dirigeants de la centrale syndicale américaine AFL-CIO, dont Irving Brown, vinrent à Lisbonne pour mettre sur pied un syndicat anticommuniste. Le 11 mars 1975, un nouveau coup d'Etat était tenté par le général Spinola. L'influence de M. Carlucci, ambassadeur des *Etats-Unis, ancien* coordonnateur de l'action de la CIA contre le président Joao Goulart au Brésil, en 1964, et celle du général Walter, directeur adjoint de la CIA, furent prépondérantes. Une « Armée de libération portugaise », analogue à *la* « Contra » *actuelle du Nicaragua*, fut recrutée parmi des anciens de la PIDE (police politique), et fut entraînée en Espagne. Sept mille hommes de la US Navy furent débarqués en Espagne, à Rota ; ils devaient venir au Portugal, Spinola se proclamant chef d'état-major de l'armée. Ce deuxième coup d'Etat échoua également.

Cela renforça la gauche ; le Portugal s'orientait vers la démocratie parlementaire. Les élections du 25 avril 1975 donnèrent 38 % des voix au Parti socialiste, 13 % au PC, 4 % à la Gauche révolutionnaire, 26 % au Parti populaire démocratique de centre droit (PPD), aujourd'hui « social-démocrate », et 8 % seulement au parti de droite CDS.

Une majorité de gauche était possible, mais M. Mario Soares préféra commencer des tractations avec le PPD et le CDS contre l'avis du Mouvement des forces armées. L'action internationale poussait dans le même sens : boycottage de la RFA, fermeture des usines ITT, refus de fourniture de blé américain. L'Eglise, par la bouche de l'archevêque de Braga, Mgr da Silva, appelait presque ouvertement à l'insurrection. Le 29 août 1975, le premier ministre Vasco Gonçalves, proche des communistes, était éliminé.

l'inquiétude du héros de la révolution des œillets, M. Otelo de Carvalho. Car, en dehors des accusations funambulesques des « repentis », la seule preuve que l'accusation ait « découverte » est un document de quelques pages rédigé par lui vers 1977 intitulé le « *Projet global* », dans lequel il envisageait les mesures à prendre en cas de coup d'Etat de droite, notamment la création d'une organisation civile armée. A-t-il eu raison d'éprouver de telles inquiétudes ? Sans doute, si l'on tient compte de l'évolution politique évoquée ci-dessus. *L'accusation* lancée par le tribunal et largement reproduite par la presse est que le FP 25 était non seulement le bras armé du FUP, mais aussi la « mise en application » du « Projet global ».

Le tour de passe-passe est ici complet : un projet de *défense de la République* conçu à un moment (1976-1978) où toutes les inquiétudes paraissent *justifiées* est transporté à une époque (les années 1980-1984) où les problèmes se posent tout différemment.

Nous avons pu fournir un élément au dossier de la défense en rappelant un entretien de M. Otelo de Carvalho avec Alain Echegut publié par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, le 21 janvier 1980. A cette date, M. de Carvalho considérait qu'il n'y avait plus de danger de coup de force de droite. « *De jeunes officiers progressistes* – disait-il – *commandent de nombreuses unités ; à cause d'eux la droite militaire n'a pas de chances de réussir un coup de force si elle le tente* ». Une telle situation rendait inutiles les structures prévues par le « Projet global ». D'autre part, M. de Carvalho soulignait qu'il avait un rôle à jouer comme fédérateur du courant de la gauche « révolutionnaire non alignée » qui devait représenter l'esprit du 25 avril dans le prochain Parlement. C'était la pensée d'un homme politique, et non d'un terroriste.

M. Otelo de Carvalho n'avait pas cessé d'être un danger pour la droite, non pas à cause de ses « plans », mais en raison de sa popularité. Fortement prémuni contre le Parti communiste, il avait un crédit populaire que ne possédait aucun des autres chefs de la révolution des œillets. Or, au fur et à mesure que l'application du plan économique du FMI *rendait la vie difficile* aux pauvres gens, sa popularité ne cessait de croître. La droite pouvait craindre qu'en cas de crise il ne devienne le point de ralliement de tous les mécontentements.

Le disqualifier, faire que plus *jamais il ne* puisse servir son pays, accroître l'inquiétude suscitée par les provocations terroristes, faire passer plus facilement la « loi orpheline », ce sont là, certainement, les calculs auxquels se sont livrés les Machiavel de la politique portugaise conseillés, sans doute, par les services secrets américains.

On n'a probablement pas eu besoin de « dicter » à M. Mario Soares l'arrestation de M. Otelo de Carvalho. Mais on n'a pas besoin d'être grand clerc pour discerner ce qui fait plaisir à la *Maison Blanche* et au *Pentagone*.


(Anop-Sipa)

**M. DE CARVALHO (UN ŒILLET A LA BOUTONNIÈRE) AU BANC DES ACCUSÉS**
**Disqualifier le héros de la révolution d'avril 1974**

## Un « coup d'Etat de gauche »

C'EST alors que se produit l'affaire du 25 novembre 1975 présentée à l'étranger comme une « tentative de coup d'Etat de gauche ayant échoué ». En réalité, comme il a été amplement démontré par une mission du Comité Russell pour le Portugal, dont les conclusions ont été publiées par Jean-Pierre Faye dans son livre *le Portugal d'Otelo* (6), il s'est agi d'un piège monté par les forces de droite et du centre, avec l'appui des Etats-Unis, et où certains militaires de gauche, mais pas M. de Carvalho, sont tombés.

M. Otelo de Carvalho, qui ne s'était mêlé de rien et avait contribué à faire rentrer les « paras » dans leurs casernes, fut destitué de son commandement du COPCON, pièce maîtresse de la protection républicaine, puis mis en résidence surveillée, et enfin arrêté. M. Vasco Gonçalves fut placé, aussi, en résidence surveillée ; le Mouvement des forces armées fut dissous. La droite et les Etats-Unis triomphaient.

En juillet 1976, le général Eanes était élu président ; M. Otelo de Carvalho obtenait 18 % des voix, plus que le candidat communiste.

En août 1976, le général Spinola revenait et recommençait à intriguer. *L'épuration du haut* commandement militaire se poursuivait. En juin 1977, Washington encourageait la formation d'une majorité réunissant le PS et la droite : le Fonds monétaire international (FMI) définissait un plan pour le Portugal, adopté à peu près intégralement par le Parti socialiste, et exigeant la démolition de la réforme agraire ; la restitution des terres ; l'indemnisation ou le retour des capitalistes industriels ; l'encouragement aux investissements étrangers ; la réglementation du droit de grève, etc.

Le président Eanes naviguait entre les courants. Aux élections du 2 décembre 1979, le Parti socialiste était battu et remplacé par la droite. Les communistes et leurs alliés avaient quarante-deux sièges. La gauche restait majoritaire en voix. Les années suivantes les gouvernements ont été de centre-droit, mais le Parti socialiste a conservé ses voix. M. Soares a été premier ministre en 1983-1984 – avec l'aide du PSD – et a été élu président de la République, en février 1986, avec le soutien à la fois d'une partie du PSD et des communistes.

Cette longue histoire est nécessaire pour comprendre quelle pouvait être

* Membres du Comité français « Justice pour Otelo de Carvalho ».

(1) Ont témoigné aussi pour M. Otelo de Carvalho le général Costa Gomes, ancien président de la République en 1974-1975, et d'autres anciens dirigeants du Mouvement des forces armées (dissous, mais qui a donné naissance à l'Association du 25 avril).

(2) Par exemple, l'amiral Victor Crespo, les généraux Pezarat Correia et Rangel, le lieutenant-colonel Vasco Lourenço, et bien d'autres.

(3) Le juge a été ultérieurement nommé à Bruxelles à la CEE.

(4) C'est l'ancien PPD, devenu Parti social-démocrate.

(5) Cf. document CIRPES n° 37, novembre 1986, « Vers une situation néo-coloniale au Portugal », par Alberto Santos.

(6) Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1976.





LE MONDE DIPLOMATIQUE





# LA GUERRE DU BLÉ

(Laffont-Sygma)

**Obscurantisme des temps modernes, la religion du marché entraîne aujourd'hui les grands exportateurs de blé – Etats-Unis, Canada, CEE, Australie, Argentine, – qui appartiennent tous au bloc occidental, dans une concurrence sauvage pour écouler à travers le monde leurs énormes excédents. A tout prix et par tous les moyens, sans plus d'égards pour les besoins réels des peuples clients que pour le devenir de leurs propres agriculteurs. Résultat d'une évolution qui n'a été ni prévue ni maîtrisée, faute d'une régulation concertée de la production et des échanges que les Etats-Unis ne sont plus en mesure de patronner *(voir ci-dessous l'article de Laurence Tubiana).***

**Au cours des quinze dernières années, la production mondiale de blé est passée de 350 millions de tonnes à 520 millions. Sous le double effet de l'accroissement des rendements et de prix garantis. Dans les pays développés, elle s'est accompagnée d'une concentration des exploitations. Plus de blé, moins d'agriculteurs. Avec la perspective d'une expansion sans limite de la demande mondiale qui a effectivement doublé entre 1970 et 1980, passant de 50 millions de tonnes à 100 millions (elle avait déjà doublé au cours de la précédente décennie). Depuis, elle s'est stabilisée, revenant même à 85 millions de tonnes en 1985. Conséquence : les silos débordent et les stocks des pays exportateurs atteignent 80 millions de tonnes, dont 44 pour les Etats-Unis et 21 pour la CEE. D'où la guerre qu'ils se livrent pour conquérir ou conserver des parts de marché *(voir les articles d'Hélène Delorme pp. 26 et 27 et de Florence Jacquet p. 28).***

**Dans le même temps, la demande mondiale s'est profondément modifiée : recul de certains gros acheteurs traditionnels, tels que l'Inde ou le Pakistan ; apparition et montée en puissance des nouveaux clients socialistes, Union soviétique et Chine, qui sont tout à la fois les deux premiers producteurs du monde et les plus gros importateurs ; progression et dispersion des importations dans le reste du tiers-monde. Soit parce que les revenus pétroliers ou le développement économique le permettaient, soit parce qu'il fallait faire face à tout prix aux besoins de première nécessité. Dans la grande majorité des cas, les fournitures de blé ont été réglées par des achats sur le marché : l'aide alimentaire, qui n'a ces:5 de diminuer, ne représente qu'environ 10 % des échanges.**

**En revanche, l'insolvabilité d'un grand nombre de pays importateurs, la chute des revenus pétroliers, les tensions régionales et les facteurs géopolitiques conduisent les grands exportateurs à utiliser l'arme alimentaire dans la négociation d'accords bilatéraux. En particulier dans la région méditerranéenne *(voir p. 26 l'article de François Lérin)*, devenue champ de rivalités entre les Etats-Unis et la CEE. A l'inverse, les clients solvables tirent le meilleur parti d'une conjoncture qui leur est favorable, faisant baisser les prix et influant sur la répartition des parts de marché. C'est le cas de l'URSS, toujours à la recherche de l'autosuffisance céréalière *(voir p. 28 l'article de Chantal Beaucourt).***

**Denrée essentielle de l'alimentation pour une bonne partie de l'humanité, le blé a nourri et façonné les sociétés indo-européennes depuis des siècles. La promotion du modèle occidental de production et de consommation alimentaires a gagné le tiers-monde, entraînant la destruction des fragiles équilibres locaux et la disparition de cultures traditionnelles.**

**Aujourd'hui, le blé est au cœur des tensions que provoque la crise mondiale. Famine et déficit chez les uns, excédents et gaspillage chez les autres : la solution paraît simple. Mais le commerce mondial est aussi incapable de résoudre les problèmes alimentaires des pays du Sud que de fournir un débouché aux agriculteurs du Nord. La répartition et le niveau des échanges sont le reflet des inégalités de développement, du degré d'intégration de chaque pays à l'économie mondiale et des luttes pour l'hégémonie auxquelles se livrent les grandes puissances.**

CHRISTIAN DE BRIE.

## Le boomerang de la déréglementation des échanges

Par LAURENCE TUBIANA *

LA porte est à peine refermée sur les réunions préparatoires du GATT que déjà les tensions montent sur les marchés agricoles. Pourtant, cette session inaugurale s'est close par une déclaration unanime condamnant les subventions et les aides à l'agriculture. Consensus apparent : la Communauté européenne vient de subventionner l'exportation de 1 million de tonnes de blé à destination de l'Union soviétique. Manière de marquer les positions avant la phase concrète des négociations, ce geste est une réponse aux mesures prises par les Etats-Unis au mois d'août, autorisant l'extension des subventions aux exportations de blé vers ce marché. De fait, la « guerre du blé », qui oppose les grands exportateurs de produits céréaliers, a éclaté au début des années 80, en Méditerranée, avec les ventes de blé et de farine américaines à très bas prix.

La conjoncture aidant, elle a précipité la chute des prix. La tonne de blé, qui cotait en moyenne 200 dollars en 1980, se négocie couramment dans le cadre des accords bilatéraux à 80 dollars en 1986. Les Etats-Unis, qui avaient joué le rôle de super-gendarme du marché mondial pendant plus de vingt ans, contribuent désormais eux-mêmes à sa désorganisation, en défendant strictement leurs intérêts nationaux. En décidant d'étendre le programme de subventions aux exportations (Export Enhancement Program) à l'Union soviétique, et peut-être à la Chine (1), Washington a pris un risque politique important. Cette extension ne peut, en effet, se justifier par aucun des arguments traditionnels des ventes préférentielles : aide au développement ou renforcement des zones d'influence géopolitiques. Logiquement, le marché soviétique aurait dû rester le dernier bastion du marché « libre ».

Sortant du tête-à-tête CEE-Etats-Unis en Méditerranée, ces mesures s'en prennent de front aux autres grands exportateurs. En effet, le marché soviétique est un marché instable mais important et reste aujourd'hui l'un des principaux débouchés pour tous les exportateurs mondiaux de céréales : Argentine, Australie, Canada, notamment.

L'éventualité de l'extension des mêmes mesures au marché chinois suscite aussi des inquiétudes, car la Chine s'impose comme le premier importateur de blé du tiers-monde (de 6 à 11 millions de tonnes depuis 1981) et un client privilégié des fournisseurs de la zone Pacifique – Canada et Australie. Les réactions ne se sont pas faites attendre, d'autant que le gouvernement soviétique a accru la tension en déclarant renoncer au blé australien, trop cher. L'Australie a menacé de remettre en cause la stratégie de l'alliance tripartite du Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis) (2) ; le gouvernement argentin, de son côté, a fait pression à travers le remboursement de sa dette extérieure, et le Canada a vivement protesté.

### Le protectionnisme des Grands

IRONIE du sort, les Etats-Unis s'aliènent donc leurs soutiens stratégiques pour vendre à leurs ennemis naturels. Ils se sont isolés des défenseurs du libre-échange qui sont depuis longtemps leurs alliés dans les négociations commerciales. Les pays en voie de développement asiatiques et latino-américains associent de plus en plus souvent les Etats-Unis à la CEE comme cibles de leur critique du protectionnisme. Le « groupe des Dix », constitué pour la préparation du nouveau cycle de négociations multilatérales et conduit par le Brésil, l'Inde, la Yougoslavie et l'Argentine, a multiplié les avertissements et les prises de position contre les subventions à l'exportations européennes aussi bien qu'américaines (3). Enfin, réunis sous la houlette australienne, le club des « exportateurs loyaux » *(fair traders)*, regroupant quatorze pays en voie de développement et développés, a condamné d'une même voix l'Europe et les Etats-Unis. Le front conduit par les Etats-Unis contre l'Europe s'est donc rompu.

Pourquoi le gouvernement américain a-t-il affaibli sa position, à la veille de négociations commerciales majeures ?

Depuis la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis ont largement influé sur le modèle d'organisation des échanges agricoles qui a prévalu jusqu'au début des années 70.

Dans le cas de la céréaliculture, cette influence s'est appuyée sur l'efficacité du modèle de production et de consommation américain, qui s'est diffusé à l'échelle mondiale : le pain de blé, la viande au quotidien et la révolution technologique (intrants, variétés améliorées, mécanisation). La diffusion de ce modèle a soutenu le développement des échanges internationaux de blé (mais aussi d'oléagineux et de produits de l'élevage) : la consommation humaine et, dans une moindre mesure, l'alimentation animale ont fait passer les échanges de blé de 20 millions de tonnes en 1955 à 50 millions de tonnes en 1970 et 100 millions de tonnes aujourd'hui.

Durant cette période, la régulation du marché mondial se caractérise par une relativement grande stabilité des prix et des parts de marché. Elle est assurée par la gestion de l'offre « commerciale » de blé, une politique de stockage et d'aide alimentaire, conduite par les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, le Canada. Cette régulation est essentielle à la bonne santé de l'économie céréalière américaine. La stabilité des prix mondiaux a joué un rôle-clef dans l'expansion des exportations américaines, l'élimination des concurrents et le développement de la consommation de blé à l'échelle mondiale.

De fait, jusqu'en 1972, les Etats-Unis supportent l'essentiel de la charge de cette gestion du marché mondial, même si le gouvernement américain s'efforce, au travers des accords multilatéraux (convention internationale sur le blé), de la faire partager par les autres partenaires.

Mais les années 70 voient s'épuiser ce modèle d'organisation des échanges placé sous le signe de la stabilité et du multilatéralisme. C'est en premier lieu la stabilité des prix mondiaux qui va s'en ressentir. Vingt-cinq ans de prix bas et stables cèdent le pas à une période d'instabilité qui, ouverte en 1972, se poursuit aujourd'hui. C'est aussi la fin d'une gestion « multilatérale » du marché, car les concurrences s'accroissent et les parts de marché traditionnelles des différents exportateurs sont remises en question. Se développent, au contraire, toutes les formes de relations bilatérales encouragées par une fragmentation croissante de la demande.

Dans le secteur agricole, l'hégémonie américaine est en crise. Cette crise se traduit, dans le cas du blé, par l'abandon de la politique de contrôle de l'offre et de stabilisation des revenus des producteurs. Elle se manifeste aussi dans la politique d'exportation, qui témoigne d'une maîtrise amoindrie de l'évolution du marché et de la demande.

Ainsi, l'aide alimentaire, qui joue de 1954 à 1973 un rôle régulateur important, – elle représente de 1955 à 1965 80 % des exportations américaines, – régresse au profit des ventes commerciales. Aujourd'hui, elle draine moins de 15 % des échanges de blé et se concentre sur un très petit nombre de pays n'assurant plus la fonction de stabilisation de l'offre et donc des prix.

De même, dès la fin du Kennedy round, les Etats-Unis ne semblent plus à même de conserver leur initiative en matière de négociations multilatérales : l'accord international sur le blé, parachevé en 1969, entre en crise en 1971. Les deux grands du marché du blé, le Canada et les Etats-Unis, ne parviennent ni à contrôler l'évolution des prix et des parts du marché ni à faire partager aux autres protagonistes le financement des stocks.

Le modèle d'organisation des échanges est aussi déstabilisé par l'émergence de nouveaux acteurs, du côté de l'offre comme du côté de la demande.

Les années 70 voient le paysage se modifier profondément. La demande mondiale fait un bond de 50 millions de tonnes et, fait nouveau, les pays en voie de développement prennent le relais des pays de l'OCDE. Ils représentent aujourd'hui plus de la moitié des importations mondiales.

Cette croissance très rapide a été soutenue notamment par la demande des pays exportateurs de pétrole et plus globalement par le décalage entre la croissance rapide de la consommation et l'évolution de la production dans les pays en développement. Ces importations ont été aisément financées jusqu'en 1980 par les recettes extérieures des pays du Sud, puis de façon croissante par l'endettement. La grande diversité des pays du Sud et leurs difficultés financières accrues par la hausse du dollar ont favorisé le développement d'échanges bilatéraux. Les Etats du Sud sont intervenus de façon croissante dans le commerce des céréales pour protéger le marché interne de l'instabilité internationale et contrôler les prix du blé à la consommation. Ils ont recherché des contrats d'approvisionnement et des accords à moyen ou long terme nécessairement interétatiques. Tous les exportateurs ont profité de la croissance des débouchés, mais la base multilatérale des échanges que les Etats-Unis ont cherché à privilégier depuis la deuxième guerre mondiale s'est effondrée. Le développement actuel des ventes à des conditions préférentielles accentue ce processus : selon le pays de destination, le prix du blé peut varier de 30 à 40 %.

### Concurrence accrue

PROFITANT d'un marché en pleine expansion, la production s'est accrue partout, et d'abord aux Etats-Unis, où elle est passée de 39 à 76 millions de tonnes entre 1970 et 1982. Mais d'autres exportateurs ont augmenté leurs capacités de production, dont la CEE, et sont devenus capables de concurrencer efficacement les Etats-Unis.

Dans un premier temps, la désorganisation du marché bénéficie aux exportations américaines de blé : elles s'accommodent très bien, baisse du dollar et endettement des importateurs aidant, de cette situation. Elles passent en dix ans de 20 millions à près de 50 millions de tonnes, soit la moitié de la croissance globale du marché. Mais, lorsque la conjoncture se renverse en 1982, ce sont elles qui sont les premières touchées. Elles sont passées de 8 milliards de dollars en 1971 à 44 milliards en 1981 et redescendront, selon l'USDA, à 27 milliards en 1986 (3).

Pendant ce temps, les autres exportateurs ont mieux résisté (Argentine) ou ont progressé (CEE, Canada, Australie).

Ce déclin des exportations est lié à un certain tassement de la demande mondiale de blé, qui stagne depuis 1981 autour de 100 millions de tonnes. La campagne 1985-1986 accuse une baisse de plus de 10 millions de tonnes, imputable en premier lieu aux faibles achats soviétiques et à la diminution des ventes aux pays du tiers-monde (Chine, Inde, Brésil, Iran, Irak) affectées par les politiques d'ajustement et la baisse des prix du brut. Le renchérissement du dollar a d'abord pénalisé les céréales américaines et servi de soutien aux producteurs concurrents avant de déprimer l'ensemble du marché. L'embargo de 1981 contre l'Union soviétique, l'affaiblissement géopolitique américain et le repli protectionniste ont précipité ce mouvement.

*(Lire la suite page 26.)*

* Chercheur au groupe d'économie internationale : Intitut national de recherche agronomique - Intitut agronomique méditerranéen de Montpellier (INRA-IAMM).

(1) Le Sénat en a accepté le principe sur proposition de M. R. Dole, leader républicain (*le Monde* du 29 juillet 1986).

(2) *International Herald Tribune*, 9-10 août 1986.

(3) *Agra Europe*, 4 et 18 juillet 1986.

# Le boomerang de la déréglementation des échanges

*(Suite de la page 25.)*

Les stocks américains de blé sont ainsi passés de 26 millions de tonnes en 1981 à près de 50 millions en 1986, soit plus de la la moitié des stocks mondiaux. Ainsi, dans un marché redevenu pour un temps excédentaire, les Etats-Unis ont été relativement les plus touchés.

Une autre raison, qui pousse le gouvernement américain à défendre les stricts intérêts nationaux au risque de s'isoler politiquement, est d'ordre interne.

L'agressivité commerciale dont il fait preuve est aiguisée par les tensions politiques et économiques qui se manifestent dans le pays. Le président se doit de resserrer l'alliance avec les producteurs américains, menacée par la crise du secteur : 11,5 % des agriculteurs ont quitté la terre entre 1980 et 1985. De plus, le déclin des exportations menace l'équilibre de la balance agricole, poste-clé du commerce extérieur. Voulant limiter la production et les stocks et cherchant à relancer les exportations, le gouvernement américain lance des programmes d'intervention dont le coût est mal maîtrisé. Selon certaines estimations, la charge des aides à l'agriculture atteindrait cette année 35 milliards de dollars contre 4 milliards en 1981, et dépasserait donc largement la valeur des exportations agricoles.

Cet emballement des dépenses a provoqué un vif débat. Il est en effet paradoxal que l'administration qui a le plus vanté les mérites du libéralisme, du dégagement de l'Etat et de la réduction du déficit budgétaire soit l'auteur de ce dérapage financier. Mais ce paradoxe n'est que le reflet de la rupture du consensus sur la gestion de l'agriculture : l'affrontement est bien réel entre le courant protectionniste qui se renforce, notamment à la Chambre des représentants, et le courant libéral qui domine dans l'administration.

D'autant que l'impact positif sur les recettes d'exportation n'est pas garanti. Les exportateurs concurrents se sont pour l'instant alignés sur les prix pratiqués par les Américains, et la guerre de dissuasion budgétaire menée contre la CEE n'a pas encore porté ses fruits. La Communauté a maintenu son unité sur les questions agricoles au GATT et n'entend pas renoncer au système des restitutions, dont le coût n'a cessé de s'élever.

Au-delà des échéances électorales à court terme et des doctrines économiques, c'est peut-être le niveau de la protection et des transferts en faveur du secteur agricole qui est en cause.

La plupart des pays développés ont construit leur agriculture à l'abri d'une protection douanière élevée ou d'un système de subventions et de transferts. Chacun souhaite soutenir ses agriculteurs : ce point de convergence a fondé le régime des échanges agricoles au sein des négociations du GATT depuis sa création. Aujourd'hui, ce consensus a définitivement volé en éclats, et le protectionnisme agricole défendu en son temps par les Etats-Unis cristallise les conflits (4).

La désorganisation qui affecte tous les marchés agricoles est lourde de conséquences. La chute des prix avantage pour l'instant les pays importateurs du Sud. Rien ne permet cependant de prévoir à terme ses effets sur la production intérieure de pays qui, comme l'Inde par exemple, ont fondé leur politique d'autosuffisance sur des prix rémunérateurs (5).

Les bénéfices ne sont guère plus évidents pour l'économie américaine. De nombreuses voix, dont celles de certaines multinationales du négoce de grains, se sont élevées pour réclamer une négociation concertée sur le marché du blé. Mais quel pays ou quel ensemble économique est aujourd'hui à même d'en prendre efficacement la responsabilité ?

LAURENCE TUBIANA.

(4) Tubiana (L.), La crise des marchés mondiaux des produits agricoles de base, *Economies et Sociétés*, nº 6, 1984.

(5) Voir *La lettre de Solagral*, mars et octobre 1986.



(Guy Le Querrec-Magnum)

MOISSON AU PORTUGAL
Des conditions agro-écologiques difficiles.

LE POIDS

# Dans la

Par HÉLÈNE DELORME *

TRADITIONNELLEMENT partagée entre « atlantistes » et « européens », la politique céréalière de la CEE combine deux options commerciales opposées : un protectionnisme musclé pour les céréales avec prélèvements à l'importation et restitutions à l'exportation, et un libre-échange quasi total pour les produits de substitution (PSC) : sous-produits céréaliers et des industries alimentaires, mais aussi manioc, qui ne supportent que des droits faibles ou nuls. Avec pour principal résultat d'attribuer une place de choix à un treizième convive à la table de la Communauté : l'ami américain.

En effet, cette politique douanière permet un partage du Marché communautaire de l'alimentation animale qui reste le véritable enjeu entre fournisseurs européens et non européens. L'élevage est depuis 1950 le marché porteur pour les céréales. L'accroissement de la production de viande, observable dans tous les pays industriels, s'est réalisé par des techniques d'alimentation du bétail intégrant des doses croissantes de céréales ou d'autres produits protéiques. Selon les projections de la Commission de Bruxelles, ce poste restera en 1990-1991 le principal débouché des céréales communautaires, avec 58 % des utilisations contre 61 % en 1985-86, soit 71 millions de tonnes *sur un total* de 116,6 millions (1).

Or, comme le souligne le Livre vert publié en juillet 1985 par la Commission, la politique céréalière européenne favorise les importations de produits de substitution qui, échappant aux prélèvements, peuvent être acquis à des prix inférieurs à ceux des céréales européennes. Ces importations passent de 6,2 millions de tonnes en 1976 à une moyenne annuelle de 14 millions de tonnes entre 1980 et 1982, puis se stabilisent, en raison de la hausse du dollar, autour de 10,5 millions de tonnes par an à partir de 1983 (2). L'avantage de prix étant très marqué pour les pays dont les monnaies « fortes » se réévaluent par rapport au dollar, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale sont les principaux acheteurs de tels produits, avec respectivement 47 % et 34 % du total importé par la CEE en 1984-1985. Ces achats freinent l'utilisation de céréales dans l'alimentation animale, stabilisée depuis 1976 à une moyenne annuelle de 70 millions de tonnes, entraînant un gonflement du surplus à exporter hors de la CEE. On comprend que celle-ci soit désormais le second marchand de céréales du monde derrière les Etats-Unis. En 1985-1986, les échanges intra-CEE n'ont représenté que 10,9 millions de tonnes, alors que les échanges avec l'extérieur ont dépassé les 15 millions de tonnes, soit 18 % du total mondial.

* Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'études et de recherches internationales).

(1) Toutes les données chiffrées utilisées sont provisoires. Elles sont tirées des bilans de la campagne 1985-1986, établis par la CEE au 15 mai 1986. Ces données excluent le riz ; elles incluent les céréales en grains, les produits de première transformation (farine, malt d'orge, etc.) et l'aide alimentaire.

(2) Ce total comprend le manioc, les patates douces, les sons, le gluten de maïs, les déchets de brasserie, les pulpes d'agrumes. *Agro-Monde Service*, 31 janvier 1986.

ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FACTEURS POLITIQUES

# Le champ de bataille méditerranéen

Par FRANÇOIS LERIN *

LA zone méditerranéenne (entendue au sens large, en y incluant la péninsule arabique et les pays du Golfe) est un des « points chauds » du marché international des céréales, et notamment de la première d'entre elles, le blé.

Au cours de la campagne 1984-1985, elle a importé 25 millions de tonnes de blé – le quart du commerce mondial, alors qu'elle ne comptait encore à la fin des années 50 que pour 15 % des échanges. En terme de part de marché, cette évolution est exceptionnelle ; nul autre groupe de pays n'a connu une telle croissance.

Cette situation s'est nouée au cours des années 70 alors que le déficit des pays de la rive sud de la Méditerranée s'accroissait de manière spectaculaire. De nombreux facteurs ont joué (1) parmi lesquels : la démographie, des conditions agro-écologiques souvent difficiles, des politiques de prix défavorables, des gestions bureaucratiques et autoritaires du secteur agraire et les effets néfastes de la diffusion rapide des rentes pétrolières (2). La croissance des importations a été bien plus forte que ne le prévoyaient les sphères dirigeantes du monde arabe. Trente ans de politique agricole se trouvent pris en défaut : le taux d'autocouverture céréalière n'atteint pas 20 % dans le Maghreb et à peine 60 % au Proche-Orient.

Au début des années 60, les pays de la façade nord – du Portugal à la Turquie – représentaient encore une part importante du déficit régional : 44 %. La façade sud – du Maroc à la Syrie – comptait pour près de 45 % et la péninsule et le Golfe pour moins de 5 % : vingt-cinq ans plus tard, les pourcentages sont respectivement 10 %, 60 % et 30 % (3).

En effet, les pays du Nord ont presque tous – à l'exception de l'Italie et du Portugal – augmenté leur production de manière à devenir autosuffisants, voire légèrement excédentaires, ou même, dans le cas de la Turquie certaines années et, bien sûr, de la France, fortement excédentaires. En revanche, les pays du Sud sont tous – sans exception – devenus importateurs.

Cette évolution est donc relativement récente : au Maghreb, comme au Proche-Orient, le solde céréalier est positif jusqu'au début des années 60 (4). A l'exception de l'Egypte, depuis fort longtemps importatrice de blé, en raison du choix de spécialisation internationale dirigé par les Britanniques, la rive sud n'avait pas « vocation » au déficit.

Les tensions politiques et militaires se sont elles aussi accrues dans la région. Elles se sont reportées sur le marché du blé et les négociations commerciales bi et multilatérales, révélant ainsi les aspects géopolitiques des échanges internationaux.

Marchés captifs, zones d'influence, contrats liés, embargos, restrictions commerciales se sont multipliés au cours des deux dernières décennies, à mesure que se renforçaient les conflits régionaux et l'intervention des superpuissances.

L'Egypte a subi, entre 1968 et 1973, l'embargo américain sur les céréales. La CEE et l'Australie se sont engouffrées dans la brèche et s'y sont maintenues, à tel point que la France, quasiment absente de ce marché avant la guerre des Six jours, le considère aujourd'hui comme un marché traditionnel. Les Etats-Unis n'ont pu reconquérir leur part que grâce à une série de mesures préférentielles, et notamment l'aide alimentaire : l'Egypte reçoit actuellement à elle seule près de la moitié de l'aide alimentaire américaine.

Les fermiers américains, beaucoup plus que leurs collègues européens, australiens et argentins, subissent un fort « risque politique » lié à l'intervention conflictuelle et toujours déterminante de leurs pays dans la région.

## Des opérateurs « neutres »

LES ventes aux deux grands nouveaux acheteurs, l'Iran et l'Irak, en sont une bonne illustration. Les exportations américaines vers l'Iran ont été réduites à des niveaux très faibles après la révolution intégriste. La CEE elle-même n'a jamais pu prendre pied en Iran, le gouvernement préférant des opérateurs politiquement « neutres » comme l'Australie et l'Argentine.

Avec l'Irak, les relations des Etats-Unis ont toujours été très délicates : Washington, soutenant activement le régime du chah d'Iran, ne pouvait que susciter les inquiétudes irakiennes. Mais après la « victoire » égyptienne dans la guerre israélo-arabe de 1973, le gouvernement Carter a tenté un rapprochement qui s'est traduit par des exportations américaines de blé vers l'Irak entre 1978 et 1980. La neutralité affichée par l'administration américaine dans le conflit irako-iranien a réduit les échanges commerciaux, qui n'ont repris qu'en 1983-1984, au moment où la crise libanaise désignait l'Iran comme le déstabilisateur principal. Là encore, quoique de manière moins marquée que pour l'Iran, la CEE (en dépit des relations privilégiées entre l'Irak et la France) n'a pas pu accroître sa présence : les « neutres », Australie et Canada principalement, ont comblé le déficit croissant de l'Irak.

Dans d'autres cas, l'anti-impérialisme arabe semble se diriger exclusivement contre les Etats-Unis, sans interdire le commerce avec la CEE : c'est le cas de la Libye, au cours des vingt-cinq dernières années, et de la Syrie, depuis 1973. Dans le premier cas, la CEE est devenue un fournisseur quasi exclusif, seulement concurrencé par le Canada depuis 1982. En Syrie, CEE et Canada assurent l'essentiel des approvisionnements.

Aux risques politiques s'ajoutent d'autres facteurs : le plus important est, sans conteste, l'expansion australienne, qui s'appuie sur de bas coûts de production et une progression constante de son solde exportable (6,2 millions de tonnes dans la décennie 60, 8,6 dans les années 70, 11,5 de 1980 à 1985). Les Australiens ont appliqué dès le début des années 70 une politique systématique de conquête des marchés offrant un accès par le Pacifique (ce qui leur donne un avantage certain du point de vue des coûts de fret) ; ils sont aujourd'hui les fournisseurs quasi exclusifs du Koweït et des petits Etats de la péninsule arabique, occupent une place déterminante dans les deux Yémen, notable et régulière en Arabie saoudite. En Iran, Irak et Egypte, ils ont conquis d'importantes parts de marché, nettement dominantes certaines années. Ils sont, en revanche, presque totalement absents du bassin intérieur de la Méditerranée.

Le marché régional peut être aussi perturbé par des interventions plus ponctuelles. Par exemple, celle de l'Argentine, qui, lorsqu'elle dispose de forts excédents exportables (1975-1977, 1983-1984), peut intervenir massivement et à très bas prix sur des marchés méditerranéens qui ne lui sont guère familiers : cela a été le cas en Libye et en Algérie en 1975-1977, en Iran et au Liban en 1984-1985. De même celle de la Turquie, lors de ses récoltes excédentaires de 1978-1981 : environ 4,5 millions de tonnes au total. Manifestant une nette préférence régionale, elle a fourni de grosses quantités à la Libye, à l'Irak (1979-1981) et à l'Iran (1981 et 1983).

On constate qu'en Méditerranée la concurrence commerciale ouverte est concentrée sur un petit nombre de pays et un volume de vente réduit. L'affrontement n'en est que plus intense et la polémique plus aiguë. Les pays du Maghreb, exclusivement approvisionnés par la CEE et les Etats-Unis, sont ainsi assez logiquement au centre du conflit qui oppose les deux grands fournisseurs même si le principe du *fair trade* n'est pas l'unique enjeu de la rivalité.

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils chercheraient par tous les moyens à reconquérir la part de marché mondial qui était la leur. Or ce marché s'est resserré. Le marché européen d'importation est clos. La demande soviétique et chinoise s'est révélée volatile et incertaine. Le nouveau marché asiatique n'a pas encore acquis le poids décisif qu'on aimerait lui voir jouer et, surtout, les soldes exportables des grands producteurs augmentent régulièrement. Les plus compétitifs, l'Argentine et l'Australie, appliquent de très commerciales stratégies d'occupation de leurs marchés naturels : l'Amérique du Sud et le Pacifique. Il était donc logique que la guerre au nom du libre-échange ait d'abord lieu dans la *Mare Nostrum* où les Américains affrontent leur « ennemi principal », la CEE, dont la politique de soutien aux exportations manifeste une nette préférence méditerranéenne. Sur les 7,5 millions de tonnes de blé d'exportation que doit subventionner le programme américain BICEP, 95 % concernent des contrats méditerranéens (50 % pour les 2 millions de tonnes de farine).

Les tensions géopolitiques et la concurrence entre les grands exportateurs mondiaux de blé ne peuvent cependant résumer la situation céréalière méditerranéenne. Au regard de l'ampleur du déficit des pays de la rive sud et du Proche-Orient, les discussions sur la réglementation des échanges sont bien peu de chose. Si ce n'était l'effet dépressif sur les prix intérieurs qu'ont tendance à provoquer des prix internationaux artificiellement bas, ceux-ci ont plutôt pour avantage d'abaisser le coût des importations.

Reste le problème du déficit lui-même. Certaines réussites ont été abondamment soulignées, comme celle du plan céréalier d'Arabie saoudite. Mais les Saoudiens n'ont pu obtenir ces résultats que grâce à des prix de garantie au producteur exorbitants (1 000 dollars la tonne, abaissés ensuite à 800 puis 570 dollars).

Le cas de figure ne vaut que pour des pays faiblement peuplés et fortement excédentaires en capitaux. Pour les autres, et notamment les plus pauvres d'entre eux, il reste à savoir s'ils sont en mesure de négocier avec les puissances céréalières l'effort scientifique, technique et économique de modernisation dont ils ont besoin en s'appuyant, paradoxalement, sur leur capacité d'importation.

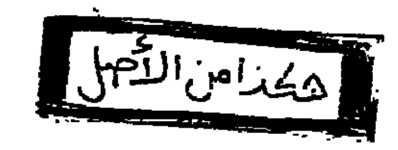
* Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

(1) Actes du séminaire de Rabat sur les céréales et les produits céréaliers en Méditerranée, à paraître dans *Options méditerranéennes*, CIHEAM.

(2) J. Egg, F. Lérin, L. Tubiana « Rente pétrolière et crise agricole », *Etudes rurales*, nº 99/100, 1985.

(3) Les chiffres utilisés proviennent du Conseil international du blé, *via* des traitements statistiques sur les flux origine-destination réalisés dans le programme sur l'économie et la géopolitique des échanges de céréales et d'oléoprotéagineux en Méditerranée (EGECOM, programme CIHEAM-INRA).

(4) B. Etamad, « Le bilan céréalier du tiers-monde 1800-1982 », revue *Tiers-Monde*, nº 98, 1984.





## DE L'ALLIÉ AMÉRICAIN

# CEE : treize à table

Le coût budgétaire et les inconvénients économiques de la politique communautaire s'élèvent avec le volume de la production agricole de la CEE. Mais cette politique procède d'un choix qui est peut-être le seul compatible avec, d'une part, l'hétérogénéité des céréalicultures européennes dont il garantit la reproduction et, d'autre part, les intérêts exportateurs des Etats-Unis, qui se comportent et sont traités de plus en plus ouvertement comme un Etat membre de la CEE.

Les restitutions à l'exportation permettent à la « grande fabrique de céréales » qu'est la France — 56 millions de tonnes produites en 1985-1986 ; 31 millions exportées, dont 50 % vers la CEE — de développer son potentiel, en lui garantissant la préférence européenne sous la forme d'une participation au financement des exportations vers les marchés tiers. Les prélèvements à l'importation assurent aux exportateurs spécialisés que deviennent l'Allemagne fédérale, le Danemark et, surtout, la Grande-Bretagne (5,4 millions de tonnes exportées en 1985-1986 sur une production de 22 millions) la protection nécessaire pour maintenir ou augmenter leur production de céréales. Le libre accès au marché international des produits de substitution, enfin, est pour les anciens éleveurs que sont les pays du Benelux un moyen de conserver leur avantage comparatif face aux autres pays de la CEE, et pour le nouveau qu'est l'Italie, de réduire le coût de la modernisation agricole.

La politique céréalière européenne ménage aussi les intérêts des exportateurs américains. Ils ont, dans une première phase, comblé le déficit européen en maïs dans des conditions fort avantageuses puisqu'ils bénéficiaient des prix stables et élevés que garantissait la politique agricole commune (PAC). Le déficit se réduisant grâce à la hausse de la production, les Etats-Unis tendent, depuis le début des années 70, à évincer les pays en voie de développement fournisseurs de produits de substitution en augmentant leurs exportations de sous-produits des industries alimentaires, et d'abord des maïseries.

L'ampleur de la substitution apparaît à l'examen des importations communautaires de gluten de maïs. Provenant dans leur quasi-totalité des Etats-Unis, celles-ci passent de 697 000 tonnes en 1974 à 3 millions de tonnes en 1984-1985, soit presque le tiers des achats européens de produits de substitution.



### L'Europe défend son blé

Le comportement des Etats-Unis, qui utilisent le GATT pour consolider l'importation à droit nul de divers sous-produits des industries alimentaires, comme celui de la CEE, qui a convaincu en octobre 1982 ses partenaires sous-développés d'accepter un contingentement de leurs ventes de manioc, permettent de penser que cette substitution se poursuivra. Conduira-t-elle à une révision fondamentale de la politique céréalière de la CEE ? La manière dont cette politique a été gérée pendant la campagne 1985-1986 donne des éléments de réponse.

Les Etats-Unis ouvrent la campagne céréalière en s'en prenant au système de prélèvements-restitutions. Pour prouver que ces mécanismes sont des pratiques de dumping, responsables de la baisse des prix, ils décident de soutenir la concurrence sur les marchés de cinq puis huit pays méditerranéens, clients « traditionnels » de la CEE. Annoncé le 4 mai et appliqué en octobre 1985, le programme de promotion des exportations BICEP dégage 2 milliards de dollars sur trois ans. Cette initiative, visant à isoler la France, se révèle une politique de Gribouille.

Certes, la CEE ne définit pas une réponse globale permettant d'aborder en bonne position les négociations du GATT. Mais elle ne cède pas sur le système des restitutions qu'au contraire elle perfectionne.

Elle ne se contente pas d'augmenter ses restitutions qui, entre août 1985 et mai 1986, passent de 35 ECU à 100 ECU/tonne pour le blé tendre (3). Elle apprend aussi à réduire la transparence de sa politique d'exportation en diversifiant les modalités d'attribution des restitutions. La procédure de la « restitution de droit commun opérationnelle », notamment, permet de fixer la restitution avec le minimum de publicité et le maximum de rapidité. Comme, en outre, la CEE avait conclu dès avril-mai 1985 les contrats pour 1985-1986 avec les pays visés par l'offensive américaine, le coût de la réponse au BICEP est, en définitive, relativement faible : il concerne seulement 350 000 tonnes d'orge et un peu plus de 425 000 tonnes de blé.

Pour les Etats-Unis, en revanche, les inconvénients de ce programme se révèlent au fil de la campagne. Il suscite un regain de protectionnisme interne, dont producteurs et négociants demandent l'extension aux marchés qu'il ne couvre pas mais où il contribue à faire baisser les prix. Et il isole les Etats-Unis des autres exportateurs qui, précisément, redoutent une telle évolution. Apparu en juin 1986, malgré la réduction du BICEP, en mars, à 1 milliard de dollars, le clivage est confirmé par la conférence des exportateurs loyaux qui, du 25 au 27 août, réunit en Australie quatorze pays : les Etats-Unis et la CEE sont mis dans le même panier des pays subventionneurs et considérés comme également responsables de la chute des prix et du désordre des marchés internationaux.

Cette évolution a conduit les Etats-Unis à adopter une stratégie plus conséquente de « treizième membre » de la CEE. Ils ne mettent plus en cause le principe du système des prélèvements-restitutions, c'est-à-dire, en fait, l'existence même de la PAC. Sans doute admettent-ils que les Etats de la CEE ont des histoires, des structures et des politiques agricoles trop différentes pour supporter un autre type de gestion que celui qui repose sur des contrôles aux frontières. Dans la négociation sur le partage du marché espagnol, au terme de tractations qui se déroulent de mars à juillet, ils se contentent d'un accord dérogatoire — pratique typique de la CEE — d'une durée de six mois, qui leur donne le droit d'écouler hors prélèvements 234 000 tonnes par mois de maïs, sorgho et produits de substitution, soit l'équivalent sur un an de 2,8 millions de tonnes pour un déficit céréalier ibérique de 6 millions de tonnes.

Ensuite, ils exploitent habilement la discorde qui règne entre les agriculteurs français. Les représailles prévues témoignent que ceux-ci sont les premiers visés : sur 620 millions de dollars d'exportations européennes menacées de contingentement, 242 (40 %) proviennent de France. La crise que suscite en France l'accord du 2 juillet confirme cette interprétation. Eclate au grand jour la tension entre maïsiculteurs et producteurs de blé. Les premiers voient s'évaporer les avantages qu'ils escomptaient tirer de leur proximité du marché espagnol pour compenser le handicap que leur fait subir la PAC. A la concurrence directe sur le marché espagnol s'ajoute le risque d'une pression accrue sur les prix. En effet, si les Etats-Unis n'écoulent pas sur le marché espagnol leur contingent, ils pourront vendre dans la CEE une partie de leur maïs sans prélèvement. Par contre, les producteurs de blé peuvent espérer progresser vers un contingentement par leurs voisins d'Europe du Nord des importations de sous-produits céréaliers américains. Cette évolution, redoutée aux Etats-Unis, compenserait partiellement l'effet de l'accord d'avril 1986, qui renouvelle, en augmentant les quantités couvertes (de 18 à 21 millions de tonnes à répartir sur quatre ans), l'accord de 1982 sur les achats de manioc.

### Eviter la confrontation directe

Cette crise montre aussi que le fossé se creuse entre la stratégie des céréaliers, pour qui la priorité est de conserver la CEE, car elle évite la confrontation directe avec les Etats-Unis, et celle des autres producteurs qui, des éleveurs aux viticulteurs, se heurtent soit à la saturation du marché communautaire, soit à des concurrents plus compétitifs et se tournent vers des partenaires extérieurs, et d'abord les Etats-Unis. Le président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), M. Teyssedou, est le plus explicite sur ce point : *« Mieux vaut trouver un accord avec les Etats-Unis, car on y exporte aussi des cognacs, des fromages, des vins. On ne peut vouloir se protéger des importations si l'on veut aussi continuer à exporter hors de la Communauté* (4). » Point de vue que reprend à sa façon M. François Guillaume, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), devenu ministre de l'agriculture, quand il soutient que l'élargissement de la CEE a été mal négocié, car il eût fallu s'entendre d'abord avec les Etats-Unis.

En permettant à la France, aux Etats-Unis et à leurs partenaires européens de négocier leurs places respectives sur le marché céréalier mondial, la CEE se révèle comme une instance d'intégration au monde atlantique des pays qui la composent. La réforme d'inspiration très reaganienne du volet interne de la politique céréalière européenne confirme cette interprétation (5). La baisse des prix, par le biais du prélèvement de coresponsabilité et l'allégement du soutien des marchés, en accentuant la perméabilité des marchés européens aux mouvements des marchés internationaux, ne peut que confronter plus fortement les céréaliers aux « disciplines du marché ».

Ce n'est pas la moindre ironie de l'histoire que cette atlantisation de l'agriculture française, et avec elle de l'Europe, soit aujourd'hui gérée par le nationaliste gaulliste qu'est M. François Guillaume, qui doit revenir sur ses convictions comme le firent ses prédécesseurs dans les années 60 pour construire l'Europe verte.

HÉLÈNE DELORME.

(3) 1 ECU = 7 F environ.

(4) *Le Monde*, 28 juin 1986.

(5) Cf. Denis Clerc, « L'Europe verte malade de ses excédents », *le Monde diplomatique*, janvier 1986.

CEE FRANCE
MAROC
TUNISIE
EGYPTE
JAPON 5,8
ARGENTINE 4,3

PRODUCTION
EXPORTATIONS
IMPORTATIONS
STOCKS

**PRODUCTION ET ÉCHANGES EN 1985**
(en millions de tonnes)

*Sources :* Conseil international du blé (base de données EGECOM.) Annuaires de la FAO (base de données MEDISTAT.)

**LES ÉVOLUTIONS ENTRE 1970 ET 1985**

**AMÉRIQUE DU NORD :** Aux Etats-Unis comme au Canada, augmentation considérable, jusqu'en 1982, de la production (de 60 à 106 Mt) et des exportations (de 30 à 67 Mt). Depuis elles régressent, tandis que les stocks se gonflent (52,5 Mt).

**CEE :** De 42 Mt., en 1970, la production dépasse les 70 Mt à partir de 1984. Si la France reste le principal fournisseur avec plus de 30 Mt, la Grande-Bretagne a fait une percée remarquable et approche les 15 Mt. Malgré un triplement des exportations, les stocks de la CEE se gonflent régulièrement (21 Mt).

**AUSTRALIE :** Elle réussit à doubler sa production et ses exportations tout en réduisant ses stocks à un niveau proche de zéro ; très présente dans la zone allant du golfe Persique au Japon.

**URSS :** Premier producteur, en moyenne, sur la période, mais avec des écarts considérables allant de 66 Mt en 1975 à 120 Mt en 1978 ; également premier importateur, avec des tonnages qui s'accroissent régulièrement à partir de 1972.

**CHINE :** Devenue le premier producteur mondial, elle a presque triplé sa production en quinze ans, tout en restant un gros importateur : de 4 à 15 Mt par an.

**PVD :** Les situations y sont très variables. Si l'Inde, par exemple, a doublé sa production et pratiquement cessé d'importer, la production a stagné en Amérique latine (hors Argentine), en Afrique et faiblement augmenté dans les autres pays d'Asie. Les importations des PVD ont doublé au cours de la période, passant de 26 à 52 Mt.

## EFFETS PERVERS D'UNE POLITIQUE LIBÉRALE

# Le recul désordonné des Etats-Unis

Par **FLORENCE JACQUET** *

NOUS ne sommes pas habitués, en Europe, à entendre les producteurs de blé réclamer à grands cris l'instauration de quotas de production, et l'administration refuser catégoriquement une telle mesure alors que les stocks débordent des silos – 50 millions de tonnes en 1986 – et que leur écoulement coûte de plus en plus cher. C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui aux Etats-Unis. Traditionnellement, le contrôle de la production était un élément important de la politique céréalière américaine, permettant un ajustement constant de l'offre à la demande. Or il semble désormais que le gouvernement le considère comme néfaste aux exportations. Les changements intervenus sur le marché mondial du blé expliquent en partie cette évolution. Mais, pour les producteurs américains, le maintien de leurs exploitations dépend toujours de la capacité de l'Etat à leur garantir un prix « rémunérateur », que ce soit par des aides directes ou par une régulation du marché.

La situation actuelle – excédents et crise des débouchés – présente certaines analogies avec celle qui conduisit, dans les années 50, à la mise en place de deux grands instruments de régulation : la loi d'aide alimentaire (PL. 480) en 1954 et les programmes de réduction de l'offre : contingents de surface par producteur (1954) et création de la Banque du sol (1956). La surface en blé fut ainsi ramenée de 30 millions d'hectares au début des années 50 à 20 millions d'hectares environ en 1970. Dans le même temps, les exportations américaines passaient de 8 millions à 20 millions de tonnes. Au-delà de la diminution rapide des stocks, l'articulation de politiques actives de création de débouchés, d'ajustement de l'offre et de soutien des revenus des producteurs par un prix garanti à un niveau élevé, puis par le système des paiements compensatoires *(deficiency payment)* donna aux agriculteurs la possibilité d'accroître la taille de leurs exploitations, le volume de leur production et leur niveau de vie. De 1970 à 1980, alors que la production américaine de blé passe de 40 à 70 millions de tonnes, le marché mondial continue d'en absorber une part croissante : la moitié en 1970, les deux tiers en 1980.

Les excédents semblant se résorber, les programmes de contrôle des surfaces deviennent de plus en plus souples et les contingents obligatoires par producteur sont remplacés par une réduction volontaire des surfaces emblavées, puis par une liberté totale d'emblavement après 1973.

En 1981, les perspectives de la demande mondiale de blé laissent attendre une poursuite de la croissance. Après la hausse du prix du blé des années 1972, 1973, 1974, les producteurs, encouragés par un niveau d'inflation élevé et de faibles taux d'intérêt, s'endettent pour acheter terre et matériel. C'est dans ce contexte euphorique qu'est votée la loi agricole de 1981. De l'avis général, l'intervention de l'Etat va enfin pouvoir se réduire.

La surprise est donc grande pour les producteurs de blé américains quand, à partir de là, tout commence à aller mal. Contrairement aux prévisions, la demande mondiale en blé stagne autour de 100 millions de tonnes. Plus grave, les exportations américaines diminuent d'année en année et passent de 50 millions de tonnes en 1981-1982 à 25 millions de tonnes en 1985-1986. Le relâchement de la demande entraîne une chute du prix mondial et du prix de marché à l'intérieur des Etats-Unis.

La baisse des prix a pour conséquence une augmentation considérable des dépenses de l'Etat pour le soutien des revenus des producteurs. Mais cette intervention n'empêche pas la baisse des revenus agricoles, les prix des consommations intermédiaires augmentant plus vite que les prix garantis (le *target price* est « gelé » depuis 1983). La baisse des revenus survient pour la plupart des producteurs à un mauvais moment : très endettés à la fin des années 70, ils se trouvent, au début des années 80, confrontés à de nouvelles conditions économiques : baisse des taux d'intérêt, recul de l'inflation. De nombreux exploitants sont aujourd'hui dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Révélant cette dégradation de la situation agricole, et en même temps diminuant les chances de rétablissement financier des producteurs, la baisse du prix de la terre est brutale : 25 % en moyenne entre 1980 et 1986. Les Etats producteurs de blé sont parmi les plus touchés, la chute y atteint souvent 50 %.

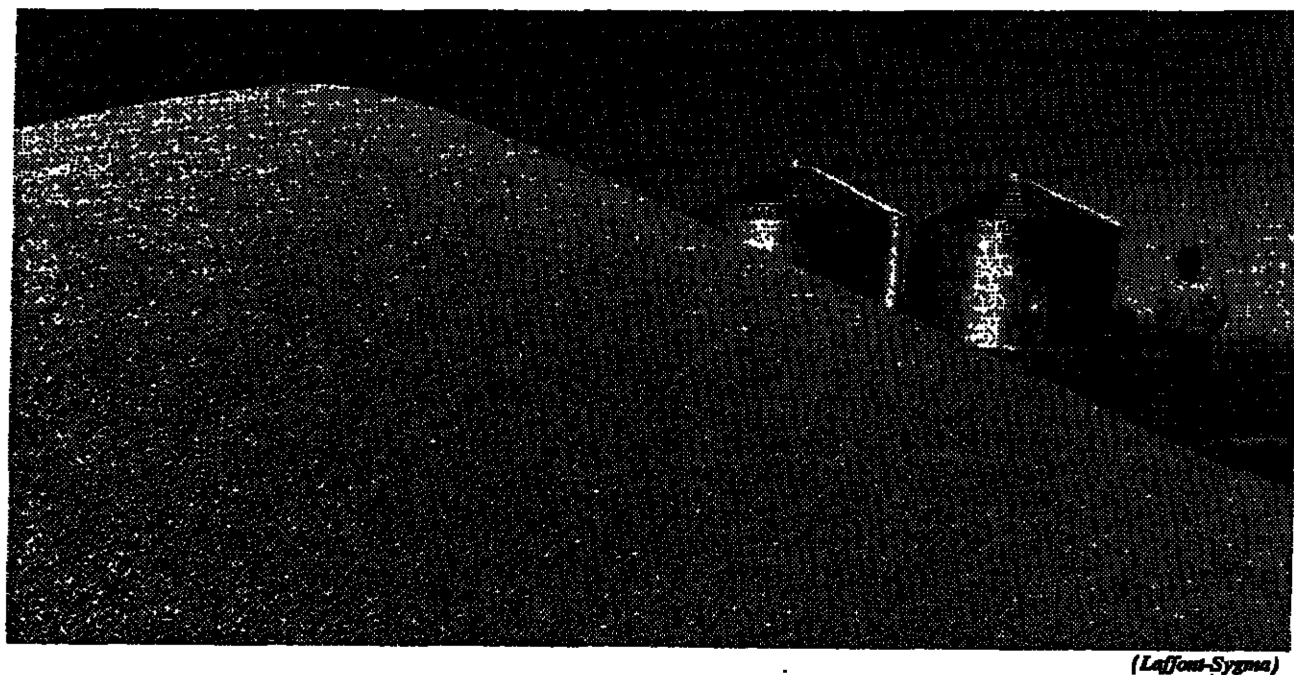
Dans l'analyse de cette crise et dans la recherche de solutions, les positions s'affrontent parmi les producteurs et au sein de l'administration.

Les points de vue concordent apparemment sur les causes du ralentissement des exportations américaines. Au-delà du bouc émissaire que représente la CEE, tout le monde s'accorde à reconnaître les effets de la hausse du dollar, tant dans la perte de compétitivité des exportations américaines que dans le ralentissement de la demande globale, et prône des mesures visant à rétablir cette compétitivité. Depuis 1983, les instruments d'intervention se sont multipliés : en 1983-1984, mise en place de crédits publics d'exportation permettant aux exportateurs d'offrir des « crédits mixtes » *(blended credits)* et d'un système de garantie de crédits à l'exportation ; en 1985, renforcement de l'aide alimentaire (PL 480) et création d'un programme de promotion des exportations (BICEP), en vertu duquel une partie des stocks gouvernementaux de blé est distribuée aux négociants américains pour être vendus à des prix de faveur sur des marchés d'exportation donnés.

Aujourd'hui, le blé subventionné ne relance pas les exportations américaines, comme le fit l'aide alimentaire dans les années 60. Beaucoup de choses ont changé, tant du côté de la demande que de l'offre. La plupart des pays importateurs veillent, au-delà de leurs difficultés de paiement, à diversifier leurs sources d'approvisionnement, sachant ce que coûte la dépendance à l'égard d'un seul fournisseur. De plus, la concurrence est plus forte entre exportateurs et presque tous peuvent offrir des conditions de vente intéressantes. En ce qui concerne la CEE, le volume offert sur le marché mondial, mais également les techniques de production et les rendements obtenus, font que les Etats-Unis ne profitent plus d'un avantage de coût de production : les dépenses à engager dans la guerre commerciale en sont accrues d'autant.

En 1985, lors des discussions préparatoires au vote de la loi agricole, la réduction des dépenses budgétaires était un objectif prioritaire. Malgré cela, la loi votée en décembre dernier prévoit, pour trois ans, un budget de 53 milliards de dollars pour les programmes intérieurs de soutien des marchés et des revenus, et de 20 milliards de dollars pour les programmes d'aide aux exportations. Quant au programme de réduction des surfaces (PIK) *(Payment In Kind)* des années 1983 et 1984, il n'eut ni l'ampleur de ses prédécesseurs ni le résultat souhaité, compte tenu de son coût. Dans ce programme, les agriculteurs qui renonçaient à cultiver une partie de leurs terres étaient presque entièrement dédommagés de la diminution de récolte.

Le développement de la production de blé depuis 1975 dans les régions de l'Est, plus intensives que les Grandes Plaines (1), explique en grande partie qu'une diminution de surface soit aujourd'hui de plus en plus facilement comblée par une augmentation de rendement. Quoi qu'il en soit, ces programmes furent abandonnés après 1984, en raison de leur coût très élevé : 3,5 milliards de dollars pour le blé en 1983-1984. Mais si l'intensification de la production ne rend plus possible l'application de quotas de surface, pourquoi ne pas rétablir des quotas de mise en marché comme ce fut le cas à l'origine ? La réponse de l'administration républicaine est nette. Le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Richard Edmund Lyng, a plusieurs fois déclaré qu'il *« refusait catégoriquement d'instaurer des contingents de production obligatoires, même si une majorité d'agriculteurs se prononçait en leur faveur* (2) ». De son point de vue, en effet, accepter de réduire la production reviendrait à entériner le recul des Etats-Unis sur le marché mondial, et c'est bien là que se situe le véritable enjeu.



(Laffont-Sygma)

LES STOCKS DÉBORDENT DES SILOS AMÉRICAINS
Les désillusions du pouvoir céréalier

* Chercheur à l'Institut agronomique méditerranéenne de Montpellier.

(1) Cf. Albert Chominot et Florence Jacquet, « Un avenir prometteur pour les Etats-Unis, grenier à blé du monde », *le Monde diplomatique*, juillet 1983.

(2) *Chicago Tribune*, 9 juillet 1986.

## L'OMBRE DE L'AUTOSUFFISANCE

# L'URSS, client convoité et incertain

Par **CHANTAL BEAUCOURT** *

AVEC des achats estimés à 16 millions de tonnes pour 1986, l'Union soviétique demeure le plus gros importateur de blé, absorbant depuis le début des années 80 environ 20 % des ventes mondiales. De quoi attirer bien des convoitises, alors que les grands pays exportateurs se livrent à une concurrence sauvage pour écouler leurs surplus. Aucun ne peut se passer du client soviétique, massif et solvable, qui sait tirer le meilleur parti d'une conjoncture favorable. Mais la perspective d'une *« transformation radicale »* du secteur agricole préconisée par M. Mikhail Gorbatchev, l'objectif fondamental, réaffirmé tout récemment, de *« couvrir totalement dans les plus brefs délais l'approvisionnement du pays* (1) », risquent de retrécir, sinon de tarir, ce fructueux marché. Reste à savoir si l'URSS a les moyens d'accéder à l'autosuffisance céréalière et, le cas échéant, dans quels délais.

### Voie étroite vers l'équilibre

DANS l'arsenal des décisions déjà prises dans le secteur agricole (plus de deux cent cinquante en un quart de siècle), les deux décrets publiés en août dernier dans la presse soviétique (2), s'ils ne permettent certes pas d'apporter une réponse définitive à ces questions, n'en contiennent pas moins des indications précieuses sur les orientations de la stratégie céréalière de l'URSS à moyen terme.

Un point essentiel est désormais acquis : la progression des récoltes nécessaire pour couvrir les besoins céréaliers du pays ne procédera pas, dans les années à venir, d'une large extension des terres irriguées. Un coup d'arrêt vient d'être donné aux travaux du projet grandiose de transfert d'une partie des cours d'eaux du nord de l'Europe vers les régions du sud, ainsi qu'à l'étude du projet non moins impressionnant de dérivation d'une part des eaux des fleuves sibériens vers les régions de l'Asie centrale. L'enjeu en était important : les surfaces irriguées devaient atteindre, dès l'an 2000, 32 millions d'hectares, et l'on comptait accroître la production céréalière de 45 à 50 millions de tonnes. Le décret qui en fait état met fin, du même coup, à une âpre polémique, ces projets ayant été vivement contestés par les écologistes et par d'éminents scientifiques.

Le problème de l'approvisionnement en eau n'est pas, pour autant, méestimé ; il apparaît en effet crucial pour l'avenir de l'agriculture soviétique : deux tiers des céréales sont récoltées dans des régions à haut risque, et il arrive, en année sèche, qu'une région de la Volga récupère tout juste l'équivalent de ses semences : 5 quintaux à l'hectare. Des dispositions sont prises à moyen terme pour y faire face ; elles apparaissent pourtant comme des palliatifs au déficit en eau des régions du Sud. Mais on ménage l'avenir : le comité d'Etat à la science et à la technique, l'Académie des sciences et le VASKHNIL (Institut de recherche scientifique agricole) sont chargés de poursuivre l'étude des problèmes scientifiques liés à une redistribution régionale des ressources en eau.

Si important soit-il, l'approvisionnement en eau ne peut cependant expliquer à lui seul le déficit céréalier. De fait, la hausse brutale de la consommation céréalière animale est à l'origine des premiers gros achats soviétiques sur le marché mondial, au début des années 70. Dès 1975, cependant, le niveau de cette consommation s'est stabilisé et, depuis 1980, les importations servent principalement à compenser la diminution des récoltes. Les mesures décrétées le 20 août dernier misent sur deux tableaux. On espère, tout en relançant la production de l'élevage, réduire l'accroissement des besoins céréaliers du bétail. Il n'y a là rien de bien nouveau, mais le processus engagé est prometteur ; les bonnes récoltes fourragères de ces dernières années ont déjà permis de réduire la dépendance à l'égard des céréales dans les rations animales.

La production de maïs, surnommée la « nikitchina » dans l'enthousiasme de la campagne engagée au début des années 60 par Nikita Khrouchtchev, qui y voyait le secret des succès agricoles américains, fait un retour en force. L'engouement pour la « reine des champs » avait été jugé inconsidéré par Leonid Brejnev ; des pâturages y avaient été sacrifiés et les rendements en début de période ont été médiocres. Dès 1970, cependant, la production de maïs grain connaît un regain de faveur. Elle atteint en moyenne, pour 1981-1984, 11,5 millions de tonnes. On en attend 20 millions de tonnes *« dans les prochaines années »*, et l'on prévoit d'y consacrer la totalité des nouvelles terres irriguées d'ici à 1990.

Même s'ajoutant à celles qui ont été prises en mars dernier (3), on peut douter cependant que ces dispositions permettent à l'URSS de retrouver le rythme de progression des rendements céréaliers des deux dernières décennies. Les récoltes ont décliné en moyenne annuelle sur les cinq dernières années de 25 millions de tonnes environ par rapport à la période quinquennale précédente, sous l'effet d'une réduction des surfaces ensemencées et des rendements, et la récolte de 1985 est estimée à 175 millions de tonnes. Quant au passage à de nouvelles méthodes de gestion et d'exploitation, qui doit permettre d'opérer le tournant radical du secteur agricole, il constitue, de l'aveu de ses promoteurs, une opération de longue haleine.

A moyen terme au moins, l'URSS restera très dépendante des variations climatiques, et on ne peut envisager qu'elle atteigne d'ici à 1990 le niveau « régulier » de 250 millions de tonnes, qui permettrait de couvrir les besoins du pays. Des importations seront encore nécessaires. Les mesures qui ont été prises pour réduire les besoins pourraient cependant permettre d'alléger le déficit céréalier.

### Une politique d'achats opportuniste

SI, bon gré mal gré, l'Union soviétique doit encore se pourvoir sur le marché mondial, du moins le fait-elle dans les meilleures conditions. Elle joue, en effet, de la surenchère entre les fournisseurs occidentaux, qu'elle contribue à alimenter, et apparaît comme le grand bénéficiaire de la partie de bras de fer qui oppose l'Europe aux Etats-Unis dans ce qu'on appelle communément la « guerre du blé ».

Certes, l'URSS est bien placée pour ce faire : le monopole d'Etat des échanges extérieurs, le caractère confidentiel des récoltes et des stocks, la mettent en position de force pour intervenir à bon escient. Cependant, les pays exportateurs occidentaux ne sont pas sans atouts eux non plus ; l'URSS ne peut se passer de leurs céréales ; les partenaires est-européens ne sont que des fournisseurs d'appoint. Et, contrairement à d'autres produits alimentaires, les conditions du marché n'influent guère sur la demande de céréales soviétiques, peu élastique. Pourtant, les exportateurs occidentaux sont en train de payer le prix de leurs dissensions. Jamais le calendrier des achats soviétiques n'a été aussi incertain. L'URSS n'a pas réagi à la décision de M. Ronald Reagan, le 4 août, de subventionner le prix de vente du blé à l'URSS de 13 dollars la tonne (révisable), et ses achats sont actuellement concentrés sur le Canada.

Le chef du gouvernement, M. Ryjkov, dans son rapport au vingt-septième congrès, avait bien mis l'accent sur la nécessité pour l'URSS de contrôler très strictement ses achats extérieurs. Il est peu vraisemblable, pourtant, que les responsables de l'économie soviétique décident de réduire le volume des importations céréalières. Ils s'efforceront plutôt d'en diminuer le coût et attendent patiemment une baisse des prix. La forte compétition sur le marché du blé et les perspectives d'ajustement sur le marché des céréales fouragères, après une révision en baisse des taux de crédit, encouragent les importateurs à retarder leurs achats.

En même temps, l'URSS accroît ses exigences. Au droit de refuser les livraisons à l'arrivée au port a succédé la demande d'un délai de paiement de trente jours pour les cargaisons, au lieu d'un paiement de 95 % du prix dans les sept jours de la réception des documents.

Ainsi, les fournisseurs occidentaux font un bien mauvais calcul ; même celui qui pourrait apparaître favorisé parce qu'il aura acquis une part de marché est perdant : il devra faire face à ces exigences et aura la charge d'un stockage prolongé.

Ces fournisseurs doivent tenir compte également de ce que, depuis l'embargo céréalier décrété par M. Carter en 1980 (4), l'URSS a quelque peu diversifié ses sources d'approvisionnement. Elle cherche aussi à rééquilibrer en sa faveur les échanges avec ses fournisseurs outre-Atlantique. En même temps, elle ne peut méconnaître que l'énergie reste sa principale monnaie d'échange et que l'Europe est son premier client d'hydrocarbures ; mais, là aussi, des déséquilibres commerciaux existent qu'il faut combler.

A plus long terme, l'ombre d'un pays autosuffisant prendra-t-elle corps ? La réorganisation en cours suppose une profonde modification des comportements, opération longue et hasardeuse dans un système très bureaucratique et centralisé. L'issue est incertaine. A moyen terme, l'appât demeure important. Il s'agit d'en tirer le meilleur profit.

* Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

(1) Décret concernant *« les mesures visant à augmenter la stabilité de la production céréalière et à accroître les ressources de céréales fourragères au douzième quinquennat »*, *Pravda*, 6 août 1986.

(2) Décret sur *« l'arrêt des travaux de transfert d'une partie des cours d'eau du Nord et de Sibérie »*, *Pravda*, 20 août 1986.

(3) Décret sur *« l'amélioration du mécanisme économique de gestion du complexe agro-industriel »*, *Pravda*, 29 mars 1986.

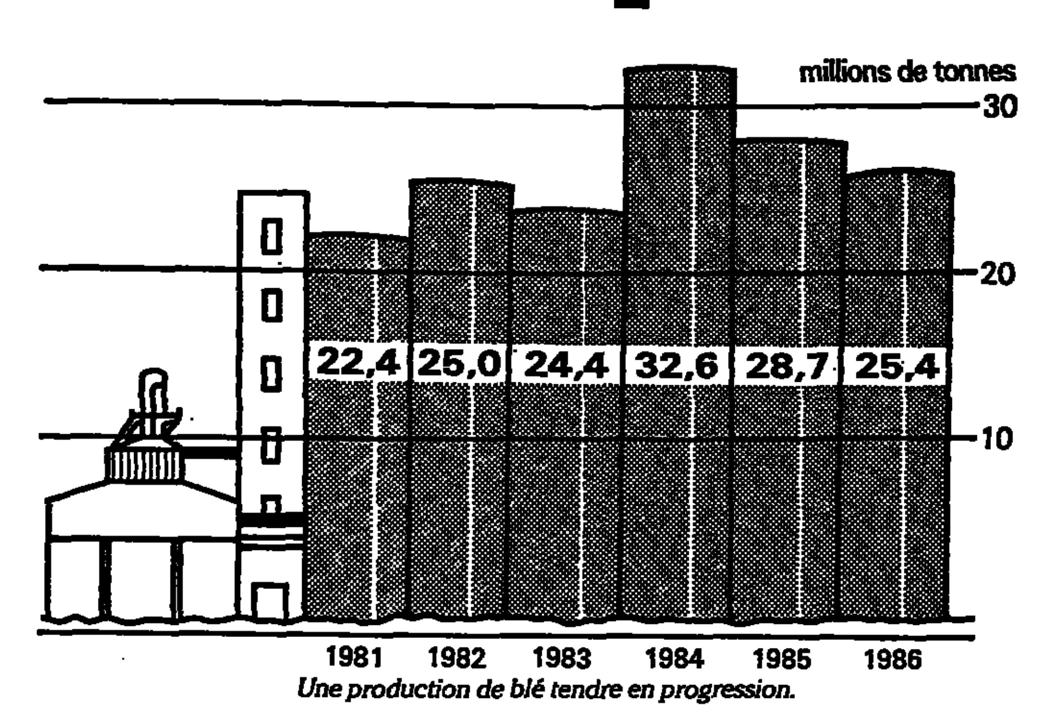
(4) Chantal Beaucourt, « L'arme alimentaire », dans *la Drôle de crise. De Kaboul à Genève*, Fayard, Paris, 1986.



La France
Exporter... u
Le fruit de la
et du progrès
ONIC
Office

*(Publicité)*

# La France exporte ses céréales dans 60 pays



*Une production de blé tendre en progression.*

Ses récoltes abondantes assurent tous les ans un approvisionnement régulier et permanent pour l'exportation.

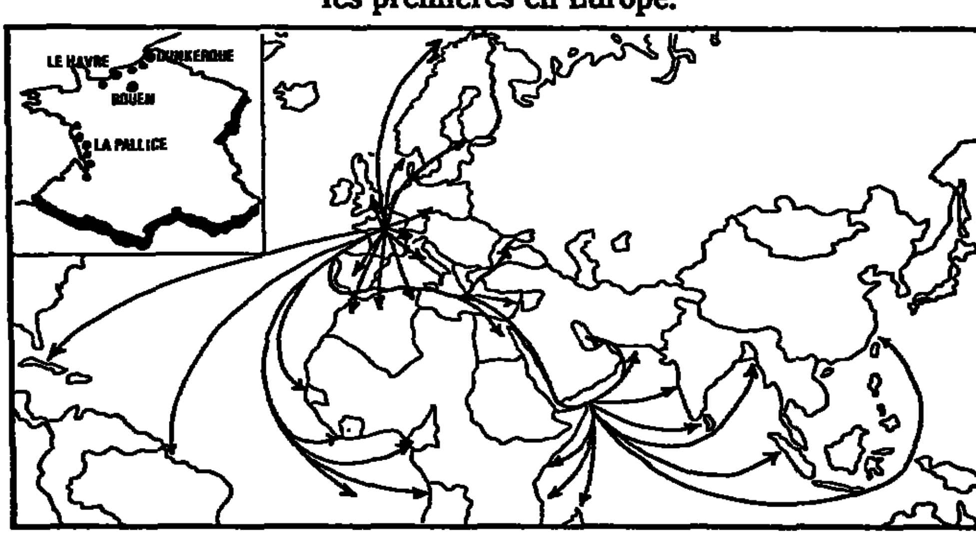
L'originalité de son système de commercialisation, fait unique en Europe, est un atout supplémentaire. Quelque cinq cents coopératives et mille négociants agréés par l'Office d'intervention, l'ONIC, constituent la trame de la collecte française et assurent, à l'aide d'un réseau de stockage performant, le bon écoulement de la récolte et préservent ainsi la qualité des céréales françaises.

Terre à blé depuis des décennies, la France a su lier son expérience aux techniques les plus modernes et développer ses productions d'autres variétés (orge, maïs, blé dur, triticale).

La sélection variétale compte parmi les plus dynamiques au monde. Fortement mécanisée, l'agriculture est résolument tournée vers l'avenir. Soutenus par une infrastructure scientifique de haut niveau et conseillés sur le terrain par des ingénieurs et techniciens qualifiés, quatre cent mille producteurs se consacrent à la production des céréales.

Préparation soignée des sols, fertilisation, traitements adaptés... autant de techniques déterminées par une préoccupation unique : produire des céréales dont la qualité corresponde à l'attente des différents utilisateurs.

**Un souci majeur qui fait des céréales françaises les premières en Europe.**




## Exporter... une vocation

**Carrefour géographique de l'Europe, la France exporte 60 % de sa production céréalière.**

Ces performances placent la France parmi les grands pays exportateurs et au premier rang pour les ventes de farines et de malt.

De nombreux atouts ont permis ce résultat :

**Des capacités de stockage adaptées**

– 35 millions de tonnes de capacités de stockage permettent de stocker et de classer les blés dans des conditions optimales ;
– les silos peuvent réaliser toutes opérations à la demande : nettoyage, traitement, séchage, ensachage.

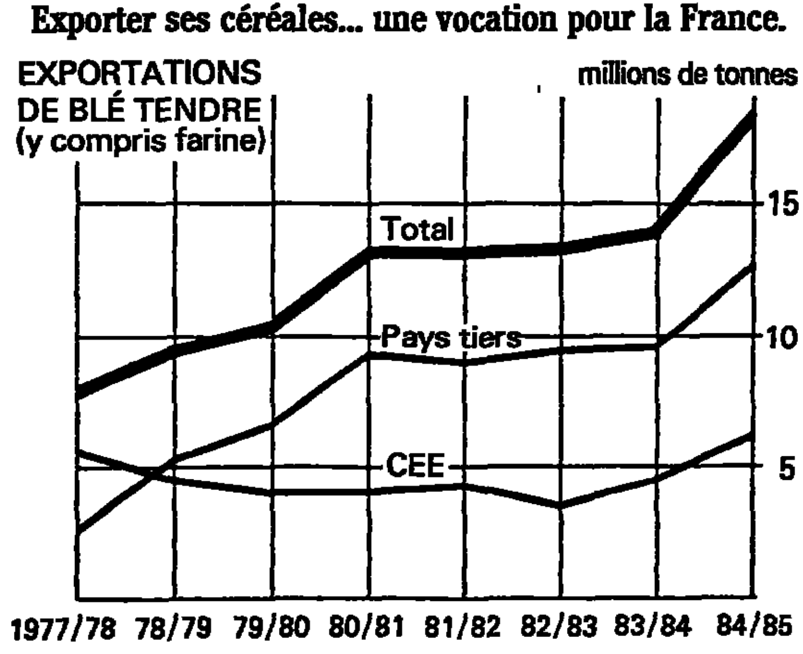
**Un réseau de transport rapide**

– qui garantit la qualité de la marchandise. Un réseau de transport étoffé, par eau, fer et route, assure une disponibilité permanente tout au long de l'année.

**Des capacités portuaires**

– les chargements sont effectués sur des navires aux gabarits désirés ;
– depuis quatorze ports répartis sur les quatre façades maritimes, des chargements de blé et de farine partent dans le monde entier.

**Exporter ses céréales... une vocation pour la France.**




## Le fruit de la tradition et du progrès

Un climat tempéré et des sols favorables font de la France un terroir particulièrement adapté à la culture des céréales. Cette production occupe aujourd'hui une superficie de 10 millions d'hectares, dont la moitié est consacrée au blé.

Dans le cadre de la réglementation communautaire, la France se place dans le peloton de tête des pays producteurs.

## Un objectif : satisfaire la demande

**Premier producteur de blé, d'orge et de maïs de la Communauté économique européenne, la France se doit d'offrir aux pays acheteurs le plus large éventail d'utilisation de notre production céréalière.**

**Blé et farine**

Les blés panifiables représentent plus des trois quarts de la production française de blé. Leur qualité et leur disponibilité permettent de satisfaire aisément la demande. A partir de ces blés, **la meunerie** peut obtenir les farines adaptées aux différents procédés de panification.

Les blés correcteurs, de force ou améliorants, sont produits en quantités limitées dans des régions favorables. Ils sont essentiellement incorporés en pourcentage variable à d'autres blés pour répondre aux exigences très élevées de certains types de panification.

Les blés pour d'autres usages que la panification sont constitués de variétés utilisées par **l'industrie de l'alimentation animale** ou pour des utilisations spécifiques, comme la fabrication des biscuits.

**Orge et malt**

La France est aussi un important producteur des différentes variétés d'orge, ce qui lui permet d'être le troisième exportateur mondial.

**La malterie française**, premier exportateur mondial de malt, contribue à la valorisation de cette production en incitant à la culture de variétés d'orge brassicole.

**Maïs**

La production française de maïs trouve principalement son débouché auprès de nos partenaires de la Communauté. Elle est aussi valorisée par des industries de transformation industrielle performantes orientées vers les nouveaux débouchés des céréales, comme **l'industrie des amylacés.**

**Satisfaire la demande, c'est l'objectif de toutes les professions de la filière céréales : producteurs, collecteurs, industries de transformation, exportateurs.**

**ONIC**



# Office national interprofessionnel des céréales

21, avenue Bosquet, 75326 Paris Cedex 07
Télex : OFIBL 270807 F

PESANTEURS DE L'HÉRITAGE

# Les sommets franco-africains, symboles de continuité

Par CLAUDE WAUTHIER

« PLUS ça change... » : c'est sous ce titre – en français – que le *Financial Times* évoquait, en décembre 1985, le sommet franco-africain de Paris, le douzième du genre, sans toutefois s'aventurer à le qualifier d'exercice néocolonialiste. Le quotidien de la City s'émerveillait presque, mais non sans une nuance d'agacement – le souvenir de Fachoda continue de hanter les mémoires coloniales, – de la pérennité de la présence française dans ses anciennes colonies africaines qu'illustre la série quasi ininterrompue de ses « réunions de famille », qui ont peu à peu d'ailleurs débordé le cadre strictement francophone de leur début. En regard, il est vrai, les réunions du Commonwealth, plus vaste, mais hétéroclite, ne paraissent pas empreintes du même climat de complicité familiale que les sommets franco-africains, comme si l'usage commun de l'anglais tissait moins de liens que celui du français. La continuité sans aucun doute remarquable des sommets franco-africains – que la France soit gouvernée à droite ou à gauche – peut être considérée comme un succès pour la diplomatie française : de dix pays africains repsésentés en 1973 au premier sommet, on est passé à trente-huit à celui de Vittel, en 1983.

L'exercice n'en est pas moins hérissé de difficultés. Le seul dirigeant africain qui ait en jusqu'ici l'audace de dénoncer spectaculairement le relent néocolonialiste de ces sommets a été le colonel Kadhafi, précisément à la veille de celui de 1985. Mais le numéro un libyen suscite trop de craintes et de suspicions pour être largement entendu, et seul le chef de l'Etat burkinabé, le capitaine Thomas Sankara, suivit son conseil et s'abstint de venir à Paris, où la France parvint à réunir trente-cinq partenaires (1).

Les critiques plus feutrées de quelques pays non alignés et celles du bloc socialiste n'ont guère eu plus d'effets : certes, parmi les Etats professant le marxisme-léninisme, Madagascar a régulièrement boudé les sommets, mais le Bénin, le Congo, le Mali et, progressivement, tous les pays lusophones ont rejoint le club francophone des Etats modérés qui inaugurèrent la première rencontre.

## Elargir le cercle

A L'ORIGINE, cependant, l'initiative de ces réunions prise par le président Pompidou visait bien à trouver une structure destinée à rassembler les dirigeants des anciennes colonies françaises. En 1973, en effet, l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), création d'inspiration française, elle-même destinée à se substituer – *mutatis mutandis* – à la défunte Communauté franco-africaine du général de Gaulle, battait sérieusement de l'aile.

Après le décès de Georges Pompidou, qui empêcha – unique exception à la règle d'une réunion annuelle – un sommet de se tenir en 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing, soucieux de relancer la politique de coopération avec l'Afrique francophone, reprit le flambeau.

Tandis que l'OCAM (où Maurice avait remplacé Madagascar) continuait à péricliter lentement, le président Giscard d'Estaing entreprenait d'élargir le cercle des participants, en invitant le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, ainsi que des pays anglophones, les anciennes possessions belges et des Etats maghrébins. Le Zaïre, le Rwanda, le Burundi, mais aussi la Somalie et le Maroc, avec des statuts d'observateurs, grossirent ainsi le nombre des participants, alors que l'Algérie se maintenait fermement à l'écart. Ce succès croissant ne devait pas impliquer pour autant des réunions plus sereines : les interventions militaires françaises au Shaba en 1977 et en 1978, ainsi qu'en Mauritanie et au Tchad, fortifiaient la conviction de ceux qui accusaient la France d'être le « gendarme de l'Afrique » au profit des Etats-Unis (les deux tentatives d'invasion du Shaba n'étaient-elles pas venues de l'Angola sous influence soviétique ?). Aussi bien, pour ne pas renforcer l'impression que les sommets étaient des forums sous influence française, la création d'un secrétariat permanent – dont le siège aurait très certainement été à Paris, puisqu'il avait été admis qu'un sommet sur deux devait se tenir en France – fut-elle écartée.

A tout le moins, les sommets réunis durant le septennat de M. Giscard d'Estaing servirent de banc d'essai aux grands projets du président français, comme celui du fameux « trilogue » arabo-africano-européen ou celui d'une force commune d'intervention. Mais le premier avorta et le second fut rapidement récusé.

Le sommet de Kigali, en 1979, offre un édifiant exemple des contorsions auxquelles doit se livrer la diplomatie française lors de ces réunions dites « de famille ». Il se trouva d'abord confronté à un problème particulièrement délicat, en raison de la présence de M. Jean-Bedel Bokassa, quelques mois après les révélations sur les massacres d'enfants de Bangui : bon prince, l'empereur, auquel M. Giscard d'Estaing donnait volontiers du *« cher parent »*, mais que, cette fois, l'on battait plutôt froid – et pour cause, – proposa l'envoi d'une commission d'enquête formée de ses pairs – ce qui fut accepté non sans quelques palinodies, après que Paris eut décidé de suspendre son aide militaire à l'empire centrafricain. Un autre couac – le premier d'une longue série – surgit à propos de la délégation du nouveau gouvernement tchadien issu des accords de Kano, où siégeaient alors côte à côte MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, qui s'offusqua de faire antichambre en attendant que l'on définisse son statut – observateur ou membre à part entière – et reprit l'avion. Dans ces circonstances, le chef de l'Etat français cru bon d'appliquer le remède habituel – financier – pour rétablir un climat plus serein : il annula les dettes des huit pays les plus pauvres, augmenta de 50 % les crédits de la coopération et promit de se faire l'interprète des pays africains auprès de la CEE et des pays industrialisés.

Les sommets auxquels présida M. François Mitterrand n'échappèrent pas à ce genre d'imbroglios – en particulier à propos du Tchad. C'est ainsi que le chef de l'Etat français, qui avait accueilli M. Goukouni Oueddeï au premier sommet qu'il présida en 1981 à Paris, dut se résoudre, devant la pression des amis de M. Hissène Habré, à recevoir ce dernier, et par là même reconnaître officiellement sa légitimité, au sommet suivant, à Kinshasa, en 1982. Les péripéties de l'affaire tchadienne dans les années qui suivirent ont fourni d'autres exemples de ces « réajustements » des positions françaises. En fait, le difficile exercice des sommets s'est trouvé considérablement compliqué par l'arrivée de la gauche au pouvoir. Elle provoqua, en effet, le « recrutement » de nouveaux participants plus ou moins proches du camp progressiste, alors que, sous les septennats précédents, les réunions étaient marquées par la prédominance des régimes plutôt de droite du « pré-carré » francophone. Les velléités du Parti socialiste de marginaliser certains d'entre eux, comme le Zaïre, devaient faire long feu. Pour marquer ses distances envers le maréchal Mobutu, M. François Mitterrand avait décidé que le sommet de 1981 se tiendrait dans la capitale française, au lieu de Kinshasa comme prévu. Malgré l'entrée dans le club de pays comme l'Angola et le Mozambique, il fallut rapidement renoncer à ce genre de manœuvres diplomatiques. Dès le sommet de Kinshasa, le président du Zaïre, appuyé par ses alliés pro-occidentaux, retrouvait le rôle influent qui avait été le sien au sein de la Communauté africaine francophone.

L'afflux de nouveaux participants aux sommets – le chiffre record a été atteint à celui de Vittel, avec des pays lusophones, anglophones, hispanophones et arabes, du Botswana à l'Egypte – devait poser des problèmes plus généraux. En premier lieu, l'Organisation de l'unité africaine ne pouvait que s'émouvoir de réunions rassemblant près des deux tiers de sa cinquantaine de membres, qui la marginaliseraient, malgré les assurances de Paris. En second lieu, les pays francophones ne pouvaient que s'inquiéter d'un élargissement du club qui en gommait le lien principal – celui de la langue – et surtout risquait de réduire à la portion congrue pour chacun d'entre eux l'aide française qu'ils étaient au départ les seuls à se partager.

C'est pour apaiser ces critiques que le président Mitterrand inaugura à Vittel la formule qui consiste à réunir les pays francophones avant l'ouverture officielle du sommet, et relança la « francophonie » en la dotant de nouvelles structures.

## L'outil d'une « grande » diplomatie

CES ajustements, si judicieux qu'ils soient, ne font pas disparaître les difficultés de rassembler – ne serait-ce qu'une fois par an, – au nom du passé colonial ou de l'appartenance au continent africain, des Etats dont les régimes varient du marxisme-léninisme pur et dur à la droite musclée. L'entrée de la Guinée de Sékou Touré dans le club, au sommet de Vittel, illustre bien l'ambiguïté des critères de recrutement.

Mais, comme disait M. François Mitterrand dès 1957, *« sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de France au vingtième siècle »*, et, de la droite à la gauche française, tout le monde paraît d'accord pour préserver l'institution, symbole et outil d'une « grande » diplomatie.

Le prochain sommet, qui se tient à Lomé à la mi-novembre, sera soumis à une épreuve d'un genre nouveau, strictement franco-française cette fois : celle de la cohabitation. M. Jacques Chirac y sera aux côtés de M. François Mitterrand, comme à Tokyo au sommet des pays industrialisés.

Jusqu'ici, en règle générale, le premier ministre français ne participait pas à ces assises. Le chef de l'Etat et le chef du gouvernement auront peut-être plus de peine à accorder leurs violons que dans la capitale japonaise. Le Rassemblement pour la République (RPR) est un ferme partisan, du moins en ce qui concerne la politique de coopération, d'un retour au « pré-carré » francophone, aux antipodes du tiers-mondisme du PS. Mais, du moins, l'Elysée et Matignon étaient-ils d'accord, il y a quelques semaines, pour dépêcher des parachutistes au Togo au secours du général Eyadéma, nouvel exemple d'intervention militaire vivement sollicitée, qui souligne une dépendance dont la France n'hésite pas à tirer profit.

Autre problème qui risque d'être soulevé, celui du statut des travailleurs africains immigrés en France, dont la récente expulsion d'une centaine de Maliens vient d'illustrer la précarité. Il n'a jusqu'ici guère été débattu lors des sommets. Enfin les affaires du Tchad – avec l'éclatement du Gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT) de M. G. Oueddeï – et de Centrafrique – avec l'équipée de l'ex-empereur Bokassa – qui ont empoisonné tant de sommets, seront certainement évoquées.

Cette treizième « grand-messe franco-africaine », comme l'appellent parfois irrévérencieusement journalistes et diplomates, revêtira sans doute un intérêt particulier.

(1) Trente-cinq Etats, plus la France, participèrent au dernier sommet franco-africain à Paris en 1985 : Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao-Tomé, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

# Le Togo des complots

Par BERTRAND CADIOU

HAVRE de paix, de neutralité internationale et de développement économique, la Suisse est souvent invoquée pour qualifier un régime stable, pacifique et prospère. La comparaison est toutefois surprenante quand elle s'applique au Togo du général Eyadema, surtout après les événements du début de l'automne. Dans la nuit du 23 au 24 septembre, selon la version officielle, un commando aurait tenté d'investir le camp militaire de Toïkin où réside le chef de l'Etat ; le nombre de victimes varie entre vingt-six personnes tuées, selon les autorités, et une centaine de morts, selon des sources diplomatiques. L'intervention de deux cents militaires français a confirmé que l'alerte avait été chaude et que le régime ne jouissait pas du soutien unanime de la population.

A ces soubresauts politiques, vient s'ajouter une situation économique désastreuse. Le Togo a rejoint le club peu enviable des pays les moins avancés (PMA) et l'acceptation des recommandations du Fonds monétaire international s'est traduite par une baisse du niveau de vie et par la « braderie » des entreprises publiques. A une délégation de chefs d'entreprise français venue s'enquérir des possibilités d'achat de ces firmes d'Etat, un ministre togolais répondait : *« Nous voulons privatiser certaines sociétés d'Etat dont beaucoup ne fonctionnent pas. Venez les visiter. Nous sommes prêts à les vendre. Tout est ouvert* (1). » D'ores et déjà, l'aciérie nationale, la Société togolaise des hydrocarbures et la laiterie Soprolait ont été cédées à des groupes américains, français et danois.

Toutes ces mesures ont renforcé les critiques de l'opposition. Pourtant, depuis le coup d'Etat militaire du 13 janvier 1967, qui renversa le gouvernement du président Grunitzky et porta M. Eyadema au pouvoir, tout a été tenté pour mater la contestation (2). En mars 1967, la Constitution est abrogée ; le mois suivant, l'Assemblée nationale est dissoute et, en mai, les partis sont interdits. En novembre 1969, naît un parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT), dont le général Gnassingbé Eyadema devient le président fondateur. Les arrestations se multiplient parmi l'ancien personnel politique, et déjà sont dénoncés les premiers cas de tortures.

Le 8 août 1970 inaugure le cycle des « complots » qui vont rythmer la vie politique et servir de prétexte à une répression multiforme. En août 1975, le commandant Paul Comlan paye à son tour de sa vie l'accusation d'avoir visé à renverser le régime. En juin 1977, le capitaine Gaston Ngewou, le beau-frère du président, est abattu sur son lit d'hôpital. En octobre 1977, une autre conspiration met en scène des mercenaires. John Tomkins, déjà mis à contribution en 1977, est à nouveau inculpé en janvier 1983. Cette fois, nous sommes à la veille d'une visite à Lomé du président Mitterrand, qui avait, en 1980, lors d'une visite en Côte-d'Ivoire, marqué ses distances à l'égard du « Grand Timonier » togolais ; une manière comme une autre de forcer Paris à se solidariser face aux « menaces extérieures » : les opposants, réfugiés au Ghana, sont nommément dénoncés.

En 1985, et au début de 1986, une série d'attentats à la bombe entraîne l'arrestation de plus de deux cents personnes. Le colonel Kaffi Kongo, le premier officier togolais sorti de Saint-Cyr, meurt d'une « crise cardiaque » après avoir été mis aux arrêts de rigueur. Un des dirigeants du Mouvement togolais pour la démocratie (MTD) décède en prison d'« hypertension artérielle ».

Dès octobre 1985, Amnesty international se fait l'écho de nombreux témoignages dénonçant la torture. Ainsi, selon l'organisation humanitaire, *« Homère Aka Adote, ingénieur des chemins de fer en retraite, âgé de soixante ans, serait mort pendant sa détention apparemment des suites de tortures... Certains prisonniers identifiés* [par une mission d'Amnesty] *ont été torturés* (3) ». De plus, Amnesty notait *« avec inquiétude la modification par les autorités de l'article 52 du code de procédure générale pénale, autorisant les forces de sécurité à détenir sans jugement, et pour une durée illimitée, toute personne soupçonnée d'avoir commis une infraction grave »*.

Le 31 décembre 1985, une nouvelle délégation de l'organisation était retenue à l'aéroport de Lomé pendant vingt-quatre heures avant d'être refoulée. Pourtant, un autre rapport, publié en juin 1986, confirmait de nombreux cas de détentions arbitraires de personnes *« ne prônant ni n'ayant recours à la violence »*. Pour sa part, la section suisse de l'organisation évaluait, en juillet, à deux cents ou trois cents le nombre des prisonniers politiques.

Dans ces conditions, difficiles pour le régime togolais – mis en accusation devant l'opinion publique internationale et confronté tant à des difficultés économiques qu'à une opposition croissante, – le tout dernier complot apparaît comme un atout inespéré. Autour du dictateur de Lomé, il a mobilisé la France et de nombreux pays africains modérés. Le « président-fondateur », qui fêtera, en janvier, le vingtième anniversaire de son accession au pouvoir, sera l'hôte courtisé du prochain sommet franco-africain. Décidément, la « realpolitik » n'a que faire des droits de l'homme.

(1) *L'Usine nouvelle*, nos 30, 31 et 32 des 24, 31 juillet et 7 août 1986.

(2) CM Toulabor, *le Togo sous Eyadema*, Karthala, 1986, 332 pages.

(3) Amnesty International, *rapport 1986*.



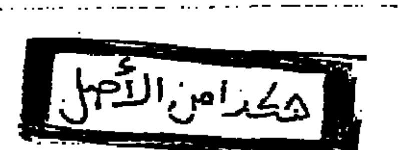
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS



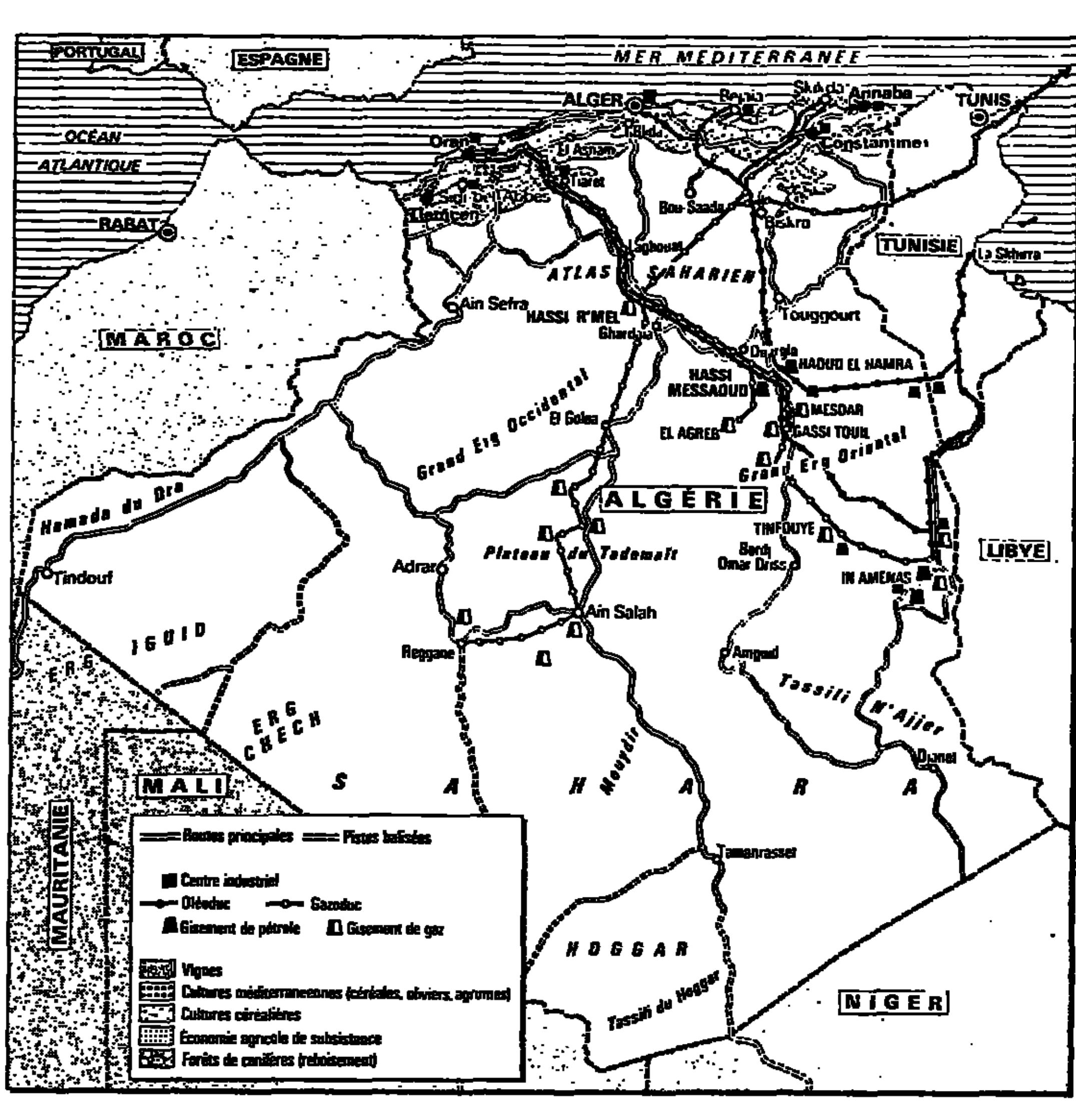
Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : no 57 438
ISSN : 0026 - 9395.

*A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert :* (16) 1 05-36-11-11.



# ALGÉRIE
# le temps du renouveau




**Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, dans son discours du 28 septembre dernier, a une nouvelle fois appelé ses concitoyens à plus de rigueur, plus d'exigence et plus d'efforts afin de surmonter les effets de la crise économique. En critiquant sans complaisance certains aspects de l'industrie nationale** ***(lire page 33 des extraits du discours)*****, le président Chadli poursuit sa campagne en faveur de la transformation de l'économie et de la modernisation de la société.**

**La baisse actuelle des cours du pétrole rend urgentes un certain nombre de réformes ; et la nécessité d'obtenir des devises autrement que par la vente d'hydrocarbures oblige à repenser le modèle de développement.**

**Certes, depuis 1982, bien des choses ont changé : le gigantisme industriel a été condamné, l'accent a été mis sur la qualité et la productivité. La raison pragmatique s'impose en économie. La décentralisation s'est poursuivie.**

**L'agriculture, longtemps délaissée, se trouve actuellement au centre des préoccupations des autorités. Car la population ne cesse de croître et il faut beaucoup importer pour la nourrir. Les campagnes connaissent un grand bouleversement et déjà, grâce surtout à d'importantes réalisations hydrauliques, les récoltes augmentent et la réduction des importations alimentaires devient effective.**

**Le secteur privé est fortement incité à s'associer, dans les limites prévues par le plan, à ce nouvel élan économique. Dans certains domaines – tourisme, artisanat, construction – l'Etat attend beaucoup du savoir-faire et du dynamisme des patrons du privé. L'investissement étranger, longtemps tenu à l'écart, est lui-même souhaité et les modalités pratiques ont récemment été assouplies pour le favoriser.**

**A tous les échelons, ce pays jeune, où 65 % de la population a moins de dix-huit ans, apparaît ainsi en pleine mutation.**

MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET TRANSFORMATION DES MENTALITÉS

## Les défis de la crise

**Par ABDELKADER DJEGHLOUL ***

LA baisse conjuguée des prix du pétrole et du taux de change du dollar affecte en profondeur l'économie algérienne. Pour l'année 1986, le manque à gagner s'élèvera sans doute à 25 milliards de dinars (1), soit l'équivalent du tiers des ressources programmées initialement dans le budget de l'Etat pour l'année 1986. Toutefois, pour importante que soit cette chute des ressources, elle ne signifie ni l'entrée subite dans la crise économique mondiale ni un véritable cataclysme.

L'Algérie connaît en fait depuis de longues années les effets de la crise mondiale. Quant à la baisse des ressources tirées de la vente des hydrocarbures, il s'agit d'un phénomène déjà ancien, qui, il est vrai, s'est brusquement aggravé depuis un an. Cette conjoncture, certes dangereuse pour l'économie et la société, joue surtout le rôle de révélateur des mutations réalisées en vingt-cinq ans par l'Algérie indépendante et aussi de leurs limites.

### Une réflexion sans complaisance

DEPUIS le début des années 80, une réflexion en profondeur et sans complaisance est effectuée par les responsables de l'Etat et du Parti du FLN, mais aussi par les chercheurs universitaires et les journalistes sur le rôle de l'Algérie dans l'économie mondiale ; le rééquilibrage des grands secteurs économiques et leur restructuration ; les rapports entre démographie, production, consommation et emploi ; ainsi que sur les rapports entre Etat, société et culture.

Il est fini le temps des années 70, le temps glorieux des nationalisations et du volontarisme économique. Adolescence pétulante d'une société qui entendait assurer son indépendance, son développement et sa prospérité en « semant le pétrole ». Une décennie d'efforts, de mutations multiples, d'action brillante dans les relations internationales menées par un Etat qui tirait sa légitimité de sa capacité à faire face aux défis posés par l'héritage colonial en industrialisant, en salarisant, en scolarisant.

Période bouillonnante et parfois brouillonne, d'où a émergé une *nouvelle société plus nombreuse, plus jeune, plus diversifiée*. Les années 80 étaient alors conçues comme le temps heureux d'une *société* dont la tâche principale serait de consolider ses acquis et de gérer les mécanismes de sa reproduction. Optimisme, à certains égards démesuré, d'un Etat dont l'ambition démiurgique était en fait liée à une conjoncture internationale favorable.

Au cours de la première moitié de cette décennie (1980-1985), la société algérienne est progressivement revenue à la réalité. Mais, la prise en charge positive des mutations effectuées au cours des années 70 nécessite encore plus d'efforts et de rigueur pour répondre aux défis actuels et maintenir la voie sur laquelle se fonde le consensus social : un développement centré sur la modernisation intégratrice de l'ensemble des citoyens.

Les débuts de la crise internationale, vers 1973, avaient rendu plus vulnérable le système économique mondial et renforcé momentanément le pouvoir de négociation des pays producteurs de matières premières, en particulier d'hydrocarbures. Le temps était à l'euphorie de l'offensive unitaire de l'Organisation des États exportateurs de pétrole (OPEP), mais l'augmentation du prix des hydrocarbures correspondait aussi aux intérêts des sociétés pétrolières transnationales. De plus, une grande partie des ressources financières ainsi dégagées se sont retrouvées dans les banques occidentales ou ont servi à acheter dans les pays industrialisés des biens d'équipement.

Ce fut le cas de l'Algérie, qui entendait utiliser la rente pétrolière pour financer son décollage économique. Quoi qu'il en soit, cette offensive des pays du Sud s'est accompagnée d'une plus grande intégration dans les circuits économiques et financiers du capitalisme mondial, ainsi que d'une dévalorisation des capacités d'accumulation locale.

La conjoncture actuelle démontre la relative précarité de l'économie algérienne dans le contexte mondial. La conception volontariste d'un développement économique permettant l'indépendance, grâce à la mise en place d'une industrie autocentrée achetée au moyen de pétrodollars, a montré son caractère partiellement illusoire.

Sur ce terrain, les indices abondent et doivent être pris au sérieux. Les hydrocarbures représentent 98 % des exportations ; et les ressources en devises tirées de leur vente permettent, pour l'essentiel, les investissements industriels (affectés, pendant le premier plan quinquennal 1980-1984, prioritairement au secteur des hydrocarbures).

Le rythme de développement économique de l'Algérie est donc largement tributaire du cours mondial des hydrocarbures. A cette forme de dépendance s'en ajoutent d'autres qui se sont accentuées durant les deux dernières décennies : dépendance alimentaire (importation des deux tiers de la consommation de céréales) ; financière (la dette extérieure s'élève à 15 milliards de dollars environ et le service de la dette représente un tiers des recettes d'exportation) ; il y a, enfin, les aspects multiples de la dépendance technologique.

Tant que les flux de dollars tirés des exportations d'hydrocarbures étaient à la hausse, ces indices pouvaient apparaître comme des dysfonctionnements momentanés, des paramètres maîtrisables à terme, en conservant la logique de la conception initiale du développement. Ce qu'a montré la chute régulière des ressources pétrolières depuis six ans, c'est l'aspect structurel de l'intégration dépendante de l'économie algérienne dans l'économie mondiale.

### Nouvelle stratégie de développement

CETTE prise de conscience a entraîné, à partir de 1980, une attitude moins ambitieuse, plus modeste, et surtout plus réaliste, de la part des autorités, qui s'est traduite par les mots d'ordre : « Le travail et la rigueur » et « Compter sur soi ».

La politique de valorisation des hydrocarbures et de diversification des exportations a permis d'amortir partiellement la chute en volume et en prix des exportations de brut. En fait, ce dernier ne représente désormais qu'une faible partie des ventes d'hydrocarbures. Sa part a baissé régulièrement, passant de 78 % en 1979 à 53 % en 1981, et 26 % en 1983.

Dans le même temps, l'achèvement des infrastructures de raffinage et de pétrochimie a fait passer l'exportation des produits raffinés de 2,6 millions de tonnes en 1979 à 13,8 millions de tonnes en 1982. Par ailleurs, les exportations de gaz ont pris progressivement le relais du pétrole et s'effectuent sur la base de contrats à long terme qui permettent, dans l'ensemble, une meilleure maîtrise des prix.

Cela a permis de réduire le manque à gagner qui affecte tous les pays exportateurs de pétrole. Pour l'essentiel, le premier plan quinquennal (1980-1985) a pu être réalisé. La baisse actuelle des revenus tirés des hydrocarbures n'est donc pas un coup de tonnerre dans un ciel serein, mais la continuation d'une dégradation des termes de l'échange partiellement régulée jusqu'à présent. Mais cela rend nécessaire la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique, qui ne peut plus être pensée dans les mêmes termes que durant la décennie précédente.

Pour l'Algérie, la chute drastique des ressources d'exportation en 1986 est un véritable défi structurel. Il s'agit en effet d'éviter à la fois un ralentissement du développement global et une entrée dans le cycle de l'endettement que connaissent de nombreux pays d'Amérique latine comme le Mexique et le Brésil.

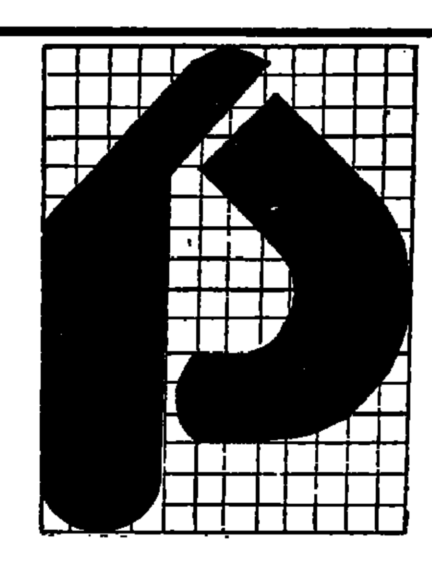
*(Lire la suite page 33.)*

* Docteur en sociologie, enseignant à l'université d'Oran, auteur, avec Mostefa Lacheraf, de *Histoire, culture et société*, Paris, 1986. Réside actuellement à Paris.

(1) 1 dinar = 1,6 F.

### BIBLIOGRAPHIE

– *L'Algérie et ses populations*, par J.-P. Durand et H. Tengour. Editions Complexe, Bruxelles, 1982.
– *Algérie*, Centre français du commerce extérieur, coll. « Un marché », nº 43, Paris, 1986, 156 pages.
– *Algérie*, Publications économiques internationales, Paris, 1986, 280 pages.
– *Algeria, The Revolution Institutionalized*, par John P. Entelis, Westview Press, Boulder (Colorado) et Croom Helm, Londres, 1986.
– *Stratégie et expérience de développement en Algérie*, par Benissad Hocine, OPU, Alger, 1985, 279 pages.
– *Petites, moyennes industries et développement économique*, par Sellami Ammar, ENAL, Alger, 1985, 157 pages.
– *L'industrie pétrochimique en Algérie*, par Ighemat Arezki, OPU, Alger, 1986, 210 pages.
– *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie, 1962-1982*, par Djillali Liabès, CREA, Alger, 1984, 652 pages.
– *L'espacement des naissances dans un pays du tiers-monde : l'expérience algérienne*, par Malika Ladjali, OPU, Alger, 1985, 172 pages.
– *Religion, rites et mutations. Psychosociologie du sacré en Algérie*, par Touabbi Nouredine, ENAL, Alger, 1984, 288 pages.
– *Histoire, culture et société*, par Mostefa Lacheraf et Abdelkader Djeghloul, Publications du Centre culturel algérien, Paris, 1986.



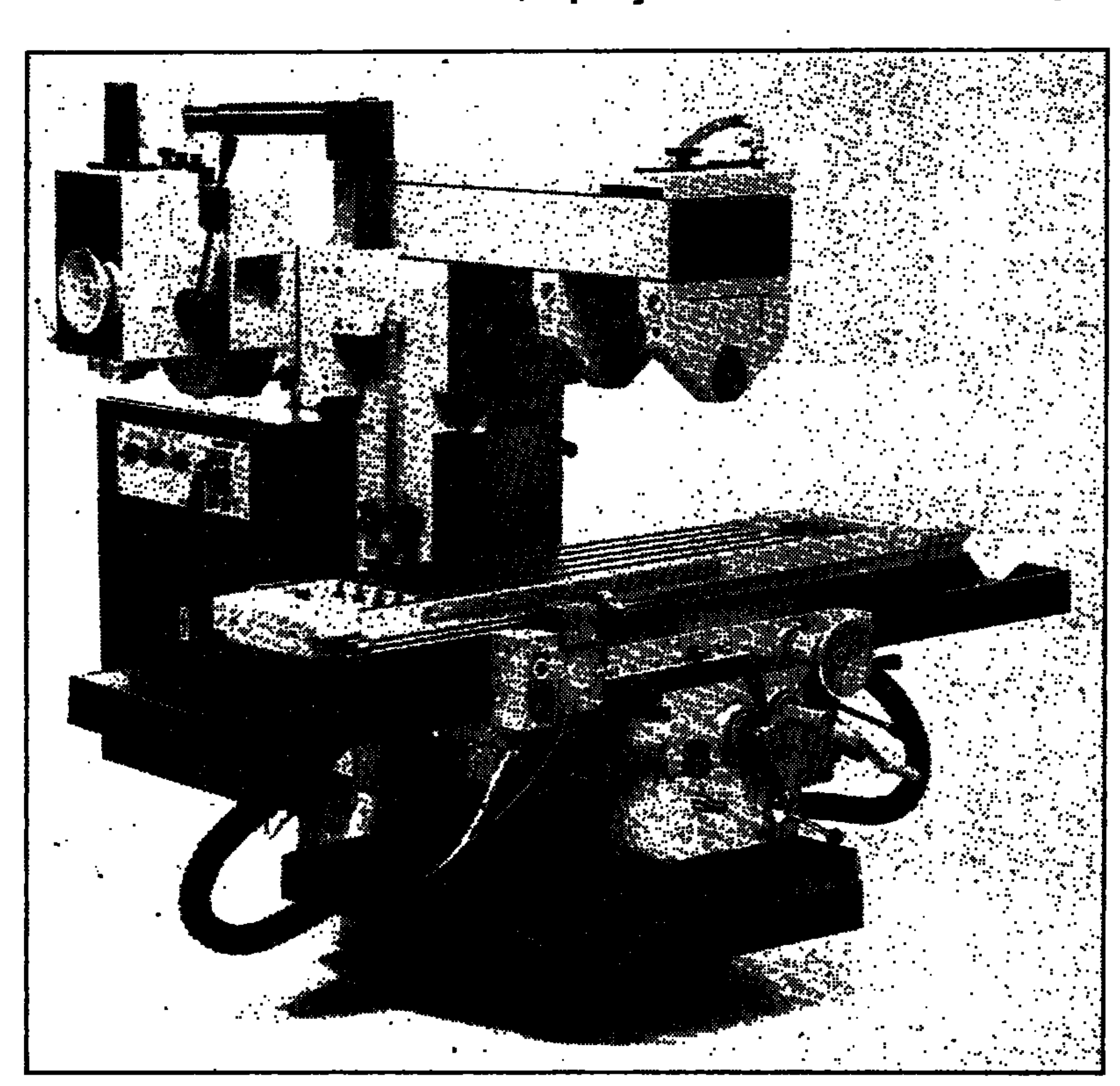
# المؤسسة الوطنية لانتاج الآلات الصناعية

## *P.M.O. c'est déjà :*

- Toute une gamme de machines-outils de qualité pour le travail du fer :
  7 types de produits en 20 modèles
  Tours parallèles, Fraiseuses, Perceuses d'établi et à colonne, Tourets à meuler, Scie mécanique, Affûteuse universelle et Etau-limeur
- Une équipe de spécialistes
- Un service après-vente assuré
- Une disponibilité de pièces de rechange permanente.

## *P.M.O. c'est également le futur avec :*

Un plan de développement ambitieux englobant d'autres secteurs d'activité : Outillage, Machines à injecter les matières plastiques, Machines textiles et Machines à travailler la tôle (5 projets en cours d'étude).



*** Robustesse**
*** Rigidité et dynamique**
*** Facilité de manœuvre.**

*Quel que soit votre besoin en machines-outils*

***P.M.O.*** ***vous apporte la compétence de ses techniciens et l'efficacité de ses produits***

**CONSULTEZ-NOUS**

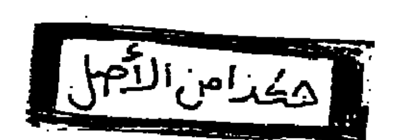
***P.M.O. :*** **des machines-outils performantes pour un travail bien fait !**

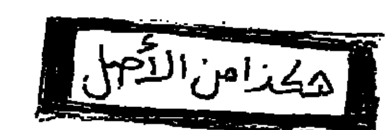


ENTREPRISE NATIONALE DE PRODUCTION DE MACHINES-OUTILS

**P.M.O.**

*Siège social et usine :* B.P. 159, Oued-Hamimine, Constantine (Algérie) - Tél. : 93-29-16, 93-39-18, 93-90-30 à 36 -
Télex : 92840, 92877









## MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET TRANSFORMATION DES MENTALITÉS

# Les défis de la crise

*(Suite de la page 31.)*

Dans l'immédiat, malgré une baisse de 80 % de ses recettes d'exportation prévues pour l'année en cours, l'Algérie a les moyens d'éviter ces deux écueils. La réduction des importations au cours de la période 1980-1985 a permis de dégager un excédent notable de la balance commerciale et d'amorcer un processus de désendettement. La dette extérieure, qui représentait 41 % du PIB en 1982, n'en représentait plus que 31 % en 1985, mais le service de la dette absorbe une partie de plus en plus grande des recettes d'exportation. De 13,1 % en 1975, il est en effet passé à 41,2 % en 1985. Si l'Algérie est considérée comme solvable sur les marchés financiers, l'augmentation du volume de la dette risque de la placer dans une situation de plus en plus précaire vis-à-vis du marché financier international. Dans le court terme, le principal défi consiste à préserver un degré important d'autonomie en évitant la spirale infernale de l'endettement qui conduit inexorablement à passer sous les fourches caudines du Fonds monétaire international (FMI). A moyen et à long terme cependant, le grand défi à relever est celui d'une modernisation intégratrice dans les nouvelles conditions nées de la crise. Les performances remarquables de ces dernières années n'ont été possibles que par le ralentissement de l'investissement, qui est passé de 47,6 % du PIB en 1977 (avec un taux d'accroissement annuel de 18,4 %) à 37,3 % en 1984 (avec un taux d'accroissement annuel de 6,1 %).

Si 150 000 emplois ont été créés en 1985, il est évident que l'intégration de nouveaux demandeurs d'emploi, dont les cohortes arrivent toujours plus nombreuses sur le marché du travail, est liée à un effort soutenu d'investissement. Dans le cas contraire, le danger d'une latino-américanisation fondée sur la division de la société en groupes favorisés et groupes marginalisés risque de se poser avec acuité.

Même si le prix du pétrole remonte, l'expérience des dernières années montre que les pays producteurs ne peuvent déterminer de manière durable les prix qu'ils estiment « justes » pour financer leur développement. La période du pétrole cher a cependant permis à l'Algérie de se doter d'une importante infrastructure industrielle, payée certes au prix fort, mais qui, à l'heure actuelle, a le mérite d'exister.

Cette structure industrielle ne ressemble guère à ce que prévoyaient les initiateurs du « modèle algérien » de développement. Les « industries industrialisantes » qui devaient aboutir à un système complet, autocentré et capable d'exporter des produits manufacturés sur le marché mondial existent bien, mais leur effet industrialisant reste en partie problématique. Les liaisons verticales avec les firmes étrangères sont encore plus importantes que les liaisons horizontales entre branches industrielles et entreprises algériennes ; et l'exportation de produits manufacturés reste, dans l'immédiat, à l'état expérimental.

### Une plus grande rationalité industrielle

DANS une certaine mesure, cet état d'inachèvement de la structure industrielle peut être une chance pour l'économie. En l'espace d'une quinzaine d'années, une partie notable de l'appareil industriel est entrée en production. Au cours du premier plan quinquennal, la production industrielle a augmenté de 9,5 % par an. L'industrie n'est plus une « vaste école » ou un chantier mais une réalité dont les réserves de productivité peuvent générer un surplus économique.

Le problème crucial d'aujourd'hui est d'achever la construction du tissu industriel en utilisant, de manière ordonnée, la totalité des capacités productives installées. Il conviendrait de mettre en place les conditions de sa maintenance et de sa reproduction en valorisant le potentiel d'expériences, de connaissances et d'innovations accumulées dans les universités et les instituts de technologie.

La situation actuelle peut accélérer ce processus et faire de la notion de productivité plus qu'un mot d'ordre. L'abandon ou le report d'un certain nombre de grands projets industriels ; l'affectation prioritaire des investissements à l'achèvement des projets en cours et à la rentabilisation de leur fonctionnement ; la restructuration des grandes sociétés nationales ; l'intérêt porté aux petites et moyennes entreprises, qu'elles soient publiques ou privées ; et, enfin, les mesures prises pour le développement du rail montrent que la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique — fondée sur la revalorisation du capital installé — est déjà une réalité.

### L'agriculture n'est pas un boulet à traîner

L'AGRICULTURE, quant à elle, grâce à la restructuration des entreprises agricoles, à la loi sur l'« accession à la propriété foncière », ainsi qu'au vigoureux effort d'investissement fait par l'Etat (surtout en hydraulique), peut et doit sortir de sa stagnation *(lire pages 36 et 37 l'article de Jean-Pierre Durand).*

Là encore, les mots d'ordre ambitieux, et à certains égards irréalistes, d'« indépendance alimentaire » font place à une politique agricole plus modeste mais plus efficace, capable de réduire, au moins pour partie, la dépendance en matière d'alimentation. Les résultats obtenus en 1985 montrent que l'agriculture n'est pas nécessairement un boulet à traîner, mais que sa croissance rapide est possible, du moins dans certains secteurs (viandes, lait, œufs, maraîchage...), et peut permettre à la fois de réduire les importations et de diversifier les exportations.

Pour mettre en place une rationalité économique cohérente, les autorités songent à établir un nouveau rapport entre consommation et production. Il est clair que la sauvegarde de l'intérêt général de la société et surtout des nouvelles générations passe par la stabilisation de la consommation des ménages à son niveau actuel. L'austérité touche aussi (a déjà touché) le fonctionnement de l'appareil de l'Etat et surtout le système productif lui-même.

L'allongement des délais de réalisation, le choix défectueux des sites, le suivi insuffisant de la construction des usines, ont entraîné des surcoûts énormes, à côté desquels la surconsommation de céréales ou de sucre apparaît bien bénigne. Sur ce terrain aussi, des résultats sont obtenus mais la marge de manœuvre est limitée. Si les indices de consommation de céréales, d'huile et de sucre sont particulièrement élevés, c'est que ces denrées (dont les prix sont soutenus par l'Etat) constituent l'essentiel de la ration alimentaire des Algériens.

Réduire la consommation de ces produits suppose la promotion d'un nouveau modèle de consommation. Cela ne peut se faire que par un contrôle effectif de la sphère de la distribution. Or celle-ci n'a connu, jusqu'à présent, que des phases d'étatisme étouffant, suivies de périodes de libéralisme sauvage. Les autorités envisagent de réorganiser en profondeur la sphère de la distribution sur la base d'une rigoureuse hiérarchie des priorités et des prix.

### Vers une autre modernité

L'EMERGENCE d'une nouvelle rationalité ne peut être que globale, économique certes mais dans le même temps politique et culturelle. Par-delà une conjoncture défavorable, c'est toute une société dans la totalité de ses composantes qui se trouve interpellée. La reformulation du processus de modernisation entreprise par l'Algérie depuis un quart de siècle est aujourd'hui effectuée.

Pour l'essentiel, jusqu'à présent, de manière souvent héroïque il est vrai, il y a eu consommation de modernité. Une des richesses naturelles, le pétrole, a servi à acheter à profusion des usines. Mais l'Etat a aussi scolarisé en masse, salarié à tour de bras, généralisé la médecine gratuite et élargi les limites de la consommation à un point impensable il y a vingt-cinq ans.

L'envers du décor ne doit pas être sous-estimé. Le consensus social a parfois pris la forme d'un paternalisme plus ou moins autoritaire, d'un laxisme plus ou moins complaisant et d'un conformisme plus ou moins sclérosant. Il serait sans doute injuste de jeter le bébé avec l'eau du bain et de passer de manière masochiste d'une salutaire autocritique — effectuée avec force, et publiquement, par le président de la République et secrétaire général du Parti du FLN, M. Chadli Bendjedid — à une stérile et dérisoire « haine de soi ». Force est cependant de reconnaître que les citoyens ont disposé de la matérialité de la modernité avant d'avoir produit ses conditions symboliques d'existence. Qu'il s'agisse du rapport au temps, au travail, à l'Etat et à la famille, il y a retard et comme une situation en porte à faux.

La grande limite de la stratégie suivie au cours des années 70 aura sans doute été la survalorisation de l'économisme et le retard de la mutation des mentalités dans leur rapport à l'Etat et à la culture. Celle-ci est seule capable de fixer les règles du jeu à l'intérieur de la société sur le long terme.

Ce gaspillage multiforme des ressources, qui se concrétise par la consommation inconsidérée de pain, le trafic de devises, le marché noir et l'absentéisme, n'est pas seulement un phénomène économique mais relève d'une structure complexe de comportement où se mélangent les atavismes de l'Etat « beylick » et les projections de l'Etat-providence, dans le clair-obscur d'un populisme révolutionnaire qui a dérivé en « Etat-vache à lait ».

### Renforcer la discipline sociale

LE défi global que relève aujourd'hui la société algérienne consiste à en finir avec ce populisme mou et à renforcer la discipline sociale et l'expression démocratique, dans le cadre d'une modernisation enracinée dans une histoire repensée.

Dans les conditions présentes, ce cap est difficile à maintenir. Il implique des sacrifices et une profonde mutation dans les comportements de tous les citoyens. Il n'est cependant crédible que si le taux de croissance démographique baisse rapidement dans des proportions raisonnables. A l'heure actuelle, l'Algérie enregistre 850 000 naissances par an, soit 100 000 de plus que la France, et 65 % de la population a moins de dix-huit ans. Là encore, la mise en œuvre effective des mesures de limitation des naissances, prises depuis 1983, répond à une nouvelle conception de la famille et des rapports homme-femme fondée sur l'autonomie de la personne.

A tous les niveaux de la société, la crise économique actuelle joue le rôle de révélateur d'une crise plus profonde : celle de sa modernisation. L'Algérie est en train de passer du stade de la consommation d'une modernité importée à celui de la production de sa propre modernité. Dans le même temps, elle met sur pied un nouveau modèle de consommation qui fait de l'austérité vertu ; invente de nouveaux rapports permettant aux hommes et aux femmes de vivre harmonieusement le brusque surgissement des Algériennes dans l'espace social. Le pays repense aussi la tradition islamique pour qu'elle devienne terreau fécond, dans lequel puisse s'enraciner la projection dans le futur. Dans un pays où la majorité de la population n'a pas connu la guerre de libération nationale, il apparaît nécessaire de repenser les rapports entre la légitimité étatique et les nouvelles aspirations de la société. Il n'est pas jusqu'à la notion même d'indépendance qui ne soit reformulée à la lumière de cette crise de fin de siècle.

L'indépendance n'est pas autarcie passive, nombrilisme paresseux, elle est conquête active d'un pouvoir de négociation, insertion dynamique dans l'espace mondial, elle est rapport de forces fondé sur la créativité multiforme d'un peuple uni. C'est en s'engageant de manière hardie dans la voie de cette modernisation radicale que l'Algérie peut trouver aujourd'hui l'énergie nécessaire pour éviter la marginalisation d'une partie des citoyens et pour dépasser la récession actuelle, participant ainsi, de manière novatrice, à un destin qui ne peut être que planétaire.

ABDELKADER DJEGHLOUL.

## La révolution scolaire

LA généralisation de l'enseignement constitue au fond, plus que la « révolution agraire » et même plus que l'industrialisation, la vraie révolution, au sens strict du terme, accomplie par l'Algérie depuis son indépendance en 1962. Cette révolution n'est que peu tributaire de la rente pétrolière. Elle a été provoquée par le formidable désir d'accès au savoir qui a touché la quasi-totalité de la population au lendemain de l'indépendance et par la volonté politique de satisfaire ce désir en intégrant les jeunes générations dans le système scolaire.

Cette révolution, élément fondamental du consensus social, a bouleversé le paysage culturel du pays, qui a littéralement changé de bases. Le taux de scolarisation des jeunes de six-treize ans, qui était de 12 % en 1962, dépasse 90 % en 1986, alors qu'entre-temps la population a plus que doublé et que le poids des classes d'âge les plus jeunes s'est encore accru.

Il s'agit là d'un prodigieux effort sur le plan quantitatif. Plus de six millions d'élèves et d'étudiants ont rejoint leurs établissements respectifs à la rentrée 1986. Il y avait 1 000 étudiants en 1962, et une seule université, à Alger. Ils sont 160 000 cette année, dont 40 000 nouveaux, répartis dans 25 villes universitaires.

Cette massification de l'enseignement, quelles que soient les questions qu'elle soulève par ailleurs, a complètement transformé le visage de la société. Alors qu'en 1963 l'université d'Alger ne produisait que 93 diplômés, elle en a produit 11 000 en 1983. En cinq ans, de 1980 à 1984, l'Université algérienne a fourni plus de cadres que de 1963 à 1980, soit 43 000 contre 32 000. Surtout, après une période où le poids du passé colonial influençait encore le choix des filières (médecine, droit) l'Université algérienne, et avec elle l'ensemble du système éducatif, accorde aujourd'hui la priorité à l'enseignement de la technologie.

Sur ce terrain, l'année 1984 correspond à une véritable révolution dans la révolution. Sur les 23 000 nouveaux étudiants, plus de 42 % se sont inscrits dans des filières technologiques, alors qu'ils n'étaient que 15 % en 1979. Même si la formation professionnelle n'a pas évolué au même rythme, désormais l'Algérie dispose du potentiel scientifique et technique qui lui a manqué cruellement au cours de la décennie précédente. Le pays a moins de devises mais a beaucoup plus de scientifiques et de techniciens qui peuvent assimiler, maîtriser, adapter, transformer des technologies qui auparavant étaient seulement « transférées ».

Cette évolution n'a pas seulement une importance économique. Elle a induit des changements structurels dans les rapports entre les générations et les sexes. L'évolution des femmes est, à cet égard, symptomatique. Les jeunes générations d'Algériennes ont réalisé une percée spectaculaire dans le système éducatif. Dans l'enseignement primaire, le pourcentage de filles est passé de 28,1 % en 1975 à 34,8 % en 1979 et à 41,4 % en 1984. Dans le supérieur, les jeunes filles représentaient 23 % des effectifs étudiants en 1975, et 34 % en 1984.

Du coup, les jeunes Algériennes abandonnent le voile et inventent dans les faits une mixité à l'algérienne. Même si l'entrée dans le monde du travail se fait plus lentement, elles sont chaque jour plus nombreuses sur le marché du travail et accèdent aux postes de responsabilité et d'autorité. Les enseignantes sont légion, et les femmes magistrats, avocates, médecins ne sont plus rares, pas plus que les femmes policiers ou pilotes de chasse.

La révolution scolaire, par la généralisation de l'usage de la langue arabe, a homogénéisé sur le plan linguistique l'ensemble de la sphère culturelle appauvrie et éclatée par plus d'un siècle de destructuration coloniale ; cela a permis de poser dans la clarté — par-delà des clivages linguistiques et culturels secondaires — des questions fondamentales qui engagent l'avenir de toute la société.

A. D.

## M. CHADLI BENDJEDID :

# « La riposte à la crise est l'affaire de tous »

**Le président Chadli Bendjedid a prononcé, le 28 septembre 1986, devant les cadres du FLN, un important discours dans lequel il a critiqué la gestion bureaucratique de l'économie et appelé à la mobilisation de toutes les énergies.**

**Depuis les débats sur la nouvelle Charte nationale, approuvée en janvier 1986, ce discours est l'une des plus remarquables interventions politiques du président Chadli sur la scène nationale. En voici quelques extraits :**

Plus que par le passé, les exigences de l'heure nous commandent d'adopter le langage de la franchise et de la rigueur, et je demande, mieux j'ordonne à tous les responsables de parler le même langage.

Concernant la gestion, des faiblesses sont constatées en matière de maîtrise et de suivi, et de multiples questions économiques, sociales et culturelles au niveau local souffrent du manque d'initiative. Qu'est-ce qui empêche l'éclosion des initiatives ? Les lois existent et elles sont souples.

Or les résultats ne sont pas à la mesure du soutien apporté au secteur, par exemple dans la seule wilaya d'Alger, dix-sept exploitations ont enregistré des pertes financières, constituant alors une charge pour l'Etat. Dans la même wilaya, une entreprise a accusé un déficit évalué à 40 milliards de centimes. Cela est d'autant plus étonnant qu'elle bénéficie d'un soutien financier issu du budget de la wilaya avec l'accord des instances exécutives et du conseil de wilaya. Comment, dans ces conditions, continuer à entretenir au « sérum » un corps inerte ?

Pareille entreprise n'a pas de raison d'être, étant une charge pour l'Etat et vivant aux dépens des véritables producteurs. En cette étape difficile, de telles entreprises ne doivent plus exister, et les responsables au sein du parti et des instances exécutives ne doivent consentir aucun engagement à leur égard.

Je citerai, avec le même langage de franchise auquel je suis habitué et dont je ne me départirai jamais, l'exemple d'une de nos entreprises qui vient de célébrer la sortie du cinquante millième tracteur en douze ans, production que réalise en une année seulement une entreprise similaire d'un autre pays. Devant une telle situation, je ne rends pas responsables les seuls travailleurs mais aussi les gestionnaires.

Je citerai également l'exemple de certaines entreprises nationales qui n'ont pas pris conscience de l'ampleur de la crise économique, comme si elles vivaient en dehors de la réalité du pays et que seules les institutions financières de l'Etat étaient concernées. De telles attitudes doivent être bannies, car la riposte aux retombées de la crise est l'affaire de tous.

L'existence d'un secteur privé dans les limites juridiques que l'on connaît permet sans doute de comparer sa production à celle des entreprises nationales. A ce propos, il m'a été donné de constater, lors de ma dernière visite à certains pavillons de la Foire de la production nationale, qu'une petite entreprise privée exposait des produits de qualité alors que ceux de l'entreprise nationale faisaient piètre figure.

Il est un phénomène qu'il nous faut combattre avec force : c'est l'absentéisme, qui tend à prendre des proportions alarmantes. Ce phénomène ne s'observe pas uniquement parmi les travailleurs, mais concerne également les responsables. Il leur est demandé d'être vis-à-vis des travailleurs et par une présence régulière et disciplinée à leur poste de travail un exemple de patriotisme et de mobilisation quotidienne sur le terrain.

Ce qui est donc recommandé, c'est la mobilisation sur le terrain, mais non par les réunions et conférences. Je vous demande d'agir en hommes de terrain pour mieux vous imprégner des réalités et prendre, en conséquence, les mesures nécessaires. Il n'est pas de meilleurs moyens de lutte contre toutes les formes de gaspillage et de surconsommation que le contrôle, le suivi et la rigueur.

Le concept de socialisme en Algérie est clair et ne saurait s'accommoder de la stagnation et de l'immobilisme, car une révolution qui n'évolue pas est vouée au dépérissement. Par contre, la révolution qui s'adapte et évolue, tout en préservant ses principes fondamentaux, ne peut que triompher. D'où la nécessité pour le militant de comprendre que le socialisme revêt un caractère progressiste qui œuvre à l'élaboration du niveau de vie de la société algérienne dans son ensemble.

N'oublions pas que nous avons également des responsabilités internationales à partir de la région dans laquelle nous vivons. L'Algérie veille pleinement à créer un climat de stabilité et de coopération avec l'ensemble des pays voisins, à condition que ces derniers respectent les options de notre révolution. Nous avons à maintes reprises souligné que l'Algérie ne tendait pas à exporter sa révolution et son expérience. Toutefois, nous sommes disposés à coopérer avec tous dans un cadre de respect mutuel et dans un climat de stabilité, sans lesquels la quiétude, au sein des peuples du Maghreb arabe et d'autres, ne peut exister. A cet effet, l'Algérie n'a épargné aucun effort, a enduré des difficultés et a contribué avec efficacité à la création dans la région d'un climat de confiance et de coopération. Nous commençons aujourd'hui à palper les résultats des efforts déployés, dont les fruits seront savourés par les générations futures.

(Extraits tirés d'*El Moudjahid*, Alger, 30 septembre 1986.)

## DEUX OUVRAGES

### Un monde englouti par la marée coloniale

Quelques années à peine après la prise d'Alger en 1830, deux peintres séjournent en Algérie et voyagent à travers le pays alors qu'autour d'eux bouillonne la guerre de résistance des tribus insurgées. Ces peintres sont un Anglais, William Wyld (en 1833), et un Suisse, Octave Otth (en 1837). N'étant impliqués dans aucun des deux partis qui s'affrontent, ces deux dessinateurs observent les paysages et les hommes avec la naïve curiosité de témoins fascinés. Ils consignent dans leurs albums de croquis (comme pourraient le faire des photographes de presse) les scènes qu'ils observent, et rendent compte d'un espace et d'un monde menacés de destruction.

La plupart des cent estampes reproduites dans cet ouvrage somptueux (1) sont dues à leur talent. Il naît de leur contemplation l'étrange sensation de voir un univers disparu, un monde englouti par la marée coloniale. Dans sa préface, émouvante et fort documentée, la romancière Assia Djebar tente elle-même de préciser, d'expliciter cet indéfinissable sentiment : *« D'où me vient cette fascination devant ces lithographies ?* se demande-t-elle. *Le chatoiement nostalgique de leur tracé, l'imperceptible tremblement de leurs couleurs me procurent un émoi au-delà du plaisir esthétique ; comme si me parvenaient, du profond de ce passé, l'écho d'une fragilité, la proximité d'un péril saisissant nos lieux et que le hasard aurait conservé. »*

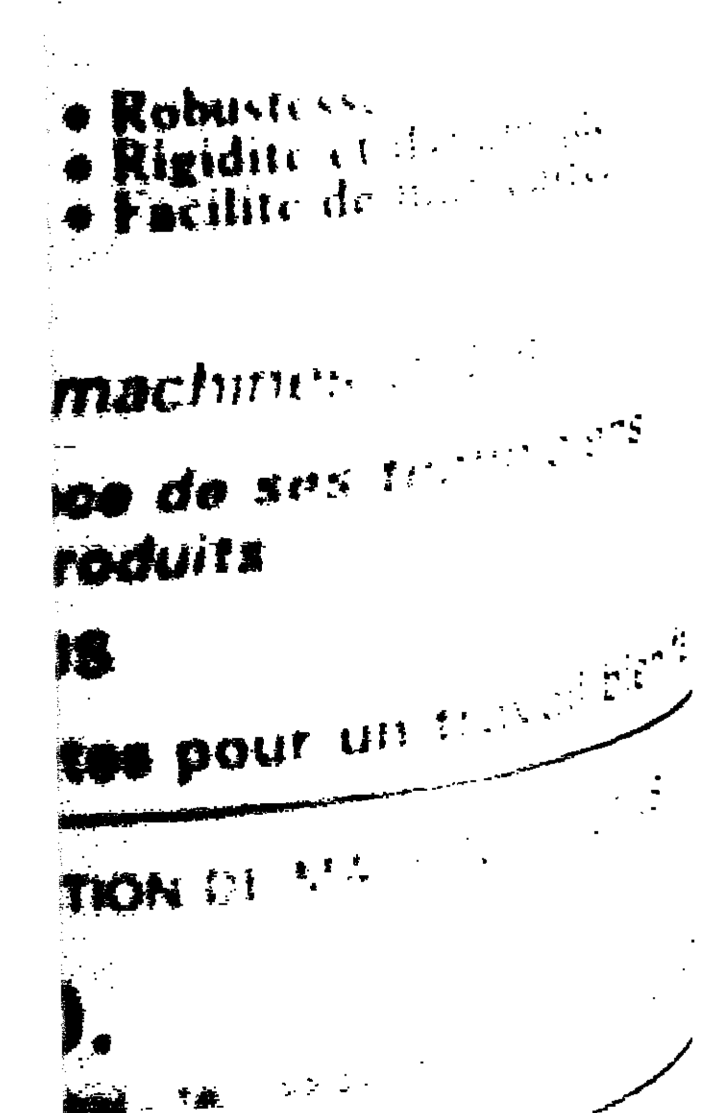
(1) VILLES D'ALGÉRIE AU XIXe SIÈCLE (introduction d'Assia Djebar). Publications du Centre culturel algérien (171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris), Paris, 206 pages, 100 estampes en couleur, 300 F.

### Aspects de la culture

Autour d'un thème commun — les problèmes culturels de la société algérienne, — le Centre culturel algérien organisa à Paris une série de sept conférences, en 1984. Le texte en est aujourd'hui rassemblé dans un ouvrage (1) qui a donc pour auteur collectif sept des plus brillants intellectuels algériens : Mostefa Lacheraf, Nadji Safir, Abdelkader Djeghloul, Christiane Achour, Abdelkader Benmohamed, Mohamed Djidjelli et Abeldhamid Benhedouga.

Ils abordent des thèmes d'une forte actualité (« La formation des intellectuels modernes », « L'avenir de la langue arabe », « Idéologie coloniale et idéologie de libération », « Littérature et cinéma », etc.) et tentent tous d'articuler politiquement deux concepts majeurs : culture et développement.

(1) ASPECTS DE LA CULTURE ALGÉRIENNE. Ouvrage collectif. Publications du Centre culturel algérien, Paris, 1986, 180 pages, 30 F.



UN PRINCIPE

# La fidélité

Par JEAN-PIERRE DURAND *

LORS de l'arrivée au pouvoir de M. Chadli Bendjedid, au début de 1979, certains observateurs imaginèrent une inflexion de la politique étrangère de l'Algérie, et un renforcement des liens avec les Etats-Unis en particulier. Mais l'attitude de Washington au Proche-Orient, en Afrique australe, et au Maroc, a conduit l'Algérie à garder ses distances et à rester fidèle au strict non-alignement.

Cette ligne en matière de diplomatie fut établie par l'ancien président Boumedième dès 1965. Mais son apogée internationale se situe au milieu des années 70 quand Houari Boumedième était à la fois président de l'Organisation des pays non alignés et président de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA). Ces organisations faisaient preuve, à l'époque, d'un anti-impérialisme militant avec une remarquable cohésion. Le président Boumedième prononça en 1974, devant la VIe session spéciale de l'ONU, son plaidoyer en faveur d'un nouvel ordre économique international.

Par ailleurs, Alger accueillit de multiples réunions internationales qui firent caisse de résonance : Congrès international du gaz naturel liquéfié, Congrès mondial de sociologie, conférence du Groupe des 77, premier sommet de l'OPEP, Club de Rome, premières Rencontres des cinéastes du tiers-monde, Conférence sur les droits des peuples, Colloque sur l'impérialisme culturel, etc.

Les déclarations récentes du président Chadli (1) et l'intense activité diplomatique d'Alger lors du dernier sommet des pays non alignés à Harare prolongent aujourd'hui les orientations de la précédente décennie. L'héritage historique de huit années de lutte armée fonde cette politique, qui se trouve, de près ou de loin, liée à divers conflits actuels en raison de l'appartenance plurielle de l'Algérie : au Maghreb, à l'Afrique, à la nation arabe et au monde islamique.

## Veiller au bon voisinage

LA préoccupation de bon voisinage de l'Algérie a toujours été une constante de sa diplomatie : les accords de reconnaissance des frontières sahariennes interviennent toutefois assez tardivement (1969 et 1970 avec le Maroc, 1970 avec la Tunisie). Houari Boumedième soutint la Mauritanie dans la nationalisation des mines de fer. Il entretint de bonnes relations avec la Libye du colonel Kadhafi. Des réalisations en matière de transport (le Transmaghreb), de télévison, de télécommunications, ainsi que des accords portant sur les hydrocarbures témoignent de cette volonté de coopération entre les pays du Grand Maghreb au sein du Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM).

Le conflit du Sahara occidental bouleverse la situation à partir de la Marche verte organisée par le roi du Maroc Hassan II au début de 1976. Volonté royale de rallier l'ensemble des forces politiques marocaines derrière son trône pour *« récupérer les territoires du Sud »* ? Crainte marocaine de voir l'Algérie s'ériger en Etat hégémonique dans la région ? L'opération déclenchée par le Maroc contre le Front Polisario relève — au-delà des arguments historiques — de cette double préoccupation.

Au nom du droit des peuples à l'autodétermination rappelé dans l'accord de 1973 entre l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc, l'Algérie soutient le Front Polisario et accueille les réfugiés civils sur son territoire, aux environs de Tindouf. Quelques escarmouches entre les Forces armées royales et l'Armée nationale populaire de l'Algérie ont lieu. Dans les premières années de ce conflit, l'Algérie est assez isolée diplomatiquement : seule la Libye fournit aussi au Front Polisario une aide matérielle et militaire. Si les puissances occidentales (France et Etats-Unis en particulier) se défendent de prendre parti dans le conflit, elles aident considérablement le Maroc sur les plans militaire (matériel moderne et conseillers) et financier. A la suite du renversement du président Ould Daddah par des officiers hostiles à sa politique dans cette affaire, la Mauritanie se retire du conflit. Par l'accord d'Alger (1979), Nouakchott reconnaît le Polisario et se dégage du sud du territoire sahraoui, vite remplacée par l'armée marocaine dans les places militaires.

Possédant une solide pratique diplomatique et un fort capital de sympathie dans le tiers-monde, l'Algérie sort assez rapidement de son isolement. Dès 1982, une majorité de pays africains accepte de voir la République arabe sahraouie démocratique (RASD) siéger à l'OUA comme observateur. En 1983, le sommet de l'OUA réuni à Addis-Abeba exhorte les belligérants à entamer des négociations directes (résolution 104). L'année suivante, l'OUA admet officiellement la RASD en son sein : le Maroc se retire alors de l'Organisation. L'Assemblée générale de l'ONU reprend en 1985 le plan de paix établi par l'OUA (et en particulier le principe des négociations directes), qu'elle vote à une confortable majorité : 96 voix contre 7, avec 39 abstentions et 17 non-participations au vote). Soixante-trois pays ont reconnu la RASD à ce jour.

Sur le plan strictement militaire, la situation se fige dans une guerre de position. Le Maroc a réussi à enfermer le « triangle utile » (El Aïoun, capitale administrative ; Smara, capitale religieuse; et Bou-Craa gisement phosphatier) derrière cinq murs de sable, de béton, de mines et d'équipements électroniques sophistiqués. Rabat maintient près de 200 000 hommes sur place pour conduire cette guerre du désert. Le coût de celle-ci pèse sur l'économie marocaine. De l'autre côté, l'aide algérienne au Polisario, en cette période de baisse des revenus pétroliers, peut-elle s'accroître ? Y a-t-il une solution militaire au conflit ?

## Construire le Grand Maghreb

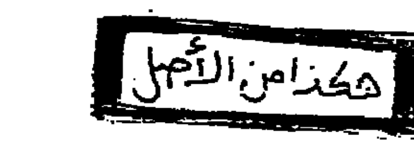
CE conflit du Sahara occidental, auquel il faut ajouter celui du Tchad qui se déroule aux confins de la région, intensifie l'activité diplomatique et politique d'Alger. Aux conflits bilatéraux s'opposent des alliances bilatérales, parfois éphémères. Au traité de concorde et de fraternité signé en mars 1983 à Tunis, entre l'Algérie et la Tunisie (auquel s'est jointe la Mauritanie en décembre 1983) répond le traité d'union arabo-africain d'Oujda (août 1984) entre le Maroc et la Libye. En août 1986, le roi Hassan II dénonce lui-même ce traité avec la Libye en raison de la violente condamnation, par le colonel Kadhafi, des entretiens d'Ifrane entre le roi du Maroc et le premier ministre israélien.

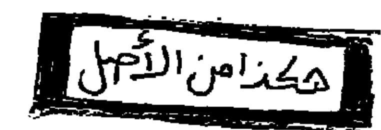
Dans le contexte régional ne subsiste aujourd'hui que l'accord de Tunis. L'Algérie coopère particulièrement avec son voisin oriental, et a participé à des réalisations économiques concrètes : cimenterie de Feriana, usine algéro-tunisienne de moteurs Diesel, reboisement, etc.

* Maître de conférences de sociologie de l'université de Rouen, ancien enseignant aux universités de Constantine et d'Alger, auteur, avec Habib Tengour, de *l'Algérie et ses populations*, éditions Complexe, Bruxelles, 1982.

(1) Voir les articles de ce supplément, ainsi que : Ignacio Ramonet « Vents de réforme en Algérie », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.













CONSTANT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

# au non-alignement

Lors de la commémoration, en février 1986, du bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef, les responsables des deux pays ont relancé l'idée du grand Mahgreb. M. Messaâdia, numéro deux du Parti FLN algérien, y exhorta les peuples maghrébins à faire du grand Maghreb *« une nation solide et puissante, sur les plans économique, scientifique et technique et, pourquoi pas, militaire ».* Selon lui, l'exemple de la coopération algéro-tunisienne *« mérite d'être étendu à l'ensemble du Maghreb arabe, afin de faire de cette région une puissance arabo-islamique économiquement homogène, solidaire et apte à conserver son indépendance et à assurer sa sécurité ».*

La récente visite à Alger du nouveau premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, a été l'occasion de confirmer l'esprit de l'accord de Tunis. Le président Chadli a fait part à son hôte de son souhait de voir la Libye se rapprocher des trois pays signataires de l'accord de Tunis (2). Cela renforcerait l'isolement régional du Maroc. Cependant, en raison du contentieux tuniso-libyen, après l'expulsion par Tripoli de trente mille travailleurs tunisiens en 1985 et le gel de leurs avoirs, la Tunisie ne semble pas favorable à un tel rapprochement. Ces négociations se sont déroulées sur fond de raids aériens (israéliens sur la banlieue de Tunis et américain sur Tripoli) sévèrement condamnés par Alger.

## Soutien aux mouvements de libération

LE président Chadli vient de rappeler, dans son important discours du 28 septembre dernier, la position algérienne sur le soutien aux mouvements de libération : *« Qu'il soit clair que nous ne délaisserons jamais nos principes et notre soutien aux question auxquelles nous croyons, car justes, que ce soit par rapport aux peuples sahraoui, palestinien, namibien, sud-africain ou aux autres peuples en lutte pour le recouvrement de leur souveraineté et de leur indépendance* (3). » Il en a profité pour stigmatiser la rencontre d'Ifrane entre le roi du Maroc et le premier ministre israélien : *« Cette initiative a permis à Israël de trouver une brèche pour s'infilter dans la région, à travers les contacts qui ont eu lieu et qui sont en cours ainsi que par l'échange de délégations et la présence d'officiers israéliens près d'une de nos régions frontalières* (3). »

Pour les dirigeants algériens, les questions posées par le monde arabe ne se résument pas au seul conflit israélo-arabe. Le problème de fond est celui de l'unité arabe, et ils sont conscients des divisions et des contradictions qui l'animent. Loin de faire de cette unité un credo uniquement verbal, la diplomatie algérienne multiplie les missions de bons offices pour rapprocher les parties.

Plus discrète qu'hier, l'Algérie n'en est pas moins présente aujourd'hui dans les tentatives de règlement des conflits. Ce fut le cas – sans succès – de l'accord d'Alger entre l'Iran et l'Irak ; puis à propos de la guerre entre les Yémens ; ou bien pour rapprocher les tendances centrifuges de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). C'est aussi l'intervention de l'Algérie qui a permis en 1979 la libération des otages américains en Iran. Plus récemment, Philippe Rochot et Georges Hansen, journalistes français d'Antenne 2 détenus au Liban, ont été libérés grâce aux efforts et à la médiation de la diplomatie algérienne.

L'Algérie joue aussi les rassembleurs au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), tout en essayant de faire valoir sa ligne politique pour le maintien des revenus des petits pays pétroliers. Elle a dénoncé l'égoïsme des grandes puissances arabes pétrolières, qui pensent beaucoup plus aux spéculations à court terme qu'au développement des pays pauvres arabes ou africains.

Le quotidien d'Alger *El Moudjahid* affirmait, au début de l'année 1986, que l'Algérie avait *« dispensé une aide au développement, principalement en direction du reste de l'Afrique, de 7,5 milliards de dinars, soit près de 2 milliards de dollars, ce qui, comparativement à son PNB, la fait surclasser les pays riches* (4) ». On peut citer : des forages en Tanzanie ; une raffinerie de pétrole en Mauritanie ; des centraux téléphoniques et des stations terriennes de télécommunications au Niger et au Mali, etc. La réalisation de la route de l'Unité africaine, qui relie Alger à Tamanrasset, fut considérée par quelques-uns comme l'« outil de pénétration » de l'Afrique. De fait, elle est en voie de désenclavement de pays tels que le Niger et le Mali. Comme le furent les vols d'Air Algérie qui, les premiers, relièrent au reste du monde les colonies portugaises nouvellement indépendantes sans passer par l'Europe. Aujourd'hui encore, les réseaux aérien et maritime algériens sont l'illustration de cette volonté de coopération afro-africaine.

Enfin, le soutien algérien à l'African National Congres (ANC) d'Afrique du Sud et à la SWAPO de Namibie ne s'est jamais relâché. L'Algérie dénonce à chaque occasion le régime d'apartheid de la République sud-africaine. Elle soutient aussi les pays de la Ligne de front, comme l'Angola, victimes des agressions de Pretoria et des mouvements militaro-politiques tels que l'UNITA de M. Jonas Savimbi (5).

Le cours des relations entre l'Algérie et la France depuis l'indépendance est très accidenté : réduction des importations de vin algérien en 1968 ; nationalisation des intérêts français dans les hydrocarbures en 1971 ; assassinats et agressions contre des travailleurs algériens en France ; déséquilibre de la balance commerciale au détriment d'Alger ; refus de restituer les archives, etc. L'élection de M. François Mitterrand, en 1981, *devait ouvrir l'ère de la « coopération exemplaire »,* selon l'expression gaullienne.

## Bonnes relations avec la France

L'ACCORD sur le gaz fut la plus spectaculaire manifestation de cet esprit. Il a contraint la société Gaz de France à enlever, à partir de 1981, le gaz algérien à un prix supérieur à celui pratiqué dans d'autres régions ou avec d'autres partenaires. En retour, la conclusion, en 1982, de trois accords sectoriels (habitat, transport et agriculture) et d'un accord général de coopération économique a favorisé la signature de grands contrats : de 3,5 milliards de francs en 1981, leur montant passe à 12 milliards et 16 milliards de francs en 1982 et 1983, puis revient à 6 milliards de francs en 1984. Dans le secteur de l'habitat, les grandes entreprises françaises ont construit des dizaines de milliers de logements. La France a livré du matériel ferroviaire et des Airbus ; elle a aussi obtenu de construire le métro d'Alger, dont la réalisation est actuellement au point mort pour des raisons de restriction budgétaire.

En 1985, la balance commerciale entre les deux pays était équilibrée, tandis que la France redevenait le premier fournisseur (près de 30 % des importations) et le premier client. La convention de coopération culturelle de 1966 a été renouvelée en mars 1986, préconisant une coopération par objectifs. En raison de la chute des cours pétroliers, l'accord sur le gaz a été revu à la baisse. De même, la réduction des revenus de l'Algérie a gelé la plupart des grands contrats. Mais les relations avec la France demeurent bonnes, comme l'a confirmé le voyage, en septembre dernier, de M. Jacques Chirac à Alger.

L'Algérie entretient de bons rapports avec les autres pays de la CEE et en particulier avec la RFA, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas. La RFA fournit de nombreux biens d'équipement, bien souvent à de meilleures conditions financières que les concurrents occidentaux. Les exportations de gaz vers l'Italie par le gazoduc sous-marin Tunisie-Sicile représentent aujourd'hui environ 35 % des ventes de gaz à l'étranger.

## Un souci de diversification

L'HISTOIRE des exportations de gaz (liquéfié) vers les Etats-Unis a été très mouvementée en raison de la guerre des prix. Prévus à la fin des années 70 pour atteindre 15 milliards de mètres cubes par an, les achats américains ont été extrêmement faibles en 1985 et 1986, et ne devraient reprendre que très lentement après l'accord signé en juillet 1986 avec la société Panhandle Eastern Co. Le président Chadli a été le premier président algérien à se rendre aux Etats-Unis en avril 1985 (comme il fut d'ailleurs le premier à se rendre en France en novembre 1983). Cela marque certes un tournant dans l'histoire diplomatique algérienne, mais il ne faudrait pas en exagérer l'importance. Malgré les dénonciations virulentes de l'impérialisme américain dans les conférences internationales et dans la presse nationale, les relations avec Washington n'ont jamais été mauvaises. Par ailleurs, l'activité américaine dans le domaine des hydrocarbures en Algérie (bureaux d'étude, firmes sous-traitantes...) n'est pas négligeable. D'autre part, et pour des raisons stratégiques, en se rendant aux Etats-Unis, en avril 1985, le président Chadli avait le souci de ne pas laisser seul le Maroc entretenir des liens privilégiés avec Washington.

Jusqu'au début des années 80, l'URSS fournissait aux forces armées algériennes 90 % du matériel militaire. Elle n'en fournirait plus aujourd'hui qu'environ 70 %, l'Algérie s'approvisionnant aussi en Europe occidentale. Si la coopération avec l'URSS est essentiellement militaire, les échanges avec les autres pays socialistes portent sur des biens d'équipement (RDA, Tchécoslovaquie, Yougoslavie...), tandis que des coopérants techniques originaires de ces pays exercent en Algérie. Le volume des échanges entre l'Algérie et les pays socialistes d'Europe ne dépasse pas – hors fournitures militaires – 7 % du volume total du commerce extérieur. L'Algérie n'a jamais privilégié la coopération économique avec le monde socialiste, le souci de diversification a prévalu.

De fait, ses échanges commerciaux ont toujours eu lieu principalement avec le monde occidental. Mais cette insertion à l'Ouest n'a pas empêché l'Algérie de pratiquer constamment une politique de non-alignement.

JEAN-PIERRE DURAND.

(2) Le pésident Chadli a toujours cherché à maintenir de bons rapports avec la Libye, comme en témoigne sa rencontre avec le colonel Kadhafi fin janvier 1986 à In-Amenas, alors que le traité d'Oujda était encore en vigueur.

(3) Discours aux cadres du parti du FLN, *El Moudjahid*, 30 septembre 1986.

(4) *El Moudjahid*, 6 janvier 1986.

(5) Voir Ignacio Ramonet, « La harpe de la terreur », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.





## DE L'ÈRE

# Le

LES autorités algériennes ont toujours eu une claire conscience du danger que constitue l'arme alimentaire et l'ont maintes fois dénoncée dans les conférences internationales. Cependant, celle-ci ne les menaçant pas directement, les priorités allèrent ailleurs : industries, et hydrocarbures. Résultat : une dépendance alimentaire croissante, les importations agricoles représentant près du cinquième des importations totales. Tandis que la population a doublé en vingt-cinq ans, la production agricole s'est maintenue au même niveau. La couverture des besoins par la production nationale est passée de 90 % en 1969 à moins du tiers au début des années 80. « *Pour les quatre produits de base que sont les céréales, les produits laitiers, les matières grasses et le sucre, les importations représentent respectivement, bon an mal an, 40 %, 50 %, 70 % et 95 % de la consommation nationale* (1). »

Depuis 1980, les nécessités faisant loi, la gravité de la crise agricole a poussé les dirigeants à faire de l'agriculture (et des questions hydrauliques) la nouvelle priorité. D'une part, la pression démographique est toujours aussi forte (avec un taux d'expansion de 3,2 %) tandis que la politique d'espacement des naissances récemment amorcée ne portera ses fruits que beaucoup plus tard. D'autre part, la chute des revenus due à l'effondrement des cours des hydrocarbures rend impérieuse l'autosuffisance agricole : d'une certaine façon l'après-pétrole a déjà commencé.

### La première reconversion

L'ISSUE à la crise agricole passe par une complexe alchimie de moyens techniques et de réorganisation sociale. Le tout sur un fond d'héritage très mouvementé constitué par l'autogestion benbelliste et la révolution agraire du président Boumediène.

La surface agricole utile (SAU) ne représente que 3 % du territoire national. De plus, l'irrégularité pluviométrique (d'année en année, mais aussi au cours de l'année) et la forte évaporation rendent les conditions agricoles plus difficiles et les résultats aléatoires. Enfin, « *la colonisation européenne d'Algérie a su passer avec les intérêts agricoles français les plus puissants, c'est-à-dire les betteraviers et les éleveurs, les compromis nécessaires pour bénéficier de la politique protectionniste de la France jusqu'à la fin de sa domination. C'est ce qui explique la structure déséquilibrée de la production du secteur agricole colonial : principalement le vin et les céréales, accessoirement les fruits et le maraîchage, absence quasi totale du sucre et des produits animaux* (2). »

Toute une reconversion de l'agriculture moderne extravertie était nécessaire en 1962. L'autogestion instaurée par M. Ben Bella en 1962-1963 sous la pression populaire portait sur les terres coloniales considérées comme les plus fertiles (2,3 millions d'hectares sur environ 7 millions d'hectares de surface agricole utile). Mais l'inadéquation de ce système social avancé avec les conditions de production (analphabétisme des travailleurs, domination des couches sociales urbaines qui encadrent les circuits financiers et commerciaux, etc.) aboutit à une véritable étatisation de l'autogestion. Peu à peu, les autogestionnaires se perçoivent comme salariés de l'Etat sans maîtrise de leur devenir. En raison de leurs bas revenus ils se désintéressent de l'agriculture et quittent les campagnes pour des postes mieux rémunérés dans la jeune industrie, qui d'ailleurs grignote leurs propres terres agricoles. Ainsi, le système autogéré, y compris avec les multiples réformes qui l'ont accompagné, n'a pas rempli les objectifs fixés par l'État de conversion de l'agriculture (les vignes arrachées ont été très souvent remplacées par des cultures extensives) et surtout d'accroissement de la productivité dans les cultures indispensables au pays.

Quant aux exploitants privés, ils travaillaient, plus de deux tiers de la SAU leur appartenant directement, en relevant des terres domaniales. Parmi eux, une paysannerie moyenne possédait environ le tiers des surfaces du secteur privé qu'elle exploitait en général avec des méthodes modernes. A côté de ceux-ci, une masse de *khammes* (métayers au 1/5), et de petits exploitants obtenaient des résultats très insuffisants par rapport à leurs besoins et aux possibilités agricoles. Enfin, une minorité de grands propriétaires terriens possédaient près du cinquième des terres qu'ils sous-utilisaient très nettement. La réforme agraire, envisagée depuis la guerre de libération, fut promulguée en 1961 *(voir tableau I)*.

Reposant sur des mobiles socio-politiques (« la terre à ceux qui la travaillent », « fin de l'exploitation de l'homme par l'homme ») et pour répondre aux besoins de ceux qui avaient le plus souffert de la guerre, la réforme, devenue révolution agraire, avait des objectifs économiques affirmés. Il s'agissait de constituer des entreprises viables sur les terres mal exploitées par une intensification de l'exploitation du sol. Celle-ci passe par l'utilisation cohérente de consommations intermédiaires (semences sélectionnées, engrais, herbicides...), du machinisme agricole, du matériel d'irrigation, tous matériels et produits que l'Algérie commença à produire vers 1970 puisque c'était là l'une des priorités de l'industrialisation algérienne.

La révolution agraire prévoyait l'installation en coopérative des paysans sans terre et des *khammes* sur les terres domaniales ou les terres des grands propriétaires fonciers qui seront nationalisées. Elle envisageait aussi, toujours au nom de l'efficacité, le regroupement des petits paysans en exploitations de taille moyenne bénéficiant des outils et méthodes modernes de travail. La question de l'élevage (ovin et bovin) fut traitée de la même manière.

Ce projet d'ordre économique et social reposait sur des procédures éminemment politiques : la nationalisation des terres et leur exploitation collective sous forme de coopératives. Il donna donc lieu à un affrontement dans sa mise en œuvre. En raison de carences et de l'absence de forces sociales et politiques pour la mener à son terme, la révolution agraire subit quelques revers (3). D'une part, seulement 500 000 hectares de terre (souvent de médiocre qualité) furent nationalisés sur une surface prévue oscillant entre 600 000 et 1 million d'hectares. D'autre part, les 5 500 coopératives regroupant 127 000 attributaires rencontrèrent approximativement les mêmes problèmes que les domaines autogérés : sous-formation et difficultés à l'intérieur, environnement technique, bancaire et commercial qui poursuit ses propres rationalités au détriment de celle de l'efficacité de la production agricole.

### Une nouvelle étape

SI la révolution agraire a modifié la structure de la propriété foncière *(voir tableau II)*, elle n'a pas réussi, essentiellement pour des raisons sociales et politiques, à provoquer le décollage agricole. Avec l'élection de M. Chadli Bendjedid les choses changent quant aux rapports entre l'Etat et les secteurs privé, autogéré et coopératif. Dès décembre 1981, une résolution du comité central du parti du FLN revendique le développement de l'agriculture privée et la levée des limitations de la propriété foncière fixées par la révolution agraire.

A partir de 1981, le ministère de l'agriculture et des pêches procède à une restructuration des domaines autogérés et des coopératives à travers l'unification du secteur d'Etat, qui ne comprend plus que des Domaines agricoles socialistes (DAS). La taille moyenne des exploitations issues du secteur autogéré est ramenée de 1 140 hectares à 770 hectares par la création de plus de 3 000 DAS. Les coopératives de la révolution agraire disparaissent pour donner naissance à 364 DAS. Une bonne partie des terres du secteur coopératif (450 000 hectares, selon les uns, 700 000 hectares, selon les autres) sont distribuées en lots individuels aux coopérateurs ou restituées à leurs propriétaires initiaux, quoique cela ne soit pas prévu dans ce mouvement de restructuration. Ainsi la restructuration du secteur d'Etat se revèle être plus qu'un remembrement de celui-ci, mais une redistribution des moyens entre secteurs juridiques *(voir tableau III)*.

### Réforme du secteur socialiste

CETTE restructuration du secteur d'Etat s'accompagne d'une réforme de l'environnement des DAS, qui ont été regroupés en 108 secteurs de développement agricoles (SDA) : « *Dans chaque wilaya est créée une coopérative agricole de services spécialisée en matière d'aménagement rural (CASSAR), ainsi qu'une coopérative spécialisée en matière de plasticulture (CASSDEP). Des structures voisines voient également le jour dans le domaine de l'aviculture (COPAVI), de l'élevage bovin (CASSDEB) ou encore dans le domaine de l'approvisionnement (CASSAP)* (4). » Toutes ces structures dotées de techniciens spécialisés se veulent légères : l'avenir dira si les tentations directivistes qui ont marqué toute l'histoire des organismes techniques prennent à nouveau le dessus. Comme dans la mini-réforme de 1980, les DAS peuvent commercialiser leurs produits par les circuits publics ou privés.

(1) M. Cote : « Campagnes algériennes : un héritage colonial difficile à assumer », *Méditerranée*, nº 3, 1985.

(2) M. Ollivier : *la Politique agraire de l'Algérie*, IREP, Grenoble, ronéoté, p. 56.

(3) On trouvera l'analyse socio-politique de ces difficultés dans J.P. Durand, H. Tengour, *l'Algérie et ses populations*, Ed. Complexe, Bruxelles (distribution PUF), 1982.

(4) F. Burgat : « Chronique algérienne », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1983*, CNRS, 1985, p. 729.

**Tableau I. — STRUCTURE AGRAIRE EN 1971 AVANT LA RÉVOLUTION AGRAIRE**

| Superficies (en ha) | Secteur autogéré | | Secteur privé | |
|---|---|---|---|---|
| | Domaines | Superficie | Exploitations | Superficie |
| | % | % | % | % |
| Sans terres | — | — | 18,6 | 0 |
| Moins de 10 ha | | | 67 | 33,9 |
| De 10 à 50 ha | 1,9 | 1,1 | 13,4 | 35,0 |
| De 50 à 200 ha | 9,3 | | 0,9 | 11,2 |
| Plus de 200 ha | 88,8 | 98,9 | 0,1 | 19,9 |

*Source :* secrétariat d'Etat au plan, Alger.

**Tableau II. — STRUCTURE AGRAIRE EN 1980 PAR SECTEURS JURIDIQUES**
*(en millions d'hectares)*

| | Secteur privé | Secteur autogéré | Secteur coopératif * | Total |
|---|---|---|---|---|
| Surfaces utiles | 4,1 | 2,3 | 1,2 | 7,6 |
| Pourcentage | 51 | 30,2 | 18,8 | 100 |

(*) Installé sur les terres nationalisées et les terres domaniales.

**Tableau III. — STRUCTURE AGRAIRE EN 1986 SELON LES SECTEURS JURIDIQUES**

| | Secteur privé | Secteur socialiste |
|---|---|---|
| Surfaces utiles (millions hectares) | 5,1 | 2,8 |
| Nombre d'exploitations | 800 000 | 3 415 |
| Moyenne des superficies | 6 ha | 830 ha |
| Moyenne des effectifs | 2 actifs | 40 actifs |
| Superficie moyenne par actif | 3,2 ha | 20,6 ha |

*Source :* Marc Cote, *Méditerranée*, nº 3, 1985.

## DE L'OR NOIR A CELLE DU PÉTROLE VERT

# redressement de l'agriculture

L'Etat a nommé à la direction de chaque DAS un ingénieur-gestionnaire (en général issu de l'Institut d'agronomie de Mostaganem), un comptable et plusieurs techniciens agricoles qui appartiennent totalement au collectif et qui sont donc intéressés financièrement aux résultats. Dans cet encadrement plus important, l'ingénieur-conseil est doté de larges pouvoirs sur les travailleurs et possède une certaine autonomie vis-à-vis des organismes de tutelle et de la banque. Cependant, au nom de la productivité le système de gestion et l'organisation du travail reproduisent le schéma bien connu de l'industrie taylorienne. C'est une manière de résoudre les questions de sous-formation des travailleurs agricoles qui a handicapé le secteur d'Etat (autogéré et coopératif) depuis l'indépendance.

Quant à la motivation des travailleurs, deuxième handicap de l'agriculture étatique depuis un quart de siècle, il est encore trop tôt pour l'évaluer. De nombreuses mesures d'accompagnement visent cet engagement des hommes sur les objectifs d'intensification : dotations en matériel et cheptel, relèvement des salaires et allocations familiales, rajeunissement du personnel (40000 vieux travailleurs mis à la retraite en trois ans), construction de nouveaux logements ruraux et élimination à venir des « occupants illicites » des habitations sur les anciens domaines autogérés.

L'encouragement de l'Etat au regroupement des petites exploitations n'a que peu d'effet en raison de l'absence de structures adéquates. Ce qui limite tout effort d'intensification sur ces petites exploitations dans les régions céréalières. En revanche, la diffusion par l'Etat des équipements de petite hydraulique et de cultures sous plastique a nettement accru la productivité des petites et moyennes exploitations de maraîchage et d'horticulture.

Par ailleurs, *« le montant des crédits attribués au secteur privé agricole a connu une augmentation à partir de 1979, mais ces crédits (d'équipement notamment) profitent surtout aux exploitants riches et influents et excluent les petits paysans par des procédures qui demeurent complexes, et par les conditions et les garanties demandées* (5) ». Ce qui apparaît ici comme une rupture avec le passé n'en est pas nécessairement une : hier, la paysannerie moyenne et la grosse paysannerie bénéficiaient des investissements de l'Etat dans l'agriculture par des voies détournées : location ou emprunt de matériel auprès des coopératives, approvisionnements prioritaires de fait auprès des structures étatiques, etc. La différence – toutefois essentielle – réside dans le fait que le secteur privé, et plus particulièrement la paysannerie moyenne, reçoit officiellement, et de façon croissante, un soutien de l'Etat. Dit autrement, si cette classe sociale de paysans moyens a toujours existé en s'opposant à la révolution agraire tout en bénéficiant de ses investissements par certains biais, elle est aujourd'hui reconnue comme partenaire par l'Etat. Plus encore, on peut supposer que celui-ci distingue en elle, à côté du secteur socialiste, la voie privilégiée de l'intensification de l'agriculture.

## Des résultats parfois spectaculaires

ON peut en trouver au moins deux confirmations juridiques à travers les nouvelles modalités d'indemnisation des nationalisations, beaucoup plus favorables (décret du 29 janvier 1983), et dans la loi d'août 1983 portant *« accession à la propriété foncière agricole »*. Née sous l'action conjuguée des productivistes du ministère de l'agriculture et de paysans entrepreneurs de type capitaliste, cette loi vise la mise en valeur de toutes les terres improductives non affectées relevant du domaine public. Contre 1 dinar symbolique, tout demandeur peut devenir propriétaire de ces lots qu'il devra mettre en valeur avant cinq années, délai après lequel les terres peuvent être revendues en toute liberté. Amorcé dans les wilayas sahariennes, le processus a gagné tout le pays et concerne 50000 hectares en 1986 (0,6 % de la SAU). Sans son article 19, cette loi ne serait que de peu d'importance. Or celui-ci abolit les dispositions de l'ordonnance de 1971 qui suspendait *« tout transfert de propriété entre vifs à titre onéreux ou gratuit, tout transfert de droits réels susceptibles d'hypothèque, tout partage ou transaction, tout bail ou amodiation lorsqu'ils sont relatifs à une terre privée, agricole ou à vocation agricole »*. Il y a donc place dès maintenant pour la constitution d'une puissante paysannerie moyenne par achat des terres des petits fellahs qui abandonnent celles-ci en raison de leur âge ou après paupérisation.

D'une certaine manière, c'est la révolution agraire qui est à l'origine du développement de cette classe d'agriculteurs capitalistes et du déblocage des forces productives dans le secteur privé : par l'exacerbation des contradictitons sociales qu'elle a provoquée, et l'accumulation de capital qu'elle a créée dans les circuits de commercialisation, la révolution agraire a favorisé l'investissement productif dans le secteur qu'elle concurrençait.

**Tableau IV. – ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE**
*(en tonnes)*

| Nature des productions | Production 1983-1984 | Production 1984-1985 | Croissance 1984-1985 |
|---|---|---|---|
| | | | % |
| Céréales | 1 406 204 | 3 004 652 | + 111 |
| Légumes secs | 36 944 | 45 582 | + 23 |
| Maraîchages | 1 538 000 | 1 957 000 | + 27 |
| dont : | | | |
| Pommes de terre | 415 000 | 724 000 | + 74 |
| Cultures protégées | 50 000 | 110 000 | + 120 |
| Cultures industrielles | 149 064 | 186 043 | + 25 |
| Arboriculture | 710 600 | 645 408 | – 9 |
| Viticulture | 298 059 | 275 470 | – 8 |
| Fourrages secs | 676 922 | 848 989 | + 25 |
| Sous-total : Production végétale (P.V.) | 4 815 793 | 6 963 144 | + 44,5 |
| Viandes rouges | 160 500 | 160 500 | – |
| Viandes blanches | 144 000 | 163 000 | + 13 |
| Laits | 708 000 | 713 000 | + 0,7 |
| Œufs | 49 050 | 83 750 | + 70 |
| Miel | 600 | 990 | + 65 |
| Sous-total : Production animale (P.A.) | 1 062 150 | 1 121 240 | + 5,6 |
| TOTAL (P.A. + P.V.) | 5 877 943 | 8 084 384 | + 37,5 |

*Source :* ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, Alger.

Les résultats des campagnes de 1985 et 1986 sont particulièrement encourageants *(cf. tableau IV)*, la production de céréales, de légumes secs, de pommes de terre, de légumes frais, de viandes blanches et d'œufs enregistrant des progressions spectaculaires. Mais, malgré ces progrès spectaculaires sur deux années consécutives, la production nationale ne couvre pas la moitié des besoins nationaux. En projetant de doubler la production agricole au terme du deuxième plan quinquennal (1985-1989), le ministère fait preuve d'optimisme. Il est vrai qu'il s'en donne les moyens en affectant des sommes considérables à l'agriculture (20 % des crédits d'équipement en 1986) et à l'hydraulique.

## Priorité à l'hydraulique

EN effet, malgré les énormes besoins en eau des villes, de l'industrie et de l'agriculture face aux faibles disponibilités, l'hydraulique a longtemps été le parent pauvre en Algérie. Tandis que l'on évalue à plus de 1,5 million d'hectares les surfaces qui peuvent être irriguées à partir des seules précipitations pluviométriques, ce sont à peine plus de 300 000 hectares qui le sont aujourd'hui. Le désenvasement des retenues déjà existantes et la remise en état des conduites de distribution vont permettre d'irriguer à court terme 80000 hectares supplémentaires.

La priorité donnée à l'hydraulique conduit à la construction de trente-trois nouveaux barrages avant 1990 qui irrigueraient 1 million d'hectares. En même temps, les investissements en petite hydraulique (plusieurs centaines de retenues collinaires) sont maintenues.

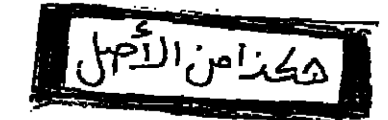
La valorisation de la steppe (13,6 millions d'hectares dont 4,8 hectares d'alfa) est aussi à l'ordre du jour. Après l'harmonisation des activités agricoles et pastorales (8 millions d'ovins), l'Etat devra résoudre, la question de l'eau... et celle des hommes : l'exode rural a pratiquement désertifié ces régions. Le retour à la terre passe par une très nette amélioration des conditions de vie (fin de l'isolement rural) et de revenu.

Enfin, la culture sous serre sera développée : 8 000 hectares seront ainsi travaillés (dont 20 % par le secteur privé) en 1989 contre 3 500 actuellement. Des efforts semblables sont actuellement effectués dans la distribution des engrais, la sélection des semences, le renouvellement du cheptel par l'importation de géniteurs, l'introduction de nouvelles cultures (raisin de table par exemple), l'amélioration de la vulgarisation des techniques agricoles, etc.

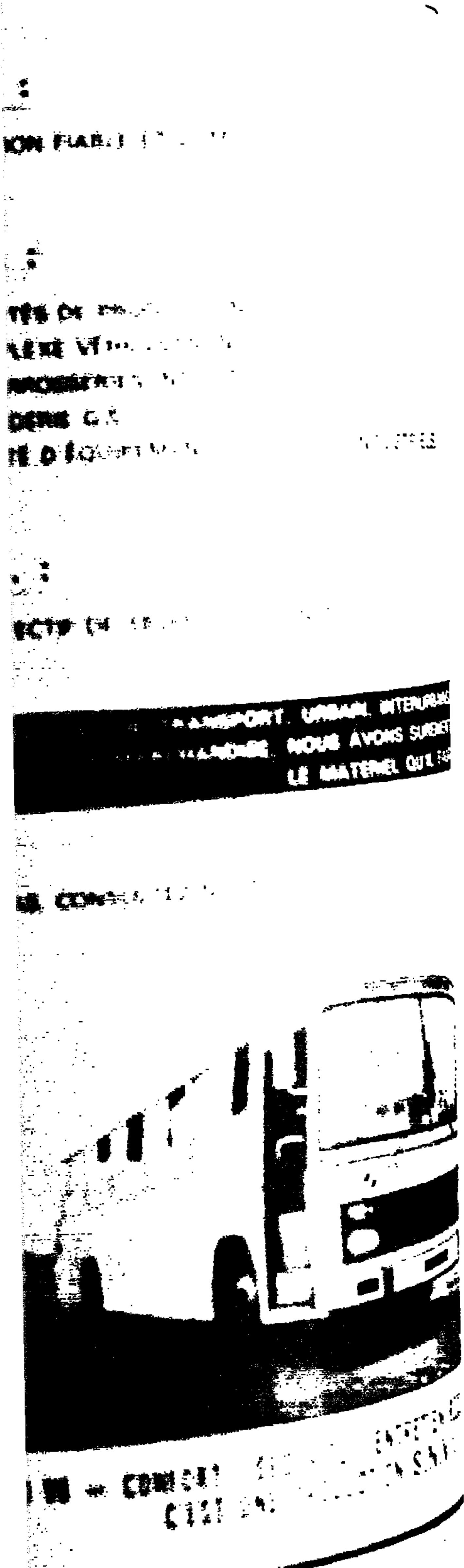
Hier grand chantier industriel, l'Algérie transfigure aujourd'hui, de façon non moins spectaculaire, son agriculture. L'Algérie veut ainsi passer de *« l'ère de l'or noir à celle du pétrole vert »*, selon l'expression d'un dirigeant. L'autosuffisance agricole passe bien sûr par l'intensification en cours, mais aussi par une diversification à accomplir : cultiver pour exporter certains produits afin d'en importer d'autres.

J.-P. D.

(5) A. Temmi : *le Secteur privé agricole et ses différenciations sociales*, mémoire de Magister, Constantine, 1985.









DÉBAT

## NOUVEAUX REGARDS SUR LA CRISE ALIMENTAIRE

# Faut-il distribuer des outils de production à l'Afrique ?

Par RENÉ LENOIR

DANS son article : « Afrique : éviter le naufrage » (1), M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, propose une mesure nouvelle et originale : l'aide directe en biens matériels. Il faut entendre par là les outils, quelques machines simples, les engrais, des produits phytosanitaires et vétérinaires. Ces biens, fournis à prix bas pendant une période assez longue, donneraient un coup de fouet à l'économie agricole.

Parce qu'elle est séduisante et qu'elle peut porter des fruits dans certaines conditions, cette proposition mérite un examen critique sans complaisance.

### Système agraire et cohérence politique

Plutôt que de parler d'agriculture, il convient d'évoquer le système agraire tout entier. En amont, on trouve les intrants nécessaires mais aussi le prix proposé, qui est la motivation du producteur ; au centre, la production proprement dite ; à l'aval, les équipements de stockage, les moyens de communication et de transport. Si le prélèvement fiscal et parafiscal est trop fort, le paysan ne produit pas, quels que soient les moyens de production mis à sa disposition. Mais, dès que l'incitation est suffisante, les résultats sont spectaculaires : au début des années 80, la Chine rend à ses villages la liberté de produire et de vendre ; trois années après, l'autosuffisance alimentaire est acquise. A l'autre bout du système, si les moyens de stockage et d'évacuation n'existent pas il est inutile d'intensifier la production. Des centaines de milliers de tonnes d'ignames pourrissent au bord des champs au nord de la Côte-d'Ivoire, alors que ce produit manque à Abidjan. Le manque de liaisons entre zone de production et zone de consommation est quasi général en Afrique. On peut en dire autant des moyens de stockage intermédiaires entre le silo familial et le silo régional.

Bien entendu, la FAO sait tout cela. Mais il était nécessaire de rappeler qu'une mesure partielle n'est efficace que reliée à d'autres, dans un ensemble cohérent.

### Quelle agriculture stimuler ?

La deuxième remarque portera sur le type de cultures à *intensifier*. Il n'est pas possible de dire dans un même texte que les chances d'intensification des échanges extérieurs sont limitées (ce *qui* est vrai), que les probabilités d'absorption d'une production vivrière accrue sont faibles, et proposer une stimulation globale de la production. Certes il arrive que, dans un site donné, les paysans s'adonnent à la fois aux cultures d'exportation et aux cultures vivrières. Mais l'environnement et la situation économique de ces deux types de cultures ne sont absolument pas les mêmes.

Les zones cacaoyères, caféières, cotonnières ont rarement manqué d'intrants et sont toujours pourvues de moyens de stockage et d'évacuation. Mais ces cultures d'exportation sont victimes d'une détérioration des termes de l'échange, bien mesurée aujourd'hui sur le long terme, et qui a peu de chances de disparaître si l'on considère qu'une bonne partie des programmes approuvés par le FMI tend à les accroître (l'objectif étant le remboursement de la dette), ce qui augmente les excédents alors que la demande des pays développés stagne. Et ce qui accentue le caractère extraverti des économies du Sud, élément fondamental de leur fragilité.

Tout autre est la situation des cultures vivrières. Pourquoi l'Inde, la Chine, l'Indonésie ont-elles atteint une relative autosuffisance, et pourquoi l'Afrique, dont la dépendance alimentaire s'aggrave d'année en année, ne renverserait-elle pas le mouvement ? Cette dépendance accrue habitue les citadins à se nourrir à un prix sans rapport avec les coûts de production, prive les agriculteurs de leurs débouchés urbains normaux, déséquilibre les finances publiques et conduit à sacrifier les importations de biens d'équipement. En effet, l'élasticité des importations de produits agricoles à la croissance, qui varie de 1 à 1,45 en Europe et en Asie, atteint 3 en Afrique et 4 au Mexique. Ces chiffres donnent la mesure du frein que constituent ces importations.

Les Etats qui ont conçu et approuvé le plan de Lagos l'ont bien compris. Ne pas les encourager à l'appliquer serait une faute. Pour avoir bloqué son prix du pain pendant quinze ans, la Tunisie a découragé ses producteurs et obéré ses finances publiques. Avoir doublé ce prix en une nuit n'était pas habile. Mais les émeutes urbaines qui ont suivi n'ont pas empêché le gouvernement tunisien, un an plus tard, de revenir à une saine politique de vérité des prix. L'intensification des échanges ville-campagne est la condition même du développement endogène qui, on le sait, fait la force des économies du Nord. Si une stimulation de la production agricole est nécessaire, c'est bien dans le domaine des cultures vivrières qu'elle doit intervenir, avec toutes les mesures d'accompagnement qui lui donneront sa cohérence. Il faut que cesse ce paradoxe de pays du Sud qui produisent ce qu'ils ne consomment pas et consomment ce qu'ils ne produisent pas.

### Choix et distribution des intrants

La distribution d'outils ne devrait pas poser de problèmes sérieux, sinon d'organisation et d'accès dans les zones les plus défavorisées. Il n'en serait pas de même pour les produits de traitement et pour les engrais. Dans ce cas, c'est le réseau des services agricoles compétents qui fera défaut. Par exemple, de jeunes vulgarisateurs sans expérience ont incité les paysans à utiliser des engrais inappropriés, provoquant ainsi une méfiance justifiée. Ces erreurs ne doivent pas se répéter.

Le développement est un processus de changement initié par des gens motivés. Si la proposition de M. Edouard Saouma était suivie d'effets, il conviendrait de susciter une demande des communautés de base après dialogue avec les services techniques locaux, afin que la vente à bas prix des biens matériels n'apparaisse pas comme une mesure imposée par l'Etat. L'aide et la considération peuvent coexister, comme le démontre l'action de certaines organisations non gouvernementales (ONG).

### Un choc en retour sur l'industrie locale

Partout l'Afrique manque d'entrepreneurs. On le sait et, partout, pouvoirs locaux et financeurs internationaux s'efforcent de favoriser la création d'entreprises, petites, moyennes ou grandes. L'importation massive à bas prix d'outils, de petites machines et de produits de traitement ne peut que ruiner les entreprises naissantes des secteurs concernés. L'auteur de la proposition l'a bien vu et recommande de multiplier les efforts pour développer les industries locales. Mais deux autres précautions seraient nécessaires :

— exclure de la distribution ceux des biens qui commencent à être produits localement ;

— limiter dans le temps cette distribution de biens à bas prix.

Procéder autrement reviendrait, une fois de plus, à conforter des productions excédentaires du Nord en perpétuant une division internationale du travail dont plus personne ne nie aujourd'hui qu'elle est défavorable aux pays du Sud, et notamment à l'Afrique.

### A quel prix vendre ces biens matériels

Parce que fabriqués au Nord et transportés sur de longues distances, les intrants sont d'un prix trop élevé pour les populations rurales africaines. L'auteur propose donc qu'ils soient injectés dans l'économie agricole à des prix relativement bas. Mais, quelques lignes plus loin, il écrit que *« les opérations commerciales réalisées sur ces biens pourraient se traduire pour les Etats par des profits en monnaie locale »*. Il faut choisir. Il n'y a coup de fouet possible qu'avec des prix bas, voire, dans les régions les plus pauvres, par des dons d'outils. La seconde proposition est redoutable car elle incitera certains pays du Sud à perpétuer le système. On est alors ramené au problème précédent, celui du frein à la création d'industries locales.

### Qui financera les excédents industriels du Nord ?

Transporter des biens matériels à bas prix jusqu'aux pays du Sud suppose un payeur. On voit mal les entreprises concernées accepter des sacrifices significatifs. On se tournera donc vers l'aide publique au développement (APD). Ce serait chose possible et facile si l'APD croissait régulièrement. Tel n'est pas, hélas ! le cas. Une aide à des exportations à bas prix viendrait donc en déduction d'autres types d'aides destinées aux financements de projets agricoles, urbains, de voies de communications ou de réforme de la gestion. Les pays du Sud y gagneraient-ils ? C'est à eux d'en décider. Car grande serait la tentation pour les pays du Nord de faire glisser une partie de l'aide vers un soutien direct à leurs industries en difficulté. Il est probable que quelques dirigeants africains jugeront qu'il est temps que l'Afrique produise au minimum ses outils, des machines agricoles et quelques produits chimiques, et que commencer par ces productions simples s'impose, comme cela a été le cas en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

Parce que l'Afrique, du nord au sud, est en péril, toutes propositions qui la concernent méritent approfondissement. C'est dans cet esprit que ces remarques sont formulées.

(1) *Le Monde diplomatique*, septembre 1986.

## Pour un effort unitaire

*A propos du même article de M. Edouard Saouma, M. Idrissa Sene, docteur en droit, résidant à Chatou, avance une proposition :*

Si nous souscrivons au constat, dressé par M. Saouma, d'une dérive de l'agriculture africaine (...), il nous paraît malheureux de constater que, une fois de plus, la solution proposée (...) se résume en une nouvelle orientation de l'aide des pays développés. Il nous semble qu'il y a une autre piste à explorer. L'Afrique veut pouvoir s'équiper de moyens techniques agricoles aux prix les plus bas, à la portée de ses maigres moyens financiers. Cet objectif pourrait être atteint par la création d'un pool d'achats groupés, qui permettrait au plus grand nombre d'Etats africains de négocier avec les mêmes fournisseurs, dans le cadre de contrats de plus ou moins longue durée, aux prix les plus avantageux. Comme l'importation massive d'équipements et d'intrants ne manquerait pas de nuire aux industries locales, le pool d'achats pourrait inclure dans les contrats une clause imposant au partenaire industriel d'implanter les industries en question sur le continent.

## L'aptitude du paysan africain

*Réagissant lui aussi à l'article de M. Edouard Saouma, un agroclimatologue retraité de l'ORSTOM, M. P. Franquin, de Paris, nous écrit :*

Ce n'est pas sans hésitation que j'adresse au *Monde diplomatique* les remarques qui suivent (...).

Hésitation car, à ce niveau de spéculation, on ne se soucie guère de l'avis du spécialiste, technicien ou scientifique. D'ailleurs, il n'est fait nulle allusion au degré d'aptitude du paysan africain en général (sauf expérience isolée et provisoire) à appliquer à ses champs les intrants et matériels que serait censée accorder généreusement — on le souhaite — la communauté internationale privilégiée.

Il ne s'agit pas ici de mettre en question la capacité technique de l'Africain — tous les hommes se valent — mais un état d'esprit qui reste à créer. A cet égard, l'Afrique francophone (que seule je connais bien) n'est pas mûre pour la « révolution verte », celle du second degré — à laquelle on assiste en Asie, où l'homme était réceptif, — qui ne peut se développer qu'à partir d'un premier degré, celui de l'amélioration de la pratique des systèmes traditionnels de culture. L'agriculture est un art tout d'opportunité : à quoi bon se dépenser en intrants quand ce principe n'est pas observé ?

Il ne suffit pas, en effet, d'appliquer des intrants et autres techniques de modernisation aux cultures pour voir celles-ci produire plus abondamment. Encore faut-il que ces cultures soient en état végétatif d'en bénéficier. Le problème, Claire Brisset le rappelle, n'est pas d'étendre encore les surfaces cultivées mais d'en relever la productivité, ce qui ne peut s'obtenir sans la participation technique bénévole de l'individu. Il conviendrait déjà de l'aider à acquérir cette mentalité.

LE MONDE DIPLOMATIQUE



POUR DES SANCTIONS INTERNATIONALES

# Les holocaustes de notre siècle

Par ADOLFO PEREZ ESQUIVEL *

LE génocide est un crime de lèse-humanité. Rien ne peut en atténuer l'horreur. Et le temps écoulé depuis qu'il a été commis, aussi long soit-il, ne diminue en rien la responsabilité de ses auteurs. Aucune prescription pour de tels crimes. Ainsi l'a décidé le Tribunal permanent des peuples approuvé par la Convention internationale de Genève.

Le responsable suprême de tout génocide est l'Etat sous l'autorité duquel il a été perpétré. Même si les gouvernements coupables de tels crimes sont renversés, la responsabilité de l'Etat demeure entière. C'est à celui-ci, installé dans la longue durée politique, qu'il revient de reconnaître le crime, de le condamner et d'indemniser — moralement et matériellement — les victimes. Telles sont les obligations des Etats à l'égard de la communauté internationale.

Mais il est des Etats qui tentent de se dérober, cherchent des faux-fuyants, nient leur culpabilité et prétendent à l'impunité. Il convient donc que l'ensemble des nations se dote de mécanismes juridiques susceptibles de sanctionner ces Etats afin de garantir la vie et la liberté de tous les peuples. Une jurisprudence internationale est nécessaire, et, s'il le faut, des sanctions internationales.

Cela apparaît d'autant plus urgent que, malgré de véhémentes dénonciations purement morales, la liste s'allonge des holocaustes de notre siècle. S'arrêtera-t-elle un jour ?

Cela a commencé en Turquie, vers 1915, alors que le reste du monde avait les yeux braqués sur la Grande Guerre. Le peuple arménien fut la première victime. Soixante et onze ans après l'extermination et la déportation massive du tiers de la population arménienne, ce génocide n'a toujours pas été réglé juridiquement. L'Etat turc refuse encore actuellement de reconnaître sa responsabilité sous des prétextes de caractère historique et en raison du temps écoulé. Il refuse d'accorder réparation au peuple arménien alors qu'une grande partie des survivants ont été contraints de se disperser dans un long exil à travers le monde.

## Le pire des crimes d'Etat

LES Arméniens continuent de lutter et réclament leur droit à vivre et à exister en tant que peuple. Ils ont survécu, ont préservé leur religion, leur langue, leur culture et maintenu leur soif de liberté. Ils vivent dans l'espoir de retrouver leur terre mais savent que le chemin qui les y mènera est encore long et fort douloureux.

En avril 1984, le Tribunal permanent des peuples, siégeant à Paris, eut à juger ce génocide. J'ai lu alors, en tant que membre de ce tribunal, de nombreux rapports sur ces événements et recueilli de terribles témoignages.

Des vieillards de plus de quatre-vingts ans sont venus nous rappeler le drame dont ils furent les victimes quand ils n'étaient que des enfants. Toute leur vie en a été marquée. Ces personnes demandaient une juste réparation juridique. Et le droit des peuples leur donne raison.

En effet, l'article 4 de la Déclaration universelle des droits des peuples (Alger, 4 juillet 1976) précise que « *nul ne peut faire l'objet, en raison de son identité nationale ou culturelle, de massacre, torture, persécution, déportation, expulsion ; et ne peut être soumis à des conditions de vie telles qu'elles compromettent l'identité ou l'intégrité de son peuple* ».

Le génocide est le pire des crimes d'Etat. Sa répudiation doit être générale. Le drame du peuple arménien ne peut être considéré comme un événement isolé et lointain ; il concerne l'humanité tout entière et chaque homme en particulier.

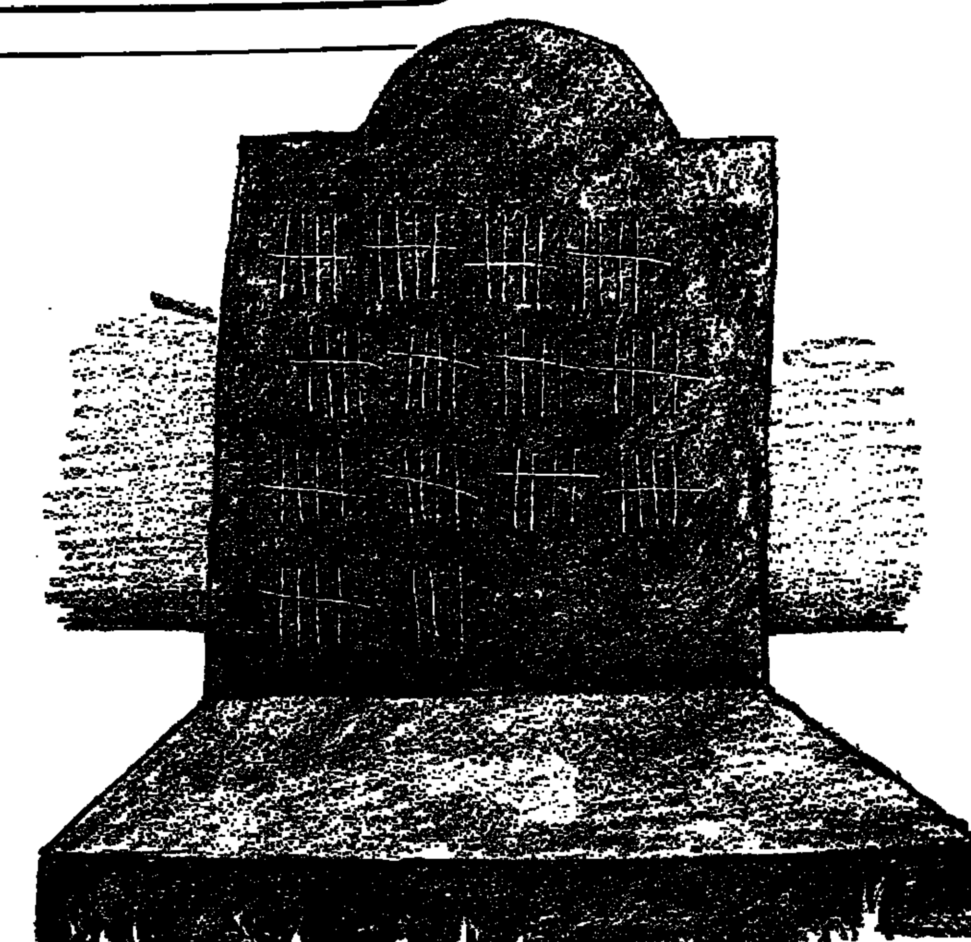
Malheureusement, ce cas n'est pas unique. Au cours de ce XX[e] siècle, d'autres génocides ont été commis. Personne n'a oublié le terrible holocauste du peuple juif perpétré par le nazisme au cours de la seconde guerre mondiale. Plus de six millions d'êtres humains trouvèrent la mort dans d'atroces conditions — chambres à gaz, camps de concentration — après avoir été persécutés à travers toute l'Europe. Ce fut l'une des plus effroyables violations des droits de la personne et des peuples. La victoire des alliés allait permettre, en 1945, de juger les responsables, au cours du procès de Nuremberg, et de les condamner.

Seule la défaite du nazisme rendit possible un tel procès. Demande-t-on des comptes aux armées victorieuses pour leurs propres actes de barbarie ? Il est de notre devoir de le faire. Les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki hantent encore toute l'humanité ; l'ordre donné par le président Truman de détruire ces villes au moyen d'engins atomiques provoqua la mort de quelque 300 000 civils, enfants, femmes, vieillards... Cela nous fait frémir ; d'autant que les superpuissances possèdent aujourd'hui plus de bombes qu'il n'en faut pour détruire quatre fois tous les hommes de la planète.

## Bourreaux de leur propre peuple

IL est des génocides plus feutrés. Tel celui commis par les forces armées argentines, qui se comportèrent, de 1976 à 1983, comme des forces d'occupation dans leur propre pays. Les militaires terrorisèrent la population civile, séquestrèrent et firent « disparaître » des milliers de personnes, n'hésitant pas à torturer même des enfants. Au nom de la doctrine de la sécurité nationale, fondée sur la polarisation du monde en deux seuls blocs Est et Ouest, les militaires se comportèrent comme des bourreaux pour leur propre peuple. Ils mirent sur pied un tragique système de « disparitions », méthode aberrante qui devait s'étendre à d'autres pays d'Amérique latine, comme le Chili, la Bolivie, l'Uruguay, le Guatemala... On estime que près de 95 000 personnes furent victimes, au cours des dix dernières années, de ces pratiques inhumaines.

Ce génocide de type nouveau a profondément marqué la société argentine. Après le retour à la démocratie, en 1984, les citoyens ont demandé que les coupables de tels actes soient sanctionnés. On s'est alors aperçu d'un vide juridique car la législation nationale n'avait point prévu de telles violations des droits de l'homme. Quelques procès ont cependant eu lieu, et les trois premières juntes militaires de la dictature ont pu être jugées ; certains officiers ont été condamnés. Mais le gouvernement démocratique de M. Raul Alfonsin a eu à cet égard une politique ambiguë et passablement tolérante. Buenos-Aires n'a toujours pas ratifié la Convention internationale des Nations unies sur le génocide et n'applique donc pas ses recommandations à la législation argentine.




Les Nations unies, dans cette convention, estiment que « *le génocide — commis en temps de paix ou en temps de guerre — est un délit de droit international* », et elles engagent les Etats signataires à « *le prévenir et le sanctionner* ».

Selon cette convention, les Etats doivent promulguer des lois permettant l'application des dispositions de la convention et, en particulier, établir des peines efficaces. Ils doivent déférer les personnes accusées de ces crimes devant leurs tribunaux. Ils s'engagent à ne pas reconnaître à de tels crimes des circonstances atténuantes de caractère politique et donc à favoriser, le cas échéant, l'extradition des coupables.

L'article IV de la convention précise que les responsables de génocide ou d'autres actes de lèse-humanité seront châtiés « *même s'il s'agit de gouvernants, de fonctionnaires ou de civils* ».

## Dans l'indifférence générale

CERTAINS génocides — comme ceux dont furent victimes les Arméniens ou les juifs d'Europe — sont le résultat d'une violence brutale et ponctuelle, d'autres en revanche se produisent sur une longue durée et dans une quasi indifférence générale. Par exemple : la faim qui décime les peuples de quelques régions du monde. En Asie, en Afrique, en Amérique latine, des centaines de milliers de personnes souffrent silencieusement de ce fléau. Les ressources alimentaires étant considérées comme des armes stratégiques, les grandes puissances jouent avec la faim des hommes pour parvenir à leurs desseins politiques. La mort par inanition, en une décennie, de quelque 50 millions de personnes n'est point parvenue à émouvoir le Conseil de sécurité, qui, en revanche, se réunit précipitamment à la moindre tension frontalière.

Les Nations unies devraient se pencher sur le cataclysme de la faim, cet intolérable fléau, déterminer la responsabilité des puissances, étudier le cycle des pénuries, le problème des excédents... Mettre un terme à ce scandale qu'est la mort, pour cause de faim, de millions d'enfants à travers le tiers-monde.

Parmi les autres génocides silencieux, il y a celui dont sont victimes les populations indigènes d'Amérique latine et, en particulier, les Indiens du Guatemala. Il s'agit, dans ce cas, d'un véritable ethnocide.

Les Indiens d'Amérique, depuis la conquête au seizième siècle, sont victimes de persécutions systématiques. Les conquistadors se sont succédé, ont été remplacés, mais la domination et la destruction des Indiens se sont toujours poursuivies. Sans cesse : grands massacres des Indiens de la Patagonie argentine ; des Mapuches du Chili et de l'Argentine ; des Aches au Paraguay ; des Indiens d'Amazonie au Brésil encore de nos jours... Et, surtout, le drame collectif, l'ethnocide des Indiens du Guatemala, descendants des Mayas dont la riche civilisation et l'avancée scientifique (astronomie, architecture, urbanisme, systèmes d'irrigation) ont fait l'admiration du monde. Ce peuple a été soumis, par la dictature militaire qui a sévi au Guatemala jusqu'en 1985, à la barbarie de la soldatesque et à l'extermination.

La destruction de villages, les pillages, les assassinats, les viols et les saccages de toutes sortes effectués par les forces armées guatémaltèques ont contraint des milliers de personnes à l'exil, seul moyen de sauver leur vie. Un exil non pas individuel, mais collectif : une communauté tout entière a ainsi fui la terreur d'Etat.

Le Tribunal permanent des peuples s'est penché sur ce crime, cet ethnocide. Il a recueilli des témoignages terribles sur la cruauté des militaires, sur leur sauvagerie. Un soldat déserteur a déclaré, en septembre 1982 : « *Les officiers et les soldats ne se contentent pas de massacrer notre peuple innocent, ils font preuve d'une conduite animale semblable à celle des bêtes de la jungle, à celle des coyotes. Au paroxysme de leur cruauté, ils sont allés jusqu'à dévorer la chair humaine de leurs victimes et à boire leur sang. On nous obligeait à boire le sang de nos victimes en présence des gens des villages pour les terroriser.* »

De tels crimes ne doivent point rester impunis. Ils ne doivent plus jamais se répéter. Le génocide doit être éliminé des pratiques humaines. Il importe d'en appeler à la conscience internationale et d'attirer l'attention sur notre responsabilité collective en tant qu'êtres humains. Il est urgent de renforcer les instruments juridiques internationaux ainsi que les législations nationales afin de combattre plus efficacement tout génocide comme un crime de lèse-humanité.

* Prix Nobel de la paix 1981.

## Dans ce numéro :



*Le Monde diplomatique* du mois d'octobre 1986 a été tiré à 136 000 exemplaires.



